

les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

# nyumakele la poudrière de l'archipel

## notre dossier

Depuis des décennies, le Nyumakele est le symbole de la pauvreté aux Comores. Le plateau anjouanais, au coeur de la problématique foncière, fournit l'essentiel des migrants de l'archipel. L'explosion est-elle inévitable ?

## enquête à ndzuani ça s' passe comme ça, à "bacar-land"

une île de plus en plus verrouillée  
l'action trouble des réseaux  
la liberté de la presse menacée

### ÉCONOMIE

Qui sont les  
investisseurs arabes

### TENSIONS POLICIÈRES

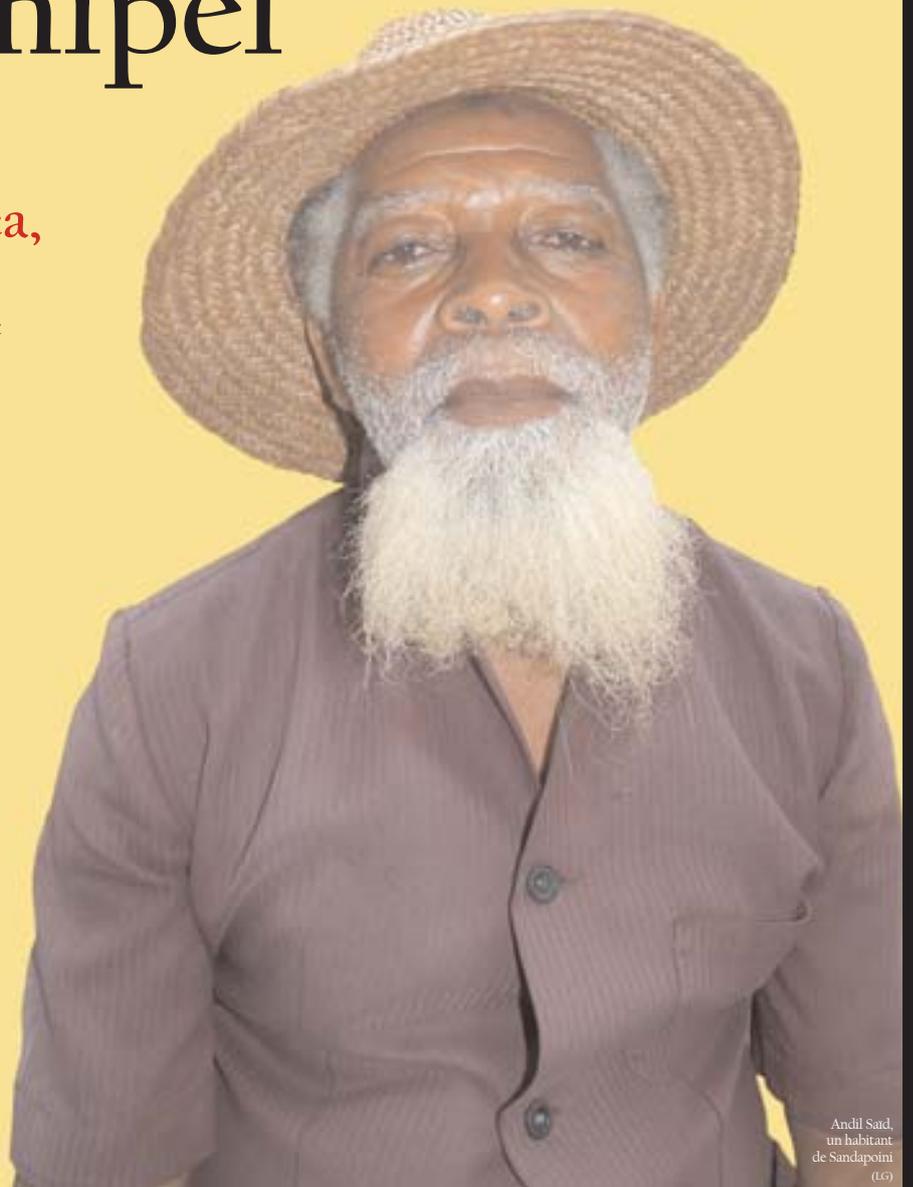
Les raisons de l'escalade  
à Maore

### POLITIQUE

Oili : "Le statut  
de DOM est un échec"

### maore

## la "guerre des sexes" est déclarée



Andil Said,  
un habitant  
de Sandapoini  
(LG)





matériel informatique  
téléphonie  
consommables  
garantie 1 an et SAV  
assistance  
cyber

**M@kcom, la nouvelle génération informatique**  
nouvelle adresse : boulevard Karthala

BP 681 Moroni Union des Comores - tel. : 00360 73 83 83 / 00360 33 44 24 - fax : 00360 73 88 49  
Email : m@kcom\_4@hotmail.com / box@comorestelecom.hm

# kashkazi

Participez à l'indépendance de votre journal

## ABONNEZ-VOUS

L'abonnement est un soutien indispensable à la presse indépendante.

Kashkazi est un journal totalement indépendant. Son financement dépend essentiellement de ses ventes.

L'abonnement est le meilleur moyen pour le soutenir, et participer à l'indépendance de sa rédaction.

C'est aussi l'assurance de le recevoir chaque premier jeudi du mois chez soi.

LES TARIFS (pour 1 an, 12 numéros)

Mwali, Ndzuan, Ngazidja / particuliers : 8.000 fc / administrations, entreprises : 12.000 fc

Maore / particuliers : 40 euros / administrations, entreprises : 60 euros

COMMENT S'ABONNER (+ de renseignements au 76 17 97 -Moroni- ou au 02 69 21 93 39 -Maore-)

Mwali, Ndzuan, Ngazidja / envoyez vos nom, prénom, adresse et n° de téléphone + le paiement à l'ordre de BANGWE PRODUCTION  
à l'adresse suivante : KASHKAZI, BP 5311 Moroni, Union des Comores

Maore, La Réunion / envoyez nom, prénom, adresse et n° de téléphone + le paiement à l'ordre de RÉMI CARAYOL  
à l'adresse suivante : Nicole Gellot, BP 366, 97615 Pamandzi



sommaire (60)

- 4 ENTRE NOUS**  
LE JOURNAL DES LECTEURS  
DES NOUVELLES DE... la c<sup>e</sup> istaMbul  
HORIZONS DIVERS il démine avec des rats  
PORTRAIT TYPE mouir allaoui
- 8 FAUT QU'ÇA SORTE**  
où il est question de kwassa pour VIP  
PRESSE-PAPIER ici, c'est Dallas!
- 11 RUE DES INCONGRUS**  
les mahorais aussi ont le droit d'être clochards!
- 12 NOUVELLES DU FRONT**
- 16 GROS PLAN**  
en lettres capitales (1/4)  
MORONI
- 20 DÉCRYPTAGE**  
NDZUANI des réseaux troubles  
ÉCONOMIE qui sont les investisseurs arabes  
24 OILI : "le statut de DOM est un échec"  
26 PORT DE MORONI la fin d'un système  
28 TENSIONS POLICIÈRES les raisons de l'escalade
- 30 GÉOPO**  
russe l'empire contre-attaque  
afrique quelle place dans l'altémondialisme ?
- 34 OCÉAN INDIEN**  
chagos le retour des "lois" est-il possible ?  
afrique du sud l'extrême-droite de retour

**36 DOSSIER**  
**nyumakele,**  
**la poudrière de l'archipel**

- 36 déracinés de la terre
- 39 comment la région a été utilisée
- 41 tous à l'école... et après
- 42 la longue marche des paysans
- 44 Sandapoini : le "Dubat" du Nyumakele
- 45 à Kaweni, la galère des "chercheurs d'or"

- 46 HORS-PISTE**  
moeurs à Maore, "la guerre des sexes"  
diaspora le bled, prépondérant même en France
- 50 LES MAUX DE LA FIN**  
MDM, le parti d'en rire

dans ce numéro, un supplément gratuit

Cahier spécial  
**La mondialisation en questions**  
Manifestation organisée à Moroni par l'Alliance franco-comorienne du 19 au 28 février 2007  
**Une semaine de films et de débats**



Menuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la SARL BANGWE PRODUCTION  
Deuxième année - numéro 60  
BP 53 11, Moroni, Ngazidja, Union des Comores  
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 35 46 18  
Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39  
e-mail : kashka2005@yahoo.fr / www.kashkazi.com  
Directeur de la publication : Kamal'Eddine Saindou  
Rédactrice en chef : Lisa Giachino  
Rédaction : Rémi Carayol, Ahmed Abdallah, Naouerdinne Papamwegne  
Collaborateurs : Massof Djaitani, Mgo'Shavo, Soaf Elhadawi, Le Questionnaire de la Réunion, Syfia International, Eric Traouin, Mohamed Tolhiri, Ali Djaline  
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni - (00 269) 73 59 65

# Ça s' passe comme ça, à "Bacar-land"

par la rédaction

"TU SAIS, LES BONS JOURNALISTES, c'est pour la France ou les Etats-Unis", dit le directeur d'une administration de l'île autonome de Ndzuani que l'on ne nommera pas (1). "Ici, ce n'est pas bon d'être un bon journaliste."

Bienvenue à Bacarland. Ceci n'est ni une fiction, ni une caricature. Nous sommes bien à Ndzuani, l'île où Mohamed Bacar et sa clique sont en train d'ériger la corruption des journalistes en règle de bonne conduite et bâillonnent sans coup férir les contrevenants à leur code de déshonneur. Un code bien à eux dont "Fermer les yeux, courber l'échine et lécher les bottes" pourrait facilement devenir la devise. Mais notre directeur n'a pas terminé : "Pourquoi travailler pour la presse indépendante ? C'est pas comme ça que tu réussiras dans la vie. Sois l'ami du pouvoir, et tu gagnes de l'argent."

Ces précieux conseils ont été prodigués à notre correspondant à Ndzuani, Naouir Eddine Papamwegne. Ce jeune journaliste a trois gros défauts :

- 1) Il travaille pour un journal indépendant, *Kashkazi*, et pour une radio "étrangère", RFO, insensibles aux pressions du gouvernement Bacar ;
  - 2) Il dirige une radio indépendante, Domoni Inter, très écoutée dans la seconde ville anjouanaise et dans la région du Nyumakele, et non soumise aux notables de Domoni proches du régime Bacar ;
  - 3) Il croit à son métier et essaie de le faire honnêtement.
- Il mérite donc une bonne correction pour son insolence...

LE GOUVERNEMENT ANJOUANAIS N'A PAS ATTENDU qu'on le lui dise pour sévir. La collaboration de Papamwegne à *Kashkazi* a servi de prétexte pour l'évincer de la radio gérée par le pouvoir insulaire, RTA, où il venait de décrocher un contrat après cinq ans de bénévolat. Le 15 décembre, un arrêté du ministre de l'Intérieur en charge de l'information congédie le jeune homme après trois mois de services rémunérés.

Motif : travaillant dans la presse indépendante, il risquait tôt ou tard de se montrer critique envers le pouvoir. A voir le bataillon d'intermédiaires "bien intentionnés" venus par la suite conseiller au journaliste de se montrer plus conciliant, le régime espérait sans doute le voir rentrer dans le rang et prêter allégeance en échange d'une réintégration.

"Pourquoi travailler pour la presse indépendante ? C'est pas comme ça que tu réussiras dans la vie. Sois l'ami du pouvoir..."

Comme il n'en a rien été, les autorités et leurs sbires locaux sont passés à la vitesse supérieure. Il y a deux mois déjà, un responsable politique de Domoni avait évoqué la fermeture prochaine de Domoni Inter. "Lorsque je lui ai demandé le pourquoi de cette fermeture, il a tout simplement laissé entendre que le gouvernement avait remarqué que la station n'avait rien à diffuser de mieux que la grève", raconte Papamwegne. "Effectivement, les enseignants étaient en grève et comme c'était un bras de fer entre les syndicats et le gouvernement, on m'a dit que ce n'était pas la bonne information à diffuser. En fait, j'ai su après que des gens de la ville de Domoni qui ne souhaitent pas voir s'installer une liberté d'expression, avaient sollicité l'appui du gouvernement pour la fermeture de la radio. Selon des informations que j'ai recueillies, ce point était à l'ordre du jour d'un conseil du gouvernement de Ndzuani dans le courant du mois de novembre 2006."

Le 4 janvier dernier, juste avant le journal de 20 heures, deux gendarmes se présentent à la station sur ordre du ministre de la Justice (2). Ils sont porteurs d'un "dernier avertissement" et transmettent au journaliste présent la sentence du ministre : "Le traitement du journal est satisfaisant, tout le monde apprécie car chacun trouve sa place, mais il se pourrait que vous penchiez pour le président de l'Union des Comores et si vous continuez à diffuser les discours de Sambi (3), la station sera fermée et Papamwegne passera le restant de ses jours en prison."

Quelques jours plus tard, le secrétaire de mairie de Domoni -nommé par le

régime-remettait au ministère un rapport en faveur de la fermeture de la station. Suite à ces multiples pressions et à un problème de ressources humaines, Domoni Inter a suspendu son journal quotidien jusqu'au 15 mars.

AU-DELÀ DE L'ÉCOEUREMENT que nous partageons avec notre collègue, au-delà de la simple atteinte à la liberté d'expression et d'information, cet acharnement du régime sur un journaliste et sa radio est significatif et dangereux à plus d'un titre. Bacar et ses hommes ne se contentent pas de censurer l'information et de resserrer l'étau de ce qui devient de plus en plus clairement une dictature, avec ses ramifications locales qui pèsent sur chaque ville anjouanaise. En affichant sans complexe leur mépris de l'honnêteté intellectuelle et leur cynisme, ils sont en train de tuer tout espoir de changement, toute volonté de sortir du système clanique et corrompu qui mine la société -à Ndzuani comme dans les autres îles. Combien de Papamwegne ont vu leurs efforts tournés en dérision par des sous-fifres imbus de leur petit pouvoir ? Après, on s'étonnera que les jeunes Anjouanais ne pensent qu'au départ ou à l'argent facile.

Les menaces qui pèsent sur la radio associative de Papamwegne sont d'autant moins innocentes qu'elles touchent une région longtemps coupée du reste de l'île et du pays. En diffusant ses propres journaux -repris par des radios de la zone- mais aussi ceux de RTA, Radio Comores, Radio Mayotte, et des radios françaises RFI et France Info, en retransmettant les discours des présidents de l'Union et de l'île, Domoni Inter faisait ce que les médias d'Etat ne réussissaient pas : informer la population du sud anjouanaise. Alors que la radio nationale n'est pas captée dans la zone depuis plus de dix ans, que la plupart des villages ne reçoivent pas RTA, la censure de Domoni Inter condamne la population du Nyumakele à rester seule à l'écoute de Radio et Télé Mayotte. On connaît pourtant le rôle des médias dans l'attraction exercée par Maore sur la région la plus pauvre et la plus peuplée de l'archipel (4). Mais qu'importe : après avoir laissé des milliers de gens peu ou pas instruits dans l'isolement, avec pour seule ouverture quotidienne sur l'extérieur les émissions de RFO, on se récriera quand ils voudront être français comme les Mahorais et on leur dira : "Ne prenez pas le kwassa !"

L'ATTITUDE DU POUVOIR ANJOUANAIS laisse d'autant plus perplexe que son ministre de l'Intérieur chargé de l'information, Djaanfar Salim, préfère donner une conférence de presse à Mamoudzou plutôt qu'à Moroni, et livre une cour effrénée aux leaders mahorais les plus anti-comoriens. Sa conférence de presse est bien-sûr retransmise sur RFO. Donc suivie en masse dans le Nyumakele, connu pour son poids électoral et le caractère influençable de sa population -misère, manque d'instruction... et isolement aidant. En fin de compte, plus la population du Nyumakele sera rendue réceptive aux sirènes séparatistes et françaises par le biais de RFO, plus le régime Bacar et ses amis mahorais et français seront renforcés. Il y aurait donc une logique dans tout ça...

Ironie du sort, quand Djaanfar Salim veut s'adresser aux Mahorais, à ses amis des réseaux français et à la population du Nyumakele sans organiser de conférence de presse, il doit s'adresser au correspondant de RFO dans l'île, Papamwegne -encore lui ! On imagine la colère du tout-puissant "Sarkozy" quand Papamwegne, obéissant aux formats de reportage de la chaîne française, réduit ses interventions à quelques dizaines de secondes. Sarko n'a pas l'habitude : sur RTA, il peut parler dix minutes sans être interrompu. Après avoir reçu une formation de journalistes de France 3, les reporters de la radio anjouanaise ont songé à annoncer à leur grand patron que désormais, ils se comporteraient en professionnels de l'information et non en ouvriers de propagande. Ils ont vite renoncé sous le poids de la frayeur. Ça s' passe comme ça à "Bacar-land" !

(1) Papamwegne ayant suffisamment d'ennuis comme ça, nous préférons ne pas nommer ce directeur, qui se reconnaîtra.  
(2) Celui-ci assurait l'intérim du ministre de l'Intérieur, chargé de l'information.  
(3) Domoni Inter diffusait les discours de Sambi, mais également ceux de Bacar.  
(4) Lire notre dossier dans cette édition.

Une lettre ouverte adressée aux intellectuels

## INTELLECTUELS ET CADRES,

POUR ISMAËL KORDJEE, DIRECTEUR DU SERVICE CULTUREL DE MAORE, LES INTELLECTUELS

CECI EST UN APPEL À L'ACTION, À UN SURSAUT SALUTAIRE, UN QUESTIONNEMENT FACE AUX DIFFICULTÉS ET PRESSIONS subies par les mahorais, un hymne à la dignité, à l'esprit d'initiative et de responsabilité. En effet, "rien ne va plus à Mayotte", semble être le cri de ralliement de nombreux intellectuels et cadres mahorais, qui semblent par ailleurs être frappés par l'inertie et la morosité. Ils sont aujourd'hui tous habités par un sentiment de découragement, qui d'ailleurs pousse certains à fuir leurs responsabilités quand ils ne croisent pas les bras. Ils prennent l'habitude de prendre des airs ahuris devant des actes dont la gravité insulte notre dignité.

Le pire c'est qu'au lendemain de la décentralisation, nombreux sont les cadres mahorais de la Collectivité Départementale de Mayotte qui se plaignent du mépris de la direction générale du Conseil Général et de la transformation de leurs postes à responsabilités, en coquilles vides. Il est vrai que l'administration du Conseil Général tend de plus en plus vers une certaine centralisation et une bureaucratie excessives, vers la personification du pouvoir de décision. Ici au lieu de solutions, on invente des problèmes, au lieu d'actions, on suggère de nouvelles études et les "sous-fifres" se voient condamnés à ne relayer, en choeur que l'unique voix du seul "timonier".

Il est aussi vrai que les portes de la participation aux décisions sont devenues hermétiques pour beaucoup de responsables mahorais, qui sont eux-mêmes transformés en une espèce de carapace vide, derrière laquelle se cache soit un individu considéré comme dangereux par l'administration, soit un larbin au service de l'aliénation de son peuple.

Face aux difficultés que connaît notre île et face aux défis qu'elle est appelée à relever, est-il responsable de continuer à demeurer dans la passivité, la résignation et à se perdre dans des lamentations interminables ? En tout cas, Mayotte ne pourra pas se construire sans la contribution des Mahorais. C'est à partir de soi que l'on construit sa dignité, sa liberté, son rêve.

1. Cette situation d'oppression et d'asservissement que connaissons aujourd'hui les cadres et intellectuels mahorais n'est pas le fruit du hasard. C'est une stratégie bien rodée, c'est un calcul tactique qui masque les pratiques colonialistes de certains, motivés avant tout par leur confort et intérêts propres. Il est donc temps de saisir la portée réelle des intentions de leurs instigateurs qui continuent comme par le passé à vouloir nous enfermer dans leurs complexes, leurs fausses et dénigrantes prétentions.

organisations internationales en Afrique. En effet, hantées par le besoin de voir leurs programmes (ainsi que les avantages qui vont avec) financés par les bailleurs, elles n'hésitent pas à présenter l'Afrique avec la même vision misérabiliste.

C'EST D'AILLEURS, à partir de ces arguments qu'un rapport va être soumis à l'approbation des élus du Conseil Général, pour l'instauration dans les services de la CDM de l'indemnité d'éloignement en faveur des fonctionnaires titulaires venant de la métropole affectés à Mayotte à compter du 1er janvier 2006 et qui propose d'étendre le bénéfice de cette disposition aux agents non titulaires venant de la métropole affectés à Mayotte.

Avez-vous conscience de ce que cette indemnité d'éloignement représente ? Il suffit juste de prendre le décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996, à peine évoqué dans le rapport pour faire vous-même une rapide simulation financière que la direction générale n'a pas osé présenter aux élus. Concrètement pour un fonctionnaire marié avec 3 enfants et un traitement indiciaire de 4.000 euros, cette indemnité d'éloignement représenterait la coquette somme de 4.000 euros X 23 mois X 25 % (majoration familiale), c'est-à-dire 115.000 euros environ, auxquels il faudra ajouter les frais de déménagement et de transport de 50.000 euros environ, ce qui équivaut à une indemnité totale hors salaires et primes d'un montant de 165.000 euros ! soit l'équivalent de 19 emplois au SMIC local. En recrutant 10 fonctionnaires territoriaux venant de métropole, avec l'octroi de leur indemnité d'éloignement tant réclamée, nos élus doivent comprendre qu'ils tueraient ainsi 200 emplois, rien que par cette indemnité (salaires, primes, logement et charges patronales non compris).

La raison principale invoquée pour l'instauration de la majorité des traitements de métropolitains installés à Mayotte, est donc la nécessité de rendre attractifs les services à Mayotte, parce qu'il manquerait les compétences au niveau local et parce que le coût de la vie y est particulièrement élevé. Mais il faut arrêter l'hypocrisie, parce que l'argument sur le manque de compétences locales est régulièrement invoqué dans les hautes sphères de décisions pour justifier des choix parfois bien discutables. De plus, en un siècle et demi de présence française sur ce territoire et 30 ans après la création du Conseil Général de Mayotte, y-a-t-il vraiment eu la moindre volonté de former la population locale à l'exercice de responsabilités, alors que tous les pouvoirs étaient concentrés entre

leurs fantômes les plus osés. (...) Ensuite, il s'agit pour eux de jeter l'opprobre sur les cadres et intellectuels mahorais, qu'ils n'hésiteront pas à qualifier d'irresponsables, d'incompétents, de mauvais gestionnaires, en même temps qu'ils dressent d'énormes couronnes de lauriers pour leurs semblables qu'on décrète bons sans qu'on sache trop pourquoi. L'objectif est aussi d'arriver à démontrer que les responsables mahorais sont des gens incapables de réussir les projets qu'ils mènent, qu'ils sont souvent

midation, qui consiste à faire croire à l'existence de malversations financières et à brandir le spectre de la chambre régionale des comptes. C'est la culture de la peur, qui d'ailleurs, porte ses fruits auprès de nos élus.

(...) Derrière les discours humanistes et universels se dissimule une entreprise de domination. Derrière les discours égalitaires et de progrès se cache une entreprise d'asservissement de l'autre. Derrière les discours de rigueur et de bonne gouvernance se cache



L'objectif est aussi d'arriver à démontrer que les responsables mahorais sont des gens incapables de réussir les projets qu'ils mènent, qu'ils sont souvent échec et médiocrité.

échec et médiocrité, qu'ils ont besoin d'être ou "maternés" ou encadrés de façon draconienne. Pour ce faire, on va comme d'habitude chercher l'exception pour faire croire à une généralité.

Il s'agit aussi d'arriver à inculquer à l'élite mahoraise, un certain complexe d'infériorité qui la paralysera au quotidien et inhibera sa détermination, son audace, son sens de l'intérêt collectif, de la responsabilité et de l'initiative... Cette pratique qui a déjà fait ses preuves à Mayotte et ailleurs, est aussi un puissant outil d'aliénation, qui peut entraîner chez certains le mépris d'eux-mêmes, la désresponsabilisation, la démission par rapport aux valeurs fondatrices de notre société, de notre vision du monde. C'est une méthode quasi infallible et qui marche à coup sûr chez des âmes faibles. Pour le vérifier, il vous suffit de voir ce qui se passe aujourd'hui au Conseil Général de Mayotte, où la fonction publique entraîne chez les Mahorais, une réelle perte de motivation et de mobilisation de ses ressources humaines, avec une tendance vers la perte de la conscience et l'éthique professionnelle. Pire encore, les conflits d'intérêt entre les Mahorais minent le fonctionnement des différents services, ou chacun cherche à mettre à l'autre des bâtons dans les roues.

DANS CE CONTEXTE MALSAIN (d'attirance-répulsion), mais fomenté et tramé par nos contempteurs, certains responsables mahorais se laissent aller, abdiquent et laissent se créer dans leurs services, une culture bureaucratique dont le trait dominant est l'improductivité, la lenteur et la lourdeur administrative, le clientélisme, la promotion canapé, l'attitude méprisante vis-à-vis des usagers et complaisance envers les usagers recommandés, la confusion entre intérêt général et intérêts privés, le blocage des dossiers, le sabotage, le règlement de comptes... (...) Soit on crée des rumeurs de malversations, soit on leur enlève tous les prérogatives et moyens de fonctionnement, dans le sens de les faire craquer ou de tuer purement et simplement leurs services. En agissant ainsi, ils redoutent que la libération des élans et des énergies étouffées ne signe la fin de leurs privilèges indus (sachant que la valeur de la réflexion intellectuelle est irremplaçable) ou ne mette à nu leurs extraordinaires carences.

(...) Ainsi, en discréditant et en mettant hors circuit nos meilleurs éléments, on justifie le recrutement massif de certaines personnes à qui on a promis monts et merveilles et qui sur place confondent souvent rigueur et arrogance, dans l'exercice de leurs fonctions. (...) Et enfin, si cet arsenal de déstabilisation que je viens d'évoquer n'a pas fonctionné, alors ils peuvent passer à la vitesse supérieure, à savoir manigancer une campagne de dénigrement et d'inti-

une politique machiavélique d'exclusion et de discrimination.

2. Reconnaissons que nous avons dans cette situation notre part de responsabilité, de par nos agissements et manoeuvres de tous les jours, qui nous honorent pas et font que certains élus ne nous font plus aujourd'hui confiance.

Il est vrai que le fond du problème effectivement est celui de la responsabilité de ceux qui ont les moyens de résister (les intellectuels mahorais) et qui semblent ne pas faire autre chose que de palabrer matin et soir sur des sujets, sans intérêt pour l'avancement de la cause mahoraise, ou encore d'exhiber les apparences et les faux signaux de richesse qui valent d'avantage que notre capacité à faire des choses. Il est vrai qu'il s'est forgé chez nous l'idée que le statut de citoyen naît des signaux qui nous différencient des plus pauvres.

Notre frustration vient aussi du fait que nous plaçons nos espoirs d'être entendu chez ceux d'entre nous qui sont placés à des niveaux importants de responsabilités, assez pour défendre l'intérêt général.

Malheureusement, une fois parvenus, ils semblent juste occupés à exalter leur réussite personnelle et heureux d'accéder au rang de porte-voix du "timonier". Qu'ils brillent par leur incompétence et qu'ils soient transformés en instrument de déstabilisation et de dénigrement de leurs pairs ne les empêche pas de dormir, pourvu que leur promotion personnelle soit assurée !

IL EST VRAI AUSSI QUE NOUS AVONS de vrais problèmes pour nous penser et nous mouvoir dans cette société française, parce que nous avons souvent l'impression que les lois sont là pour nous interdire les choses et pas pour garantir notre liberté, nous permettre de nous émanciper et trouver notre voie.

Il est vrai, enfin que nous aurons toujours en face de nous les mêmes sourires narquois, les mêmes propos qui démobilisent et qui dénigrent, mais pourtant il va falloir exister et marquer notre présence.

Nous sommes responsables de cette situation, parce que certains d'entre nous se désintéressent complètement du devenir de notre île et de sa population (...). Nous sommes responsables de cette situation, parce que nous manquons de solidarité. Certains d'entre nous ont la manie de se la jouer perso et de croire que le malheur n'arrive qu'à eux autres, de se faire les porte-voix de nos détracteurs. Au lieu de constituer un lobby pour défendre les intérêts de Mayotte, ils ne cherchent qu'à plaire, prêts à vendre pères et mères, pour espérer mériter quelques miettes et autres "matsembés". (...) C'est ainsi qu'ils (*les wazungu*) nous battent à plates coutures puisque



Face aux difficultés que connaît notre île et face aux défis qu'elle est appelée à relever, est-il responsable de continuer à demeurer dans la passivité, la résignation et à se perdre dans des lamentations interminables ?

Comment font-ils les fonctionnaires qui viennent travailler à Mayotte pour justifier les avantages faramineux qu'ils obtiennent ici (qu'ils ne pourront jamais obtenir nulle part ailleurs) ? Comment font-ils pour en réclamer d'avantage ?

D'abord, il s'agit pour eux de porter systématiquement un regard négatif sur Mayotte et sa société, parce qu'il faut arriver à démontrer qu'ici c'est le Far West, qu'ici il ne fait pas bon vivre, que c'est un vrai sacrifice d'accepter de venir travailler à Mayotte. Et cela mérite d'énormes compensations, qui rendront cette île attractive. Cette pratique rappelle bien les méthodes de travail, souvent décriées de certaines

les mains d'un super gouverneur ? La préparation de la décentralisation est un exemple éclatant de cette absence de volonté, avec son pompeux "programme de formation des cadres mahorais" célèbre par son opacité, ainsi que ses multiples "chargés de mission décentralisation". A quoi ont-ils servi ?

(...) IL EST TOTALEMENT MALHONNÊTE de noircir le tableau quand il s'agit de parler de notre belle île, alors que beaucoup de ces fonctionnaires se bagarrent pour y rester, même après les 4 ans, parce qu'ici ils bénéficient d'une vie de rêve sous les tropiques, telle qu'ils ne l'auraient jamais envisagée même dans

et cadres mahorais par Ismaël Kordjee

# IL EST TEMPS DE SE RÉVEILLER

ET CADRES MAHORAI S ONT LE DEVOIR DE SE RÉVOLTER CONTRE LE SYSTÈME COLONIAL EN VIGUEUR DANS L'ÎLE SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE.

pour protéger leurs intérêts, ils savent être solidaires quoiqu'il arrive et se sont constitué un solide réseau. (...) Nous sommes responsables de cette situation, parce que face à l'arrogance des uns, animés par un mépris légendaire contre notre identité, on trouve en réaction une passivité de l'élite mahoraise dépassant tout entendement, une obéissance aveugle et sans limite pour leur propre négation. Nous sommes responsables de cette situation, parce que certains d'entre nous ont failli à leurs responsabilités, par incompétence ou par fainéantise ou encore par complexe de Bamboula. Or, l'exercice de la responsabilité ne s'apprend pas à l'école, elle s'acquiert à force de travail et d'obstination

### 3. Est-ce qu'on peut vivre aliéné toute sa vie et être heureux ?

Je ne le pense pas, parce que les frustrations et protestations manifestées en silence par l'élite mahoraise vont tôt ou tard déflagrer. Peut-on continuer à cocarder liberté égalité fraternité, pendant que ceux en charge des affaires de notre île continuent sournoisement à conspirer contre les intérêts de Mayotte. (...) Ce qui se passe à Mayotte aujourd'hui, est loin d'être une fatalité. Nous pourrions changer le cours

des choses, parce que nous sommes aussi capables que les autres, parce que nous avons d'énormes atouts pour réussir, un capital humain important, des hommes et des femmes responsables, aujourd'hui se battant pour garder la maîtrise de leur destin à travers des responsabilités qu'ils assument avec courage et détermination, tant dans le public que le privé. Oui, il existe une Mayotte qui gagne, une Mayotte qui refuse de se courber, une Mayotte qui croit, mais qui malheureusement restera terrée, tant que ne sera pas cassé ce système colonial, qui a tendance à institutionnaliser la discrimination. Parce que ici c'est moins l'individu qui est en cause que le système lui-même. Qu'un "expat" soit décidé ou non à tirer un maximum d'avantages de la situation importe peu : qu'il prenne son travail à cœur ou non, il contribue au maintien d'un système qui devrait être démantelé ou, tout au moins, être repensé en profondeur.

**NOTRE OBJECTIF DOIT ÊTRE AUSSI** de faire comprendre aux fonctionnaires qui viennent s'installer à Mayotte la nécessité de changer leurs pratiques ségrégatives envers les mahorais et d'accepter un partenariat responsable et partagé qui comprend le respect et la prise en compte des compétences loca-

les (égalité de chance et droit au progrès pour tous). (...) C'est de cette manière que nous éviterons à notre île de tomber dans cette ambiance malsaine qui sévit à la Réunion, aux Antilles et en Guyane, sur fond de racisme et xénophobie, qui d'ailleurs pousse ces mêmes fonctionnaires à venir se réfugier à Mayotte et reproduire les mêmes égarements. Mais auparavant, bien que je sois convaincu qu'il faut une volonté politique pour changer les choses, il faut aussi beaucoup de travail sur nous-mêmes. Parce que bien souvent dans ces affaires, nous préférons fuir nos responsabilités, en évitant d'avoir une réflexion critique sur notre propre attitude et en rivalisant pour accuser les autres. (...) Il faut avant tout que nous arrêtons de nous jeter de la poudre aux yeux pour masquer nos responsabilités. Arrêtons de pleurnicher et de considérer que les autres nous doivent quelque chose, parce que c'est une illusion. Personne ne nous doit quoi que ce soit. (...) Parce qu'ici le développement ne saurait s'identifier à une simple "croissance" matérielle et matérialiste, il ne saurait se restreindre à la seule réalisation des constructions en béton, ou des supermarchés... C'est un développement qui favorise l'épanouissement intégral de la société humaine dans toutes ses

dimensions matérielles et immatérielles, c'est un développement qui se doit de garantir la dignité de l'homme, de tirer la conscience vers l'éveil, de lutter pour la désaliénation politique, économique et culturelle et contre l'ignorance.

**LES CADRES MAHORAI S, EU ÉGARD** à la situation de précarité qui touche de plein fouet la population mahoraise, ont le devoir d'exercer leur esprit critique par rapport aux idées dominantes, et non de se laisser envier par l'air du temps ou assourdir par la cendrillon de la cloche du moment. Prostituer ou asservir son intelligence, c'est mettre l'essentiel en péril. Pour ce faire, je vous invite à réfléchir aux actions suivantes : a. Dénoncer avec virulence toute cette tentative de déstabilisation et de déresponsabilisation. b. Porter nos revendications au-delà de Mayotte. c. Créer un syndicat des cadres mahorais, dont l'objectif principal serait la défense des intérêts des cadres mahorais. d. La Création d'un club de réflexion et d'action. e. Création d'un site et d'un journal d'information générale (...).

**ISMAEL KORDJEE**, Maire  
(répondre à son appel à : [juniss@wanadoo.fr](mailto:juniss@wanadoo.fr))

Et si on déplaçait la capitale politique ?

# SUR LA PROBLÉMATIQUE ANJOUANAISE

ALI MLAMALI SE DEMANDE SI L'INSTAURATION DE LA CAPITALE À MUTSAMUDU NE SERAIT PAS UNE FAÇON DE RÉGLER LE PROBLÈME DU SÉPARATISME

**NOUS VOILÀ ENCORE ET TOUJOURS DANS L'ENLÈVEMENT**, malgré une singulière innovation constitutionnelle dictée par nos compatriotes séparatistes et acceptée par voie référendaire afin de sortir d'une situation de chaos devant aboutir à notre émiettement définitif, plusieurs années après l'acte d'illegimité qui nous a soustrait l'île comorienne de Mayotte au mépris de l'indignation et de l'opposition de la Communauté Internationale. L'attitude de Mohamed Bacar résume-t-elle sincèrement la volonté profonde des Comoriens d'Anjouan ou, au contraire, traduit-elle une dérive de quelques individus manipulés et surarmés, n'obéissant qu'à des intérêts d'ordre personnel ? Dans l'hypothèse d'une aspiration de nos compatriotes d'Anjouan, le surarmement des proches de Mohamed Bacar est absurde, car s'exprimerait alors, sans la menace des armes, la volonté populaire par des moyens pacifiques. Tout porte à croire, au contraire, qu'il s'agit d'une aventure de quelques éléments sous influence, par la façon dont l'Exécutif d'Anjouan orchestre ses prises de position et ses actes d'intimidation. De toute évidence, eu égard à la stratégie adoptée, faite constamment d'exécés dans le discours de la rupture et de modération lorsque les circonstances s'y prêtent, Mohamed Bacar et ses amis utilisent sciemment la méthode de l'usure, celle qui consiste à lasser les Comoriens de Ngazidja et à susciter de la sorte un "ras-le-bol" conduisant à ce qui serait

fatal pour le peuple comorien, déjà à maintes reprises profondément et arbitrairement meurtri : l'issue par démantèlement définitif, offrant notre territoire national ainsi morcelé institutionnellement à l'avidité des puissants de ce monde dont l'intérêt géopolitique de notre position à l'entrée Nord du Canal de Mozambique attise les convoitises. Nous deviendrions alors des vassaux de l'ère moderne, des assistés sans identité aucune, réduits à nous contenter des miettes de toutes sortes dans un contexte dont l'élaboration du devenir nous serait hors de portée. Quelle énorme responsabilité vis-à-vis de l'éternité et quel avilissement pour tous ceux qui seraient les artisans de ce sinistre scénario-catastrophe !

**Que faire ? Personnellement**, je n'ai aucun titre, aucune fonction, qui m'autorise à indiquer des voies. J'agis en simple comorien, certes expatrié mais fondamentalement attaché à la survie des Comores souveraines et à l'évolution du peuple comorien dans un monde constamment en mutation, et où toute forme d'affaiblissement ou de repli dans le conservatisme est suicidaire. Aujourd'hui, nos nouvelles institutions élaborées dans l'esprit de nous rendre la stabilité et de faire disparaître le cancer du séparatisme s'avèrent être d'une nocivité pernicieuse : non seulement elles complexifient la gestion du pays par leurs nombreux pôles de décisions (4 exécutifs, 4 parlements) avec toutes les administrations qui s'y

greffent, mais elles minent insidieusement l'idée d'appartenance à une même Nation par le fait qu'aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'administration de retenir les gens chez eux. Le sentiment essentiel de partage d'un même destin, qui naît dans les interpénétrations et les interactions trans-insulaires se dilue inexorablement, même si Ngazidja et la capitale, Moroni, jouent un rôle de stabilisation, qui d'ailleurs secrète des ressentiments dans les autres îles. Ne serait-il pas temps de poser de façon sereine le problème crucial de la localisation de notre capitale ? L'exode massif des actifs d'Anjouan vers Moroni et l'activité économique inexistante ne sont-elles pas en partie responsables des ressentiments ayant conduit au séparatisme, même si les manipulations extérieures y contribuent de beaucoup ? Les pays continentaux ont des capitales imposées souvent par des événements décisifs de leur histoire. Elles peuvent être déplacées par nécessité de désenclavement ou de valorisation d'une région pour éviter son déclin (Rio de Janeiro puis Brasília au Brésil, il y a quelques décennies). L'histoire et ses impératifs font souvent que des villes s'épanouissent économiquement et s'imposent en capitales économiques pendant que les hommes choisissent d'établir la capitale politique ailleurs (New-York et Washington aux Etats-Unis d'Amérique, et bien d'autres cas encore dans beaucoup de pays continentaux). Sauf si ces pays connaissent des opposi-

tions ethnocentristes vivaces, il est rare qu'une capitale à la fois politique et économique soit à l'origine d'une menace pour la stabilité d'un territoire national en raison de l'unicité que confère la configuration en un seul ensemble géographique, contrairement à la trans-insularité, source, elle, de tendances d'identification exclusive à l'île natale.

**Une autre logique**, dictée souvent par des critères démographiques ou d'étendue d'une île par rapport aux autres, guide la localisation d'une capitale dans les contextes insulaires. Ici, les sentiments d'enracinement dans son île et dans son village natal sont si profonds pour chaque individu que l'idée d'appartenance à un même peuple oscille au gré des événements qui semblent favoriser ou défavoriser telle entité insulaire ou telle autre. Faut-il rappeler que même si la puissance administrante était déterminée à nous soustraire l'île comorienne de Mayotte, l'une des causes qui ont provoqué la colère des mahoraises a été le transfert du chef-lieu de l'époque de Dzaoudzi à Moroni par le Conseil de Gouvernement de l'Autonomie interne de l'époque, sans aucune mesure compensatoire. Les nouvelles générations apprécieront l'amateurisme qui a déterminé la construction de notre histoire, et qui est à l'origine de la précarité et de l'incertitude actuelles. Aujourd'hui, l'atout démographique qui pouvait justifier la localisation de

notre capitale à Ngazidja n'est plus défendable, Anjouan comptant presque le même nombre d'habitants. Sans doute cette vision des choses est-elle perturbante pour certains, mais elle seule demeure la solution la mieux indiquée pour créer un équilibre générateur de stabilité politique et socio-économique de la trans-insularité. La capitale économique séparée de la capitale politique, cela ferait naître un paradigme sociopolitique et socio-économique innovant, qui bouleverserait nos habitudes sclérosées. Une nouvelle dynamique plus pénétrante dans l'harmonisation des interrelations trans-insulaires consoliderait notre conscience identitaire d'appartenance à une Communauté de même destin, et cela ne pourrait qu'avoir des retombées positives dans nos relations avec nos compatriotes de Mayotte. La trans-insularité ainsi gérée, dans un contexte de conscientisation et d'alphabétisation prioritairement destinées aux univers ruraux, contribuerait au développement si nécessaire des mouvements des hommes et des biens entre les îles. La conscience identitaire d'appartenance à une même Nation, aujourd'hui entamée par la récurrence des actes séparatistes, s'en trouverait assainie et vivifiée.

**ALI MLAMALI**, ancien ministre d'Ali Soilih, professeur à la retraite, président du Collectif pour l'Unité et l'intégrité territoriale des Comores

des nouvelles de...

# la compagnie IstaMbul

La troupe de théâtre dirigée par Alain-Kamal Martial fête son septième anniversaire et s'apprête à parcourir l'Afrique.

SEPT ANS DE RÉFLEXION EST UN FILM MAGNIFIQUE. C'est aussi une pièce de théâtre célèbre. Sept ans de réflexion dans cet archipel aux salles obscures et aux planches trop rares, c'est surtout ce qui a permis à Alain-Kamal Martial d'élaborer un projet digne de ce nom pour sa troupe de théâtre, IstaMbul. Née en 2000, la compagnie a d'abord fait son trou à Maore. Puis elle s'est intéressée à la région. A joué aux Comores indépendantes, au Mozambique, à Madagascar, à la Réunion. A recruté ses acteurs dans les îles de l'océan Indien et sur le continent africain. Entre temps, le metteur en scène s'est fait un nom - pas seulement dans la région, mais en France aussi -, et a laissé des empreintes : "La rupture de chair", "Zakia Madi", "Makua"... Aujourd'hui, alors que la compagnie a en janvier son septième anniversaire en jouant la pièce inédite à Maore "Hymne aux martyrs sans nom", IstaMbul s'apprête à conquérir l'Afrique -avec

une tournée dans 12 pays du 1er février au 30 mars, pour jouer "Les veuves", et bientôt l'un des festivals de théâtre les plus célèbres au monde : celui d'Avignon, en France, où les acteurs joueront dans le programme officiel "Epilogue d'une trottoire". Une véritable marque de reconnaissance du milieu. Soucieux de donner à sa troupe une touche régionale, AKM ne se contente pas d'y recruter ses acteurs. Il compte désormais proposer ses pièces en swahili. Ainsi seront jouées pour la première fois dans cette langue à Maore "La rupture de chair" en avril et "Zakia Madi" en juin. C'est que le metteur en scène rêve d'ouverture. "Je voudrais que Mayotte et les îles de l'archipel comprennent que ce n'est pas parce qu'on est des îles qu'on ne peut pas parler du monde avec notre vision à nous. Nous faisons partie de ce monde. Mais nous avons tendance à nous renfermer sur nos traditions. "Hymne aux

martyrs sans nom", la pièce que j'ai choisie pour fêter notre anniversaire, est l'histoire d'un enfant avorté qui retourne dans le ventre de sa mère et lui parle. Il s'invente des mots pour exprimer sa révolte. c'est une pièce sur l'existence et l'inexistence. Une pièce universelle dans laquelle cet enfant ne combat pas les injustices, mais les dénonce. on pourrait imaginer que cette histoire se déroule à Gaza ou en Irak." Son ambition ne fait pas oublier à AKM son combat pour professionnaliser l'art scénique dans son île -il a demandé une subvention pour que soit mis en place un vrai théâtre-, persuadé qu'il est que l'art peut remédier aux manquements des hommes politiques. "On a le devoir, nous les artistes, de représenter autre chose qu'une société fermée. Une société qui veut se régénérer a forcément besoin d'apports extérieurs. C'est ce que l'art se propose de faire." RC



LAURENTE FUREZ

portrait type

## Mounir Allaoui au nom de la fiction

Le jeune vidéaste d'origine comorienne rêve d'imaginaire débridé.

Mhaza Kungumanga, son dernier film, présenté au FIFAI 06 à la Réunion, est un morceau d'avant-garde pour le pays des quatre quarts de lunes. Avec un générique digne du plus "indé" des cinémas d'Asie. Verdre agonisante (ou envahissante ?) qui ouvre sur un chantier de construction. Paysage aquatique d'artifice ou essaim de gouttelettes d'eau qui confine au brouillard ? Une esthétique de l'effritement, peut-être ? Une succession de fondu enchaîné. Un homme à la mer est filmé depuis la terrasse d'une médina endormie. Une voix de grand-mère conte l'histoire de Mhaza Kungumanga, fille mariée par

manque de vigilance à un sera (esprit malin) dont le destin se confond avec la nuit des temps sur un Archipel de lunes. Interférences sonores. Imagerie quasi impressionniste. La mer est proche. La narratrice se perd dans les flots. Et son conte n'est que fragments et murmures. Une autre voix intervient. Celle d'un Sambi transformé en charmeur de mouche.

"Ma psychologie, comme celle de beaucoup d'expatriés, est un vrai foutoir."

L'actuel président joue à faire croire. C'était en période de campagne. Jeu de contrastes. Avec la vieille dame et son micro renversé notamment. Superposition des langages. Le discours politique approche de l'approximation électoraliste. La légende de Mhaza paraît totalement décalée du quotidien de ce lieu où le dénuement se confond avec la nostalgie d'une carte postale. Ce film sur un pays où la seule image d'actualité se situe d'ordinaire dans une petite lucarne infestée

de clichés importés respire d'audace. Venu au cinéma pour satisfaire à une curiosité de minot, Mounir Allaoui est le digne rejeton d'une aristocratie comorienne, au sein de laquelle se multiplient les stratégies de pouvoir et les rêves de grand soir. Mère anthropologue et militante culturelle, père second couteau en politique, enfance aisée déconnectée du vécu populaire comorien, études aux Beaux-Arts, pionnier du septième art au pays du m'lelezi et des légendes de Bilkiss, Mounir a su tracer sa route, en intégrant le songe d'un cinéma de l'étrange chez ses maîtres asiatiques ou européens et en s'interrogeant, de loin, sur son appartenance à ces îles. Tout en restant méfiant à l'égard des logiques communautaires trop pesantes. "Je pense rarement en terme de nation", confiait-il récemment. "Je sais d'où vient mon corps, mais ma psychologie comme celle de beaucoup d'expatriés, est un vrai foutoir. Je ne pense pas être capable de représenter authentiquement les Comores. D'ailleurs, qu'est ce que représenter authentiquement un pays ? Ce qui anime mon ego, c'est de me croire libre de la conscience d'appartenir à une nation. Je ne me pose pas de problème de conscience en liant mon identité à ma nation d'origine comme peuvent s'en poser Salim Hatubou ou Sast qui écrivent sur les Comores. On pourrait dire sans que cela soit totalement faux, que je suis le produit d'un Occident athée, à la conscience territoriale diluée par les technologies de communication. Je passe beaucoup de temps sur Internet à discuter avec des Japonais, des Chinois et des Thaïlandais... J'ai tendance à abstraire, à me détacher des corps. On pourrait donc dire d'une manière très grossière que je préfère la fiction au réel. Beaucoup de ce qui compose l'identité en général me semble un amas de fictions en pagailles". Une manière (peut-être) de signifier à tous que si Mhaza Kungumanga se comprend mieux une fois remis dans son contexte d'écriture, nul n'a le droit de le réduire au manifeste identitaire. Il n'empêche. Mounir est considéré comme l'une des valeurs sûres de l'Archipel en matière d'images. Mais les Comoriens eux-mêmes le savent-ils ? Qui a vu son film ?

SOEUF ELBADAWI

horizons divers

## Il utilise des rats pour déminer le Mozambique

"C'EST l'histoire de Bart, un petit garçon qui aimait les rats. Devenu grand, il s'est intéressé aux gens qui avaient sauté sur des mines. Et il a pensé aux rats de son enfance. Il allait les dresser pour déminer. Au début, tout le monde s'est moqué de lui." Avec humour et en bande dessinée, Bart Weetjens raconte sur le site Internet de son association, Apopo, la genèse de son idée : utiliser l'odorat des rongeurs pour le déminage. C'était il y a presque dix ans. Aujourd'hui, dans la brousse du Mozambique, une trentaine de rats travaillent quotidiennement. Apopo, acronyme qui signifie, en flamand, Organisation pour le développement de produits contre les mines, est un partenaire officiel du gouvernement mozambicain et travaille en collaboration avec Handicap international. Le démineur est un animal des champs, au pelage beige clair : le rat géant de Gambie, *Cricetomys gambianus*, très répandu en Afrique. Trop légers pour déclencher les détonateurs, les rats ont appris dans le laboratoire de recherche d'Apopo, situé en Tanzanie, à repérer l'odeur de la poudre. Ils sont entraînés selon le principe de Pavlov : pendant des mois, ils reçoivent de la nourriture chaque fois qu'ils identifient une odeur d'explosif. La formation est assez courte, de six à huit mois. "L'avantage du rat, c'est son prix", explique Frank Weetjens, le frère de Bart, qui dirige la mission d'Apopo au Mozambique. L'ONG propose d'ailleurs sur son site ([www.herorat.org](http://www.herorat.org)) d'adopter un rat et de financer sa formation et son entretien pour 5 euros par mois. "L'entraînement et l'entretien d'un chien sont plus longs et plus coûteux", poursuit Frank Weetjens. Les rats, quand ils ne sont pas sur le terrain, s'entraînent près d'Inhambane, petite ville coloniale située dans une des zones les plus minées du Mozambique. Le champ à nettoyer est divisé en plusieurs parcelles, séparées par

des couloirs libres de mines. Comme en situation réelle, le rat est équipé d'un harnais relié à une corde. Celle-ci est tendue, à hauteur des chevilles, entre deux techniciens, qui se déplacent latéralement, de 50 cm à chaque fois, après un aller-retour du rat le long de la corde. Quand il repère une mine, le rat gratte la terre. Personne ne sait combien de mines ont été enterrées pendant la guerre civile qui s'est achevée en 1992 au Mozambique. En 2005, malgré la neutralisation de 36.613 d'entre elles, les mines ont tué 23 personnes, dont dix enfants. Selon le gouvernement, il restera plus de 170 millions de mètres carrés à déminer. Mais il devient de plus en plus difficile de trouver des fonds pour le déminage du pays. "Il y a une certaine fatigue des bailleurs de fonds. Il y a eu de la corruption, de la mauvaise gestion, et puis, dans l'humanitaire, une priorité chasse l'autre", explique Frank Weetjens. [...] Dans leur laboratoire tanzanien, les chercheurs d'Apopo continuent à explorer les capacités olfactives du rat de Gambie. Ils travaillent actuellement sur la détection de la tuberculose dans les crachats des malades. Les premières conclusions sont prometteuses, les rats s'avérant capables de détecter la présence de la tuberculose plus vite et plus efficacement qu'un technicien équipé d'un microscope. "On estime que 47 % des malades de la tuberculose ne sont pas détectés. L'idée est de monter des équipes mobiles pour faire des tests dans les centres urbains pauvres, les écoles ou les prisons. Mais il nous faut encore une ou deux années de travail avant la phase pratique", admet Bart Weetjens. La tuberculose, notamment sous des formes résistantes aux traitements, fait à nouveau des ravages en Afrique, en particulier chez les malades du Sida.

FABIENNE POMPEY (Le Monde)



Dans la région

**MOZAMBIQUE.** Lorsque les travailleurs sociaux ont réalisé que les villageois de la province de Manica, dans le centre du Mozambique, fuyaient les obsèques des voisins connus ou soupçonnés d'être infectés au VIH, ils ont réunis les responsables locaux et les chefs traditionnels pour trouver une solution. "On a expliqué comment le VIH/SIDA se transmettait et comment le rejet isolait les familles au moment où elles étaient le plus dans le besoin", a dit Hortensia Gathigi, une Kenyane qui travaille avec Kubatsirana, une organisation confessionnelle.

Une fois que les chefs ont rapporté ces messages à leurs communautés, la participation aux funérailles a commencé à augmenter, une petite victoire, certes, mais pas pour les membres de ces familles qui souffraient du rejet.

Au sein de leur famille, ces personnes subissent des reproches, souffrent d'isolement et d'abandon. Au marché les clients n'achètent pas les produits vendus par des personnes séropositives, et dans les transports en commun, les chauffeurs chassent ces personnes parce que les autres passagers refusent de partager un siège avec eux. Au point d'eau, les femmes et les enfants s'enfuient lorsque des voisins séropositifs arrivent avec leur seau. Dans les églises, les pasteurs prêchent que le sida est une punition divine. Enfin dans les centres de santé, les patients séropositifs sont les derniers à être examinés et les premiers à être blâmés par le personnel médical.

Le Mozambique, qui a dépassé les 16% de taux de prévalence, "en est là où était le Kenya au début des années 90 - rongé par la peur et les préjugés", dit Mme Gathigi.

En 1998, la première association de Mozambicains vivant avec le virus, Kindlimuka, a constaté que de plus en plus de travailleurs étaient forcés d'effectuer un test de dépistage du VIH ou licenciés parce qu'ils étaient séropositifs. En collaboration avec les syndicats, le réseau mozambicain des organisations contre le sida et les institutions légales, Kindlimuka a fait pression sur les députés et a contribué à rédiger un projet de loi contre la discrimination, une loi finalement adoptée en 2002.

**AFRIQUE DU SUD.** Il y a dix ans, quand Prudence Mabele a appris qu'elle était séropositive, on lui a dit d'abandonner ses études. Elle préparait un diplôme de chimie à une époque où le VIH n'était ni compris ni accepté en Afrique du Sud. "On savait très peu de choses sur le sida, on m'a donc dit d'arrêter parce que j'allais infecter les enseignants et les étudiants." Avec 59 autres femmes séropositives, Prudence a créé le Positif Women's Network (PWN), qui compte 2.000 membres en Afrique du Sud. Dans ce forum, les femmes ont commencé à aborder des questions qui les touchaient directement, par exemple, comment discuter de leur séropositivité avec leur époux ou comment faire face à la stigmatisation. Elles se sont formées à des activités, comme le tissage, qui peuvent les aider à générer des revenus. En d'autres termes, devant le refus ou l'incapacité de leur famille ou de leur communauté à leur fournir un soutien, les Sud-Africaines ont appris à se prendre en charge et à s'entraider. En Afrique du Sud, le sida a infecté et touché de manière disproportionnée les femmes. Selon ONUSIDA, l'Afrique du Sud est le pays qui compte le plus grand nombre de femmes infectées dans le monde.

## VIH-Sida : le piège de la stigmatisation

En montrant du doigt les malades du Sida, on rend plus difficile la lutte contre l'épidémie.

*"Si vous voulez que l'on croie à l'existence du Sida, amenez devant nous un malade du Sida pour qu'on le voie !" Cette réflexion est devenue habituelle dans les manifestations de sensibilisation à la lutte contre le VIH-Sida organisées aux Comores. De nombreuses personnes pensent en effet pouvoir mieux éviter le danger si elles connaissent les individus contaminés par le virus. Certains réclament même qu'un contrôle soit exercé sur les malades et que ceux-ci soient privés d'une vie normale et du contact avec le reste de la population. Si on ne peut encore parler vraiment de discrimination, vu le faible nombre de malades connus, un tel comportement est à craindre si les mentalités n'évoluent pas. "Il y a de la discrimination seulement dans les propos", observe pour l'instant Sitti Foutoumou Sagaf, chargée de l'Information, de l'éducation et de la communication au Programme national de lutte contre le Sida.*

*"Comme les gens ne connaissent pas les malades du Sida, ils ne peuvent pas les maltraiter directement. Mais si ces personnes séropositives étaient connues, je suis convaincue, qu'elles seraient très marginalisées."*

Ce type de réaction incite les responsables de la santé à se montrer très prudents. "Cette attitude de certaines personnes a fait qu'on a refusé des témoignages publics de séropositifs qui seraient prêt à s'exprimer et à livrer leur propre expérience", explique Sitti Foutoumou Sagaf. "Dans les cérémonies de sensibilisation, on assiste souvent à des interventions graves et déplacées. Certains habitants demandent qu'on dévoile les personnes atteintes de la maladie pour pouvoir les éviter. D'autres exigent que les séropositifs soient incarcérés, isolés et mis en quarantaine. Ils voudraient même qu'on mette des vigiles à leur porte pour les empêcher de sortir. C'est pourquoi au début, certains malades avaient peur de se confier."

C'est ce qui est arrivé à Mariama, une jeune femme de 23 ans habitant Moroni. "J'avais peur et je n'osais pas en parler à ma famille", dit-elle en évoquant la période où elle a connu sa séropositivité. "Ma vie a basculé comme celle de tant de porteurs de la maladie. J'ai subi d'abord le rejet parce que je faisais soudain peur. Avec mes amis, c'était très dur car ils me posaient plein de questions alors que j'étais sous le choc."

Le problème de la stigmatisation des personnes atteintes par le virus du VIH-Sida est répandu dans tous les pays touchés par l'épidémie, surtout durant les premières années de celle-ci. Connaissant mal les conditions de transmission du virus, les popula-



Les enfants sont parmi les premières victimes de la stigmatisation.

tions croient souvent se protéger en rejetant les malades. Or, c'est l'effet inverse qui se produit. "On nous demande souvent de dévoiler l'identité des malades", confirme le professeur Mamadou Ball, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) aux Comores.

"Les gens doivent comprendre que si on le faisait, les conséquences seraient contraires à l'effet recherché : plus personne n'oserait se faire dépister de peur d'être rejeté par les proches et la société." Plutôt que d'éloigner le danger, la stigmatisation des malades ne fait donc que l'augmenter, en rendant difficile toute campagne de dépistage et de traitement.

**Dans la région, le VIH-Sida reste largement tabou** et conduit souvent à des comportements de honte et de peur. Ainsi, la jeune Mariama explique qu'au début de sa grossesse, "à la clinique, on m'a encouragée à faire un test de dépistage. Mais mon partenaire a eu peur et a préféré que l'on ignore ce conseil. Ce n'est que plus tard que j'ai su que j'étais séropositive". Dépistée à temps, Mariama pourra épargner à sa fille la contamination grâce à un traitement. Son compagnon qui avait préféré fuir le test, mourra peu de temps après du Sida.

La peur du rejet peut conduire à des situations extrêmes comme dans certaines régions du Niger, où les traitements sont disponibles, mais les patients n'osent pas aller se faire soi-

gnier. "Nous avons de l'argent, le dépistage est possible, les antirétroviraux (ARV) sont disponibles mais les gens ne fréquentent pas les centres de prise en charge", déplore ainsi un médecin du pays. Selon les autorités, les difficultés viennent, notamment, de la peur du dépistage. "Le sida est toujours une maladie honteuse au Niger. En haoussa, sida se dit bonjour la tombe", précise un médecin européen. Les patients arrivent en fin de maladie dans les centres de santé où ils décèdent rapidement.

Plus près de nous, à Maore, la stigmatisation dont sont victimes les personnes contaminées les conduit souvent à quitter l'île. Ceux qui ne peuvent pas émigrer renoncent souvent à se traiter, préférant la mort physique à la mort sociale. Les patients perdus de vue par les services médicaux sont nombreux. Dans de nombreux pays, les personnes infectées par le VIH/sida sont exclues au travail, à l'école, dans le système de santé, dans la famille ou la communauté. La peur de la discrimination empêche souvent de demander des soins ou de dire qu'on est atteint. Stigmatisation et discrimination favorisent donc la propagation du VIH/sida, en particulier chez les jeunes, plus vulnérables que les adultes. De ce fait l'action est freinée, et les dégâts causés par l'épidémie démultipliés.

Les enfants de mères séropositives souffrent particulièrement de la peur et de la discrimination. "La crainte d'une révélation de leur statut à l'égard du VIH et de la stigmatisation associée affaiblit la capacité des mères à résister aux normes familiales et communautaires très arrêtées, qui encouragent l'introduction précoce de liquides et d'aliments et qui remettent en question l'allaitement artificiel de la naissance", indique l'OMS. Il existe cependant des voies pour lutter contre la discrimination. L'accès au traitement pour les malades, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui aux Comores, est un facteur limitant ce phénomène puisqu'il redonne espoir aux personnes atteintes, leur permet de mener une vie normale et de reprendre leur place dans la société. Il suffit d'écouter Mariama : "Je ne considère pas ma séropositivité comme un échec. J'ai plein de projets !"

**"Je n'osais pas en parler à ma famille. J'ai subi le rejet parce que je faisais peur"**

et de la discrimination. "La crainte d'une révélation de leur statut à l'égard du VIH et de la stigmatisation associée affaiblit la capacité des mères à résister aux normes familiales et communautaires très arrêtées, qui encouragent l'introduction précoce de liquides et d'aliments et qui remettent en question l'allaitement artificiel de la naissance", indique l'OMS.

Au Sénégal, la participation active des responsables religieux a permis de faire évoluer considérablement les mentalités. Pour revenir aux Comores, l'Organisation du patronat (Opaco) a signé en 2004 une convention avec le système des Nations Unies pour mener des actions de sensibilisation à ce problème auprès des employeurs et des employés. Enfin, le gouvernement comorien avec l'appui de l'Onusida va mener prochainement une réflexion sur les problèmes liés à la législation afin de protéger les personnes porteuses du virus.

## LES VIP AUSSI ONT LEUR KWASSA

**OÙ EST PASSÉ BOLÉRO ?** L'ex-bras droit de l'ex-président Azali se trouvait lundi 22 janvier à Maore, où il est entré clandestinement à bord d'une vedette empruntée au président Bacar lui-même. Le périple de l'ancien ministre comorien qui souhaite se rendre en France a débuté à Mwali où il a embarqué dans un kwassa pour rejoindre Ndzuani le week-end précédent sa

fuite vers l'île au lagon. Selon ses proches, Madi Boléro a choisi la fuite "pour contourner l'interdiction de quitter le territoire prise à son encontre par les autorités de l'Union". Comme quoi, il y a toujours une bonne raison pour entrer "clandestinement" à Maore. La Police aux frontières de Maore, elle, n'a pas vu passer ce VIP clandestin. Cela va de soi.

## NATIONALITÉ

**SUR RFO UN LUNDI MATIN** de janvier. On se réveille, mais on croit rêver : le gendarme en chef de l'île, M. Martinez, parle d'un homme à la nationalité... mahoraise. Simple lapsus ou prédiction ?

## HUMOUR "NOIR"

**LES MULTIPLES RÉUNIONS** de préparation au cyclone Bondo, en décembre dernier, ont permis de mesurer, outre le degré important d'impréparation de la part des autorités à une éventuelle catastrophe, le cynisme de certains responsables administratifs de Maore. Plusieurs témoins rapportent notamment cette phrase d'un membre éminent de la préfecture, à propos des cases en tôles qui composent les nombreux bidonvilles de la commune de Mamoudzou : "Au moins, si Bondo arrive, elles seront toutes rasées d'un coup." Sous-entendu : on n'aura pas le faire. Un autre haut responsable préfectoral est allé plus loin, en ironisant sur le fait qu'en cas de cyclone, les sinistres seraient rapatriés dans certains lieux (gymnase, écoles...). "Comme ça", a-t-il dit à propos des sans-papiers, "on n'aura pas besoin de courir après, ils seront tous au même endroit." Sous-entendu : pour les envoyer à Ndzuani. Quel humour !

## LA CLASSE !

**ON DIT SOUVENT QUE L'OUVERTURE D'ESPRIT** est signe d'intelligence. Est-ce à dire que l'inverse est preuve d'imbécillité ? On peut se le demander lorsqu'on observe les agissements du journal le plus lu de Maore : *Mayotte Hebdo*. De quoi s'agit-il ? Fin décembre, l'émission de Radio Mayotte "Retour sur l'actualité", présentée par Emmanuel Tusevo, accompagné d'un journaliste de *Mayotte Hebdo*, Saïd Issouf, et d'un journaliste de *Kashkazi*, Rémi Carayol, recevait le président du Conseil général, Saïd Omar Oili (lire par ailleurs). Deux semaines plus tard, le journal de "référence" de l'île reproduisait telle quelle cette émission... en omettant de citer le troisième interviewé, à savoir le journaliste de *Kashkazi*. "Avec Emmanuel Tusevo, Saïd Issouf de *Mayotte Hebdo* a pu interroger le président de l'exécutif" peut-on lire dans l'édition n°316. Les questions de celui qui écrit ces lignes ont été soigneusement ignorées, mais comme elles n'étaient pas totalement dénuées d'intérêt, le journal a cru bon de garder les réponses du président. Tout cela pour ne pas avoir à citer un journal honni dans cet organe de presse. Si cet entretien avait été une photo, nul doute que *Mayotte Hebdo* aurait effacé à coup de Photoshop le journaliste de *Kashkazi*, comme à la bonne vieille époque de la propagande soviétique. La classe ! Le comble ne réside toutefois pas dans cette incapacité à assumer l'existence d'autres titres de presse. Non. Le plus fort, c'est que *Mayotte Hebdo* n'avait pas cru bon nécessaire d'avertir le principal intéressé, Saïd Omar Oili lui-même, que ses propos seraient repris dans ce journal. La rédaction savait en effet qu'il aurait refusé, comme en atteste -selon une indiscretion rapportée par un proche- sa colère lorsqu'il s'est vu en Une de l'hebdomadaire. Y'a pas à dire : le sommet de la classe !



Le 30 décembre 2006, l'ancien président irakien Saddam Hussein a été pendu suite à une décision de la justice irakienne. L'ancien dictateur est mené au gibet les bras et les pieds entravés mais conserve son calme. Quelques secondes avant son exécution, certains des officiels présents sur le lieu de l'exécution scandent : "Moqtada, Moqtada", en référence à Moqtada al-Sadr, le chef de l'Armée du Mahdi, dont le père a été exécuté sur l'ordre de Saddam Hussein. La scène de l'exécution a été filmée à l'aide d'un portable et diffusée illégalement sur Internet.

## GUANTANAMO, LE GOULAG VERSION US

DIPLOMATIK'

**LE 11 JANVIER 2007 A ÉTÉ CÉLÉBRÉ** un triste anniversaire pour les droits de l'Homme et la justice en particulier : cela faisait cinq ans jour pour jour que les premiers prisonniers étaient arrivés sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, devenue depuis le symbole de l'injustice et de la toute-puissance américaine. Les détenus n'ont aucun moyen de contacter un avocat, ne sont pas jugés, sont torturés au su de l'ensemble de la communauté internationale, qui ne fait rien de concret pour stopper ce qui ressemble à des camps de concentration dignes des goulags soviétiques, dans lesquels s'entassaient de présumés terroristes islamistes. A cette occasion, le quotidien californien *Los Angeles Times* a publié la lettre adressée à son avocat par Jumah Al-Dossari, un ressortissant du Bahreïn âgé de 33 ans. En voici quelques extraits : "Je vous écris depuis l'obscurité du camp de détention américain de Guantanamo, dans l'espoir de faire entendre nos voix de par le monde. Ma main tremble en tenant mon stylo. (...) En janvier 2002, j'ai été arrêté au Pakistan, on m'a aveuglé avec un chiffon, on m'a menotté, on m'a drogué et mis dans un avion à destination de Cuba. Quand je suis sorti de l'appareil, je n'avais pas la moindre idée de l'endroit où je me trouvais. J'ai ensuite été conduit dans le camp X-Ray et enfermé dans une cellule où je ne disposais que de deux seaux. L'un vide et l'autre rempli d'eau. Le premier était pour uriner et le second pour se laver. (...) A Guantanamo, des soldats m'ont attaqué, mis à l'isolement, menacé de mort, menacé de tuer ma fille et dit que je resterais à Cuba pour le reste de ma vie. Ils m'ont privé de sommeil, forcé à écouter de la musique extrêmement forte et m'ont éclairé le visage avec des lumières très violentes. Ils m'ont placé dans des chambres froides durant des heures en me privant de nourriture, de boisson et de la possibilité d'aller aux toilettes ou de me laver pour la prière. Ils m'ont enveloppé dans le drapeau israélien en m'affirmant que la croix et l'étoile de David étaient en guerre sainte contre le croissant. Ils m'ont frappé jusqu'à ce que je perde connaissance. Ce que j'écris là n'est pas le produit de mon imagination. Ces faits sont parfaitement vérifiables auprès d'autres captifs, de représentants de la Croix-Rouge, des enquêteurs ou des

traducteurs. Durant ces années à Guantanamo, j'ai été interrogé de nombreuses fois et on m'a demandé de reconnaître que j'appartenais à Al-Qaïda et que j'étais impliqué dans les attaques contre les Etats-Unis. Je leur ai répondu que je n'avais aucun lien avec tout cela." Le 29 juin 2006 pourtant, la Cour suprême des Etats-Unis avait décrété que les conventions de Genève et la loi américaine devaient s'appliquer dans la base de Guantanamo. "Pendant un bref moment de grâce, le gouvernement a donné l'impression d'avoir compris qu'il ne pouvait ignorer les règles", rapportait alors *The International Herald Tribune*. La Maison-Blanche avait en effet fait savoir que le président était prêt à travailler avec le Congrès à l'établissement d'un cadre juridique permettant de juger les centaines de terroristes présumés qui sont sous les verrous depuis des années sans aucun espoir de bénéficier d'un procès équitable. "Mais, aujourd'hui, il est clair que cette offre de coopération n'était que de pure forme", regrette le même journal. En juillet, le gouvernement a bien fait comprendre, lors des auditions devant le Sénat, qu'il souhaitait simplement que le Congrès légalise les actions illégales du président Bush. Ainsi, selon ce journal, "l'intention du gouvernement [est] d'utiliser la lutte contre le terrorisme pour renforcer les pouvoirs présidentiels (...) Les conséquences de ce déni de légalité se sont d'ores et déjà révélées dramatiques. Les libertés élémentaires des Américains ont été bafouées. L'image des Etats-Unis comme pays défenseur des droits de l'homme a été sérieusement écornée. Des prisonniers ont été torturés et tués dans des prisons tristement célèbres et dans d'autres tenues secrètes. Des agents américains ont fait disparaître des gens et les ont envoyés dans des centres de torture à l'étranger. Des centaines d'innocents ont été incarcérés à Guantanamo en violation de leurs droits les plus élémentaires. Et les membres du Congrès se sont abstenus d'intervenir de peur d'être présentés comme proterroristes lors des prochaines élections." Quant aux Etats, amis ou pas de Washington, ils continuent pour la grande majorité à taire ce problème...

RC

## LE CHIFFRE QUI TUE

# 34.452

Soit le nombre de civils morts en Irak en 2006, selon une estimation de l'ONU. Cela correspond à une moyenne de 94 civils tués par jour. Par ailleurs, le nombre de blessés sur l'année 2006 est estimé à 36.685. Selon le rapport des Nations Unies, au cours des mois de novembre et décembre, 6.367 civils ont été tués, soit un chiffre supérieur d'environ 10% à la moyenne sur l'année. Près de la moitié des violences recensées ont eu lieu à Bagdad, où 16.867 morts ont été dénombrés en 2006.

## JEU DE DUPE

C'EST L'HISTOIRE DE KARRY KAMAL KARRY, un chorégraphe français qui n'a pas eu beaucoup de chance sous nos Tropiques. Lauréat d'une bourse Villa Medicis hors les Murs (10.000 euros d'allocation) allouée par l'Association française d'action artistique (AFAA) pour des recherches, ce jeune trentenaire décide de venir se ressourcer au pays d'origine de ses parents, pays qu'il a quitté très tôt bien avant ses dix ans et où il n'était plus revenu depuis lors. Une fois sur place, il découvre le potentiel d'un milieu culturel peu entreprenant et susceptible d'être assisté par des partenaires étrangers du type AFD ou Union Européenne. Il pense pouvoir jouer les chaperons (les intermédiaires) pour des artistes ignorant les mécanismes d'aide en coopération et promet à ses collaborateurs de lever des fonds en France afin de développer un travail de création sur quatre ans autour du corps comorien. A quelques semaines de son arrivée à Moroni, il envisage même de créer un centre culturel dans un lieu (l'ancien Secmo du côté de chez Kalfane) qu'on lui a prêté. Menant grande vie et jouant le jeu des copinages localement, il convainc un certain nombre

d'acteurs culturels comoriens sur la confiance accordée par les partenaires étrangers à son égard. Multipliant promesses et invitations, il finit par s'endetter auprès de certains d'entre eux. Les malentendus et les prises de bec n'ont pas tardé. Incompréhensions qui se sont soldées fin janvier par une arrestation en bonne et due forme du principal concerné. Raison invoquée par la gendarmerie nationale : deux chèques en blancs libellés à l'ordre de l'hôtel où il vivait depuis plus de trois mois et trois millions de francs comoriens (6.000 euros) de dettes. La "tollière" de l'hôtel Le Moroni a dû porter plainte. Car le dénommé Kamal Karry, après qu'on lui ait retiré son passeport pour l'obliger à régler ses créances au plus vite, s'est débrouillé pour produire une déclaration de perte de ce document et a cherché à quitter le territoire sans aviser les services de l'hôtel. Qui-proquo et délit de fuite ou volonté de joindre au plus vite le pays d'où il pourra régler ses dettes par virement, comme il a pu le promettre à certains de ses collaborateurs ?



## LE VOTE SELON HENRY

"IL FAUT VOTER BAYROU". Telle est la consigne de Marcel Henry (ci-dessus, aux côtés justement de François Bayrou en septembre dernier) concernant la future élection présidentielle française. Ses arguments ? "Rappelez-vous Poher [fondateur du mouvement centriste en France dont Bayrou est l'héritier] en 1974 : il avait fait un fort pourcentage à Mayotte, et après il a toujours été notre défenseur au Sénat." Autrement dit : votons Bayrou parce que Poher il y a 30 ans. Et son programme ? Et ses idées ? On s'en fout ! A Maore, depuis 30 ans, on ne vote pas en fonction de ses idées, mais pour celui qui sera le plus à même de défendre les intérêts des Mahorais. Etonnante conception de la démocratie.

## presse-papier

### MAMOUDZOU, TON UNIVERS IMPITOYABLE

POUR CEUX QUI SERAIENT CURIEUX DE SAVOIR quel climat règne dans le monde de la presse mahoraise, les lignes qui vont suivre ne vont pas manquer de les intéresser.

Nous sommes dans un bureau de la préfecture de Mamoudzou, en décembre dernier. S'y trouvent un représentant de l'administration, et quatre responsables des quatre titres de la presse écrite locale : *Mayotte Hebdo*, *Le Mahorais*, *Les Nouvelles de Mayotte* et *Le Mawana*. Tous se retrouvent dans le cadre de l'attribution des droits à la publication des annonces légales, réglementés depuis l'année dernière. Pour pouvoir les publier -et ainsi tirer de très gros revenus de cette manne financière qui est la première dans l'île pour les hebdos et qui peut rapporter plus de 7.000 euros par semaine- il faut être enregistré en tant que journal français -c'est pour cela que *Kashkazi* n'y a pas accès- et exister depuis plus de six mois. En 2006, les trois premiers cités remplissaient ces conditions. *Le Mawana* est donc le petit nouveau dans cette course au pactole. Seulement voilà : *Le Mawana*, qui n'entre pas vraiment dans la ligne éditoriale des autres, n'est pas très apprécié. Ainsi durant cette réunion, voilà que les représentants de *Mayotte Hebdo* et du *Mahorais* se liquent contre le dernier né de la presse locale

pour militer contre son "éligibilité". Raison avancée : *Le Mawana* n'est pas imprimé à Maore. "S'ils veulent avoir les annonces, ils doivent se faire imprimer chez Imprimah", entend-on ! Voilà donc ces deux journaux avocats d'un imprimeur qui possède le monopole et exerce de fait une pression financière énorme sur la presse écrite. Le vrai fond du problème, c'est que ces deux titres n'acceptent pas l'idée de partager ce qui les fait grassement vivre -et qui s'apparente à une subvention déguisée. Au diable l'esprit de corps ! Aux orties la légendaire solidarité entre journalistes ! Ici, c'est chacun pour soi, et tous pour le patronat. Et quand, comme *Le Mawana*, on n'entre pas dans cette case, c'est marche et crève.

A ceux qui pensaient que la presse à Maore, c'est un monde de journalistes passionnés qui n'ont d'autre but que d'informer, nous sommes au regret de leur annoncer que cet esprit-là n'a jamais existé. Les débats ne sont pas intellectuels, mais financiers, et les attaques ne visent qu'une chose : la mort de l'adversaire. Ici, un titre de plus n'est pas un nouveau moyen d'expression, une nouvelle source d'idées à creuser, mais bien un adversaire à abattre. Dallas et son univers impitoyable peuvent aller se coucher...

RC

## DROIT

SUR RFO DÉBUT JANVIER : à l'occasion des cinq ans de présence de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à Maore, la chaîne télévisée interroge le président actuel de la section locale, Ali Fahardine. Lequel affirme que la LDH n'est pas seulement l'association qui défend les "clandestins". "Il ne faut pas faire d'amalgame". Soit. Des Mahorais aussi sont privés des droits de l'Homme, assure-t-il. Et d'en citer deux : le droit au logement et... le pouvoir d'achat. Le droit à la consommation est donc désormais classé au rang des droits de l'Homme ! Comme si ce terme avait toujours existé -on oublie qu'il n'est que très récent. Comme si le fait de consommer était aussi important que celui d'être libre. Et pourquoi pas le droit inaliénable pour tout être humain à acheter un 4X...



# LE SELECT RESTAURANT

**CHANGE SA CARTE**

**VENEZ DÉCOUVRIR NOS SPÉCIALITÉS  
COMORIENNE, MALGACHE,  
CHINOISE ET FRANÇAISE**

**ADINA VIENT ANIMER LA TERRASSE  
MUSIQUE À VOLONTÉ KARAOKE  
DU MERCREDI AU SAMEDI  
BOISSONS PRIX À LA BAISSE**

*Un Service de Qualité et une Ambiance  
Agréable pour vos Repas en Famille, entre Amis  
ou Professionnels, Organisation de Cocktails  
Repas d'Anniversaire sur Réservation.*

**NOMBREUX REPAS À THÈME LE SAMEDI SOIR**

**MERCI D'AVOIR CHOISI LE SELECT**

AVENUE DE LA PLACE DE FRANCE - TÉL : (26/9) 73 00 31  
BP 305 MORONI - UNION DES COMORES

# Hôtel Le Sultan

*Moya plage*

**UN HAVRE DE PAIX À ANJOUAN**

Situé sur un site extraordinaire, au coeur de Moya, l'un des plus beaux villages de l'archipel, en surplomb d'une plage paradisiaque, l'Hôtel Le Sultan propose des bungalows traditionnels avec tout le confort moderne, dans un cadre idéal pour la détente.

Célèbre pour ses spécialités culinaires rares, Le Sultan est également un rendez-vous des amoureux de la langouste et des fruits de mer.



CONTACTS : (00 269) 32 06 34 / (00 269) 71 14 33 / (00 269) 32 14 33 - EMAIL : cocom@comorestelecom.km

# COSSANEX

PLUS DE 30 ANS DE FIDÉLITÉ À L'AFRIQUE

*Toute l'équipe de Cossanex est heureuse  
de vous présenter ses bons vœux pour 2007*

## ENERGIE

### Moyenne tension

Câbles  
Matériel de ligne  
Transformateurs  
Poste MT/BT  
Régulateurs de tension  
IACM

### Basse tension

Câbles et conduits  
Appareillages  
Éclairage  
Groupes électrogènes  
Climatisation  
Armoires électriques

## TELECOM

### Télécommunication

Câbles  
Accessoires de réseaux  
Poteaux et ancrages  
Autocommutateurs  
Postes téléphoniques  
Onduleurs

### Courants faibles

Interphones  
Sonorisation  
Vidéo-surveillance  
Alarmes  
Traduction simultanée  
Contrôle d'accès



**cossanex**

29, allées de Chartres - 33000 BORDEAUX - FRANCE  
Tél. : 00 33 556 00 82 82 - Fax : 00 33 556 81 51 76 / 00 33 556 51 05 96 - E-mail : info@cossanex.fr - www.cossanex.fr



# Les Mahorais aussi ont le droit d'être des clochards ! qu'ils disent

par Rémi Carayol

UN PROBLÈME PLUS SÉRIEUX QUE LES DÉBATS qui lui ont été consacrés s'est présenté aux conseillers généraux mahorais lors de la dernière séance plénière -la première de l'année-, le 17 janvier. Résumé par la phrase devenue célèbre de Mhamadi Abdou, le conseiller du canton de Bandraboua - "Les Mahorais aussi ont le droit d'être des clochards !"-, il reflète la situation de certains Mahorais, totalement perdus dans ce monde qui va à 100 à l'heure. Quant au traitement politique qui en a été fait, celui-ci symbolise jusqu'à quel point les leaders d'opinion sont prêts à aller pour être PAREILS que les Français.

Reprenons... Lors de cette séance (lire son compte rendu dans les nouvelles du front), le président du Conseil général, Saïd Omar Oili, émet le vœu de faire voter par ses pairs un texte qui obligerait tout Mahorais bénéficiant de l'aide à la continuité territoriale de présenter un certificat d'hébergement dans la ville où il se rend. Rappelons que la continuité territoriale est une aide qui permet aux habitants de l'outremer français de se faire payer une partie du billet d'avion par l'Etat pour se rendre dans la chère Métropole ou dans un autre territoire d'outremer. Cette aide, conçue pour bénéficier aux moins bien lotis, sert depuis belle lurette à financer le billet de fonctionnaires métropolitains ou de cadres locaux qui ont largement les moyens de se le payer, mais qui aiment bien profiter des failles du système, quitte à en priver ceux qui en ont le plus besoin -car les crédits de cette aide sont limités. C'est qu'ils sont informés à temps, eux qui lisent les journaux... Mais ceci est une parenthèse.

Le problème, c'est que nombre de Mahorais et de Mahoraises qui se rendent en France par le biais de cette subvention ne sont pas vraiment prêts à affronter la vie parisienne. Pas prêts financièrement : nombreux sont ceux qui partent sans argent. Pas prêts matériellement : certains n'ont pas d'adresse où se rendre. Résultat : les services sociaux ou de police récupèrent de plus en plus de Mahorais à la rue.

TOUT CECI NE SERAIT QUE PÉRIPÉTIE si ces derniers ne disaient que "c'est le Conseil général" qui les a envoyés en France. Dans leur esprit en effet, parce que la collectivité paye en partie leur billet, elle est responsable d'eux, même en France. C'est ce qu'on appelle l'assistanat, élaboré en idéal de vie dans bon nombre de territoires français d'outremer et d'anciennes colonies. Ce qui n'est pas pour ravir Saïd Omar Oili : "Sans cesse, je reçois des coups de fil d'assistants sociales qui nous disent qu'elles ont reçu des Mahorais qui sont à la rue une fois arrivés en Métropole", dit le président du Conseil général. "Ces Mahorais disent que c'est le Conseil général qui les a envoyés là-bas."

Récemment, le Conseil général a été informé du cas d'une jeune Mahoraise arrivée à l'aéroport de Roissy avec son enfant... sans argent ni adresse en France. Elle a passé deux nuits dehors avant de se faire accueillir dans un centre et suivre par une assistante sociale. C'est pour éviter ce type de mésaventures, a indiqué Oili, qu'il a proposé de demander une attestation d'hébergement avant d'octroyer l'aide à l'achat du billet.

Branle-bas de combat chez les élus. "Si j'ai envie d'aller au camping, comment je fais ?" a raillé Maoulida Soula, le chef de file de l'opposition. "Se retrouver à la rue, ça fait partie de l'aventure humaine, de la formation des uns et des autres" a tenté pour sa part Bacar Ali Boto -à quand une formation à dormir dans la rue pour les innombrables Mahorais qui multiplient les stages improductifs dans les entreprises locales, au grand bénéfice des organismes de formation et des chiffres du chômage ? Mhamadi Abdou a été plus loin, en déclarant haut et fort la phrase que l'on connaît. Ce qui gêne les élus, c'est que l'on demande une attestation à des Français -les Mahorais- pour se rendre dans un territoire français. Cela les réduit selon eux à "de vulgaires" étrangers. Le qualificatif n'a pas été cité dans l'hémicycle, mais certains l'ont pensé tellement fort que tout le monde l'a entendu.

Pendant de longues minutes, les conseillers généraux se sont ainsi écharpés sur des futilités du style : "Ce n'est pas la collectivité qui envoie ces gens en France, c'est l'Etat, vu que la continuité territoriale est une subvention de l'Etat." Il aura fallu la présence d'esprit de Mhamadi Abdou, plus inspiré que précédemment, pour rétablir la vérité : "Ce n'est ni l'Etat ni la collectivité qui

envoient ces gens en Métropole, ils y vont de leur propre gré !"

Car dans ce débat qui a amusé le public autant que les élus, le problème de fond a été écarté : comment des personnes peuvent décider de partir à Paris sans un sou ? Que se passe-t-il dans leur tête pour penser qu'elles s'en sortiront comme on s'en sort avec 5 euros pour s'acheter du riz et des légumes au marché de Mamoudzou ? Que savent-elles de la France pour ne pas estimer indispensable de savoir où elles dormiront le soir de leur arrivée ? En d'autres termes : qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans l'information des Mahorais, ainsi que dans leur éducation, pour aboutir à de telles incongruités ? Ces questions que doivent sans cesse se ressasser les assistantes sociales et les agents de police qui accueillent ces pauvres hères dans les cités françaises, personne ne se les ai posés dans l'hémicycle mahorais. Pas un ne s'est dit troublé par un tel comportement. Au lieu de réclamer l'égalité de traitement entre Mahorais et Français comme ils l'ont fait à l'occasion de ce débat, quitte à en arriver à demander à ce que les Mahorais aussi puissent être à la rue -de même ils devraient également avoir froid en hiver, et pouvoir bénéficier des Restos du cœur-, les élus n'auraient-ils pas mieux fait de s'interroger sur la signification de tels comportements ?

CEST QUE L'ASSISTANAT a la dent dure à Maore - comme aux Comores indépendantes. Les exemples ne manquent pas. Celui de Djaloud : après avoir échoué dans ses études, il est parti à la Réunion pour toucher le RMI. Il est revenu depuis, mais est toujours bénéficiaire de cette aide -il retourne régulièrement à la Réunion pour pointer. Ainsi, il passe ses journées à ne pas chercher de travail, à se contenter d'observer les voitures qui traversent son village de Dembeni, à palabrer avec les jeunes qui ont suivi la même voie, et à attendre comme on espère le paradis que le RMI entre enfin en vigueur à Maore.

Ou celui de Djamilia, jeune fille de 22 ans qui possède un CAP de comptable -autant dire rien sur le marché de l'emploi- et enchaîne depuis quatre ans les stages (non rémunérés) en entreprise ou les formations (non rémunérées) de secrétaire totalement improductives, sans se prendre en main, sans se révolter... sans tout simplement faire du porte à porte pour trouver un emploi ou demander à suivre une formation digne de ce nom. Ou celui encore de Farid, Bac +2 en poche (un DEUG d'histoire qui ne sert plus à grand-chose aujourd'hui) qui se plaint d'enseigner dans une école primaire -"je n'aime pas faire ça" dit-il- sans chercher ailleurs du travail...

Certes, on trouvera sans cesse des personnes pour estimer que ces jeunes sont tout simplement des "branleurs". Certes, on entendra toujours ces mêmes personnes affirmer que ceux qui partent en France sans argent ni adresse sont des "idiots". Mais quand ce type d'"idiots" se multiplie, quand ces "branleurs" sont une partie importante de la jeunesse, ne peut-on expliquer autrement que par de simples défaillances individuelles cette situation ? La société n'a-t-elle pas une responsabilité prépondérante dans cet échec ?

La colonisation a rendu ses victimes passives. C'est un fait. Mais comment expliquer que 30 ans après la fin officielle (mais loin d'être effective) de cette colonisation, que l'on se trouve à Maore ou dans les îles voisines indépendantes, cette passivité soit toujours la norme ? Si les responsables ne se posent pas cette question, la situation ne risque pas de s'arranger. Et le droit des Mahorais à être des clochards, réclamé ironiquement par certains, risque bien de devenir autrement plus grave qu'un phénomène marginal.

## no comment

"Bien avant l'arrivée des Français, les Mahorais vivaient et se sont développés sur ces zones des cinquante pas géométriques. Des générations et des générations y ont vécu. Et comment l'Etat peut-il dire aujourd'hui à ces gens qu'ils ne sont pas chez eux ?"

DANIEL ZAIDANI, membre de l'association Oudaïlia haqui za M'Mahoré (*Défendre les intérêts des Mahorais*), dans *Mayotte Hebdo*.

"Ne bénéficiant d'aucun soutien, d'aucune subvention à l'exception des médias publics -et encore- très peu d'entre eux arrivent à accomplir efficacement leur mission. L'on comprend sans les excuser ceux qui, parmi eux, sont sujets aux tentations en tous genres."

HADJI HASSANALI, directeur de la publication de *La Tribune des Comores*, à propos des médias comoriens, à l'occasion des vœux de la presse au président de l'Union.

"Pour beaucoup de familles, mettre leurs enfants à l'école est un fardeau. Cela leur coûte beaucoup d'argent."

SOULAIMANA NOUSSOURA, président de l'Union des associations familiales de la collectivité départementale de Mayotte (UAF-GDM), nouvellement constituée, dans *Mayotte Hebdo*.

"Les Mahorais sont dans la paix sociale grâce à la politique de logement social menée auparavant. Quand les gens ne sont pas propriétaires, il y a des ennuis." AHAMADA OUSSENI, maire de M'tsangamouji, dans l'émission de RFO "Place publique" consacrée au logement social.

"Le problème avec Al Marwane, c'est d'être une société arabe. Or les Arabes n'ont pas de politique sociale."

IBOUROI ALI TOIBIBOU, secrétaire général de la Confédération des syndicats des travailleurs comoriens.

"Je pense qu'on peut croire aux étrangers plus qu'aux gens d'ici, parce qu'on nous a trop menti." SOIBAHA, fonctionnaire du village de Mramani (Ndzuani).

"Les femmes sont sans cesse mises de côté. Ce sont des pots de fleur qui servent seulement à décorer."

FAOUZIA KORDJEE, présidente de l'association pour la Condition féminine à Maore, à propos de la place des femmes en politique, lors d'une conférence de presse.

"Même le consulat de France a été agréablement surpris."

DJOBANE DJO, chanteur comorien, annonçant dans *Al-watwan* qu'il a quitté la France où il était en tournée 20 jours avant l'expiration de son visa. Il avait eu beaucoup de difficultés à obtenir le fameux sésame.

**nouvelles** du front

# en Janvier 2006

on parle de santé, de pèlerins, de taxis et d'électricité

NOUS VOUS PARLIONS LE MOIS dernier de la grève des pompiers à Maore. Comme annoncé, nous y revenons. Après deux mois d'un conflit très dur, marqué par une altercation entre le commandant et des grévistes -il dit avoir été frappé- et par la suspension de quatre pompiers pour mes-

ures disciplinaires, une solution temporaire a été trouvée -du moins tenait-elle toujours lorsque nous écrivions ces lignes. Non pas

que le commandant Mugnier, dont les grévistes exigent le départ depuis deux mois -ils lui reprochent un comportement injurieux et raciste-, ait été congédié. Il est toujours en poste. Suite à la médiation de la préfecture et du Conseil général, il a été décidé de procéder à une inspection générale du Service d'incendie et de secours. Une délégation a ainsi enquêté au sein de la caserne en milieu de mois. Son rapport

déterminera certainement les raisons et les responsabilités de ce conflit qui envenime le climat social depuis quelques mois. En attendant les conclusions de l'inspection, les pompiers ont stoppé leur grève.

Et comme il n'y a pas eu d'autre grève de poids durant ce mois de janvier (les instituteurs, qui avaient annoncé la reprise de leur mouvement à la rentrée, sont finalement restés muets), ces dernières semaines ont été plutôt tranquilles à Maore, hormis les tensions policières qui se multiplient (lire notre décryptage).

LE HASARD FAISANT BIEN LES CHOSES, c'est quand il n'y a pas de mouvement social que le Conseil général prend des mesures d'ordre social. La chose est assez rare pour être notée : lors de la session plénière du 17 janvier (lire par ailleurs le vote des orientations du contrat de projet Etat-Maore), les élus ont adopté deux

rapports consacrés à la santé et aux personnes âgées. Ce dernier vise à revaloriser les allocations des personnes âgées, qui tourneront toutes autour de 150 euros, ce qui représente une hausse substantielle (certains étaient à 64 euros) pour une population totalement oubliée ces dernières années.

La deuxième mesure concerne l'ensemble de la population. Elle vise à implanter dans plusieurs villages des services sociaux et médico-sociaux (notamment des PMI). "Hormis la mise en place d'un système de transport public efficace reliant les communes rurales à la commune chef lieu ou entre elles, la capacité d'accueil et de prise en charge des usagers des services sociaux et médico-sociaux de la CDM ne pourra se réaliser correctement que par l'organisation et l'implantation de ces services dans les communes rapprochant ainsi les populations à couvrir", indique le rapport, qui met également en avant le transfert des activités des dispensaires vers le Centre hospitalier - qui a provoqué la fermeture de certains dispensaires et avait provoqué des heurts en février 2005 dans les communes du sud- pour argumenter la nécessité de rapprocher ces services de la population. De fait, les conseillers ont voté l'implantation de centres médico-sociaux dans treize villages. Les premiers bénéficiaires seront M'tsapere, Labattoir et Bandrele (trois cantons d'élus de la majorité, soit dit en passant). Suivront cette année : Choungui, Passamaity, Kaweni, M'tsamudu, Moinatrintri et M'Ronabeja ; en 2008 : Kani Kely ; et en 2009 : Vahibe, Handrema et Longoni (beaucoup de cantons de membres de la majorité...). Selon Mistoïhi Mari, conseiller général en charge du Social, cette mesure vise également à favoriser l'implantation dans des zones rurales de médecins libéraux, qui bénéficieraient ainsi d'un local.

Si ce rapport a été voté par 17 conseillers, deux se sont abstenus : Maoulida Soula et Mansour Kamardine -qui avait donné procuration au premier. Le chef de file de l'UMP (dont le canton n'est pour l'heure pas concerné), s'il ne s'est pas dit opposé à ce type d'implantations, s'est interrogé quant à la capacité financière de la collectivité à les gérer. "Installer des PMI dans tous les villages, cela implique des moyens", a-t-il déclaré. "Pas pour construire, car les moyens sont là, mais pour faire fonctionner. Si on ne fait pas attention, on risque d'oublier les finances de la collectivité." Maoulida ●●●

## LE JOURNAL DU MOIS

# Eruption du Karthala : des secousses qui intriguent

Avec les tremblements de terre des 11 et 12 janvier, le volcan a affolé la population et interrogé les scientifiques, démontrant sa complexité et son changement de cycle.

UNE fois de plus, le Karthala a surpris. Surpris par la nature de son réveil : une éruption de type magmatique - les deux précédentes étaient de type phréatique. Surpris par l'origine de son grondement : l'éruption a eu lieu dans le cratère "Chungu chanyuméni" (nouveau cratère) qui avait jusqu'ici été épargné par les caprices terrestres.

C'est dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 janvier que le volcan s'est manifesté. "On avait enregistré une augmentation de l'activité sismique quelques semaines avant. Mais quelques jours avant l'explosion, on a assisté à un calme relativement plat", indique Hamidou Soulé, responsable de l'Observatoire du Karthala. "La crise a débuté depuis minuit pour se terminer deux heures plus tard. L'éruption s'est achevée samedi mais l'activité sismique s'est poursuivie." Si cette éruption n'a pas été perçue par la population, il n'en a pas été de même de ses conséquences. Samedi 13 janvier, des secousses ont rythmé la vie des habitants des régions de Hambou, Bambao et Itsandra. Les tremblements de terre ont été estimés entre 4 et 5 degrés sur l'échelle de Richter. Une ampleur rare qui, si elle avait atteint un ou deux degrés de plus, aurait pu causer des dégâts matériels.

"Le mouvement des magmas serait à l'origine de ces tremblements de terre. L'endroit où les secousses sont ressenties ne signifie pas que c'est

dans cette partie que l'éruption va se déclarer", expliquait alors Hamidou Soulé.

Des précisions qui n'étaient pas de nature à rassurer une population paniquée, qui assistait impuissante aux tremblements des maisons. L'inquiétude était surtout visible dans la médina de Moroni où les habitations sont réputées ancienne. Les nuits ressemblaient aux jours. Personne n'osait dormir de peur d'être surpris par une éventuelle éruption. En dehors des versets du Coran et chants religieux diffusés en boucle par les radios, et notamment l'antenne nationale, le manque de communication était remarquable, la cellule de crise se contentant de demander à "la population de garder son calme. De rester prudent car toute information sera diffusée à la radio. Le volcan est comme la mer, il y a des changements de marée".

LE CENTRE DES OPÉRATIONS, qui venait d'anticiper l'acquisition de ses nouveaux locaux, restait indéterminé sur l'attitude à adopter face à ces tremblements de terre. Devant la gravité de la situation, le président de la République n'a rien trouvé d'autre à faire que de se tourner vers Dieu. Alors que les secousses s'accroissent, surtout sur les hauteurs, Sambi a à deux reprises invité la population à des prières dans des mosquées de Moroni.

Le survol du volcan deux jours après le début de l'éruption, a permis de

faire le point. "L'éruption est intervenue dans le nouveau cratère car l'ancien est probablement bouché. Les dernières éruptions, de 2005 notamment, l'ont colmaté. Comme il fallait un point de sortie, le magma est sorti par le nouveau cratère", indique Hamidou Soulé.

Le volcanologue réunionnais dépêché sur place vient confirmer les premières observations. Après avoir arpenté le mont Karthala, Michel Bachelery est reparti avec des échantillons prélevés sur place pour des analyses. En intervenant presque 6 mois après la dernière éruption qui avait eu lieu en juin, le volcan précise peu à peu son nouveau rythme. "Alors qu'il s'activait tous les 11 ans, le Karthala a changé de cycle. Depuis deux ans, des éruptions interviennent chaque sixième mois", avance-t-on du côté de l'observatoire.

Les tremblements de terre qui ont marqué cette éruption viennent aussi confirmer la complexité de ce volcan. Depuis quelques années le Karthala change de forme d'éruption comme il respire. Si cette variation fréquente du mode d'activité inquiète la population, elle renseigne les volcanologues. "Nous avons connu presque toutes les formes d'éruption avec le Karthala. Nous avons vu des explosions, des diffusions de gaz, les cendres et aujourd'hui les tremblements de terre. Ces manifestations sont certes difficiles à supporter mais elles nous enseignent beaucoup. Notre observatoire est nouveau et ce changement

de comportement nous permet de bien étudier le volcan", indique Hamidou Soulé.

Cette éruption a enfin été marquée par les rumeurs qui circulaient de villes en villages. Chaque minute ou presque, une information selon laquelle une explosion avait eu lieu dans une localité, était diffusée. A l'aéroport, le personnel a vite vidé les lieux après une information faisant état d'une coulée à Hahaya. Laisant leur bureau, les employés de l'aéroport ont fui en courant...

AA

Un des cratères du Karthala. (DR)



# La communauté internationale réactive le transfert des compétences

Les discussions ont repris fin janvier entre l'Union et les îles en présence du représentant de l'Union africaine, Francesco Madeira.

**ALORS** qu'on la croyait morte depuis un mois, la commission sur le transfert des compétences vient de trouver un second souffle. Cette instance chargée d'interpréter et de faciliter l'application du fameux article 9 de la Constitution de l'Union des Comores, a repris ses travaux vendredi 26 janvier à Beït-Salam. Les dernières négociations avaient buté sur la loi relative à la sécurité intérieure, plus particulièrement sur l'armement dont doivent disposer les forces insulaires. Les lois concernant les sociétés d'Etat et la justice avaient elles reçu un avis favorable de la part de toutes les parties. Cette reprise sonne comme un espoir pour mettre fin à la crise portant sur le transfert des compétences, qui une fois de plus divise l'Union et les îles. Cependant, les différentes entités présentes ont à peine établi un programme que déjà les négociations s'annoncent houleuses. Des incertitudes planent quant à la suite de ces travaux. Avant même de poser les préalables aux discussions, les entités insulaires avaient menacé de quitter la table de négociations. "Nous n'allons pas repartir de lois ici sans que le gouvernement ne respecte les institutions de l'Etat. Le président de la République a signé les décrets relatifs aux hôtels [appartenant à l'Etat, que la présidence de Ngazidja veut récupérer, ndr] mais jusqu'à présent je n'ai pas eu les clés. Ensuite, nous insistons pour que

le gouvernement applique l'arrêt de la cour constitutionnelle relatif à Al Marwane [lire par ailleurs, ndr]. Il faut que cette société quitte le port de Moroni et libère sur le champ l'aéroport secondaire de Moroni. C'est à ces conditions que nous allons reprendre les négociations", a martelé Cheikh Ali Bacar, ministre du Tourisme de l'île de Ngazidja, présent dans les négociations. Même son de cloche chez les représentants de la délégation anjouanaise. "Pas de négociations sans que les deux premières lois sur lesquelles ont s'est mis d'accord ne soit appliquées", assène Djaaffar Salim, ministre de l'Intérieur de Ndzouani.

**LE RETOUR AU DIALOGUE** a finalement été rendu possible par la communauté internationale, qui propose son expertise dans l'interprétation des textes. Trois experts internationaux en matière juridique, institutionnelle et militaire sont dépêchés pour faciliter le dialogue. Une réouverture officielle a été organisée à la présidence pour la circonstance devant tous les représentants de cette communauté internationale. "On a créé les institutions, mais nous n'avons pas pensé aux liens de coordination entre les entités. Nous avons seulement prévu des compétences exclusives et des compétences partagées... Tout le monde doit s'y mettre

car la communauté internationale elle seule ne peut rien régler. Il faut la volonté de toutes les parties pour arriver à une solution fiable", a lancé Francesco Madeira, envoyé spécial de l'Union africaine (UA), en guise d'ou-

**"Le pays doit être capable d'organiser ses propres élections."**

FRANCESCO MADEIRA, ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'UA

verture de la séance qui a réuni des représentants des îles et de l'Union, de la Ligue arabe, l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Union européenne, la Chine, la France et la Libye. Ce groupe de facilitation des négociations avait entamé la concertation par une visite à Mohamed Bacar mercredi et à l'Assemblée nationale jeudi. La communauté internationale s'est rendue au Palais du Peuple pour recueillir les avis et les intentions des députés auteurs de ces textes litigieux. "Un même texte peut être interprété différemment. Les intentions des parlementaires sont aussi importantes pour comprendre quelle lecture il faut donner à ces lois", soutient Christian Job, ambassadeur de France à Moroni. Les députés, tout en expliquant quelle a été leur intention dans la confection de cette constitution, ont demandé à la communauté internationale son assistance technique et sa supervision des prochaines élections. Mais rapide-



L'envoyé spécial de l'Union africaine, Francesco Madeira. (ARCHIVES)

ment, ce groupe des partenaires des Comores a éclairci sa position. "Les Comoriens ne doivent pas s'attendre à une force comme l'Amisec [présente lors de la présidentielle de l'Union en 2006, ndr]. Le pays est mûr et doit être capable d'organiser ses propres élections", estime Madeira. Cette reprise des travaux de la commission sur le partage des compétences intervient à un moment où

l'Assemblée nationale vient de modifier le code électoral. L'un des changements majeurs consiste à imposer aux présidents des îles leur démission s'ils souhaitent se porter candidats. Cet article qui semble destiné à neutraliser Mohamed Bacar, est mal perçu par les présidents des deux autres îles. Ils envisagent de déposer des recours contre cette loi.

AHMED ABDALLAH

●●● Soula a proposé de mettre une PMI par commune (et trois à Mamoudzou). Sans succès. C'est que, comme l'a indiqué Bacar Ali Boto, "le besoin est là". Et comme l'a fait remarquer Ahmed Attoumani (UMP), "il y a des zones reculées dans lesquelles non seulement les gens n'ont pas les moyens de se payer un taxi pour se rendre à l'hôpital, mais en plus il est difficile de trouver un taxi."

**SANTÉ TOUJOURS, À NDZUANI CETTE FOIS.** La clinique Helal d'Iran aux Comores, ouverte à Mutsamudu par le Croissant rouge iranien pour un montant de 37 millions de fc (74.000 euros), a été inaugurée le 8 janvier. L'établissement comprend une dentisterie, un laboratoire, une salle d'échographie, et un service d'urgences. L'Union des Comores prend en charge la location du bâtiment et du logement du médecin chef iranien, qui dirigera des infirmiers recrutés localement. Dans le contexte de tensions entre les gouvernements de l'île et de l'Union, le ministre et le directeur de la Santé de Ndzouani n'ont semble-t-il pas été invités. Au cours de l'inauguration, Ahmed Abdallah Sambi a affirmé que ce projet a vu le jour suite à sa rencontre avec le président iranien à Banjul. Il a aussi annoncé l'ouverture à Madagascar, dans les villes d'Antananarivo et Majunga, de logements destinés aux étudiants comoriens, pris en charge par la République islamique d'Iran. Depuis son ouverture, la clinique a vu un afflux de malades qui oblige souvent le personnel à travailler jusqu'à 21 heures. La consultation coûte 500 fc et les médicaments sont selon les usagers vendus moins cher que dans les autres établissements hospitaliers.

**SANTÉ ENCORE, DANS UN CADRE plus large.** L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rendu public le 27 janvier son rapport sur la santé dans la région africaine. Selon ce document, il existe "un cercle vicieux de la pauvreté et d'une mauvaise santé". En même temps que la pauvreté et les conflits armés augmentent en Afrique, le VIH-Sida et les maladies non transmissibles se déclarent un peu partout sur le continent. Or des initiatives sont bloquées à cause de la vulnérabilité des populations africaines. "Pas de développement sans une bonne santé. Les maladies infectieuses constituent un obstacle au développement. Et la géographie et le climat sont des facteurs favorisant ces maladies. Par exemple, le secteur touristique de la région était paralysé par le chikungunya", annonce le professeur Mamadou Ball, représentant de l'OMS à Moroni. Les liens entre la santé et l'environnement sont également étudiés : "Il est établi que l'urbanisation rapide engendre de graves risques pour la santé liés à l'environnement. L'ampleur de la pauvreté limite la capacité à faire face aux problèmes liés à l'environnement. L'insuffisance de l'accès à une eau saine et à l'assainissement expose les populations aux maladies." Tout en admettant qu'il n'y a pas de solution universelle, le rapport préconise un certain nombre de recommandations. L'OMS estime qu'il faut allouer davantage de fonds à la santé de l'enfant et du nouveau-né. Une législation pour améliorer les soins en santé mentale, la lutte contre les maladies non transmissibles et surtout la prévention des conflits sont jugées nécessaires, tout comme l'amélioration des systèmes de santé du continent.

**ON RESTE DANS LA SANTÉ,** mais d'un autre type. Après sa cinglante défaite lors de l'élection présidentielle de l'Union en mai 2006, la convalescente Convention pour le renouveau des Comores (CRC) a tenu son premier congrès depuis cet échec. Les hommes qui s'étaient rassemblés autour du président Azali essaient de recoller les morceaux d'un parti qui semble plus divisé que jamais. Alors que ses principaux acteurs sont en liberté provisoire, une bonne partie de ses cadres se trouve à l'étranger. "Notre première mission est de restructurer le parti pour démentir les dires selon lesquels il s'agissait d'un parti seulement du pouvoir. Nous voulons aussi montrer aux gens que la CRC peut survivre au-delà de la fin du règne Azali. On se donne un an pour réinstaller les structures dans les régions de l'archipel", soutient Ali Msaïdi, le tout nouveau secrétaire général du parti et ancien directeur de cabinet d'Azali. Lors de son assemblée générale au restaurant Sambirane, loin des lieux fréquentés à l'époque du pouvoir, la CRC a déclaré posséder en son sein des candidats pour les prochaines élections présidentielles des îles. Cette assemblée intervient alors que le secrétaire général sortant est retourné derrière les barreaux. Abdou Soefo s'est vu reprocher "de n'avoir pas respecté le pointage à la justice comme tout détenant bénéficiant d'une liberté conditionnelle", indique le procureur de la République Azad Mzè. L'ancien ministre et directeur de la Société des Hydrocarbures, qui se disait malade, avait cependant produit un certificat médical qui n'aurait pas fait l'objet d'une contre-expertise. L'autre absent de l'AG reste l'ancien président Azali, qui séjourne actuellement en France. "Mais il est toujours membre du parti", insiste son ancien directeur de cabinet. ●●●

●●● QUELQUES JOURS DE PLUS, et Ngazidja était totalement asphyxiée. L'arrêt de travail déclenché par les taxis pour protester contre l'état délabré des routes, a paralysé l'économie pendant une semaine. Mis en boucle par un contrôle des autorités sur les vignettes automobiles, dont les recettes sont censées être consacrées à l'entretien des routes, les chauffeurs ont refusé de payer avant que les trous dans le bitume ne soient réparés. Après plusieurs jours de blocage, un protocole d'accord a finalement été signé, l'Etat - par la voix de l'Union et des élus - s'engageant à trouver une solution au problème des routes, les grévistes acceptant de reprendre le travail. La question de l'utilisation des recettes de la vignette et de la pérennisation de l'entretien des routes reste cependant posée.

LE 29 JANVIER VERS 9 HEURES du matin, un jeune homme s'est suicidé en se jetant du pont de Hasandze, à l'en-

trée du village de Tsembehu, dans la cuvette anjouanaise, entraînant dans sa chute son neveu âgé de 5 ans. Contrairement à son oncle, le petit garçon a survécu au saut de 53 mètres avec quelques fractures et serait tiré d'affaire. Agé de presque 30 ans, Djaffar était mal entendant et souffrait de malaise cardiaque. Originaire de Madzahani, dans la région de la cuvette, il a vécu pendant quelques années à Maore où il suivait de temps à autre des traitements médicaux. Arrêté le 18 janvier, il avait été expulsé vers Ndzuanu. Sa décision d'emporter son neveu dans la mort ferait suite à une dispute avec la mère de l'enfant, sa cousine, qui aurait dépensé l'argent que le jeune homme destinait à un nouveau trajet en kwassa. Le pont de Hasandze en est à sa dixième victime. Les amants malheureux et les femmes de Chandra, Tsembehu, Wani, Bambao, Mtsanga incapables de supporter plus longtemps leur mari, constituent la majorité des candidats au suicide. Le dernier saut, commis par un garçon de 29 ans, datait d'à peine 3 mois. La population

réclame l'installation de barrières sur le pont pour décourager ces actes désespérés.

ON EN A BEAUCOUP PARLÉ au début du mois. Le pèlerinage n'a pas été de tout repos pour certains Mahorais. "Comme chaque année", affirme un fundi. Mais alors que les "victimes" de certaines associations se comptaient sur les doigts d'une voire de deux mains précédemment, elles étaient 44 cette année. "Pendant une semaine, nous sommes restés coincés à Nairobi, au Kenya", affirme l'une d'elles. "Nous avons dû payer un autre billet d'avion pour rejoindre La Mecque vu qu'on avait manqué notre correspondance, et nous avons eu des frais supplémentaires, de nourriture, d'hébergement, qui n'étaient pas prévus. On a du faire une quête pour nous en sortir."

Alors qu'ils devaient partir avec une autre asso-

## Contrat de projet à Maore : 498 millions pour cinq ans

Les conseillers généraux ont adopté les orientations prises dans le futur contrat quinquennal qui lie la collectivité à l'Etat.

L'unanimité - rare depuis deux ans - qui avait guidé la dernière session plénière du Conseil général en 2006 était à nouveau au rendez-vous de la première session de l'année 2007. Le 17 janvier dernier, les élus se sont dans l'ensemble entendus quant aux rapports présentés, votés dans leur majorité à l'unanimité.

Si - c'était tout aussi rare depuis deux ans - des mesures sociales d'importance ont été prises (lire ci-contre), cette session a surtout valu par le vote du rapport relatif aux orientations et mesures du Contrat de projet Etat-Maore 2007-2011. Ce contrat succède au fameux Contrat de plan 2000-2004, prolongé par un avenant à la période 2005-2006, et qui avait abouti à la non utilisation de près de 80 millions d'euros par la collectivité. Pendant longtemps, l'opposition UMP s'est scandalisée de cette incapacité à utiliser cet argent disponible. Ce à quoi la majorité répondait qu'il ne s'agissait pas de mauvaise volonté, mais de difficultés structurelles à lancer des projets (manque de foncier, entreprises rares, etc...). L'obsession des élus pour ce nouveau contrat quadriennal était donc de mettre en place un dispositif permettant d'éviter de voir cet argent retourner dans les caisses de l'Etat, à Paris. Ainsi, selon le rapport, "les premiers enseignements tirés du Contrat de Plan 2000-2006 sont à l'origine des principes retenus par le comité de suivi du 23 juin dernier pour élaborer le contrat de projet à venir. Il a notamment été arrêté le principe de constituer le prochain document contractuel autour de quelques thématiques déclinées en un nombre d'opération limitées." Ce qui devrait permettre à la collectivité d'utiliser plus librement les fonds alloués par Paris et, en cas de besoin, de réaffecter les crédits.

Pour ces quatre prochaines années, la collectivité disposera de 498 millions d'euros (2,5 milliards fc), dont la source sera l'Etat à hauteur de 60%, et la collectivité à hauteur de 40%, et qui seront répartis en cinq axes majeurs et 19 mesures - retenues et validés par le comité de pilotage composé du préfet et du président du Conseil général.

LE PREMIER AXE vise à "ouvrir la collectivité sur l'environnement extérieur", avec deux mesures phares : la modernisation de l'aéroport (piste longue et nouvelle aérogare) et la mise en place du haut-débit pour Internet, pour un montant estimé de 75 millions d'euros dont 70 pour l'aéroport. Deuxième axe : "Favoriser un développement économique créateur d'emploi". A savoir : créer et développer les infrastructures portuaires et d'accueil des entreprises ; développer les filières de production agricole et de la pêche ; développer l'appareil de formation et les structures d'insertion ainsi que les équipements d'ordre touristique. Le tout pour un coût de 90 millions. Le quatrième axe concerne la mise en œuvre d'un aménagement "équilibré du territoire", qui porte sur la création et l'amélioration du réseau routier, le logement et l'aménagement foncier, le développement des transports collectifs et de marchandises (105 millions) ; et le cinquième la consolidation des bases "d'un développement durable du territoire", avec entre autres l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées, la gestion des déchets ménagers, la prévention des risques naturels, le développement des énergies renouvelables (153 millions). Tous ces axes n'ont posé aucun problème aux élus. Seul le troisième, consacré à "l'éga-



Mansour Kamardine et Jean-Paul Kihl, le préfet de Maore, lors de la visite du Premier ministre en mai 2006. (ARCHIVES)

lité des chances et l'épanouissement des individus", a provoqué un débat au sein de l'hémicycle. Sur les trois mesures déclinées - réalisations d'équipement culturels et sportifs, prise en charge des mineurs handicapés et création des bases d'une future université pour un montant de 35 millions -, la dernière n'a pas fait l'unanimité, à commencer du côté du président de l'Assemblée lui-même : "Cela me paraît risqué d'accepter de gérer un pôle universitaire alors que nous venons de refuser récemment à l'Etat la construction des collèges et lycées, parce que nous ne possédons pas les moyens suffisants. Si d'un côté on dit : "Non, on ne peut pas construire les collèges", et de l'autre : "Oui, on peut construire l'Université", cela pourrait se retourner contre nous", a déclaré Saïd Omar Oili. Il a été soutenu en ce sens par la majorité des élus, dont Maoulida Soula, le chef de file de l'opposition, qui a demandé à réaffecter ces 15 millions vers le haut-débit et l'assainissement. Seuls Chihabouddine Ben Youssouf et Bacar Ali Boto (les deux premiers vice-présidents) se sont montrés

sceptiques quant à ce refus. "Cela va retarder l'installation d'une université à Mayotte", estime le premier. "Il faut afficher une volonté politique claire. Nos étudiants doivent commencer leurs études ici", pense le second.

A PART CET UNIQUE "rejet", les élus ont adopté les termes de ce futur contrat, visiblement satisfaits. Ce n'est pas le cas de tout le monde : deux jours plus tôt, les membres du Conseil économique et social avaient fait part de leur circonspection. "Ce document laisse un goût d'inachevé. Beaucoup de domaines sont balayés et les enjeux propres à Mayotte ne sont pas annoncés", estime le CES, qui se dit inquiet du désengagement progressif de l'Etat, dont le taux de participation à ce nouveau contrat "passe de 90 à 60%". Certains conseillers n'ont pas manqué ainsi de remarquer des absences notables à ce contrat : pas de crédits à l'éducation, le problème majeur qui se pose à la société mahoraise depuis des années, et peu de mesures sociales en perspective.

RC

## Hadda : le maire fait sa loi sur le girofle

LES producteurs de girofle du village de Hadda, dans le Nyumakele, se retrouvent depuis la fin janvier prisonniers de leur maire. Celui-ci a en effet décidé d'interdire, puis de faire payer une taxe aux commerçants étrangers au village, limitant ainsi les possibilités de la population de vendre le kilo de girofle 850 fc (1,70 euro) au lieu des 650 fc (1,30 euro) habituels auprès des marchands locaux. "C'est rare de trouver dans le village une personne qui peut faire mieux que ce prix", lance une habitante, Bueni Marie Abdou. Après avoir appris que des commerçants de Koni Djojo arrivaient pour acheter leur récolte et qu'ils en étaient empêchés par le maire, les villageois et notamment les femmes, déjà irritées par la pénurie de riz, sont allés le 17 janvier manifester devant la mairie pour protester contre ces mesures.

"Un pays où c'est très rare de voir des étrangers ne s'en sort jamais", argumentait le vieux Ba Koudoura. "Ses habitants finissent toujours dans la pauvreté et nous on ne veut plus finir pauvres, on a le droit d'être riches. Dans ce village tous les commerçants nous achetaient le kg de girofle à 650 fc. Grâce à ces étrangers, il y a déjà une grande différence, alors que ce maire nous laisse en paix avec ses machins d'autorisations !" Et Ba Koudoura d'affirmer que cette histoire est issue des manipulations d'un groupe favorable à Sambi et à Mohamed Djaffar, futur président à l'élection présidentielle de l'île...

"Le maire n'a pas accepté de répondre à nos questions, estimant que cette affaire était "un jeu d'enfant qui ne mérite même pas d'être diffusé ou publié partout." En revanche un conseiller municipal opposé à sa décision, Saïffi Ousseni, a indiqué que la mesure n'émanait pas du conseil, mais seulement du maire. Il a également expliqué l'emprisonnement temporaire de deux hommes à Mremani par le fait que le maire "manipule les polices municipales". "J'ai compris qu'il a des collaborateurs dans le village qui le financent pour ne pas laisser des étrangers fréquenter la région", a-t-il ajouté.

NEP

●●● ciation nouvelle créée, ces personnes ont finalement été prises en charge par l'Aspel, une association déjà connue pour avoir essayé quelques déboires ces dernières années. Problème : l'Aspel ne possédait pas assez de visas d'entrée en Arabie Saoudite -il y a des quotas pays par pays, mais certains pays ne les atteignant pas, c'est le cas du Kenya, des associations d'autres pays, comme l'Aspel, s'occupent de les récupérer, parfois au prix fort. Ainsi pendant cinq jours pour certains, dix pour d'autres, il a fallu négocier à Nairobi pour les acheter. Leur obtention n'a pas marqué la fin des ennuis : il a ensuite fallu trouver une compagnie aérienne pour acheminer les pèlerins à La Mecque, trouver l'argent pour la payer et, sur place, supporter des conditions d'hébergement exécrables.

Le maire de Mamoudzou, Hassani Abdallah, qui était de ce voyage épique, en a profité pour soulever le débat dans *Mayotte Hebdo* : "Ce n'est ni Dieu ni la religion qui sont à la source de ce problème, mais bien des associations et une mauvaise organisation." Voir une mauvaise... foi. Car selon un connaisseur du dossier, nul doute que certains associations profitent du pèlerinage pour remplir quelques caisses individuelles. "Elles font croire que le visa est payant. C'est faux, pour le pèlerinage, il est gratuit. Elles font payer des prix exorbitants pour l'hébergement sur place, alors que les gens se trouvent dans des taudis. Ce qu'il y a, c'est que ces associations, non seulement font payer le prix fort aux pèlerins, mais en plus touchent des subventions du Conseil général. Où va tout cet argent ?" se demande-t-il.

DE L'ARGENT JUSTEMENT, la Ma-mwé (société nationale d'eau et d'électricité des Comores) semble en manquer, vu les nombreuses coupures actuelles. Des difficultés tant financières qu'administratives expliquent cette situation, qui a abouti au limogement de l'ancien directeur Ahmed Djoumoi, qui a cédé sa place à un groupe de cinq personnes dont deux travaillaient déjà à la Mam-wé. Cette nouvelle équipe aura la lourde tâche de résoudre les multiples et longues coupures subies ces dernières semaines par les abonnés. "Nous voulons pour l'instant faire l'état des lieux de la société. Il est important pour nous de savoir ce dont dispose la Ma-mwé aujourd'hui", indique Saïd Ali Saïd Attoumane, un des membres du comité directeur de la plus faible, en termes financiers, des entreprises d'Etat. La nomination de cette équipe laisse des craintes chez les employés. A la Ma-mwé, on craint une augmentation des charges dans une entreprise qui frôle le chaos financier. "Le salaire de cinq directeurs pourrait servir à payer rien que de l'huile pour faire fonctionner la société", déclare un agent.

AUTRE SOUCI D'ORDRE PUBLIC : depuis plus d'une semaine, l'hôpital El Maarouf vit sans gaz médical. Une pénurie ressentie durement dans les services du centre hospitalier de référence. "On devait opérer mon enfant gravement malade, mais on nous a demandé de repartir car il n'y a pas de gaz. L'enfant malade doit attendre jusqu'au jour où le gaz viendra à l'hôpital si d'ici, il ne meurt pas", se plaint une mère impuissante devant la maladie de son enfant. Ce n'est pas seulement les opérations qui sont bloquées. Certaines radiographies sont aussi interrompues à cause de ce manque. "Ce n'est pas un problème financier. Nous avons payé mais le fournisseur ne nous a pas livrés. La défaillance vient de lui", se décharge Saïd Abdallah, l'un des membres du comité directeur de l'hôpital. Les longues coupures d'eau qui ont frappé Moroni ces dernières semaines ont aussi durement frappé l'hôpital. Les réserves achetées par camion subviennent tout juste aux besoins essentiels. Face à ces problèmes, le Syndicat du personnel médical menace de lancer un appel à la grève illimitée.

LA RÉDACTION

**kiosque** des articles de nos confrères qui méritent le détour

## L'HABITAT À MAORE, DEUX VISIONS AUX ANTIPODES L'UNE DE L'AUTRE

PAR GÉRÔME GUITTEAU, MAYOTTE HEBDO

LA MAISON À MAYOTTE CONSTITUE LE DROIT D'ENTRÉE dans la vie sociale du village. "Louer une maison dans son propre village n'est pas envisageable. C'est être un étranger dans sa propre famille", décrivait lors d'un Conseil de l'habitat en 2005, Chihabouddine Ben Youssef, deuxième vice-président du Conseil général. "Lors du CDH [Ndlr : Conseil de l'habitat], des élus nous expliquaient que la tradition mahoraise oblige une jeune femme qui allait se marier à avoir sa maison. Ils voulaient que l'Etat aide à sa construction, mais ce n'est pas à l'Etat de financer les traditions mahoraises. C'est une histoire familiale d'ordre privé. L'Etat agit dans

le but d'aider les plus démunis, voilà sa mission", rétorque Philippe Porte [Ndlr : le directeur de la direction de l'Equipement]. (...) Le locatif social apparaît comme une solution viable, raisonnable aux yeux de l'administration. "La Sim freine des quatre fers. Nous le savons. Le projet d'immeuble de ce type à Hamaha ne sort pas de terre pour cette seule raison. A ce titre, je souhaite qu'une autre structure, appuyée par le Conseil général, prenne le relais de la Sim dans ces constructions afin d'offrir une offre plus diversifiée", s'efforce de convaincre [M. Porte]. "On nous dit que c'est une utopie de vouloir que tous les

Mahorais possèdent leur propre logement. Je réponds que non, cela n'est pas une utopie puisque c'est possible", contrecarre Bacar Ali Boto, président de la Sim. "Un pays où l'Etat finance à plus de 75% l'accès à la propriété, c'est du jamais vu", fustige Philippe Porte. (...) Comme le dit souvent Bacar Ali Boto, Mayotte est différente de la France, mais est-ce à l'Etat de toujours compenser financièrement les différences culturelles, est-ce à l'Etat de toujours s'adapter alors que Mayotte réclame haut et fort sa volonté d'être un département français à part entière ?

GÉRÔME GUITTEAU

## PAS FACILE, LA VIE DE RETRAITÉ

PAR CHRISTIAN EVON, LE MAWANA

SEULE SA FILLE, TRAVAILLANT À PLEIN TEMPS, EST OBLIGÉE de se lever tôt pour effectuer toutes les tâches relatives à l'alimentation et à l'hygiène de son père avant de se rendre au travail. Des contraintes difficiles à gérer, mais Mdadzé ne peut pas y échapper, soucieuse de son père. Moillimou Mroivili vit seul dans sa maison mal adaptée compte tenu de son état de santé et de vieillesse. "Un beau jour, je suis tombé et j'ai cru que j'allais mourir" lance-t-il,

le regard fatigué. Il est handicapé et presque dépendant à 100%. (...) Moillimou a eu des enfants, dont deux vivent en métropole et les autres sont au pays, deux garçons dont l'un habite Mtsangamouji. Ils travaillent tous et chacun s'occupe de sa petite famille. Il fait partie des milliers de mahorais, hommes et femmes, qui vivent sans rien, abandonnés de tous, comme si Mayotte les avait oubliés. (...) Dans les yeux du vieil homme, on peut lire de la

souffrance et de la lassitude. Souffrance parce que son vieux corps malade le fait souffrir ; lassitude car il ne peut comprendre qu'après avoir si bien servi son pays, tout le monde lui a tourné le dos aujourd'hui. (...) Sa fille, qui est à ses côtés et passe régulièrement le voir pour lui apporter à manger ou faire ses soins, l'écoute. Elle aussi est révoltée par la situation.

CHRISTIAN EVON

## LE KARTHALA EST-IL EXPLOITABLE ?

PAR AL-WATWAN

DE NOMBREUX PAYS DONT LA FRANCE PARVIENNENT À CAPTER la chaleur de la croûte terrestre pour produire du chauffage (température inférieure à 90°) ou de l'électricité (température entre 90° et 200°). Au niveau du Karthala, les éruptions phréatiques démontrent la présence de l'eau à très haute température dans les profondeurs du volcan. Les experts pensent trouver une source alimentée en permanence, capable de produire l'électricité. La Chine à la demande du vice-président Idi Nadhoim, accepte de financer les études de faisabilité de ce grand projet.

L'hypothèse de départ est simple. La chaleur emmagasinée par la croûte terrestre présente en quantité considérable, gratuite, renouvelable avec une régularité de mise en œuvre qui la destine particulièrement à la production

de base. (...) L'exploitation géothermique a aussi l'avantage de produire peu de rejets. La quantité moyenne de CO2 émise dans l'atmosphère par les centrales géothermo-électriques représente 10% de l'émission d'une centrale au gaz naturel. Comment fonctionne une centrale géothermique ? La technique hydrothermique est utilisée à des profondeurs qui varient entre 500 et 1500. Cette technique consiste à amener à la surface par pompage de l'eau chaude d'une nappe phréatique profonde puis à la retourner à celle-ci par un second forage après avoir prélevé de la chaleur. La présence de l'eau chaude dans les nappes comoriennes, ne nécessite pas une injection d'eau froide, mais un pompage. Un autre procédé appelé Hot-Dry-Rock démontre que la troisième valorisation

de la chaleur terrestre se trouve dans les couches cristallines, situées entre 4.000 et 6.000 m de profondeur. L'eau froide est injectée sous pression par des forages profonds, dans un ensemble de fissures agrandies artificiellement. L'eau ainsi injectée sera chauffée à 200° par la chaleur de la terre et reconduite en surface par d'autres forages. Une turbine à vapeur produisant de l'électricité et fournissant également de la chaleur à un réseau de distribution de chauffage, fonctionne grâce à cette chaleur réinjectée. De telles installations sont en fonction. La production mondiale d'électricité par géothermie en 2000 a été de l'ordre de 49 TWh, soit au troisième rang de la production d'énergie renouvelable après l'hydraulique et la biomasse.

AL-WATWAN

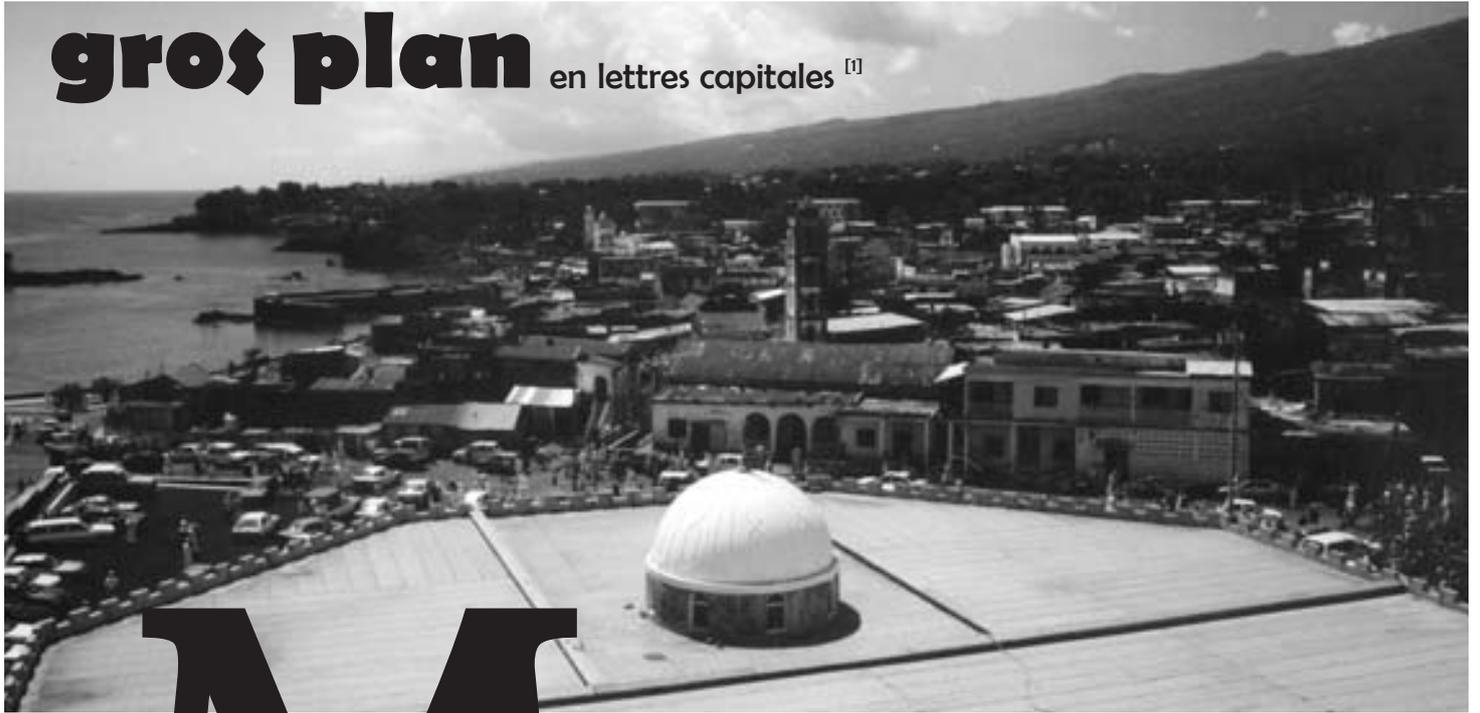


## Electricité Maintenance Climatisation

Energie et conversion d'énergie  
Energies nouvelles et renouvelables  
Formation professionnelle et technique

AGENT SDMO, SCHNEIDER ELECTRIC, SGTE POWER

MINI ZONE MAVOUNA, BP 1331 MORONI, COMORES - TEL : (269) 73 09 51 / 13 84 - FAX : 73 51 15 - e.mail : [adcner@snpt.km](mailto:adcner@snpt.km)



# MORONI

à l'étroit dans son costume de village

Pour assumer son rôle de capitale, la vieille cité devra accepter ses nouveaux venus en tant que partie intégrante d'elle-Même. Et obliger les habitants de ses différents quartiers Menant une vie parallèle à partager un destin coMMun.

En route pour Moroni, première étape de notre tour des capitales des îles de l'archipel.  
(le mois prochain : Mutsamudu)

**ENTRE** la cabine téléphonique et les joueurs de domino, le tombeau de Bin Cheikh Fazul veille sur le quartier Ribatu, et sur les enfants qui se succèdent dans son école coranique. La concession du fundi, voisine des terres de grandes familles moroniennes aujourd'hui louées aux habitants de cases de tôle, a accueilli plusieurs générations d'hommes venus pour apprendre, dont la vie à fini par se faire à Moroni. Parmi eux, l'oncle de Saïd Islam, "petit broussard" devenu notable de la ville. "Je suis né à l'extrême sud de Ngazidja, à Mohoro", raconte Saïd Islam. "Mon oncle avait quitté notre village à l'âge de 12 ans, tout seul, pour s'instruire. Il a débarqué au hasard à Moroni et à l'entrée, il a entendu des élèves qui lisaient le Coran. Il est devenu un élève et un enfant de la maison, et il a eu une formation très poussée sur le plan religieux."

A l'époque, il n'y avait que l'école coranique sur l'étendue de cailloux noirs qui voit pousser les quartiers au fur et à mesure que débarquent des Comoriens de Ngazidja, de Ndzuani et de Mwali. "Quand je suis arrivé ici il y a plus de 30 ans, il y avait à Caltex juste la station qui vendait de l'essence et faisait de la mécanique", indique Aboubacar Miradj, qui dirige à présent l'école.

Aujourd'hui, avec ses quelques maisons "historiques" construites autour du rond-point, "Caltex, c'est comme la capitale", lance Yasser, un collégien du coin. Capitale d'une série de quartiers aux noms changeants : "Mayotte, le quartier des étrangers et des chercheurs de maisons, on l'appelle comme ça parce qu'il y a les belles filles, les Malgaches et les Anjouanaises, mais le vrai nom, c'est Drindrini." Majaju et son tas d'ordures, "mais c'est devenu Majiju (1) depuis que Fakri a fait installer l'eau, juste avant les élections". Ribatu, Asgaraly... La route qui relie le stade au rond-point de Caltex est devenue le centre névralgique d'un certain Moroni, le Moroni qui s'endort tard ; où les gamins désœuvrés trouvent à s'occuper autour des baby-foot et dans les cabanes surchauffées autour d'un film indien ou porno ; où l'épicier crée un attroupelement par le seul fait d'allumer sa télé ; où des hommes des quartiers "comme il faut" se réfugient auprès de jeunes filles en quête d'argent pour leur loyer, leur école ou leur téléphone... "On vient boire ici parce qu'on peut se cacher, à l'abri des ●●●

●●● regards et du poids de la société", confie le client d'un obscur débit d'alcool en s'éloignant dans les ruelles tortueuses, éclairées seulement par les lampes furtives des passants. "Les gens viennent se saouler ici et réveillent nos mères en tapant sur les maisons", se plaignent d'ailleurs des jeunes de Majaju.

UN MORONI dont la tôle laisse chaque matin échapper des centaines d'élèves, d'étudiants et de travailleurs : petits vendeurs ou artisans, mais aussi jeunes journalistes et enseignants dont la modestie des salaires ne permet pas de se loger ailleurs. Un Moroni qui n'appartient pas à ses habitants, tributaires années après années du bon vouloir des familles qui louent chaque miette de leur vaste parcelle : "On n'a pas de place publique", se plaignent des jeunes. "On a voulu en faire une, mais on n'a pas l'autorisation. Ce n'est pas à nous. On a commencé à construire un banc mais c'est une propriété privée..." "On est venu du Badjini

pour travailler, on paie 10.000 fc par mois, mais le propriétaire vient sans cesse nous menacer. Il y a un problème de terre", ajoute une mère de famille en désignant du menton un coin où "les maisons viennent d'être virées par le propriétaire".

Un Moroni pour les habitants duquel Jaffar El Macelie, ancien maire et futur candidat aux élections municipales, aimerait établir des cartes de résident : "S'ils sont là mais n'exercent aucune activité, il ne faut pas hésiter à refuser que ces gens restent, ce serait d'ailleurs leur rendre service que de les obliger à chercher un emploi." L'oisiveté d'un certain nombre de membres des grandes familles possédantes, qui vivent des rentes procurées par la location de ces quartiers de tôle, n'est en revanche pas considérée comme gênante...

Mais revenons à Said Islam, notre petit broussard devenu grand notable. Quand il est arrivé après trois jours de route à pied et sur les épaules de son oncle, il n'avait que sept ans et ce Moroni nouveau n'existait pas. Fin stratège, son oncle l'a scolarisé à Badjanani, le quartier où, aujourd'hui encore, la place publique est sacrée. "C'est le prestige, le grand Moroni", confie Nasrat Mohamed Issa, une jeune femme originaire de la médina où elle n'a jamais vécu. "Quand on organise quelque chose sur cette place, on est vraiment de cette ville." Le petit garçon découvre alors "la médina interdite aux étrangers, aux enfants nus qui courent dans les ruelles" décrite par Aboubacar Saïd Salim (2). "J'étais comme quelqu'un qui quitte ici pour arriver à Paris", se souvient Said Islam. "Je n'étais pas tellement libre pour aller avec les jeunes citoyens, qui étaient habitués à une vie plus aisée. Dans la brousse, on mangeait un seul repas par jour, on portait un petit pagne... Au départ, tout petit broussard se sent plus ou moins frustré, et puis, je me suis adapté." En faisant partie de la trentaine de jeunes sélectionnés dans l'archipel au concours d'entrée en 7e, il rejoint le cercle alors très réduit des futurs cadres comoriens. Mais cela ne suffira pas à lui ouvrir les portes de la notabilité moronienne. "Quand j'ai commencé à travailler dans la gendarmerie, mon oncle m'a conseillé de faire mon Grand mariage à Moroni comme lui-même l'avait fait. Puis comme chaque fois que je foudais les pieds chez moi, on me stigmatisait, j'ai fait un second Grand mariage à Mohoro."

Ce double accomplissement a permis à Said Islam de résoudre un dilemme qui déchire bien des habitants de Moroni : à qui appartenir ? Au village qui les a vus naître ou à la capitale qui

les voit vivre ? Car tous sont sommés de choisir. Quel que soit leur engagement dans la vie économique et sociale de la localité, les yeux resteront rivés sur le lieu où ils s'acquitteront de leurs devoirs coutumiers... et injecteront l'argent correspondant à chacune des étapes de leur parcours traditionnel. La préférence souvent donnée au village où ils ont beaucoup moins à prouver pour exister, sert d'argument aux réticences de certains "vrais" Moroniens qui préféreraient voir le cercle des citoyens à part entière de la ville ne pas trop s'élargir.

Les hommes qui comme Said Islam, ont quasiment réussi à faire oublier qu'ils n'étaient "pas d'ici", font dire cependant que "Moroni est ouverte". "Je n'ai jamais vécu de remarques sur mon origine", plaide l'ancien gendarme. "C'est très rare, surtout à l'époque où nous vivons. Tout le monde est presque égal." Pour l'ancien préfet Issihaka

"Moroni a toujours absorbé des gens qu'elle considère comme des égaux parce qu'ils ont un certain niveau de vie."

ISSIHAKA ABOURAZAK

Abdourazak, "on peut trouver un équilibre car contrairement à Mutsamudu, ceux qui se disent de Moroni viennent tous du fond de la Grande-Comore. Mon grand-père vient de Hambu, ma grand-mère de Dimani. Nous sommes nés à Moroni, mais issus de l'intérieur. On a le même comportement, les mêmes traditions. Le Moronien qui a fait le Grand mariage est considéré sur un pied d'égalité avec le monsieur qui l'a fait à Combani".

"MORONI A TOUJOURS absorbé des gens qu'elle considère comme des égaux parce qu'ils ont un certain niveau de vie ou viennent de grandes familles", rappelle aussi Aboubacar Saïd Salim (1). "Autrefois, on les surnommait tout de même avec le nom de leur ville. Et puis, il y avait tous ceux qu'on n'absorbait pas, les domestiques. C'étaient eux pourtant qui faisaient que Moroni se sentait grande, eux ●●●



A la sortie de la prière du vendredi, à Badjanani. (SOEUF ELBADAWI)

## Moroni Sanfil, l'autre ville en gestation

UN quartier dit-on sans histoires. Situé au nord de la vieille cité. Peu intégré aux mœurs d'une ville aux assises complexes de bangwe plus ou moins élaborées afin de gérer la cohésion sociale par le biais de notre vieux système de dons et de contre-dons. *Nde anda na mila*.

Ce que l'on nomme aujourd'hui comme étant le grand Sanfil est né au départ sur une terre de feu, où seule l'administration coloniale pouvait miser un kopeck dans les années cinquante ou soixante. C'est elle qui y a implanté une centrale des postes et télécommunications, qui a donné son nom au quartier. C'est elle qui y a installé le siège de la compagnie d'eau et d'électricité, des installations de l'aviation civile, un ou deux logements administratifs. Des fragments de vie qui n'annonçaient que trop peu la configuration actuelle d'un site surpeuplé, délimité en six sous-quartiers (Sanfil ya djuu/ Sanfil y mbwani/ Hankunu 1/ Hankunu 2/ Al-Kamar/Oasis) continuant à s'étendre de manière quasi spontanée. Un site sur lequel seuls quelques personnalités

liées à la vieille médina y ont laissé une réelle trace dans le passé. Parmi eux, Fundi Soulé, le père de l'actuel "président" de Ngazidja, à qui appartenait une bonne partie des terres revendues depuis à la population active de la ville, quelle que soit l'origine de celle-ci.

C'EST UN ARTISANAT du rêve qui fit le bonheur des riverains de cette partie de la capitale toujours en reconstruction. Un artisanat de la distraction, pour ainsi dire, qui s'est appuyé dès le départ sur l'existence en cet endroit d'une communauté mal organisée d'individus happés par le rêve d'une grande ville. L'exil rural faisait alors son apparition dans le paysage. L'aventure a d'abord commencé par la création du cinéma Al-Kamar qui viendra rejoindre l'Alliance française. Lieux de diffusion de la culture contemporaine restés incontournables jusqu'à l'histoire de la ville. Le théâtre et la danse y trouveront un point de chute. La diffusion de la littérature aussi. Puis il y a le Coelacanth, le Tennis Club, les ventes de brochettes

de rue et les filles de joie. Sanfil a toujours été le quartier des boîtes de nuit et de la restauration par excellence. La Rose noire, La Falène, la Grillade, les bals du Rotary Club et plus récemment encore le Paradis des îles... Quartier ouvert à toutes les influences, peuplé par des gens venus de tous hori-

nouissement du citoyen qui y réside. A quoi ressemble Sanfil en réalité ? A un monde dont l'avenir est en suspens et dont le paysage est complètement défiguré. Avec des habitants qui ne se soucient guère d'être moroniens, qui se jettent des anathèmes à la gueule au jour le jour, un chef de quartier sans cesse

A quoi ressemble Sanfil en réalité ? A un monde dont l'avenir est mis en suspens...

zons, issus de toutes les classes sociales, Sanfil annonce ce qui pourrait advenir de Moroni demain si des esprits éclairés n'arrivaient pas à lui redonner un nouveau souffle de vie. Un bordel organisé à ciel ouvert, ne répondant à aucune autorité morale ou politique, ne se soumettant à aucune règle d'urbanisation digne de ce nom, abritant des individus aux destins souvent opposés. Avec le risque d'une communauté éclatée où l'égoïsme des uns rivaliserait avec le malheur des autres, sans aucune possibilité de redéfinir les enjeux communs et nécessaires à l'épa-

remis en cause, des groupes associatifs plus ou moins soucieux du bien commun, une jeunesse à l'imaginaire menaçant, des maisons refermées sur elles-mêmes, des destins d'hommes mis aux enchères. Sanfil détient pourtant une part importante du capital économique de la ville. Avec son grand marché de Volo Volo notamment. Mais qui s'y penche vraiment ? Ses habitants semblent dépassés par son trop-plein de vie. Et le fossé continue à se creuser avec le monde alentour.

SOEUF ELBADAWI

## gros plan en lettres capitales

●●● qui en parlaient en bien quand ils entraient au village. Aujourd'hui, Moroni a perdu son identité car la structure qui absorbait les gens de l'extérieur n'existe plus. On a des lieux qui se font dans le chaos, des gens qui ne connaissent pas la cité mais se considèrent comme de Moroni, un Moroni parallèle à l'ancien." Tandis que les quartiers de tôle grossissent dans l'anarchie, les citoyens du vieux Moroni désertent leurs maisons familiales transmises de mère en fille, pour s'installer en périphérie aux côtés des "nouveaux Moroniens". Les bangwe restent cependant le théâtre de l'appartenance et du pou-

Moroni, il n'aura pas la contribution des gens." Conforme au fonctionnement traditionnel des villages, le raisonnement devient paradoxal quand il s'applique à une capitale qui accueille des Comoriens de toutes les régions de l'archipel... et ne serait pas, sans eux, une capitale. "Au fond, les Comoriens rassemblés, on les trouve à Mamoudzou, et à Moroni", souligne Soilihi Mohamed Soilihi, membre de la délégation nommée provisoirement à la tête de la commune. "Moroni capitale, c'est le résultat de 40 ans d'histoire. Mais le mental n'est pas nécessairement allé avec car il n'y a jamais eu de volonté de construire une capitale. On a seulement construit des bâtiments administratifs."

La question devient aigüe au moment où la mise en place des communes pose les problèmes de l'identité urbaine et de l'exercice partagé des responsabilités. Elle ne concerne pas seulement le rapport entre le vieux centre et les "quartiers périphériques", mais également les cinq quartiers historiques de la médina, crispés chacun sur des bribes du passé qui s'effacent aussi difficilement qu'elles ne se disent tout haut : les uns se replient sur leur vieux orgueil de noblesse, les autres sur leur fieret bafoué d'anciens esclaves, sentiments que les jeunes tendent à prolonger dans des rivalités stériles. L'inexistence de projets communs et la dispersion des énergies en témoignent, sans parler des histoires personnelles et des mariages interdits. Bien au-delà de savoir qui vote et qui peut être élu maire, il s'agit donc de construire un destin ouvert à tous, y compris ceux qui conservent leurs attaches dans leur village.

"Dans les villages, les structures traditionnelles ont une certaine influence sur la gestion", remarque Issihaka Abdourazak. "A Moroni, ce

n'est pas possible que ces structures travaillent car il y a trop de mélanges. Le Moroni traditionnel, ce n'est pas plus de 30% des gens. On ne peut pas se soucier de ces considérations coutumières parce qu'à Moroni, il y a tout le monde." "Chaque quartier se vit comme une ville dans la ville", analyse aussi Soilihi Mohamed Soilihi. "On n'est pas dans une dynamique d'ensemble. Moroni se vit toujours comme un village coutumier." Un village qui ignore donc tout un pan de sa propre réalité.

EN RÉPONSE à cette problématique, les cadres qui réfléchissent à la constitution de la commune ont tendance à dissocier les fonctions coutumières de l'administration. C'est le cas de l'ancien maire comme de la nouvelle équipe de transition. "Le Moroni administratif peut évoluer alors que le traditionnel est figé", estime Jaffar El Macelie. "La notabilité est une machine lourde à traîner et elle résiste au changement." Pour Saïd Islam, les choses pourront évoluer "quand ma génération aura disparu". "Moroni n'est pas une capitale car on se penche sur des choses plus ou moins futiles", râle-t-il. "On passe tout son temps à discuter de traditions et de coutumes."

Ce n'est cependant pas la perte de vitesse de la notabilité qui comblera le vide de l'identité perdue de Moroni. Une identité que voudrait recréer la mairie provisoire en organisant la semaine du 16 mars un festival municipal intitulé "Moroni, ville d'intégration". Plus qu'une réflexion profonde sur ce qui peut rassembler les habitants de la ville, il s'agit de proposer aux associations un moment festif propice aux échanges. "On s'est rendu compte que les responsables associatifs ne se connaissent pas entre eux", souligne Soilihi Mohamed Soilihi. "On a demandé à chaque association de proposer un projet qui lui est pro-

pre, de l'organiser et d'y faire participer les autres." On est loin de l'optique de Soeuf Elbadawi, auteur d'une réflexion sur la ville sous forme d'un film et du livre Moroni Blues Chap.II, pour qui il faudrait "casser toutes ces places publiques" et en avoir une seule, pour tout le monde (lire son texte en page suivante).

Car la philosophie dans laquelle sont élaborées les propositions d'organisation communale et leurs "conseils d'arrondissements" ne va en rien contre l'éclatement des communautés de quartier. Le projet d'agglomération urbaine non plus, qui a vu l'adhésion des villages de Mde et Mavinguni approuvées à l'applaudissement il y a un mois et demi. "Ce projet change toute la donne de Moroni", explique Soilihi Mohamed Soilihi. "A l'heure actuelle, Mboueni est dans la périphérie et se vit comme un quartier marginalisé. S'il y a une agglomération, il se trouvera dans le centre-ville." Un raisonnement qui ne supprime pas le phénomène de centre et de périphérie, mais le déplace seulement. La logique de village est elle aussi conservée : plutôt que d'affronter le problème épineux des rapports entre les différents quartiers, on les met tous dans une marmite plus grande sans les secouer de l'intérieur. Peut-on transcrire le repli communautaire tout en conservant les frontières qui le définissent ? Difficile en tous cas d'imaginer la naissance d'une nouvelle identité moronienne si on n' imagine pas pour la cité des lieux de rencontre plus larges qu'un conseil municipal.

LISA GIACHINO

- (1) Majaju signifie décharge et maji, eau.
- (2) Citations tirées du film de Soeuf Elbadawi et Ahmed Jaffar : Moroni Undroni Mndroni.

"On n'est pas dans une dynamique d'ensemble. Moroni se vit toujours comme un village coutumier."

SOILIH MOHAMED SOILIH

voir citoyens, le cordon qui relie ces habitants de la périphérie à leurs chères origines et les distinguant du reste de la ville. Un théâtre de façade : derrière les places de Badjanani et de Mtsangani pavées de neuf à grand frais, la médina s'écroule. Les hiérarchies soigneusement entretenues sur ces places expliquent cependant que malgré le mélange de plus en plus fort entre les cadres anciens et nouveaux moroniens, l'égalité reste toute relative quand il s'agit de gérer les affaires de la cité. "On ne devrait pas raisonner en ces termes, mais quelqu'un qui a fait toute sa vie ici, a travaillé, a construit, n'est pas considéré comme d'ici", explique Nasrat Mohamed Issa. "Pour être maire, il faut être né à Moroni. Pour moi, c'est important, c'est des trucs de qu'on nous a inculqués et qui continuent à faire leur petit chemin dans les quartiers... S'il n'est pas né à

### + LOIN

A lire : Moroni Blues, chap. II, Soeuf Elbadawi, éd. Bilk & Soul (en librairies ou le commander à : washkonet@yahoo.fr)

# Mma L'Assuranci, la poissonnière devenue reine

Enfant adoptive d'une grande dame de la ville, cette vendeuse de poisson est devenue l'animatrice des cérémonies de mariage.



UN après-midi, dans une ruelle de Mtsangani. Bwibwi noué sous le menton, les dames de la bonne société attendent le début d'une cérémonie coutumière. Assise à l'écart, royale et indifférente, Mma L'Assuranci trône sur sa chaise, chapeau de paille sur la tête et lunettes noires sur le nez. Ce n'est pas parce qu'elle s'est "imposée devant toutes les petites snobs de Moroni", comme le dit un habitant de Badjanani, que ses relations avec celles-ci sont simples. "L'histoire de Mma L'Assuranci, c'est pas une histoire facile", prévient-elle.

Elle débute dans le Moroni des années 50 où grandit cette petite fille venue du Bambao, adoptée par une grande dame de Moroni qui la marie à 12 ans. On ne saura rien ou presque du mari, un maçon "les hommes n'avaient aucune utilité". L'enfant mise au monde un an plus tard donnera à sa mère son nom de vedette... "C'était une période noire d'ignorance où il n'y avait que cinq ou dix personnes qui avaient une voiture", se souvient-elle. "Il y avait un colon, Aubert, qui avait une assurance et invitait les gens à s'y inscrire. Le mot m'a plus. Quand on

m'a demandé le nom de l'enfant, j'ai dit : Assurance. J'avais 13 ans." A l'époque, la jeune fille connaît déjà par cœur le réseau des familles de la médina. "Les gens de l'âge de mon père, tous les vieux qui allaient au marché, me donnaient un litre de lait que je devais aller déposer dans leur maison", explique-t-elle. "Ces nobles me connaissaient depuis que j'étais gamine et ils m'aimaient bien." Peu à peu, Mma L'Assuranci crée sa petite activité en exploitant sa fine connaissance des habitudes citadines et des règles de vie de la bourgeoisie. "Il n'y avait pas encore Volovolo, seulement le petit marché. Les hommes des grandes familles avaient peur d'être vus au marché, et les femmes ne pouvaient pas y aller. Ceux qui en avaient en venaient en voiture. Je me déplaçais vers eux et je leur demandais ce qu'ils voulaient. Sinon, j'allais dans les maisons pour demander de quoi ils avaient besoin."

A 28 ans, la jeune mère de famille se spécialise dans la vente de poisson, au marché et auprès de fidèles clients. "Je connaissais des pêcheurs dans tous les villages. Lorsque mes fournisseurs m'apportaient de grandes quantités, je servais d'abord mes clients, puis je vendais le reste en gros aux commerçants du marché. Si les clients ne venaient pas chez moi, j'allais chez eux." L'affaire a si bien marché que 10 ans plus tard, Mma L'Assuranci rendait son tablier après avoir organisé le Grand mariage pour ses trois filles, poussé deux

de ses garçons jusqu'au bac -après des études en France, l'un deviendra dentiste, l'autre ingénieur. Véritable prouesse, pour ne pas dire revanche, pour cette ancienne enfant de maison qui s'est lancée dans le commerce et les voyages vers Dubaï, Nairobi et Maurice, a construit sa maison et marié plusieurs de ses enfants à des familles "respectables" de

arrivé, mais aussi de coordonner toutes les transactions financières. Ce n'est pas facile de parler pendant des heures et d'avoir la responsabilité de 15 millions." Son monopole défendu bec et ongles lui vaut de sérieuses animosités, et ses origines roturières une certaine condescendance. "Elle est comme moi, une femme intègre qui a su s'imposer", commente

"Quand on m'a demandé le nom de l'enfant, j'ai dit : Assurance. J'avais 13 ans."

MA L'ASSURANCI

la ville. Mais sa carrière moronienne ne faisait que commencer. "J'ai laissé tomber le poisson il y a 20 ans, quand j'ai commencé à m'intégrer au milieu des mashukali à Moroni", explique-t-elle en refusant de dire qu'une vendeuse de poisson risquait de faire tache au milieu des réceptions de mariage. "C'était un métier digne, qui m'a donné beaucoup de valeur et m'a rendue fière puisque j'ai pu soutenir les mariages et les études de mes enfants."

A force d'habileté et de compilation mentale des données sur les familles, la commerçante est devenue le personnage incontournable des cérémonies coutumières, le griot par excellence, intarissable d'éloges sur ceux qui savent lui être reconnaissants... et légèrement moins sur les autres. "Ma mission est de retracer l'origine de la famille, des hommes qui l'ont composée, de tout ce qui lui est

Saïd Islam. "Malgré tout, il lui manque un peu de savoir-vivre. Elle s'est formée sur le tas et parfois elle dérape un peu... Une mère fait le Grand mariage de sa fille, elle l'invite à animer et là, elle glisse quelques mots vexatoires !" "C'est une dame qui a un peu une grande gueule", lance Nasrat Mohamed Issa. "Elle n'est pas d'ici mais elle s'est intégrée. Les gens ne voient pas ça d'un bon œil, ils se disent : "D'autres devraient faire ça à sa place."" Critiques auxquelles répond, imperturbable, Mma L'Assuranci : "Que voulez-vous, la vie est ainsi faite. Vous êtes dix, l'un est brillant, c'est normal que les autres soient jaloux. Moi, je n'ai pas de complexe. La ville a une histoire, mais ce sont vos actes qui font que vous en faites partie ou pas. J'ai grandi ici, j'ai construit ici. Ici c'est ma ville. Il n'y a pas à s'étonner si j'en suis là maintenant." LG

# MORONI

## capitale de mes enfances

Le journaliste et écrivain Soeuf Elbadawi évoque sa ville, entre amour démesuré et critique acerbe.

**UN PETIT** bourg de quelques milliers d'habitants, qui, aujourd'hui, se donne des airs de grande cité polluée, étouffante, capricieuse, sans en avoir les moyens. Je pense à Pessoa, notre cousin portugais. Il disait qu'on ne connaît vraiment une ville que lorsqu'on peut s'y perdre. De Moroni, où j'ai pris pied il y a plus de trente six ans, en déboulant du ventre maternel la tête en avant, je ne connais que des fragments de vie. J'arrive donc à m'y perdre sans trop de peine. La réalité, il est vrai, y mue à une telle vitesse que je me laisse à chaque fois surprendre par les humeurs figées des riverains de ce port aux boutes "mal fagotés".

MORONI, légende trouble des derniers temps d'obscurité dans l'Archipel, université à ciel ouvert pour de nombreux jeunes comoriens à l'époque des rêves de grand soir. Moroni, devenue vilaine et soumise en ces temps d'incertitude et de cendres volcaniques. Moroni, ma princesse aux pieds pauvres, qui continue, vaille que vaille, à jouer des partitions de twarab les jours de "grand mariage" à coup de pounds anglais et de violons mal accordés. Dieu ! Mes chers oncles ! Dites-moi si je ne me trompe... Qui ne regrette parmi nous ce temps où le vieux coquin d'Abra et ses complices de l'Asmumo nous exprimaient la fierté d'une médina aux murs rapiécés sur des airs zanzibari à moitiés retournés ? Cette histoire n'a plus de visage - et je le sais.

PERSONNE de toutes manières ne sait raconter les folies d'une vieille cité aux amours frustrés désormais. Tout comme personne ne saurait vous raconter en détail cette nuit de Dawedju, où je remontais le long d'une allée remplie d'hommes chez les Wadaane, pleurant tout mon soul dans mon beau costume rouge à fines rayures, les poches gonflées - par je ne sais quel miracle - de miswala à cinq mille [billets que l'on enviait tant aux "droites lignées"], à la recherche d'une odeur mienne, pendant que l'Asmumo, à moins que ce ne fut l'Aouladi Komor, je n'avais que quatre ans après tout, pendant que l'une ou l'autre formation - j'allais dire - terminait son bashraf d'ouverture. Des notes cristallines de ud' entraînant l'orchestre sur les pas excités des familles, amis et mariers aux dents repues, tous porteurs du prestige d'une ville où l'on savait faire la noce à grands frais et croquer la vie du bon côté.

PERSONNE ne saura vous conter ces histoires d'un autre monde. Avec les mots d'hier et la truculence qui leur sied. Moroni a tellement changé depuis ce temps que nul ne se souviendra de la première note de ce récit éclairé où la ville dans son ensemble semblait totalement apaisée, au point de croire que jamais elle ne tomberait sous les eaux sulfureuses de la "montagne en érection", du Karthala en rut pour

le dire autrement, volcan si proche, mille fois maudit par nos saints en prière sur l'étendue du Bandari. Moroni sentait bon le conformisme à l'époque. Mais c'était aussi un temps exquis où l'insouciance se conjugait paradoxalement avec la loi du plus fort. Le colon veillait dans son bel uniforme étoilé, même si le chef-lieu du pays pouvait bruires de toutes ses lumières sans que la chicotte ne vienne semer une once de trouble dans les consciences. Moroni pouvait rire et danser, tout en se sachant sous cage pour longtemps.

MORONI, ma ville, ma terre, ma mère. Moroni de ma nostalgie opaque. Moroni de mes enfances perdues. Que l'on pardonne mes digressions. Je chemine volontiers hors champs et mes souvenirs enfouis dans le lointain s'étirent le long d'une route d'égoût, qui va de Badjanani jusqu'au Kobeya, route à moitié souterraine, que j'empruntais jadis pour faire l'école coranique buissonnière. Qui n'a point vécu à Moroni sous le soleil hagar des années 70 n'y verra que des mots dans mon dire. Je trace en effet les contours intimes d'une passion folle pour une vie qui n'est plus. Dans une ville qui s'épuise de nos jours à épouser des combats d'arrière-garde où les premiers arrivés se pensent meilleurs que les autres. Une ville menacée de régression car incapable de se projeter dans un imaginaire postcolonial, où les rêves subis ne feront plus écho aux fantômes de la balkanisation et de la défragmentation du tissu social.

**MORONI** est un de mes lieux intimes. Un lieu d'écriture. Mon "lieu fetal" s'empresseait dire mon ami K-To en s'esclaffant sur les plages de Mitsamihuli. Ne m'en voulez donc pas si mes images vous semblent parfois repliées sur elles-mêmes. Elles respirent sciemment l'odeur du passé, l'odeur des filiations perdues, des cadavres du cimetière de Mshe Auber ou de celui du vieux marché derrière la poste, pour mieux s'en affranchir. Moroni en légende m'attriste en réalité. Moroni "d'une bourgeoisie d'attardés" comme l'écrivit le poète Saïdoune Ben Ali. Moroni "des minarets de l'orgueil" précise-t-il dans le poème encore. Moroni disputée par ses enfants, ses esclaves et ses broussards est un leurre. Un cauchemar. Un spectre de haine séculaire contre lequel nous devons nous prémunir. Les logiques "fatiguées" du passé insulaire ne doivent nous servir que d'épouvantail, afin de mieux construire l'avenir de nos enfants. Penser et repenser/ inventer et réinventer le mythe des premiers habitants. L'histoire de cette famille (Mwazema et no wana) en quête de mieux-être, fuyant le Dimani, traversant Fumbudziwini à la hâte, pour venir fonder une cité d'espérance au chant du coq face à la baie du Kalawe, là où se tient la vieille mosquée, défaite et refaite, de Hatwibu Ibrahim depuis 1776 ans.

A MORONI, j'ai appris très tôt à embrasser le monde. A Moroni, je reviens après plus de quinze ans de vie en terre étrangère. Et voilà que j'apprends que cette terre-mienne se retranche de plus en plus dans des quartiers de solitude improvisée à la hâte par une élite sans perspectives. Comme le pays, Moroni se déchire et se montre incapable de tisser un ailleurs d'existence, engluée qu'elle est dans des schémas qui ne répondent plus au vécu actuel du Comorien. Moroni et ses quartiers se parent à complexifier le casse-tête chinois d'un Etat voué à la régression et à la division. Arrogance de certaines familles installées là depuis plus d'une génération, fierté mal placée de certains nouveaux

habitants, mépris affiché des uns sur les autres, querelles de pouvoir entre notables et administrateurs à visage étatique, absence de réflexion sur l'utopie réelle d'une ville nouvelle, se refusant à la fois au communautarisme des villages et à l'urbanisation sauvage des capitales modernes de l'Afrique longtemps sous tutelle pour se projeter dans un ailleurs possible.

L'HEURE est sans doute venue de déconstruire les héritages pesants et de redessiner l'imaginaire d'une cité au regard toujours porté sur le large. Moroni est une ville d'avenir. Mais ses habitants le savent-ils ? A trop se prendre au sérieux dans la futilité des débats de quartiers et des fantasmes de clans aux

lignées prestigieuses, on en oublie le projet d'une cité radieuse capable de transcender son quotidien, afin de mieux se réapproprier le monde alentour. Certes, cette ville se retrouve sur un bout d'archipel en crise. Mais n'oublions pas que nous écrivons nos vies en présence du monde. Moroni, qu'on le veuille ou non, fait partie de l'histoire du monde en marche. A nous de savoir lui offrir une autre destinée sur un plateau. Celle d'un lieu ouvert à l'Autre et prêt à l'échange me semble la plus intéressante pour le futur de nos enfants.

SOEUF ELBADAWI  
Auteur de 'Moroni Blues/ Chap. II'  
aux éditions Bill & Soul.

➔ + LOIN  
Soeuf Elbadawi propose une conférence sur Moroni vendredi 2 février à TV/CASM. Avec l'écrivain Aboubacar Saïd Salim.

La mosquée du Vendredi, vue depuis le port aux boutes.  
(SOEUF ELBADAWI)



## Les réseaux troubles qui brouillent la diplomatie française

Alors que les Comores replongent dans une nouvelle crise institutionnelle, l'ambassadeur français dément les accusations de déstabilisation véhiculées par des tracts. Mais qu'en est-il des réseaux ?

"LES INTÉRÊTS de la France sont malmenés aux Comores", regrettait Brigitte Girardin, la ministre française de la Coopération et du Développement, lors de sa récente visite aux Comores lire *Kashkazi* n°58). Cette déclaration intervient alors que circulent dans le pays des tracts visant directement le personnel diplomatique français à Moroni, soupçonné de tirer les ficelles à Ndzuanu pour déstabiliser les Comores.

Des textes dont la violence des propos menaçant de mort certains diplomates français a provoqué la réaction du représentant de la France, Christian Job. "J'ai eu à réagir auprès des autorités parce ces tracts portaient des menaces sur mes collaborateurs, des Français et les intérêts français aux Comores" indique l'ambassadeur de France à Moroni. Cette résurgence du sentiment de rejet de la France est d'autant plus inquiétante selon lui, que

"des propos publics ont été tenus, semblant accréditer ces mensonges et contre-vérités véhiculés par ces libelles" fait remarquer le diplomate. Difficile en effet de séjourner à Ndzuanu sans tomber sur des discussions au sujet d'une prétendue connivence entre le pouvoir anjouanais et des réseaux politiques français. Si l'on ne peut s'empêcher d'y voir une part des fantasmes des Comoriens, qui aiment à voir un peu partout la main invisible de la France dans les affaires politiques de leur pays, les Anjouanais n'en démentent pas sur l'existence d'une sorte de *french connection* entre Mutsamudu, la Réunion et Maore.

1998 a-t-il laissé les éléments d'un réseau qui continue à opérer actuellement sur l'île ? Selon un responsable anjouanais qui a souhaité conserver l'anonymat, "deux hommes jouent un rôle important dans les affaires anjouanaises et sont influents auprès des responsables de cette île. Le premier, un certain Pech, reconverti dans les affaires à Mayotte et à la Réunion, est un général de l'armée française à la retraite. Une personnalité influente qui a ses entrées à l'Élysée". Bien introduit dans les cercles politiques comoriens aussi bien à Mutsamudu qu'à Moroni, le général Pech effectue souvent des missions dans l'archipel. La dernière remonte au mois de décembre dernier. Le deuxième homme de l'ombre se nomme Michel Quimbert, poursuit notre source. Un fêru de mécanique qui pilote des Cessna, un avocat spécialiste en droit maritime devenu en 1999 président du Conseil d'administration du port de Nantes -un port qui a récemment fourni du matériel... au port de Mutsamudu, dans le cadre de la coopération-, mais surtout un homme de réseaux. Ce n'est un secret pour personne dans sa région, même s'il réfute appartenir à

QUELS SONT DONC ces réseaux qui brouillent l'action de la diplomatie française dans l'archipel ? Il faut remonter aux premières heures du séparatisme et même bien avant le déclenchement de cette grave crise pour trouver une première explication. Les idéologues du séparatisme anjouanais, qui au début de la sécession qu'ils ont initiée réclamaient le "rattachement" de leur île à la France, avaient, il est vrai, reçu le soutien public du mou-

"Les mouvements de ces hommes qui rappellent l'époque séparatiste, sont perçus comme la preuve des agissements des réseaux."

UN JEUNE HABITANT DE MUTSAMUDU

vement royaliste de Pierre Pujo -qui avait joué 20 ans auparavant un rôle crucial dans la réussite du séparatisme mahorais-, une des nombreuses branches de l'extrême droite française. Les agissements de ce mouvement à Ndzuanu sont incontestables. "Ce sont les mêmes réseaux qui opèrent à Mayotte et à la Réunion" confie une personnalité politique comorienne. La diaspora anjouanaise, qui a joué un rôle déterminant dans le déclenchement de cette sécession et qui avait besoin de rassurer la population sur le succès de ce combat, a longtemps alimenté ce cordon ombilical en dépêchant régulièrement à Ndzuanu des hommes prétendant agir au nom de l'Élysée ou du Quai d'Orsay (le siège du ministère des Affaires étrangères). L'infiltration d'Humanis, une ONG liée directement au Quai d'Orsay, a été la face la plus visible de cette complicité. En plus de sa mission de desserrer depuis Mutsamudu l'embargo décidé contre les dirigeants séparatistes en ouvrant des couloirs "humanitaires" vers Maore, les hommes menés par Machuron, auraient joué d'autres missions occultes, notamment celle de conseillers auprès des séparatistes. Le retrait du terrain de cette ONG en

quelque coterie que ce soit. Simple coïncidence ? Le général à la retraite se trouvait à Moroni au moment même où une mission du SCTIP (Service de coopération technique international de police, lire ci-contre), conduite par le général Vinet, se trouvait dans la capitale comorienne. Cette mission s'est rendue notamment à Ndzuanu pour "évaluer le travail du capitaine français affecté dans cette île et chargé du contrôle du flux migratoire prévu dans les dispositions de la Commission mixte franco-comorienne", explique-t-on à l'ambassade de France.

MOHAMED ABDOULWAHAB, directeur de cabinet du président de l'Union des Comores, chargé de la Défense, confirme cette visite. "J'ai effectivement eu des contacts avec la délégation française dans le cadre de mes missions, mais pas en présence du général Pech. En revanche, j'ai fait la connaissance de cette personnalité lors d'une réception". Les mouvements de ces hommes qui "rappellent l'époque séparatiste, sont perçus comme la preuve des agissements des réseaux", affirme un jeune de ●●●

Ci-dessous, une manifestation contre la politique de la France à la fin des années 1970, à Mutsamudu. (CNDPS)



# Nouvelle impasse entre les îles et l'Union

Madeira a quitté Moroni sans avoir trouvé d'issue à la crise des armes.

**QUELLES** armes pour assurer la sécurité intérieure ? C'est sur ce point que les négociations sur le transfert des compétences achoppent, entre les îles et l'Union. Une situation aggravée au début du mois de janvier par la confiscation des armes destinées aux unités de l'Armée nationale de développement en poste à Ndzouani, par les autorités de cette île. Depuis cet incident, l'Union conditionne la reprise des négociations sur les autres points litigieux à la restitution de cet équipement militaire. "Il n'y aura pas de surenchère" prévenait-il y a quelques jours le directeur de cabinet de la présidence, Mohamed Abdoulwahab. De leur côté, les gouvernements insulaires qui font bloc, conditionnent le réexamen de ce dossier sur la sécurité intérieure à la mise en application par l'Union de la loi sur l'organisation de la justice et sur la gestion des sociétés d'Etat. Autant dire qu'on est parti pour un long bras de fer.

POUR DÉPARTAGER les deux parties, la communauté internationale a accepté encore une fois d'engager une médiation, qui s'annonce difficile. La perspective des élections présidentielles des îles pourrait contribuer à raidir les positions. Surtout à Ngazidja, où le président Elbak qui termine son mandat sur un maigre bilan, aurait bien besoin de ces sociétés d'Etat pour doper sa politique. A Mwali, le président Fazul ne semble pas sur la même longueur d'ondes que ses homologues. Faut-il y voir des signes de rapprochement avec le président Sambi ? Il trouve "qu'il est temps [pour les gouvernements des îles, ndlr] de changer d'attitude". Le président mohélien craint qu'en tirant trop sur Sambi, "les chefs des îles risquent plutôt de se mettre à dos la population et prendre le risque de perdre les élections". Quant aux autorités de Ndzouani, en passe de gagner leur premier face à face avec Sambi, elles ne semblent pas pressées de lever les obstacles à la reprise des négociations. "De toutes les îles, c'est celle qui n'a aucun intérêt à perdre ses acquis", commente un observateur. Face à l'impasse, la communauté internationale, "las-

sée de traiter des problèmes politiques alors que c'est le développement qui pose problème" affirme Christian Job, ambassadeur de France à Moroni, se trouve dans un situation délicate. "Une république n'a qu'une tête, sinon c'est un dragon" a lancé l'émissaire de l'Union africaine, Francisco Madeira, à l'endroit des représentants insulaires vendredi 26 janvier. Ces derniers voulaient prendre la parole malgré le protocole. Ce qui a provoqué l'ire de Djaafar Salim, ministre de l'Intérieur du gouvernement de Ndzouani. "C'est à cause de cette attitude de dictateur que nous avons échoué" a-t-il lancé à la figure du l'envoyé spécial de l'Union africaine. L'incident traduit la tension qui règne dans la gestion de ce dossier dans lequel aucune partie ne veut perdre la face. "C'est normal, la police ce sont les armes, les sociétés d'Etat, c'est l'argent" note un diplomate. Détenir les armes, c'est détenir le vrai pouvoir, pourrait-on ajouter. Certains partenaires tentent cependant d'obtenir de l'Union qu'elle fasse preuve de souplesse. Ce qui ne semble pas envisageable. Mais tout le monde n'est pas sur la même longueur d'onde dans le camp de l'Union. Si le mot d'ordre est à la fermeté vis-à-vis de Ndzouani, certains estiment que "le gouvernement devrait séparer le règlement des deux dossiers. Mettre en application les lois qui ne posent pas problème, ce qui ferait lâcher la tension et peut-être même isolerait le gouvernement Bacar ; et désarmer par tous les moyens les autorités anjouanaises", affirme une source proche de la présidence.

CETTE THÈSE EST D'AUTANT plus entendue que le gouvernement mauricien aurait écrit à Sambi pour lui exprimer sa volonté de l'aider à régler la question anjouanaise. Le président qui participait au Sommet de l'Union africaine lors du bouclage de cette édition, va-t-il trancher rapidement sur ce désaccord ? Va-t-il attendre le travail de l'expertise internationale pour se décider ? Le Sommet de l'UA à Addis-Abéba portera sans doute conseil à Sambi. De la gestion de ces trois dossiers, dépend le retour à la normale.

KES

●●● Mutsamudu. Les services des renseignements comoriens, sur les nerfs depuis la rupture en décembre dernier des négociations entre les îles et l'Union au sujet de la sécurité intérieure, tirent les mêmes conclusions et surveillent tous les mouvements dans l'île. Des sources policières font d'ailleurs état de "mouvements suspects" dans le Nyumakele en décembre, quelques jours avant le grand rassemblement de Liwara, qui, à l'appel de l'Organisation pour la défense des droits des Anjouanais sans papiers français (ODDASPF), avait réuni des centaines de personnes (1) réclamant "le retour de la France" à Ndzouani (lire *Kashkazi* n°59).

DIX ANS APRÈS le déclenchement du séparatisme et six ans après la signature de l'accord de réconciliation nationale, l'émergence d'une telle revendication ne pouvait que réveiller les vieux démons. La délégation du Stip, accompagnée du

Au sein du gouvernement de l'Union, les avis sont partagés. Alors que certains membres du cabinet présidentiel sont persuadés "que les réseaux sont activés pour déstabiliser le pouvoir du président Sambi", le chef du cabinet Mohamed Abdoulwahab se montre plus prudent. Il avoue qu'il s'est créé "à Anjouan une situation qui n'est pas saine, qui a instauré une atmosphère de méfiance et de défiance". D'un côté, "le président Bacar a informé la communauté internationale qu'on [les autorités de l'Union, ndlr] a introduit des armes à Anjouan pour armer des milices". De l'autre, le gouvernement de l'Union parle "de coups que fomentent des mercenaires contre le président Sambi" et "fait un lien direct avec Mayotte et donc la France" (2). Pour autant, M. Abdoulwahab se refuse à accuser qui que ce soit. "Je me suis donné le devoir de ne donner aucune information tant que je ne disposerai pas d'informations précises et

"La France n'entend pas modifier sa position qu'elle a toujours affirmé. Elle n'a aucun intérêt à déstabiliser les Comores."

CHRISTIAN JOB, AMBASSADEUR DE FRANCE

ministre de l'Intérieur anjouanais, Djaafar Salim, que beaucoup soupçonnent d'être le pendant des réseaux français dans l'île, et du commandant de l'AND à Ndzouani, s'était rendue dans le Nyumakele au cours de cette période. Elle y aurait "rencontré les membres du bureau de l'ODDASPF à Ongojou" selon un témoignage confirmé par les rapports de police qui sont remontés jusqu'aux autorités de l'Union. Les mêmes sources évoquent "une rencontre entre les responsables de ce mouvement avec une femme française dans un hôtel de Domoni". Tant que les Anjouanais croyaient "au rattachement de leur île à la France", les agissements tels que ceux qui font l'objet des rapports de police étaient à leurs yeux le gage d'un processus en marche. Mais les désillusions de la population et le sentiment d'avoir été bernée par les séparatistes, provoquent la réaction inverse et font monter la nervosité sur l'île. Ce qui - officiellement - excède aussi les autorités françaises à Moroni, qui démentent toute implication dans les affaires intérieures comoriennes. Si elles confirment la visite de l'attachée d'action culturelle à Ndzouani et dans le Nyumakele, "celle-ci a justement pris le soin de quitter la région lorsqu'elle s'est trouvée devant une telle manifestation" précise le premier conseiller de l'ambassade.

Par ailleurs, l'ambassadeur de France à Moroni rappelle l'établissement de relations par le biais d'associations entre le port de Mutsamudu et le port autonome de Nantes dans le cadre de la coopération décentralisée, qui "n'impose aucune obligation de passer par le gouvernement de l'Union". Ce qui explique le rôle de Quimbert, l'influent directeur du Conseil d'administration du port nantais, sur l'échiquier anjouanais. S'il est évident que des réseaux d'hommes politiques ou d'affaires français ont joué un rôle dans les premières heures du séparatisme, les liens actuels sont-ils la preuve que c'est encore le cas aujourd'hui ?

de preuves tangibles", dit-il. Il parle cependant de "relations ambiguës" entre la France et les Comores "qui donnent lieu à des tensions qui demeureront tant que la question de Mayotte ne sera pas résolue. Ce qui est propice aux suspensions" dit-il. Pour le directeur de cabinet de la présidence de l'Union, "les autorités françaises ont intérêt à travailler dans la clarté avec l'Etat au lieu d'agir directement sur Anjouan, si nous voulons éviter ce malaise". La volonté du gouvernement Sambi de reprendre le contrôle des frontières et d'installer l'Armée nationale de développement sur l'île de Ndzouani est sans doute vécue comme une reprise du pouvoir et une perte d'influence de certains milieux présents à Maore, qui ne sont pas prêts à se faire doubler.

CHRISTIAN JOB est pourtant sans ambiguïté lorsqu'il rappelle que "la France, depuis des années, a abandonné définitivement et à juste titre, ces rapports formulés dans l'expression *France-Afrique*. Chacun a pu observer qu'elle est depuis 1997 aux côtés de la communauté internationale et plus particulièrement aux côtés de l'Union africaine. La France n'entend pas modifier sa position qu'elle a toujours affirmé. Elle n'a aucun intérêt à déstabiliser les Comores". Le diplomate dénonce "les doux rêveurs qui ne représentent que leur personne" pour affirmer que la seule action de la France est celle de l'Etat qu'il représente, malgré les liens qui existent entre certaines personnes influentes de Maore -proches des réseaux néocoloniaux et/ou d'extrême-droite- et des collaborateurs de l'ambassade. Les dix années de séparatisme qui ont succédé à un long règne des mercenaires n'ont pas contribué à assainir le climat de suspicions alimentées par les problèmes économiques et l'instabilité. Le processus de réconciliation et le schéma institutionnel qui en est issu, n'est pas complètement intégré et continue d'entretenir une situation propice à l'intervention des

acteurs de l'ombre. La France officielle a beau rappeler qu'il n'y a pas "de retour possible au destin scellé en 1974", il existe toujours des réseaux français -économiques, notamment parmi certains des patrons les plus influents de Maore, ou idéologiques- pour faire fantasmer le peuple. Et des hommes, pour en profiter.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

(1) Il semble que certains des participants à cette manifestation au cours de laquelle avaient été sortis des drapeaux français aient été abusés : ils croyaient participer à un rassemblement pour que leurs enfants lycéens ou étudiants bénéficient d'un bus de ramassage scolaire dans le Nyumakele, et non à la revendication pro-française. D'autres sources affirment que ce rassemblement aurait coûté 5 millions fc (10.000 euros), une somme que les jeunes organisateurs sont loin de posséder...

(2) Une rumeur non vérifiée a circulé en décembre faisant état de l'arrestation à Ndzouani de deux mercenaires en provenance de Maore. Nous n'avons cependant eu aucune confirmation quant à cette information à prendre avec des pin-

## Le SCTIP, un sous-réseau ?

LE SERVICE DE COOPÉRATION technique international de police est un service du ministère français de l'Intérieur qui envoie certains de ses agents dans des pays afin de préparer des accords de coopération et "de contribuer directement à la sécurité intérieure de la France en aidant chacun des Etats partenaires à parfaire les conditions de sa propre sécurité", comme l'indique le ministère de l'Intérieur. Créé en 1961 au moment de la mise en œuvre du processus de décolonisation en Afrique, il visait à "apporter l'assistance des cadres de la police française aux Etats nouvellement indépendants". Une mission qui sent bon la Françafrique. Des sources affirment que le SCTIP servait surtout d'office de renseignements dans les pays où des agents se trouvaient. Charles Pasqua en aurait grandement abusé, le transformant en sous-réseau dévoué à ses plans, affirme l'association Survie. Aujourd'hui, son action tend officiellement de plus en plus vers "un réel partenariat" et son champ géographique de coopération s'est élargi à des pays d'Afrique anglophone, d'Amérique, d'Asie d'Europe occidentale, centrale et orientale ainsi qu'à la plupart des Etats du Maghreb et du Moyen Orient.

# Qui sont ces Arabes qui s'intéressent aux Comores

Si la France conserve sa place de premier partenaire du pays, la percée des investissements arabes ces dernières années pourrait renverser l'ordre des rapports en matière de coopération.

**L'ARRIVÉE** en 2005 d'un président pro-arabe à la tête de l'Union des Comores a suscité quelques inquiétudes dans les chancelleries occidentales sur les risques d'un bouleversement des stratégies de coopération entre l'archipel de l'océan Indien et ses partenaires traditionnels. Les discours sur la disponibilité des "pays musulmans" à soutenir les projets de développement qui ont nourri la campagne de Sambi et les nombreux déplacements de celui-ci dans les capitales arabes n'ont pas contribué à dissiper ces interrogations. Ce qui a fait tiquer Brigitte Girardin. Lors de sa récente visite aux Comores, la ministre française de la Coopération et du Co-développement s'est montrée inquiète quant au peu de garanties accordées aux intérêts français aux Comores. Une allusion à peine voilée à la dénonciation l'année dernière par la partie comorienne du contrat de concession du port de Moroni qui la liait depuis quatre ans à l'entreprise française de manutention (Comaco). Une dénonciation qui a profité à la société Al Marwane, un concurrent arabe.

Si cette dénonciation remonte à l'ancien régime du président Azali, l'entrée en scène du groupe mondial arabe a été immédiatement attaquée par les opposants de Sambi qui lui reprochent une procédure déloyale, qui n'aurait pas respecté selon eux les clauses de l'appel d'offre. D'où l'inquiétude du partenaire de poids qu'est la France. En sept mois de pouvoir, l'action du président Sambi n'a pas encore donné lieu à des nouvelles conventions de partenariat susceptibles de confirmer ou non une réorientation de la stratégie comorienne en matière de coopération internationale. A l'exception de celle passée avec Téhéran. Portant sur la livraison d'unités de surveillance maritime, cet accord a suscité des commentaires agacés de certains médias, d'autant qu'il a été précédé par la venue à Moroni, en août 2006, d'une très imposante délégation iranienne (1), qui pourrait effectivement signifier un intérêt certain du gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad pour les Comores. En revanche, le déblocage d'une vingtaine de millions de francs comoriens par le prin-

ce saoudien pour soutenir le projet habitier à Sambi, bien qu'annoncé en grande pompe par le locataire de Beit-Salam, relève de ces gestes amicaux et gracieux dont sont friands les princes et les émirs du Golfe. Tous les régimes comoriens ont d'ailleurs usé de ces largesses princières pour assurer le quotidien de leurs actions, et en vue de tenir le coup face aux exigences qui condi-

tionnent l'aide internationale tant au niveau bilatéral que multilatéral. Au mieux, l'on peut penser à une amplification de cette générosité avec l'avènement du nouveau président qui entend tirer profit de ses affinités avec cette partie du monde pour concrétiser ses engagements électoraux. Outre l'enveloppe de l'Arabie Saoudite, on peut noter à ce niveau d'action, l'ouverture

**"Ce soutien direct des pays arabes aux Comores est permanent depuis l'indépendance."**

MAOULID SOILIH, DÉPUTÉ ARABOPHONE DE L'ASSEMBLÉE DE NGAZIDJA

tionnement l'aide internationale tant au niveau bilatéral que multilatéral. Au mieux, l'on peut penser à une amplification de cette générosité avec l'avènement du nouveau président qui entend tirer profit de ses affinités avec cette partie du monde pour concrétiser ses engagements électoraux. Outre l'enveloppe de l'Arabie Saoudite, on peut noter à ce niveau d'action, l'ouverture

visite dans ce pays, il s'agit d'un engagement conclu entre Tripoli et Moroni par le gouvernement du président Azali. Si les nouvelles autorités ont choisi de faire de la publicité autour de tous ces accords, "ce soutien direct des pays arabes aux Comores est permanent depuis l'indépendance" précise Maoulid Soilih, membre de l'Assemblée de l'île de Ngazidja.

Le député arabophone qui suit depuis des années les relations entre les Comores et les pays du Golfe retrace l'histoire de cette coopération : "Il y a eu une première phase dans les années 70 qui a porté sur l'octroi par l'Arabie Saoudite de bourses d'études à des jeunes comoriens. Les premiers bénéficiaires ont été des sortants des écoles coraniques qui sont allés parfaire leurs connaissances en arabe et en théologie à l'Université islamique de Médine. A la même époque, l'Égypte a accueilli d'autres jeunes à l'Université Al Azhar".

CETTE OUVERTURE VERS le monde arabe a été initiée par Ali Soilih, qui a engagé au lendemain de l'indépendance le processus d'adhésion des Comores à la Ligue des États arabes. Dans cette perspective, un Centre de formation de cadres en langue arabe a été ouvert à Moroni en 1979. C'est à cette époque également que le Koweït a commencé à s'intéresser aux Comores par une aide alimentaire qui devait lui permettre de renflouer les caisses du jeune État. Pour Maoulid Soilih, le tournant a été opéré vers la fin des années 70 et surtout durant la décennie 80, lorsque plusieurs bacheliers comoriens ont bénéficié de bourses pour poursuivre leurs études dans les pays arabes. "Cette fois, il s'agissait de formations professionnelles et techniques" souligne le député comorien.

En plus de l'Arabie Saoudite, le Soudan, la Syrie et la Libye ont ouvert leurs portes aux étudiants comoriens. "Un lot important des infirmiers et anesthésistes opérant dans le pays vient du Soudan et de la Syrie. Quant à la Libye, elle a surtout formé des policiers" ajoute Maoulid Soilih. Principalement tournée vers la for- ●●●

Lors de la venue de la délégation iranienne, en août 2006, à Moroni. (DR)



# Le Koweït en pôle-position

Le complexe touristique koweïtien du lac salé fait rêver. Les travaux qui débiteront dans six mois devraient s'achever au bout de deux ans.

**150 MILLIONS DE DOLLARS POUR CHANGER** le visage du tourisme aux Comores. C'est le coût estimatif du défi koweïtien de doter l'île de Ngazidja d'un village touristique à dimension internationale qui servira de point de départ à un développement du tourisme sur l'ensemble de l'archipel. Prévu dans la région du lac salé, au nord-ouest de Ngazidja, ce complexe porte sur une superficie de près de 1.500 hectares. Autant dire qu'il est inédit.

Le projet est porté par un groupe d'investisseurs privés de différentes nationalités arabes (Syriens, Libanais, Saoudiens), dont le leadership revient au Cheikh Jaber Mubarak El Sabah, cousin direct de l'Emir. L'engagement de cette personnalité de la famille régnante du Koweït est une caution importante dans cet archipel où les projets d'investissement de cette ampleur, s'ils n'ont pas manqué, ont été volontairement estropiés ou sont tombés en ruine parce que portés par des charlatans.

Initié en 1996 sous le régime du président Taki et repris dans ses grandes lignes dans l'accord-cadre signé avec le gouvernement Azali en 2005, le projet koweïtien comporte plusieurs

volets. Le premier est le village touristique qui comprendra selon ses promoteurs un terrain de golf, des hôtels -le pluriel est important-, des bungalows, des villas privées, des galeries commerciales et un parc d'attraction. Mais les investisseurs réunis dans la société de droit comorien Comores-Golf, ne manquent pas d'ambitions. Dans leur business plan, il est prévu la construction d'un port d'éclatement en eau profonde à Ngazidja couplé d'une zone industrielle capable de desservir la région en produits commerciaux, la mise en place d'une compagnie aérienne, et celle d'une société de télécommunications et d'organes d'information en vue "d'essayer de ramener la qualité et le prix des télécommunications et d'Internet au niveau des standards internationaux d'une part, et mieux faire connaître les Comores dans les pays de la Ligue arabe" d'autre part, explique Ahmed Jaroud. Le jeune directeur du Club Kamar al Koweït, le business club regroupant des acteurs comoriens et arabes qui soutiennent le projet et qui ont invité la société Comores-Golf à s'installer à Moroni, ne jure que par le caractère intégré de son projet. "Notre objectif est de faire un

projet assez grand et assez structurant pour activer la vie économique aux Comores". Convaincu des atouts touristiques de l'archipel "par sa nature, ses paysages et son climat qui permet des activités toute l'année", Ahmed Jaroudi est formel. "Il y a aux Comores les conditions pour réussir, le climat et la sécurité. Il manque le capital. On va amener d'autres investisseurs avec nous".

Les relevés topographiques du site du lac salé ont débuté. Si rien ne vient interrompre l'élan engagé, les travaux pourraient démarrer dans six mois et le village devrait être opérationnel dans deux ans. "Avec un tel investissement, le Koweït ne fait que conforter sa position dans le pays" explique Abdérémame Ahmed Koudra, un des cadres du business club "Kamar Al Koweït". Le Koweït est en effet le premier créancier bilatéral. Le volume de ses prêts représente plus de la moitié de la totalité de l'aide extérieure apportée aux Comores. Une aide dont le gouvernement négocie actuellement les modalités de remboursement pour ne pas se priver de la manne koweïtienne.

KES



Un représentant de l'Emir du Koweït, venu à Moroni il y a quelques mois. (AA)

●●● mation dont le projet phare reste le lycée scientifique financé par la fondation Al Maktoum -du nom du vice-président des Emirats-, la coopération arabe s'est traduite par la suite sous forme d'aide budgétaire et de soutien à de petits projets spécifiques que les gouvernements successifs n'avaient pas les moyens financiers propres de prendre en charge.

**IL A FALLU ATTENDRE** les années 94/95 pour assister à un nouvel élan de la coopération Comores/pays arabes avec l'entrée en scène des Emirats arabes unies. "Sharja demeure le plus actif dans sa coopération grâce à l'action personnelle de l'émir Cheikh Kasmy, qui est parent d'une famille comorienne" explique Maoulid Soilih, un des précurseurs de la mise en place d'une représentation commerciale des Comores à Sharja en février 1995. En avril de la même année, la compagnie Emirates Airlines ouvre une ligne aérienne Sharja/Moroni qui va intensifier les échanges commerciaux avec les Emirats. En 1997, Dubaï accueille un consulat général des Comores. La construction d'un centre commercial est lancée à Moroni. Mais ce début frénétique s'avère difficile. Le centre commercial n'a pas vu le jour, le projet d'un duty free a été transféré au Mozambique et la Banque centrale des Comores s'est opposée à l'ouverture d'une agence à Moroni. Les affaires n'ont repris qu'en 2005 avec la

conclusion d'un accord de coopération décentralisée portant sur la construction de trois pôles hospitaliers en cours d'exécution à Ngazidja, d'une unité de fabrication de prothèse, ainsi que sur l'acquisition d'équipements, l'équipement de matériel de fonctionnement à la police, et la réhabilitation du commissariat de Moroni (près de 60.000 euros, 30 millions fc). Le projet de l'éclairage solaire de la capitale a quant à lui coûté 250.000 euros. On peut ajouter à cette longue liste la construction du service des urgences et des bureaux administratifs de l'hôpital El Maarouf de Moroni (800.000 euros) et d'une nouvelle pédiatrie. "Le 20 novembre 2006, les autorités comoriennes et le gouvernement de Sharja ont conclu un accord de financement de projets dans le domaine de la santé, de l'éducation et des affaires islamiques" conclut Maoulid Soilih. Pour le député de l'Assemblée de Ngazidja, "on dit que la France est le premier partenaire par excellence des Comores, or les pays arabes ont beaucoup donné, même si les fonds ont été mal utilisés parce que ce sont des aides directes".

Pas toutes. Les gouvernements des pays arabes ont financé des gros projets d'investissement au niveau des infrastructures dans le cadre bi et multilatéral depuis l'indépendance des Comores. Dans une note d'information sur "la dette bilatérale des pays du

golf", Saïd Abdallah Cheikh, directeur du service national de la dette, relève huit conventions de prêt d'un montant total de plus de 14 milliards de francs comoriens (28 millions d'euros). "Leur stock total cumulé au 30 septembre 2006 est de 17.042.937.804 kmf et représente 81% de la dette bilatérale" écrit S.A.Cheikh.

La répartition place le Fonds saoudien en tête avec la construction de routes à Ngazidja et à Mwali. Le Fonds koweïtien en deuxième position, a financé plus particulièrement la construction du port de Mutsamudu. Abdou Dhabi occupe une place marginale avec un prêt de 2 milliards fc (4 millions d'euros) qui a servi à la construction en 1983 de l'aéroport de Ouani. Un document de la direction nationale de la dette place cependant le Fonds koweïtien en tête des créanciers bilatéraux juste devant l'Arabie Saoudite et bien loin devant la Chine et l'Agence française de développement.

**LA POSITION DU KOWEÏT** comme chef de file de la coopération aux Comores devrait être confortée dans les années à venir avec le lancement du projet touristique du lac salé. Un projet unique qui, s'il se réalise, transformerait radicalement l'image touristique des Comores.

En sept mois, l'effet Sambi n'a donc pas dopé les investissements arabes, contrairement à ce qui se dit. Toutefois, le nouveau président a

**"On dit que la France est le premier partenaire des Comores, or les pays arabes ont beaucoup donné."**

MAOULID SOILIH, DÉPUTÉ ARABOPHONE DE L'ASSEMBLÉE DE NGAZIDJA

sans doute créé un climat rassurant qui a mis en mouvement les dossiers qui dormaient dans les tiroirs des Emirats et des pays du Golfe. En revanche, les seuls engagements auxquels peut prétendre l'Union des Comores de la part de la communauté internationale sont ceux actés lors de la conférence de Maurice de décembre 2005 (2). Engagements fondés sur le Document de stratégie et de réduction de la pauvreté (DSRP), élaboré par le précédent régime, et à propos duquel le nouveau gouvernement se voit reprocher le fait de ne pas manifester beaucoup d'enthousiasme pour activer les procédures de décaissement des fonds annoncés.

Le coup d'envoi donné par la France, qui a dépêché sa ministre chargée de la Coopération pour signer une convention de partenariat portant sur 40 milliards fc (80 millions d'euros), n'a pas encore déclenché l'effet d'entraînement espéré.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

## Notes

- (1) Kashkazi n°50
- (2) Kashkazi n°59



SO Oili, lors de la visite de Dominique de Villepin en mai 2006.

## Saïd Omar Oili

# “Le statut de **DOM** est un échec”

Après deux années de silence sur l'avenir de Maore, le président du Conseil général, qui se veut un électron libre dans le paysage politique local, a décidé de ne plus se taire. Dans un entretien donné à *Kashkazi* au début de l'année, il livre son avis quant au statut de l'île, mais aussi ses espoirs et ses craintes. Sans langue de bois.

**CELA** va bientôt faire trois ans [en mai 2007] que vous êtes à la tête du Conseil général. Quel bilan tirez-vous de ces années ?

SAÏD OMAR OILI : C'est toujours difficile de s'auto-juger. Les autres sont plus à même de juger mon action. Cependant, je note qu'en 2004, le budget avait été voté à une voix, en 2005 et 2006, il était passé d'extrême justesse. Pour cette année 2007, il a été voté à l'unanimité. Cela montre bien qu'au fil du temps, je me suis fait comprendre. La méfiance s'est dissipée et un sentiment de confiance s'est créé. Ce sont les élus de l'opposition qui sont venus petit à petit gonfler la majorité.

D'autre part, quand je suis arrivé à la présidence, on m'accusait de refuser l'argent de la France. Le deuxième Contrat de Plan 2000-2004 n'avait que peu été utilisé. J'avais un matelas financier de 148 millions d'euros et beaucoup d'opérations étaient en stand-by. Depuis, nous avons relancé le projet du CFPA, prévu à Sada, qui sera construit à Ouangani, les travaux du marché de Mamoudzou ont débuté,

le port de Longoni devrait être fini en 2008, le gymnase de Petite Terre a été réalisé - pour celui de Sada on a enfin trouvé le terrain-, le projet des deux gares maritimes de Petite et Grande Terre est lancé... En même temps, nous n'avons pas perdu de temps pour discuter avec l'Etat du prochain Contrat de Plan 2007-2013. On n'a pas chômé !

**Il y a eu tout de même des dissensions au sein de votre majorité : Bacar Ali Boto en 2005, Chihabouddine Ben Youssouf en 2006, soit vos deux premiers vice-présidents, vous ont un temps lâché...**

SAÏD OMAR OILI : Au départ, les gens ne me donnaient pas plus de six mois. Au bout d'un an, est intervenu le premier problème avec la démission du premier vice-président (*Bacar Ali Boto*). Mais trois mois après j'ai réussi à éteindre le feu. Non seulement il est revenu, mais le conseiller général d'Acoua est venu gonfler la majorité. Désormais nous sommes 11 [sur 19]. Ahmed Attoumani [ancien secrétaire fédéral de l'UMP] aujourd'hui travaille avec nous. J'ai réussi à imprégner ma façon de travailler.

**Quelle est-elle ?**

SAÏD OMAR OILI : Je travaille en dehors des partis politiques. La notion d'idéologie droite-gauche n'a pas de sens à Mayotte. Les gens ont surtout besoin d'être écoutés. J'ai toujours été ouvert à n'importe qui, quelle que soit l'appartenance politique des uns et des autres. Je m'en fous ! Tout le monde peut venir me voir.

**En trois ans de présidence, votre vision des choses, notamment sur l'avenir de Maore, a-t-elle changé ?**

SAÏD OMAR OILI : Bien sûr. Ce qui m'a frappé durant ces trois ans, c'est le décalage entre le discours officiel et la réalité du terrain. On a vendu quelque chose à la population, mais on n'a pas dit ce qu'il y avait dedans. Au fil du temps, les gens découvrent que ce qu'il y a à l'intérieur du papier cadeau ne leur convient pas. Quand je n'étais pas dans la vie politique, je pensais que les gens comprennent ce qu'ils demandaient. Mais il n'en est rien : on leur vend un totem, on leur dit de bien le nettoyer, on leur fait croire que se trouve là le bonheur. ●●●

## “Le temps des bâtisseurs”

A L'OCCASION DES TRADITIONNELS VOEUX de nouvel an, le 18 janvier, le président du Conseil général a tenu un discours marqué sous le signe de l'ouverture à la région mais aussi, surtout, de l'importance pour l'île de définir elle-même son propre destin. Un bon tiers de ses paroles a ainsi été consacré à ce qui semble être sa priorité : débattre de l'avenir de Moore et s'ouvrir à la coopération. *“Débattre parce que Mayotte a connu ces dernières années des évolutions majeures qui interrogent très fortement sa dynamique de développement quels que soient les choix politiques de demain.”* Selon Saïd Omar Oili, *“notre insularité, notre jeunesse, notre organisation sociale et rurale sont des atouts essentiels pour affronter l'avenir qui pourrait devenir autant de faiblesses si Mayotte ne choisit pas elle-même, rapidement, son propre chemin.”* Pour le président, il est nécessaire de choisir un modèle *“adapté”* à la géographie, à la démographie et à l'organisation sociale de Moore. On est loin du discours assimilationniste très longtemps entendu dans l'île. *A contrario*, on frise le discours autonomiste. Loin aussi des poncifs lorsqu'il affirme que *“l'accumulation quantitative de progrès matériels ne serait rien si elle n'était d'abord tendue vers le mieux-être des individus et vers la fierté collective d'une identité singulière.”* Oili a poursuivi en affirmant que son ambition est *“de dessiner les contours d'une Mayotte nouvelle”*. Et de lancer, en forme de slogan de campagne : *“Après le temps des combattants, voici venu le temps des bâtisseurs.”*

RC

### ●●● Vous parlez du statut de département...

SAÏD OMAR OILI : Oui, on a vendu à la population un statut en disant qu'il ferait notre bonheur. Mais les gens découvrent aujourd'hui que le département, ce ne sont pas que des droits, comme le RMI, les allocations, l'argent facile... ce sont aussi des devoirs. Désormais, on se rend compte qu'on ne peut pas construire une maison comme ça, qu'on ne peut pas enterrer nos morts comme on veut...

#### Vous êtes contre le département ?

SAÏD OMAR OILI : Aujourd'hui, Mayotte est inscrite dans la constitution française. On n'en sortira que si les Mahorais le décident. Aujourd'hui, les gens s'interrogent : n'existe-t-il pas un système qui respecterait nos spécificités ? Ces statuts existent. Cela, on ne l'a jamais expliqué aux Mahorais. Toute personne qui ose évoquer cela passe pour un mauvais garçon.

basque. Là-bas, on est espagnol, mais avec des spécificités régionales. Et bien ce pays est en avance sur beaucoup de domaines. Pareil pour l'Allemagne avec ses Land [régions aux pouvoirs étendus]. Mais en France, on veut tout décider à Paris. Il faut revoir le modèle français. Tous les candidats à la prochaine présidentielle le disent. Prenons exemple avec la loi du littoral : on ne peut pas l'appliquer partout pareil. Nous sommes sur une île ici ! Il est temps qu'on nous donne les moyens pour légiférer.

**Votre discours est un discours autonomiste. Dans cette situation, cela signifie que Moore ne vivra plus uniquement de l'argent de la France, comme c'est le cas actuellement. Pour cela, il faut avoir un vrai projet de société. En avez-vous ?**

SAÏD OMAR OILI : Aujourd'hui on parle de coopération régionale, mais pour tout projet, on doit demander l'autorisation à Paris. C'est Paris qui déci-

#### Quelle est la solution ?

SAÏD OMAR OILI : Il faut tout d'abord que les Mahorais retrouvent leurs valeurs. Qu'ils s'acceptent en tant que Français mais avec leurs différences. Nous sommes dans une région, on ne peut pas sans cesse se détourner des îles voisines, des peuples qui sont là.

**En 1994, Ali Boïna avait réalisé un rapport pour le Président Djohar, militant pour une forme de fédéralisme entre d'un côté, les trois îles indépendantes, de l'autre Moore inscrite dans la Constitution française (1). Qu'en pensez-vous ?**

SAÏD OMAR OILI : On ne peut pas faire autrement. Nous avons une culture commune, des valeurs communes. On ne peut pas les gommer ! Il y a par tout dans le monde des institutions supranationales... Nous devons être moins fileux.

**A Moroni, les gens n'acceptent pas l'idée que Moore puisse rester française... Le comprenez-vous ?**

SAÏD OMAR OILI : Il faudrait que les uns et les autres s'écourent et se comprennent. Il faudrait aussi que la communauté internationale prenne en compte notre volonté. La France a le droit de veto à l'ONU, mais à chaque fois que les Comores posent la question de Mayotte, elle n'a jamais brandi son droit de veto. C'est pour cela que les Comoriens ont compris que la porte restait ouverte. Dans tous les cas, il faut que nos amis comoriens acceptent notre choix.

**En tenant le discours que vous tenez depuis quelques minutes, vous êtes dans la minorité...**

SAÏD OMAR OILI : Oui, mais la minorité d'aujourd'hui sera peut-être la majorité de demain.

**On vous a souvent qualifié d'indépendantiste...**

SAÏD OMAR OILI : Mais ça veut dire quoi être indépendantiste aujourd'hui ? Avec la mondialisation. Qu'est-ce qui est le plus important, l'économie ou la politique ? Moi, je préfère que tous les Mahorais aient du travail et vivent dignement. C'est le plus important. Les questions politiques, ça passe après.

**Comment voyez-vous Moore dans 30 ans ?**

SAÏD OMAR OILI : Dans 30 ans, je ne sais pas, mais déjà dans 3 ou 5 ans, je suis pessimiste. Les conditions de vie des Mahorais sont de plus en plus difficiles. Il n'y a pas de travail pour tout le monde ; la Métropole ne fait plus rêver. C'est même la galère là-bas. Ceux qui sont partis là-bas reviennent très aigris, voire agressifs. Il y a un an, il y a eu une grande bagarre en Petite Terre entre des jeunes de Labattoir et d'autres de Pamandzi. A l'époque, il y avait déjà ces bagarres, mais après on se retrouvait dans des voulu. L'année dernière, les jeunes étaient cagoules et armés. Après enquête on s'est rendu compte que les deux meneurs de chacun des camps étaient des jeunes qui avaient grandi à La Réunion. Ils n'étaient que deux ! Et ils ont réussi à rassembler des dizaines de jeunes ! J'ai peur pour l'avenir. Nous avons 40.000 familles mahoraises qui vivent aujourd'hui en France ou à La Réunion. Beaucoup échouent à l'école. Que feront-ils quand ils reviendront ? On va retrouver les mêmes problèmes qui se posent dans les banlieues en France.

**Vous êtes président du Conseil général, et vous**

de. Si je veux coopérer avec Anjouan pour importer des produits de première nécessité, eh bien il me faut l'accord de Paris. S'il y avait des échanges, on pourrait créer des richesses. Dans tous les domaines, l'autarcie n'a jamais apporté quoi que ce soit. Or actuellement nous refusons d'appartenir à notre région. Pourtant nous sommes condamnés à nous développer ensemble et à vivre ensemble, avec les autres îles. Je ne crois pas que Mayotte pourra s'en sortir seule. Dans ce cas, on ne vivra que par les perfusions de la Métropole.

**Justement, se pose un problème : l'attentisme de la population, qui est tombée dans un assistanat euthanasiant.**

SAÏD OMAR OILI : Oui aujourd'hui, il est quasi impossible de trouver un Mahorais qui accepte d'être maçon ou de travailler aux champs. On en revient toujours au statut. On nous dit : *“Vous n'avez pas besoin de travailler, avec le département vous aurez les aides ! Attendez ! Dormez !”*

**Face à cette situation, quelle est la solution ? Ali Soilih, en 1975 après l'indépendance des trois autres îles, avait tenté de réveiller les consciences par la manière forte. Aujourd'hui, beaucoup de Comoriens le regrettent. Êtes-vous dans cette logique ?**

SAÏD OMAR OILI : Non, je ne suis pas pour la manière forte. Je compte sur la jeunesse pour faire changer les mentalités. J'espère, mais ce n'est pas gagné, car le modèle des jeunes aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis ou la France. Ils ne cherchent que la facilité. Quand j'étais étudiant à l'université, c'était vers 1987, je me souviens qu'il y avait une grosse différence entre les Mahorais et les étudiants des îles voisines. Les

jeunes Comoriens se disaient : *“Je suis obligé de réussir, il ne me faut pas seulement des diplômes, mais des diplômes rares”*. Et ils bossaient. Pendant ce temps, les Mahorais, on disait : *“Bof, on est français. Au pire, on sera instituteur à Mayotte.”* C'est l'histoire de la cigale et de la fourmi. A quoi bon faire des efforts ? Aujourd'hui, des étudiants des autres îles [de l'archipel] issus de ma promo travaillent au PNUD, aux Nations Unies, sont professeurs. Nous, nous sommes tous revenus ici à Mayotte.

**Vous semblez pessimiste...**

SAÏD OMAR OILI : Je suis très pessimiste. Aujourd'hui, car on n'a pas dit la vérité, les Mahorais déchantent. Ils sont perdus, ils n'ont plus de repères.

**Vous semblez pessimiste...**

SAÏD OMAR OILI : Je suis très pessimiste. Aujourd'hui, car on n'a pas dit la vérité, les Mahorais déchantent. Ils sont perdus, ils n'ont plus de repères.

**semblez ne pouvoir rien faire. Vous avez bien un rôle tout de même. Vous pouvez agir.**

SAÏD OMAR OILI : Oui. Mais la première chose, c'est de prendre conscience. C'est pour cela qu'on a organisé des débats en 2006. Quand vous avez pris conscience, vous avez fait la moitié du chemin. Mais pour cela il faut que les élus s'y mettent, or on revient toujours à cette question du totem qu'il faut entretenir.

**Plus concrètement, vous pouvez agir, mettre en place des moyens pour limiter la casse. Vous êtes le président !**

SAÏD OMAR OILI : Oui, mais un président ne peut rien faire s'il n'y a pas cette prise de conscience de la part des autres élus que les choses vont mal.

**Régulièrement, on parle dans l'hémicycle du**

“On leur vend un totem, on leur dit de bien le nettoyer, on leur fait croire que se trouve là le bonheur.”

à propos du département

**C'est ce qui vous est arrivé en 2005, lors de vos vœux à la presse. Depuis, vous vous taisiez. Deux ans de silence. Pourquoi aujourd'hui briser ce silence ?**

SAÏD OMAR OILI : En 2005, je n'ai jamais dit comme on a pu l'écrire que “le département était caduc”. J'ai juste posé la question du statut, et j'ai dit qu'il existait d'autres statuts possibles. J'ai vécu une traversée du désert ensuite, qui m'a fait réfléchir. Je me suis dit : *“Peut-être que je m'y suis mal pris”*. J'ai changé de méthode. A la fin de l'année 2005, j'ai fait voter une délibération par les conseillers pour organiser des colloques à Mayotte, dans lesquels nous avons fait intervenir des personnes extérieures, des professeurs d'université, des spécialistes. Au cours d'un de ces colloques, un représentant du ministère de l'Outremer, M. Diemert, a dit : *“Attention, en 2010, ce n'est pas un rendez-vous institutionnel, c'est un rendez-vous politique.”* De tout cela, nous tirerons des conclusions. On ne pourra pas dire que c'est Saïd Omar Oili qui a dit.

**Mais vous-même, personnellement, qu'en dites-vous ? Êtes-vous pour ou contre le statut de département ?**

SAÏD OMAR OILI : Moi, je prends les exemples de Saint-Pierre et Miquelon, qui fut DOM mais a demandé à redevenir TOM ; je prends les exemples de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, qui ont demandé à ne plus être DOM ; je pense au référendum dans les Antilles au cours duquel le oui au département n'était passé que de 0,5% en Martinique [en 2004]. Je remarque une tendance générale. Au sein même de l'Etat, on est convaincu que le statut de DOM a fait son temps. C'est un échec ! Dans ces départements, nous battons les records de France de RMIstes. Quand on voit dans tous ces départements la crise du logement, l'échec de l'éducation, de la formation : on peut se demander si c'est un statut réellement adapté. Jacques Chirac l'a lui-même dit : *“Il faudra que chaque département et territoire d'outremer ait un statut à la carte.”* Et nous, on ne profiterait pas de cette main tendue !?

**Pourquoi selon vous c'est un échec ? Comment en est-on arrivé là ?**

SAÏD OMAR OILI : Car avec ce statut, on a l'impression que le but est de gommer les différences. On voudrait faire croire que Marseille est comme Paris, comme la Corse, comme Mayotte. Non, ce n'est pas vrai ! Je le dis toujours : la différence n'est pas une faiblesse.

**Mais on touche là au fondement de la France, qui s'est construite en annihilant les différences dans les régions françaises comme dans ses colonies...**

SAÏD OMAR OILI : Le problème, c'est que la France est un pays jacobin, avec des lois centralisatrices. Mais regardons l'Espagne, qui a connu la dictature il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, elle reconnaît ses différences, en Catalogne, au Pays

“Les Mahorais doivent prendre en compte les débats qui ont cours en France. Mais on se dit qu'on est le centre du monde !”

au sujet des prestations sociales

**Conseil général des gros chantiers : port, aéroport, etc... Mais on n'entend que rarement des débats sur l'action sociale. Dans le budget, le social est loin d'être une priorité. Après ce que vous venez de dire, cela peut étonner...**

SAÏD OMAR OILI : Il faut reconnaître que Mayotte accuse des retards partout. Il faudrait faire tout en même temps. Dans les départements français, 55% des crédits de fonctionnement touchent au social. Mais ici, compte tenu de la fragilité des structures, l'Etat a un programme graduel de transfert des compétences. Pour l'instant, nous n'avons qu'une partie des compétences dans ce domaine.

D'autre part, pour agir, il nous faut avoir des données précises. Quand on dit qu'il y a 40% de chômage, sur quels critères se base-t-on ? Qui est actif et inactif ? Qui est démué ou pas ? Nous avons besoin d'indicateurs fiables pour intervenir.

**De nombreux élus réclament le RMI. Qu'en pensez-vous ?**

SAÏD OMAR OILI : Moi, j'aurais souhaité avoir le RMI dès demain. J'aurais moins de monde qui viendrait me voir ici [dans sa maison]. Mais ce n'est pas si simple : sur 200.000 habitants, plus des 2/3 sont éligibles à toutes les aides et protections sociales. En même temps, on dit au niveau national qu'il faut réduire le déficit de l'Etat, et baisser les prestations sociales... Les Mahorais doivent prendre en compte les débats qui ont cours en France. Seulement nous, on se dit qu'on est le centre du monde !

Aujourd'hui, les gens recommencent à descendre sur terre. La population s'interroge. N'est-il pas temps de rouvrir le débat pour construire ensemble un modèle social à Mayotte ? Moi, je suis noir, je m'appelle Saïd Omar, mais je suis français. La réalité est là, mais elle pose problème. Si rien n'est fait ici, les jeunes vont s'attacher aux richesses. Quand on a des jeunes qui reviennent de France avec un diplôme et qui ne trouvent pas de travail, qui ont un bac +3 ou +5 et qui se lèvent le matin sans pouvoir apporter ce que la famille avait placé d'espoirs en eux-beaucoup d'espoirs-, la colère n'est jamais loin. **Votre impuissance en ce domaine n'est-elle pas liée à la majorité qui vous soutient, qui repose sur une base très fragile ?**

SAÏD OMAR OILI : Non, si l'UMP avait la majorité, il serait tout aussi impuissant. Mais on butte toujours sur ce discours populiste du statut. Pendant des années, on a dit aux gens : “n'écoutez pas ceux qui osent critiquer”. Aujourd'hui encore, Kamardine dit : *“Il faut se dépêcher d'acquiescer le département parce qu'avec les débats actuels sur le Conseil général, on ne sait jamais.”*

Note

RECUEILLI PAR RC

(1) Lire *Kashkazi* n°57

# Immigration : les limites de la p

Entre bavures avérées des forces de l'ordre et interprétations erronées de la population, les tensions policières se multiplient à Maore, sur fond de lutte "sans merci" contre l'immigration clandestine.

**ARRIVER** à ses fins, quels que soient les moyens. Cet adage, qui est aussi la ligne de conduite politique que semble s'être donnée le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, atteint ses limites à Maore. La lutte contre l'immigration clandestine, intensifiée depuis décembre 2005, a abouti ces derniers mois à ce qu'il convient d'appeler des bavures en tous genres de la part des forces de l'ordre, quand ce n'était pas l'Etat lui-même qui enfreignait la loi. Et quand il ne s'agit pas de bavures, c'est la population qui s'imaginer toutes sortes d'irrégularités. La tension est d'autant plus palpable que les policiers et gendarmes sont eux-mêmes parfois victimes de cette situation : insultés, dénigrés, voire frappés. Ce mois de janvier a été proluxe en la matière. Pas

## Rafle de nuit

CELA FAISAIT QUELQUES TEMPS que l'on n'entendait plus parler de ces rafles nocturnes, dans lesquelles sont mobilisés des dizaines de gendarmes et de policiers, et qui visent non seulement à arrêter le plus grand nombre de sans-papiers, mais aussi, comme l'affirmait le concepteur de cette tactique le lieutenant-colonel Guillemot l'année dernière, à terroriser ces personnes. Mardi 16 janvier, Combari a été visité par une escouade de camions et de gendarmes. "Ils se sont positionnés au niveau de La Poste dès 2 heures. Il y avait une dizaine de camions", affirme un témoin. "A 4 heures, ils ont commencé à encercler le quartier Badjoni, et ils ont arrêté tous ceux qui sortaient, notamment ceux qui allaient prier. Ils ont frappé aux portes. Ils demandaient aux gens de sortir avant de leur demander leurs papiers [ils n'ont pas le droit de pénétrer dans les maisons]." Un jeune lycéen dit s'être fait casser sa porte. Voyant un ordinateur portable dans son banga, les policiers l'auraient pris pour un voleur. "Ils m'ont fait m'asseoir pendant deux heures au bord des camions avant de me relâcher." Des femmes et des enfants auraient été arrêtés, dont un qui suivait un traitement au dispensaire. Un lycéen affirme qu'un de ses amis, également lycéen, a été embarqué. Plus bas dans le quartier, on montre les portes fracassées. "Ils n'ont même pas frappé, ils sont entrés direct." Désireux de ne pas faire fuir les personnes vers la brousse, les gendarmes interdisaient tout appel de portable, et demandaient aux personnes contrôlées de se taire, affirment les témoins. La préfecture, contactée à plusieurs reprises, n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Mais surtout, ne nommez pas cela des rafles...

RC

moins de trois affaires ont défrayé la chronique. La première se déroule le 7 janvier. Hassane, un habitant de Mtsapere âgé de 33 ans, père de deux enfants nés à Maore mais lui-même en situation irrégulière, est contrôlé par deux agents de la Paf (Police aux frontières) dans le quartier M'balamanga.

UNE DAME ASSISE sur le bord du trottoir, témoin de la scène, raconte sous l'anonymat. "Les policiers étaient en voiture. Ils étaient quatre. Ils se sont arrêtés à sa hauteur et deux d'entre eux sont descendus. Ils lui ont demandé ses papiers. L'homme a dit qu'il ne les avait pas sur lui, mais qu'ils pouvaient le suivre jusqu'à sa maison pour vérifier. Il assurait qu'il était en règle. Au début, les policiers ne voulaient pas le suivre. Le ton est monté, mais au bout de 10 minutes, ils ont accepté d'aller chez lui. Ils ont pris la petite rue [qui passe derrière la mosquée du Vendredi, ndr]. L'homme était tenu par deux policiers au niveau des avant-bras. Il y en avait un troisième pas loin. C'est là que ça a dégénéré. Moi, j'étais à 20 mètres, je n'ai pas tout entendu, mais j'ai vu l'un des policiers frapper l'homme au ventre, un autre lui donner un coup de matraque sur la tête. Alors qu'il était à terre, ils l'ont encore frappé."

Cette échauffourée provoque un attroupement. D'autres témoins rapportent que Hassane a effectivement été frappé à terre "alors qu'il était déjà maîtrisé", explique un jeune homme qui habite la rue. Inquiets de ce regroupement, les policiers ordonnent au public de dégager, et ferment la rue, signe qu'ils craignent sa réaction. Dix minutes plus tard, une ambulance arrive ; l'homme y est embarqué direction l'hôpital, où selon sa femme on lui aurait cousu des points de suture sur la tête.

Sur place, la foule est choquée. "Peut-être qu'il a essayé de s'échapper [Ndlr : c'est même très probable, vu qu'Hassane n'a pas de papiers français et qu'il se dirigeait dans la mauvaise direction pour aller chez lui], mais ce n'est pas une raison pour frapper si fort", dit une femme qui affirme avoir tout vu. "Ce qui m'a révolté, c'est qu'ils l'ont frappé à terre", indique pour sa part un autre témoin. "On a tout de suite vu à la tête des policiers qu'ils avaient compris qu'ils avaient fait une erreur", reprend notre premier témoin. "Ils se sont regardés, et n'ont pas trop su quoi faire." Le détail a son importance : selon les témoins rencontrés, aucun des policiers n'était blessé à ce moment-là.

Deux jours après en effet, la préfecture donnait sa version des faits : l'homme a essayé de s'échapper en frappant les policiers, qui l'ont par la suite maîtrisé comme ils ont pu. Surtout, l'un des agents a selon la police été blessé au visage et s'est vu prescrire une interruption temporaire de travail de neuf jours. "Neuf jours, c'est énorme", s'étonne un médecin de l'hôpital. "Cela veut dire que sa blessure était importante." Pourtant, les témoins n'ont rien vu. Ils n'ont vu que ce qu'ils ont eu envie de voir, rétorque Michel Kukolj, secrétaire départemental du syndicat majoritaire chez les policiers : l'Unsa. Le lundi matin, Hassane sera jugé en comparution immédiate pour "rébellion". Le verdict est sévère : trois mois de prison ferme ; d'autant que beaucoup s'interrogent sur les raisons d'un jugement si rapide, alors que les témoignages entre forces de l'ordre et riverains divergent. L'avocate du prévenu, maître Vidal, affirme qu'elle lui a demandé, "comme à chaque comparution immédiate", s'il souhaitait reporter le procès, et qu'il a refusé. Le procureur, Guy Jean, confirme qu'il a lui aussi demandé au prévenu s'il souhaitait ajourner son procès. "Il a refusé." Selon Guy Jean, lors du procès, "il n'a pas nié avoir tenté de fuir".

LA DEUXIÈME AFFAIRE éclate le samedi 13 janvier, en fin de matinée. Nous sommes près de la barge, en Petite Terre. Un homme monte visiblement pressé sur le bâtiment, suivi par cinq agents de la Paf. Ceux-ci tentent de le menotter, mais il



résiste. Un des agents utilise son gaz lacrymogène, l'autre tente de le maîtriser par les pieds. L'homme, encouragé par un ami qui ne comprend pas cette arrestation, se débat, et donne un coup violent au visage d'une policière - bilan : nez cassé pour l'une, poignet cassé pour un autre, lunettes brisées pour un troisième.

Tout comme dans la première affaire, les témoins ont été choqués de la virulence de l'intervention. D'autant que l'un d'eux, qui tentait d'intervenir, a évité de faire une rasade de gaz lacrymo. Toutefois, cette affaire prête moins à discussion. La blessure de la policière est avérée, et les circonstances sont différentes. Selon le capitaine de la Paf, l'homme âgé d'une vingtaine d'années était connu des services pour voie de fait sur des gendarmes. Peu avant de monter sur la barge, il aurait refusé de se plier à un contrôle d'identité de deux agents. "Comprenant

attend un taxi au rond-point du Baobab, lieu de prédilection des agents de la Paf pour arrêter les taxis et les sans-papiers qui s'y trouvent. Elle se fait sèchement contrôler, mais n'a pas ses papiers sur elle. Elle propose au policier de l'accompagner chez elle - c'est tout près - pour vérifier la régularité de sa situation. Il refuse et l'embarque non sans violence dans la camionnette. Elle est envoyée au poste de police, où elle restera plusieurs heures, et subira des phrases du type : "De toutes façons, on te renvoie à Anjouan". Elle demande l'identité de son interlocuteur. En vain. Réclame de passer un coup de téléphone. En vain.

Enfin relâchée après l'étude de son dossier par un autre agent, elle reviendra quelques jours plus tard pour porter plainte. Plus sympathiques, les policiers ont alors tenté de lui faire oublier cette

"Ce n'est pas parce que nous avons des objectifs que nous changeons nos méthodes."

MICHEL KUKOLJ, SYNDICLISTE UNSA

qu'ils ne pourraient le maîtriser à eux deux, ils ont appelé du renfort. C'est pour cela qu'ils sont arrivés à cinq", indique le capitaine. Jugé lui aussi en comparution immédiate, le jeune homme a été condamné pour violence volontaire et outrage à trois agents à six mois de prison dont trois ferme, et à une amende de 350 euros. Il a également été condamné à une obligation de soins pendant 18 mois, en raison de sa toxicomanie - il avait fumé du bangué avant son interpellation.

SI CETTE AFFAIRE NE PRÊTE pas à confusion quant à la responsabilité des agents de police - contrairement à la première -, la troisième histoire est loin de les dédouaner. Elle remonte au mardi 16 janvier. Une femme d'origine camerounaise, qui a porté plainte depuis,

idé, lui rappelant que la loi, à Maore... c'est eux. CES TROIS AFFAIRES démontrent la tension grandissante qui existe entre d'un côté, des forces de l'ordre surexploitées, et de l'autre une population qui ne comprend pas certaines méthodes. Conséquence de la politique du chiffre imposée par Nicolas Sarkozy ? En novembre 2005, le ministre de l'Intérieur avait fixé l'objectif de reconduites à la frontière de 12.000 en 2006. Un objectif qui semblait fou - le "record" était alors de 8.000 - mais qui a finalement été largement atteint - on parle de 15.000 reconduites. Mais à quel prix ? Dès décembre 2005, les Mahorais ont assisté à des scènes désolantes : pour la première fois, des enfants parfoils âgés de moins de 2 ans étaient ramassés en masse avec leur mère - on peut d'ailleurs se demander s'il ne s'agissait pas d'une stratégie afin d'alléger

# politique du chiffre de Sarkozy



de policiers datent de la même époque. "Le temps des cow-boy est arrivé", dit un enseignant. Des "cow-boy" qui, soutenus par une hiérarchie obnubilée par les objectifs, se croient parfois tout permis. Lors des rafles nocturnes, les gendarmes n'hésitent pas à casser les portes des maisons, comme ce fut le cas mardi 16 janvier à Comban (lire page précédente). Les contrôles d'identité passent parfois outre certains droits du citoyen. Des exactions qui ne sont jamais punies.

Autre exemple, celui-là jugé par le tribunal de première instance début janvier : celui de ces agents de la Paf et de la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), condamnés pour être entrés chez un particulier sans autorisation le 5 octobre 2006. Souhaitant contrôler les travailleurs dans une maison, ils ont pénétré à l'intérieur sans la présence du propriétaire, et sans aucune autorisation officielle. Une pratique dont l'explication n'est pas à chercher bien loin : quelques jours plus tôt, le directeur du travail, Didier Perino, avait médiatisé en grande pompe le décret qui permet à ses agents de pénétrer à l'intérieur des domiciles (avec autorisation) afin de lutter contre le travail clandestin. Ces agents auraient-ils agi de la sorte si l'on ne baignait depuis des mois dans cette ambiance d'impunité absolue des forces de l'ordre ?

**FAUT-IL Y VOIR UN PHÉNOMÈNE** de cause à effet ? Pour Michel Kukulj, de l'Unsa, cela n'a rien à voir. Il estime que dans les deux premières affaires, les agents n'ont pas outrepassé leur mission. Selon lui, "on fait notre travail comme d'habitude. Ce n'est pas parce que nous avons des objectifs que nous changeons nos méthodes." Et d'affirmer, d'ailleurs, "que pour 2007, nous n'avons toujours pas eu d'objectif fixé." Le syndicaliste jure en outre que "courir après les clandestins", ne fait pas plaisir aux agents. "Il ne faut pas croire qu'on est content de faire ça. D'ailleurs, ce n'est pas la seule mission de la PAF. Certes, elles doivent contrôler l'identité des gens, mais elle est surtout là pour assurer la sécurité publique."

Un discours de charme que le capitaine de la Paf reprend à son compte : "Dernièrement, nous avons arrêté un kwassa dans lequel se trouvait un enfant de 3 mois ! On se bat contre ça. Ce qui nous intéresse plus, ce sont les passeurs. Moi, je préfère avoir quelqu'un en face qui profite de la misère des gens que leurs victimes. On est des hommes comme les autres. On n'est pas des monstres. Cela ne nous fait pas plaisir de courir après ces gens-là. Mais c'est la loi de la République." Et d'affirmer lui aussi : "Ne retenez pas de la Paf que l'aspect 'clandestins'. Nous avons aussi la mission de lutter contre la délinquance."

Malgré ces discours certainement empreints de réalité, difficile de ne pas noter les violences, physiques parfois, verbales souvent, faites aux personnes contrôlées. Les exemples de mauvais traitement ne manquent pas. Et si Michel Kukulj estime aujourd'hui que les chiffres réclamés par la hiérarchie n'y sont pour rien, ce n'était pas ce qu'il écrivait en décembre dernier, dans un tract syndical dénonçant cette politique du chiffre.

Outre une critique des conditions de détention au Centre de rétention (lire *Kashkazi* n°59), il y regrettait vertement le manque de moyens et de considération envers les agents de police. "En Métropole aussi, les conditions de travail ne sont pas toujours mirobolantes, mais il est plus facile d'obtenir du matériel dans des délais raisonnables", écrivait-il. "Tant que nous ne mettrons pas les moyens techniques en place pour satisfaire la politique du gouvernement nous ne heurterons au problème des kwassas (...). Où est l'humain dans tout cela ? (...) Les hommes qui sont derrière les uniformes ont aussi un cœur, sont aussi des parents, mais avant tout des êtres humains qui doivent être traités comme tel. Tous sont adultes et n'ont pas besoin d'une épée de Damoclès pour faire consciencieusement leur devoir."

Un mois après la rédaction de ce texte, il tient à dédramatiser. "Les agents n'ont pas moins le moral qu'avant. Nous sommes préparés à travailler avec les moyens du bord. Même quand on est fatigué ou énérvé, nous sommes préparés à ces missions. Par contre, si l'Etat réclame des chiffres, nous disons qu'il faut les moyens qui vont avec. Le chiffre ne doit pas être la cause, mais la conséquence de l'augmentation des moyens. Quand on travaillera dans de meilleures conditions, le rendement sera meilleur."

**POUR LE CAPITAINE** de la Paf, il n'est pas non plus question de déprimer généralement chez ses collègues. "On n'a pas plus peur qu'avant d'intervenir." Il note toutefois un double phénomène, confirmé par M. Kukulj, qui pourrait expliquer les méthodes autoritaires des forces de l'ordre. "Le premier, c'est que les clandestins sont de plus en plus violents. C'est de plus en plus difficile de venir à Mayotte, donc on essaye à tout prix de ne pas se faire attraper quand on y est. Avant, c'était bon enfant. Les interpellations étaient faciles, ça se passait très bien. Mais depuis quelques temps, les sans-papiers fuient." En outre, ajoute Michel Kukulj, "quand on attrapait des mamans, ça allait, mais maintenant ce sont des jeunes qui résistent." Deuxième évolution, selon le capitaine : "Certains jeunes Mahorais qui reviennent de Marseille ou autres sont plus habitués aux contrôles de police. Ils acceptent de plus en plus mal car ils ne perçoivent pas que les contrôles d'identité ont d'abord pour mission de prévenir les infractions."

Cette évolution s'est manifestée par plusieurs affaires dans lesquelles les forces de l'ordre étaient cette

fois les victimes. Récemment, une voiture a été caillassée -selon la Paf- à Cavani. En novembre, le journal *Le Mawana* (n°41) titrait : "Les flics n'ont plus la cote." Trois affaires jugées par le Tribunal de première instance touchaient alors à l'agression ou l'insulte d'agents. La plus grave s'était déroulée à Kaweni lors de l'interpellation d'un homme, que la

**"Avant, c'était bon enfant. Les interpellations étaient faciles, ça se passait très bien."**

UN CAPITAINE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES

foule avait tenté d'aider à s'échapper, avant de caillasser la voiture de police qui avait pris la fuite. Toutefois, pour Michel Kukulj, ces derniers événements ne caractérisent pas une évolution globale. "Ce sont des soubresauts sporadiques", pense-t-il. Le procureur Guy Jean note pour sa part que "les actes de rébellion ont toujours existé. Il n'y a pas de recrudescence particulière". Au Tribunal, on remarque cependant que ce type de jugement a concerné de nombreux procès ces derniers temps.

**DANS CE CLIMAT** plus que tendu, on peut se demander jusqu'où ira la confrontation entre la population -et pas seulement les sans-papiers- et les forces de l'ordre. La réponse pourrait devoir attendre mai 2007, lorsque l'on connaîtra le nom du futur président de la République française. Nicolas Sarkozy, à l'origine de cette politique sécuritaire -qui a abouti à de nombreuses bavures en France, surtout en 2002 et 2003- est pour l'heure le favori...

RC

Ci-contre, arrestation d'un homme en situation irrégulière à Maore, lors d'un contrôle d'identité, en 2005.

## Un éternel recommencement

**LES ABUS DE POUVOIR DES FORCES DE L'ORDRE** dans leur traque aux sans-papiers ne sont pas un phénomène nouveau. Tout juste peut-on dire que l'on assiste régulièrement à des sursauts. C'est ce qui se passe depuis plus d'un an. C'est aussi ce qui se passa vers 1998-1999, lorsque les exemples d'entorses aux règles élémentaires étaient nombreux.

A l'époque, le Groupe de réflexion sur le devenir des Comores (GRDC) avait sensibilisé les autorités à ces bavures, dans une lettre adressée au procureur et au préfet, et avait recueilli 14 témoignages de victimes ou de témoins de ces actes. En voici quelques extraits.

**"J'AI ACCOUCHÉ À L'HÔPITAL** de Mamoudzou un mardi à 14 heures. Le mercredi vers 13 heures, j'ai dû quitter l'hôpital. Le jeudi à 6 h 30, un policier est venu me chercher chez moi. Je lui ai expliqué que cela faisait à peine deux jours que j'avais accouché et je lui ai demandé de ne pas m'arrêter. Mais il a refusé. Il m'a dit : "Femme, sors de là et suis-moi avec ton bébé." Je l'ai supplié de ne pas m'emmener mais il a refusé. Je lui ai dit : "Alors, laisse-moi au moins emporter les vêtements du bébé !" Il m'a répondu : "N'emporte aucun vêtement pour le bébé parce que moi je ne suis pas venu jusqu'ici pour des histo-

res d'habits d'enfant ! Emmène juste ton bébé et allons-y." Lorsque j'ai entendu cela je me suis enfermée dans la maison. Il est venu devant la porte, il a frappé à la porte et m'a dit : "Femme ouvre la porte, car si tu ne l'ouvres pas, je vais t'envoyer du gaz dans ta maison avec ton bébé !" J'ai finalement ouvert la porte et je suis sortie. Je lui ai encore expliqué ma situation mais il n'a voulu rien entendre. (...) Finalement nous avons été expulsés vers Anjouan."

**"SUBITEMENT LE VÉHICULE** des CRS est apparu. J'ai aussitôt pris la fuite en courant et je me suis retrouvé chez Y...

et c'est là que je suis tombé. (...) Je me suis retrouvé avec des coups de matraque sur la tête : c'étaient les CRS qui s'acharnaient sur moi. J'ai quand même réussi à pénétrer à l'intérieur de la maison. Il m'a suivi et 'pan! pan! pan!". Je me protégé avec des mains mais à force d'être frappé j'ai fini par les enlever de ma tête. Alors je pense que c'est là que j'ai reçu le coup qui m'a cassé la tête. Je me suis aperçu que ma tête était couverte de sang, que ma chemise était imbibée de sang ainsi que ma casquette. Alors je leur ai dit : "Il vaut mieux que vous me preniez, que vous m'embarquiez plutôt que de me tabasser comme ça." Il ne voulait rien entendre et il continuait à frapper jusqu'à ce qu'il se rende compte que c'était très grave et que j'étais complètement amoché. [A l'hôpital] on m'a placé dans une chambre en

haut. J'y suis resté à faire des visites, etc... j'avais des vertiges, si je voulais aller aux toilettes il fallait que l'on me soutienne et cela pendant quatre jours. Alors on est venu me dire : "Vite prépare tes affaires !" (...) On m'a ensuite transporté à la gendarmerie de Dzaoudzi aux Badamiers. Là on m'a interrogé : "Quand es-tu venu, où es-tu descendu, avec quelle vedette, d'où venait-elle, à qui appartenait-elle ?" (...) Le lendemain on nous a expulsés vers Anjouan. Quand nous nous sommes retrouvés en pleine mer, j'étais vraiment mal. Le soleil me martelait la tête "pan! pan!"; j'avais le vertige."

**"VOILÀ, J'ÉTAIS SORTIE** le matin accompagner mon enfant à la maternelle. [...] A mon retour j'ai trouvé ma porte cassée. [...] Cette porte, ce sont les policiers qui sont venus qui ont frappé longuement en disant : "Ouvrez cette porte vous qui êtes à l'intérieur ! Ouvrez-la !" N'ayant pas de réponse, ils ont cassé les ... ils ont cassé le cadenas."

**"MOI, J'ÉTAIS PARTIE** à la maternelle accompagner mon enfant. A mon retour j'ai trouvé que la porte de mon voisin avait été cassée. Ils ont cassé la porte et ont embarqué la personne qui se trouvait à l'intérieur. Ensuite, ils ont fait tomber la cloison de chez moi, ils sont entrés, ils ont jeté tous mes habits par terre, défilé le lit. Ils ont fouillé toute ma maison sans que je le sache."

les effectifs scolaires avant la rentrée de septembre. Toujours en décembre, *Kashkazi* titrait "La honte de la République" à la suite de l'arrestation de sans-papiers... à la sortie d'un match de football opposant le champion des Comores indépendantes aux champions de Maore. La litanie des actions à la limite de l'acceptable -juridique et moral- s'est poursuivie tout au long de l'année. En avril, *Kashkazi* titrait déjà : "Les dérives policières du gouvernement français", évoquant l'intrusion de la gendarmerie dans le traitement judiciaire de certains affaires touchant aux sans-papiers, et des bavures -de faible portée, certes. En avril, un collectif constitué par une douzaine d'associations et de syndicats adressait au préfet une longue liste quant aux exactions commises par les autorités. Il y dénonçait "le non-respect des procédures de reconduite à la frontière" et demandait à ce que les services de la préfecture "fassent une injonction à respecter le droit auprès des services" tels que la Paf, la police, la gendarmerie.

**LE PAROXYSMES DE LA LUTTE** sans merci contre les "clandestins", devenus au fil des mois de vulgaires "clandos" dans certains médias, a été atteint à partir du mois de juin, lorsque la gendarmerie a mis en place des rafles nocturnes dans les villages : Comban, Nyambadao, Dzoumogne, Mamoudzou... La tactique était -et reste- la même : les forces de l'ordre se positionnent vers 2-3 heures dans une partie du village, et contrôlent tout ce qui bouge, voire ce qui ne bouge pas, puisque les agents frappent aux portes. Le lieutenant-colonel Guillemot déclarait alors : "Je fais ce que je peux pour exécuter la mission que l'on m'a confiée. Je cherche effectivement à mettre les étrangers en situation irrégulière dans un climat d'insécurité." Quitte à baigner l'ensemble de la population dans ce climat-là.

Les premières tensions policières sont apparues - ou du moins ont été dénoncées- vers le milieu de l'année, et les premiers témoignages sur des abus

# Port de Moroni : les dernières heures du système des tâcherons

Les boutriers étaient les maîtres de la manutention. Malgré leur résistance, la modernisation leur a damé le pion.

**POUR SA** première bataille navale, l'armée comorienne n'a pas fait dans le détail. La force de maintien de l'ordre a dépêché plusieurs escouades à la tête desquelles se trouvait un marin qui n'est autre que le chef d'état major des forces armées. L'escadron de la gendarmerie et quelques éléments de l'armée ne s'opposaient pas à une force étrangère, mais aux dockers et autres employés du port de Moroni, qui protestent contre les mesures prises par le nouveau gérant du port de Moroni, leur nouveau patron. Après quelques altercations entre forces de l'ordre et dockers, le calme est revenu, laissant tout de même un bilan lourd : trois blessés par balle parmi les grévistes. Loin de marquer un simple changement de méthode, ce mouvement marque la fin probable d'une époque. C'est en effet une transition douloureuse qui se joue sur le théâtre du port de Moroni. Derrière l'enclos de la SAGC, sur le gazon, une vingtaine de dockers, les rides tirées par de longues journées de négociations sur leur sort, regardent se mouvoir au loin, sur le quai, la main mécanique d'une grue de la société Al Marwane. Signe des temps qui changent, un chalanda a remplacé les boutres en bois qui ont rejoint leur port d'attache. Il y a encore quelques jours, ces hommes et leurs embarcations "millénaires" étaient de l'autre côté, avant que l'armée comorienne ne troque son uniforme pour celui des dockers en

grève. Pour la première fois de leur vie, les forçats du port se sont heurtés définitivement à un portail clos et ont dû battre la retraite derrière les matraques, les gaz lacrymogènes et les balles à blancs. Une épreuve de force qui en une journée agitée, a fermé une page d'histoire de l'une des plus fortes corporations ouvrières du pays, la manutention portuaire. La toute nouvelle société en provenance des Emirats arabes unis, en charge de la manutention du port de Moroni, Al Marwane, a en effet décidé de se débarrasser des services des boutres. Ce moyen de débarquement des marchandises des gros cargos qui ne peuvent pas accoster au port trop exigü, est jugé défaillant et archaïque par la remplaçante de la Compagnie de manutention des Comores (Comaco). "Il y a beaucoup de risques dans ces boutres. Et pourtant ce sont des millions d'euros qui sont transportés. Certains armateurs ne font pas confiance au port de Moroni à cause de ces moyens d'embarcation. Parallèlement, les dockers ne sont pas sérieux. Ils sont souvent mal-intentionnés. Ils volent et dévalisent presque toutes les marchandises qu'ils débarquent", soutient un ancien dirigeant de la Comaco.

Le débarquement de marchandises à bord des boutres remonte de l'époque coloniale. Depuis lors, les embarcations en bois -tirées aujourd'hui par des petites vedettes- déchargent les gros navires. Le débarquement à bord des boutres expose les mar-

chandises à des risques inestimables. Construits en planches de bois, ces embarcations peuvent lâcher prise en pleine mer et laisser couler ces produits de grande valeur.

**MALGRÉ CES INCONVÉNIENTS**, les boutres présentent une utilité incontestable. Alors qu'en 2002, la Comaco avait voulu en finir avec ce système ancestral, elle s'est vite rétractée. Venue avec des chalands pour améliorer le débarquement, cette société n'a pas pu supporter l'absence des boutres qui se présentent comme partie intégrante du port.

Madi Mbiyavou est l'un des grévistes. Une soixantaine d'années, le corps frêle mais solide, la chevelure grisonnante sous un bonnet blanc. Il fait partie des doyens de la profession. "Je suis dockeur depuis 1977" lance-t-il. 30 ans donc depuis qu'il a commencé ce travail. "à l'époque où on ne comptait que sur nos épaules pour décharger les bateaux et ramener à quai les marchandises". Pour lui comme pour les collègues qui l'entourent en épiant ce qu'il raconte au journaliste, "le port c'est toute son existence". "J'étais recruté par les travailleurs eux-mêmes", se rappelle-t-il. Les critères de recrutement sont

"Ce sont les dockers qui l'informent de ses recrues, la société se contentant d'enregistrer le nom fourni."

MADI MBIYAVOU, DOCKEUR DEPUIS 30 ANS

"Les boutres sont très rapides. Ils débarquent les produits à un rythme quatre fois supérieur par rapport aux chalands. Alors que les boutres accostent très tôt le matin à côté du bateau pour débarquer les marchandises, les chalands attendent 9 heures pour arriver. A ce moment, les boutres ont déjà exécuté deux rotations. Et tandis que les chalands nécessitent des remorqueurs, les boutriers utilisent des rames pour arriver jusqu'au bateau", assure Naguib, le chef des dockers de bord.

inchangés depuis des années. "Quand il y a quelqu'un qui est malade ou qui est décédé, ce sont les dockers qui décident collectivement de le remplacer. En général, on prend un proche de celui qui doit être remplacé pour assurer la continuité", explique Mbiyavou. Une affaire de famille, en quelque sorte. Ce système de cooptation érigé par les dockers leur confère un véritable monopole sur ce secteur de la manutention. La société employeuse ne disposait d'aucune autorité sur ce personnel. Elle subissait la loi de l'équipe, qui s'était imposée comme un partenaire unique et incontournable sur le port. "Ce sont les dockers qui l'informent de leurs recrues, la société se contentant d'enregistrer le nom fourni." A l'arrivée d'un bateau, "l'autorité nationale en accord avec nous, fixe le coût de la manutention selon les tonnages à débarquer. Le versement se fait en globalité et les dockers se chargent du partage entre eux selon leur propre organisation", explique Mbiyavou. "En principe, il y a deux parts, celle des 90 dockers à quai et des 90 dockers à bord. Une troisième part revient aux boutriers qui se chargent de rémunérer leur propres manutentionnaires", dit Mbiyavou sous le contrôle de ses camarades. Au total, ce sont 461 personnes qui opèrent dans le cadre de ce système à chaque arrivée de bateau. Un système hermétique, échappant à tout contrôle extérieur, qui ressemble aux Manyahuli, ces propriétés claniques des villages comoriens, et qui permet aux dockers, non seulement de garantir leur emploi, mais surtout de se donner les moyens de négocier collectivement avec les opérateurs leurs conditions de travail et de paiement. Un système, surtout, qui a survécu des années durant à toutes les houles. Pas la dernière...

**IL AVAIT VU DÉFILER** cinq opérateurs de la manutention du port. La privatisation imposée par la Banque mondiale et le FMI n'avait pas réussi à le faire plier. Même la Comaco, qui avait négocié en 2002 la suppression de ce système et obtenu l'indemnisation par le gouvernement des boutriers et des dockers, avait fini par recourir à ce personnel, faute d'avoir réussi à moderniser à temps son outil de travail.

A l'époque, les autorités comoriennes en collaboration avec la Banque mondiale avaient pris la décision d'en finir avec les boutres. Chaque propriétaire devait empocher une indemnisation de 4 à 5 millions de francs comoriens (8 à 10.000 euros). Mais les fonds débloqués par la Banque mondiale ne sont jamais arrivés à destination, en tout cas dans leur totalité. "Les autorités comoriennes ont divisé l'argent. Chacun a reçu la moitié de la somme qu'il devait recevoir initialement. ●●●

Au port aux boutres de Badjanani, on attend de reprendre du service. (LG - archives)



## UN AN APRÈS

# L'affaire de Karthoum aux oubliettes ?

●●● Ils ont expliqué que réellement, ils auront besoin de nous. Donc il ne faudrait pas qu'on prenne l'argent car nous allons revenir. Pour cela, on a accepté la moitié étant donné qu'effectivement on allait reprendre", se souvient Django, propriétaire de boutres et docker au port de Moroni. Effectivement, les boutres ont continué à fonctionner. Néanmoins, cette première tentative a sonné le glas, plus tard que prévu certes, pour la corporation des dockers du port de Moroni. L'arrivée du nouvel opérateur arabe a remis sur le tapis la nécessité de supprimer ces tâcherons au profit d'un salariat mensualisé.

EN DÉCLENCHANT LEUR MOUVEMENT de grève en janvier, les dockers ont tenté un dernier baroud d'honneur. "Nous sommes conscients que le port de Moroni doit évoluer et se moderniser comme les autres ports du monde, mais le changement doit se faire sur de bonnes bases" commente un des dockers. La Confédération des syndicats comoriens, qui s'est investie dans ce combat, ne cache pas un certain scepticisme. "La mensualisation est très importante pour moi en tant que syndicaliste", affirme Ibouri Ali Toibibou, qui reconnaît une différence de conception entre son syndicat et les dockers sur l'avenir de la profession. "Mais cela n'est pas une raison pour sacrifier ce personnel et ne pas défendre leurs droits de travailleurs", fait savoir le responsable syndical qui accuse le ministre des Finances "de s'être dérobé et d'avoir décidé la fermeture du site alors que les négociations étaient en cours". Pris dans la tourmente de leur propre système qui n'a pas prévu de filet de sécurité en cas de restructuration comme celle qui est en cours, les dockers cherchent une sortie négociée. "Nous ne sommes pas pour la violence, mais si le changement c'est de travailler toute la semaine dans des conditions inacceptables pour 70.000 francs comoriens [140 euros] par mois, nous ne sommes pas d'accord", prévient H. Hassane. Pendant que le syndicat travaille sur une convention au sujet de la mensualisation, qui doit compléter les dispositions prévues par la convention de concession signée entre l'Etat et la société Al Marwane, les dockers exigent pour leur part "des mesures d'accompagnement qui prendront en compte les conditions de travail au port". Ils demandent par ailleurs que le recrutement privilégié des dockers en fonction. "Les 60 dockers recrutés sur la base du nouveau contrat sont tous des nouveaux. Nous constatons qu'il y a un favoritisme dans le mode de recrutement", se plaignent les grévistes.

Devant le refus de la direction d'Al Marwane de reprendre les négociations, les dockers ont introduit un recours auprès de la Cour constitutionnelle et ont demandé les services d'un avocat pour les défendre. De leur côté, les syndicats ont engagé un autre combat pour faire admettre à la société Al Marwane que "la loi sociale du travail est fondée sur les réalités", explique Ibouri Ali Toibibou. Inquiet quant à la démarche du nouvel opérateur qu'il soupçonne "de ne pas avoir de politique sociale", le syndicaliste demande "l'établissement d'un plan de restructuration de la manutention" ainsi que des négociations avec la Caisse de retraite pour "racheter les années de travail des dockers".

PENDANT CE TEMPS, c'est toute une filière qui s'éteint. Sur les lieux de fabrication des boutres, l'activité a cessé. A Badjanani, les 42 boutres attendent des jours meilleurs. "Les boutres doivent disparaître, mais pas avec cette politique engagée par Al Marwane", pense un ancien dirigeant de la Comaco. Pour un autre travailleur au port, "l'arrogance des dockers doit disparaître pour qu'ils puissent réintégrer le système, car leur absence se fait sentir".

Mais au-delà du combat simplement corporatiste, se joue au port de Moroni une lutte déterminante pour les travailleurs comoriens face à la nouvelle politique économique du gouvernement. L'ouverture du marché aux investisseurs étrangers posera forcément le réexamen du droit du travail, et imposera de nouvelles règles de négociation sociale. Une épreuve pour les travailleurs et une exigence pour les syndicats, qui ont anticipé cette mutation en engageant une réflexion sur leur propre structuration.

KAMAL'EDDINE SAINDOU  
et AHMED ABDALLAH

## IL Y A UN AN...

LE 11 JANVIER 2006, quatre émissaires des gouvernements des îles étaient arrêtés à Dar-es-Salaam alors qu'ils tentaient de se rendre au sommet de l'Union africaine, à Karthoum au Soudan, afin de dénoncer l'attitude du gouvernement Azali quant à l'organisation de l'élection présidentielle. Dans *Kashkazi* n°24, nous écrivions ceci : "Les autorités comoriennes sont formelles. Les émissaires dépêchés sans mandat pour participer aux travaux préparatoires du Sommet de l'Union africaine à Khartoum doivent répondre de leurs actes devant la justice. Mis en demeure depuis lundi de quitter le territoire soudanais, Moustoïfa Said Cheikh, Aboubacar Abdou Msa, respectivement conseiller spécial et conseiller juridique du président Elbak, Biarithi Tarmidi, ministre du gouvernement de Mwali et Halidi Charif, conseiller spécial du président Mohamed Bacar et candidat à l'élection présidentielle, se trouvaient mercredi en Tanzanie où ils auraient été entendus par les autorités de ce pays. C'est à Dar-Es Salam, où ils étaient en transit le 11 janvier, que les quatre émissaires des exécutifs des trois îles comoriennes ont pris l'initiative de se rendre à Karthoum alors que la lettre de mission qu'ils ont déposée au ministère des Relations extérieures à Moroni, indique qu'ils se rendaient à Dubaï. (...) Embarrassés, les exécutifs des îles tentent de minimiser les effets de cet incident. Au nom du gouvernement de Ngazidja, le ministre de l'Agriculture, Dini Nassur, affirme que "la délégation a été dépêchée par les présidents des îles pour contrecarrer la démarche de l'Union visant à demander aux chefs d'Etat africains le report de l'élection présidentielle". Selon lui, "il y a eu des erreurs, mais si des Comoriens doivent aller en prison pour la démocratie que ça se fasse". Le 23 janvier, les quatre hommes étaient jugés dans un procès vite expédié.

## AUJOURD'HUI...

Les quatre missionnaires, en liberté provisoire, attendent leur deuxième procès... et ont retrouvé leur ancien poste.

UN AN EST PASSÉ et les quatre accusés de "l'affaire de Khartoum" sont libres, du moins pour l'instant. Comme si cette affaire était classée, certains d'entre eux ont même obtenu des promotions au sein de cet Etat qui les avait accusés de tous les maux après leur passage dans la capitale soudanaise. A l'exception de Halidi Charif, considéré à l'époque comme le chef de la bande et actuellement ambassadeur des Comores à Madagascar, les trois autres membres du groupe ont retrouvé leur poste au niveau des exécutifs des îles. Pour ne pas dire que l'affaire est classée, ils sont en liberté provisoire. "Ils ne pourraient pas nous coffrer pendant longtemps car il s'agissait tout simplement d'une manipulation. Ils ont vu qu'on a compris leur jeu et ils ont voulu chercher une échappatoire", lâche sans complexe Moustoïfa Said Cheikh, l'un des quatre accusés, conseiller à la Coopération du président de Ngazidja, Soulé Elbak.

Il y a un an, dans la prison de Moroni où ils étaient incarcérés depuis le 23 janvier, Halidi Charif, Moustoïfa Cheikh, Biarithi Tarmidi et Aboubacar Abdou apprenaient leur condamnation. La cour correctionnelle avait retenu une peine collective de six mois d'emprisonnement dont deux mois fermes, et 75.000 francs comoriens (150 euros) d'amende chacun. La justice les avait ainsi reconnus coupables d'usurpation de document, de faux et usage de faux suite à leur voyage controversé dans la capitale soudanaise où les quatre émissaires avaient été dépêchés par leur gouvernement respectif pour "démontier toute implication des Exécutifs des îles autonomes dans un éventuel report des élections présidentielles" selon les accusés. Après cette sentence qualifiée de politique par leur avocate de l'époque, Maître Harimiyat avait interjeté appel. Mais depuis que les quatre hommes respirent l'air libre, l'affaire traîne dans les couloirs du tribunal de Moroni.

C'est dans les archives que nous sommes allés cher-

cher des traces de cette histoire. "Seul le jugement se trouve dans nos registres. Comme l'avocat avait fait appel, probablement que l'affaire est déjà transmise devant la cour", soutient le greffier qui a fouillé en vain les documents susceptibles de relater l'affaire. Le silence qui entoure ce dossier amène certains à penser que l'affaire a été close en même temps que le régime Azali. Pourtant, sa vraie tournure n'a toujours pas été élucidée. S'agissait-il d'une simple manipulation ? Ou a contrario, d'une réelle tentative de déstabilisation, avec falsification de documents à la clé - qui a permis aux accusés d'obtenir le visa d'entrer au Soudan où se tenait le sommet de l'Union de Afrique ?

COMME HIER, les émissaires continuent de nier en bloc les accusations. S'ils avouent qu'ils sont partis pour "faire avorter les intentions du régime Azali", les membres de la bande de Khartoum nient avoir falsifié des documents. "On n'aurait jamais pu quitter le pays sans que les autorités ne soient au courant. Nous avons voyagé avec des passeports de service dûment livrés par notre ministère des Relations extérieures", indique aujourd'hui Moustoïfa Said Cheikh. C'est pourquoi les hommes de Khartoum continuent de soutenir qu'il s'agissait de manœuvres politiques. Mieux : chacun de ces émissaires est convaincu que c'est grâce à eux que le processus électoral a suivi son chemin correctement. "Si la même situation se posait, je ferais la même chose. Ils ont voulu reporter les élections et nous sommes intervenus à temps pour stopper leur élan", lance Biarithi Tarmidi. "Notre démarche était décisive. C'est notre intervention qui a fait basculer les choses. C'est ce qui a amené l'Afrique du sud et les pays africains à s'investir dans la sécurité des élections", martèle Moustoïfa Said Cheikh. L'autre question qui dérange toujours une partie de la population se trouve être dans l'opportunité de voyager jusqu'au Soudan pour saisir les officiels de l'Union africaine alors que celle-ci est représentée à Moroni, mais aussi que les moyens de communication permettent de prendre contact avec l'instance africaine. "Ce n'est pas qu'on est plus rapide qu'une lettre, mais en envoyant le courrier, il allait rester seulement à Addis-Abeba [la capitale éthiopienne]. Nous avons eu écho de cette demande de report de la part du gouvernement très tardivement. Il fallait qu'on se déplace pour rencontrer en tête à tête les autorités pour leur faire part de notre préoccupation. Une lettre ne pouvait pas créer les mêmes effets que le déplacement", se défend Moustoïfa Said Cheikh.

Quant à ceux qui avançaient l'hypothèse d'une manipulation pour empêcher Halidi de se présenter à l'élection, ils ont depuis changé d'avis : malgré les accusations qui pesaient sur ce militaire, il a pris part au présidentielle, sans succès.

Entre les déclarations des uns et des autres, seul un procès semble en mesure d'éclaircir cette affaire trouble. Pour cela, encore faudrait-il que le dénommé Pek, qui fut le cerveau du coup, soit appelé à comparaître. Au moment du premier procès expédié en peu de temps - dans un dossier on ne peut plus sensible -, il était en voyage...

AHMED ABDALLAH



Les quatre missionnaires, lors de leur procès à Moroni le 23 janvier 2006. (KES)

# LA RUSSIE DE POUTINE

# L'empire

# contre-attaque

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'ancien agent des services secrets Vladimir Poutine, la Russie retrouve un visage qui fut le sien pendant des siècles : celui d'un empire autoritaire.

**ET SI** la démocratisation des années 90 n'avait été qu'une parenthèse dans l'histoire de la Russie ? Et si l'empire reprenait petit à petit ses droits, après quinze ans

d'incertitudes institutionnelles, débutés avec la Perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev en 1985, et clos avec le départ mouvementé de Boris Eltsine, en 1999 ? L'évolution actuelle de la Russie de Vladimir Poutine, comparée à l'histoire moderne de cet immense Etat, ne peut que confirmer cette analyse avancée par de nombreux observateurs.

"En fait", écrit notamment le politologue russe Emil Pain (1), "il n'y a jamais eu de véritable fédération sur le territoire de la Russie, qui fut et reste, en grande partie, un empire. Je suis de plus en plus persuadé que la singularité du mode de développement de la Russie ne peut se comprendre que si l'on tient compte de ce caractère impérial, passé comme présent. (...) Notre territoire actuel est globalement celui de l'ancienne métropole, et l'état d'esprit impérial y renaît aisément sous tous ses aspects : mentalité de grande puissance, espoir d'un ordre impérial et de l'avènement d'un tsar pétri de sagesse. Quand je dis tradition impériale, je ne veux pas seulement parler des vellétés d'expansion internationale, ni de la volonté de retenir par la force des territoires qui ont leur spécificité ethnique. Je fais surtout allusion à un type de régime politique doté d'un pouvoir supranational, au sens où ce pouvoir est coupé de la nation (de la société) - qu'il considère comme soumise, sinon

asservie."

La Russie impériale est née lorsque Pierre le Grand décida de l'expansion de son pays, en 1721, jusqu'à en faire l'Etat le plus vaste du monde, s'étendant de la mer Baltique à l'Océan Pacifique, de l'Europe à la Chine. A la fin du XIXème siècle, plus de 100 groupes ethniques vivaient sur le territoire de l'Empire (les Russes représentaient 45% de la population). L'Empire russe était une autocratie dirigée par un empereur, appelé Tsar, issu de la dynastie des Romanov. Les sujets de l'Empire étaient séparés en classes comme les "dvoriantsvo" (noblesse), clergé, marchands, cosaques et paysans. Les sujets nés en Sibérie et en Asie

Centrale étaient enregistrés comme "inorodtsy" ("autre genre"), une autre classe.

SELON L'HISTOIRE OFFICIELLE, l'empire s'est arrêté avec la révolution bolchevique de 1917, et la déposition du dernier Tsar, Nicolas II. La Russie fut alors déclarée République. Mais l'avènement quelques années plus tard de l'URSS (Union des Républiques socialistes et soviétiques) reprit les schémas de l'Empire : des classes dirigeantes bien stratifiées, un pouvoir autoritaire n'acceptant aucune critique, un centralisme niant les différences ethniques et religieuses, et surtout le culte de la personnalité autour de Joseph Staline.

Ce n'est que dans les années 1980 avec la politique d'ouverture mise en place par Mikhaïl Gorbatchev, puis dans les années 1990, avec la mort de l'URSS, que la démocratie prendra le pas sur l'empire. Mais depuis quelques années, un effet retour de balancier se produit sous la coupe du très autoritaire Vladimir Poutine. Le prédécesseur de Poutine, le très burlesque Boris Eltsine, avait engagé une politique d'ouverture au monde extérieur - rapprochement avec l'Europe occidentale et Washington, adhésion aux institutions de Bretton Woods. Mais à la période d'optimisme post-dictature a succédé le temps des doutes. Dans un contexte de privatisations hâtives et



●●● d'inflation persistante sous l'ère Eltsine, la transition économique s'est traduite par une division par deux du produit intérieur brut (PIB), entraînant une décrépidité militaire et politique de l'ancienne superpuissance, avec le gel des grands investissements et des achats militaires. La campagne dévastatrice et épuisante économiquement de la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) a précipité la débâcle économique, le

faire fermer des chaînes de télévision, à suspendre la parution de certains titres et, affirment certains, à faire assassiner des journalistes comme récemment Anna Politkovskaïa -l'association Reporters sans frontières le classe parmi les prédateurs de la presse. Surtout, il n'a cessé de centraliser les pouvoirs, et de placer à la tête des postes clés des proches, la plupart du temps issus comme lui des Renseignements secrets. Comme l'in-

**“Nous étions réunis au début de l'ère Poutine, nous le sommes à sa fin. La réalité a dépassé de loin nos pires attentes.”**

LEV PONOMAREV, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT “POUR LES DROITS DE L'HOMME”

ras-le-bol des Russes... et l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, ancien agent du KGB et directeur du FSB (le nouveau nom du KGB). Ce dernier a alors remis au goût du jour certaines valeurs -non sans satisfaire une partie de la population nostalgique du temps où l'URSS dominait une partie du monde- bien ancrées dans un pays en mal de reconnaissance : nationalisme exacerbé, culte de la personnalité, puissance diplomatique. Selon Emil Pain, “le pouvoir actuel, avec peut-être quelques changements de personnes, se débarrasse des oripeaux de libéralisme qui lui restent et construit sa verticale avec encore plus de frénésie, en s'appuyant sur une rhétorique hostile aux oligarques et en vantant la grandeur du pays. Il ne sait rien faire d'autre.”

LES FAITS ne manquent pas pour appuyer cette théorie. Depuis son arrivée au pouvoir, Poutine a relancé le culte de la nation russe, voire le culte de la personnalité de celui qui la dirige, à l'image des Tsars qui se sont succédés au XIXème siècle. Selon Amnesty International, les actes racistes se sont multipliés ces dernières années, rarement condamnés par la justice. Les droits des minorités sont niés. Les revendications sécessionnistes ou simplement autonomistes, nombreuses en Adjarie, en Ossétie, en Tchétchénie ou encore en Ingouchie, sont traitées par la force. Aucune discussion n'est possible ; seule la voie des armes semble à même de “mater” ces mouvements qui usent parfois du terrorisme.

Ce nationalisme s'accompagne d'une nouvelle donne diplomatique : forte de ses réserves en pétrole et en gaz, la Russie compte monnayer au prix fort ces richesses sur lesquelles lorgnent l'Europe et les Etats-Unis pour imposer son point de vue, quitte à menacer, comme on l'a vu récemment avec l'affaire Gazprom, de ne plus alimenter l'Europe occidentale en gaz. Ainsi Poutine a les mains libres. De crainte de perdre ce marché, la communauté internationale le laisse faire. Son intransigeance quant aux rébellions internes est sans limite : le règlement du conflit tchétchène en est la preuve. Depuis son arrivée au pouvoir, il refuse tout dialogue avec les séparatistes, tue leurs leaders, des plus radicaux aux plus conciliants (2), préfère utiliser la force pour mater les prises d'otage -quitte à ce que des centaines d'innocents meurent comme lors des prises d'otage de l'école de Beslan en 2004 (3) et de l'opéra de Moscou en 2002 (4)- et s'attaque autant aux civils qu'aux militaires. Du coup, certains n'hésitent pas à parler de génocide. Si le terme semble pour l'heure inapproprié, il n'en reste pas moins que l'on assiste dans ce petit territoire du sud de la Russie à l'extermination d'un peuple, par la voix des assassins ou des migrations. Un air de déjà vu : en 1944, collectivement accusés d'avoir collaboré avec les nazis, environ 387.000 Tchétchènes (et 91.000 Ingouches) furent déportés en Asie centrale. 170.000 d'entre eux n'auraient pas survécu durant ce transfert...

Sur le plan intérieur, Poutine a petit à petit anéanti la liberté de la presse, n'hésitant pas à

diquer la journaliste Marie Jégo dans *Le Monde* (4), “partiellement démantelé au moment de la “transition”, en 1992, le KGB (Comité de sécurité de l'Etat, services spéciaux de l'époque soviétique) est resté, de toutes les institutions de feu l'URSS, la mieux préservée. Aujourd'hui, les collaborateurs du FSB (Services fédéraux de sécurité), marchant dans le sillage du maître du Kremlin, qui l'a dirigé en 1997-1998, ont investi, en quinze ans, le monde de la politique, celui de la haute administration et, plus récemment, celui des affaires.”

AINSI, LA RUSSIE DE 2006 ressemble à s'y méprendre à l'URSS des années 1950. “Le FSB étend ses tentacules sur de multiples domaines de la société, jusqu'aux taxes sur l'alcool, par exemple, dont il s'est directement occupé”, écrit Marie Jégo. Ses hommes sont présents à tous les échelons politiques : au sein de l'administration présidentielle, au gouvernement, à la tête des régions - le général d'armée Boris Gromov à Moscou, le général de la police Vladimir Koulakov à Voronej, à Smolensk le général du FSB Viktor Maslov, à Riazan le général d'armée Gueorgui Chpak... La plupart du temps, ces officiers-fonctionnaires demeurent “membres de la réserve active”. A ce titre, ils continuent de percevoir leur solde. “La seule différence avec leurs collègues, c'est qu'ils ont une obligation supplémentaire : rédiger chaque mois des rapports pour la maison mère. (...) Ils sont l'œil du maître”, explique la sociologue Olga Krychtanovskaïa, dans un livre, *Anatomie de l'élite russe*, publié en 2004. D'après elle, plus des trois quarts des membres de l'élite au pou-

**“Si Poutine quitte la politique, le pétrole, le gaz, le complexe militaro-industriel, le nucléaire, les transports, tout cela restera entre ses mains.”**

SERGEÏ MIKHALYTCH ET ALEXEÏ POLOUKHINE, JOURNALISTES

voir portent sur leur curriculum vitae les traces d'un passage dans les “organes” (KGB, FSB ou GRU). Fidèle à sa vocation d’*“Etat-garnison”*, la Russie a pris les traits d’une “militarocratie”, affirme cette chercheuse. Ces hommes s'intéressent en outre de plus en plus au milieu des affaires : ils sont présents dans les conseils d'administration des grandes entreprises, introduits sur “recommandation du Kremlin”, selon la sociologue. A Gazprom, monopole russe du gaz et instrument de la politique internationale du Kremlin, 17 ex-membres du FSB-KGB figurent dans les organes de décision... Mais ce n'est pas tout. Depuis peu, le FSB défie les autorisations de circuler dans les lieux très surveillés : zones frontalières, régions au riche sous-sol ou jugées stratégiques. En 2003, il a récupéré le service des gardes-frontières. Depuis le 10 juillet 2006, il peut agir “hors du territoire de la Fédération de Russie” sur simple décision du président. Dans la foulée, le

FSB a été chargé d'assurer “la sécurité des systèmes d'information et de télécommunication des secteurs vitaux”, dont la télévision. “En réalité”, conclut Marie Jégo, “jamais le pouvoir des “organes” n'a été aussi grand. A l'ère soviétique, le KGB n'a jamais été représenté aussi directement dans les centres décisionnels. Présents à tous les échelons de la société, les cadres du FSB sont apparus sur la scène publique avec l'avènement de Vladimir Poutine. Mais leur retour en grâce s'est produit avant son accession à la présidence, en 2000.” “Difficile d'évaluer le total des actifs du “holding présidentiel””, écrivent les journalistes Sergueï Mikhalytch et Alexeï Poloukhine (5) -ils entendent par “holding présidentiel”, cette catégorie d'hommes placés au pouvoir par Poutine. “Une estimation très grossière révèle que cet ensemble pèse plus de 200 milliards de dollars”, estiment-ils. Ainsi, “la plupart des branches les plus rentables et porteuses d'avenir de l'économie russe sont “chapeautées” [par des proches du président] : le secteur pétrolier et gazier avec Gazprom, le

monopole d'Etat, Rosneft, la deuxième compagnie pétrolière de Russie, et Zaroubejnéft, qui a le précieux avantage de pouvoir travailler dans des pays comme la Syrie, l'Irak ou le Vietnam ; le complexe militaro-industriel et l'énergie nucléaire ; les transports avec Aeroflot, qui restera encore sans doute longtemps le plus grand transporteur aérien du pays ; l'industrie mécanique civile ; les secteurs d'avenir (gazoducs, les oléoducs et la métallurgie)...”

SELON EUX, CONTRAIREMENT aux oligarques de la première époque -celle de Eltsine-, les “amis du président” ne possèdent rien. Ils contrôlent. “Cela offre un avantage : on ne peut pas leur retirer leurs actifs, ni les nationaliser. L'exemple de Ioukous [ex-première compagnie pétrolière russe, totalement démantelée et dont le patron, Mikhaïl Khodorkovski, purge une peine de huit ans de prison] est plus qu'instructif. Les verdicts de

plus en plus sévères et absurdes prononcés à l'encontre de personnes qui étaient de près ou de loin en rapport avec cette société désormais honnie s'expliquent aisément : il est impératif qu'en 2008 Ioukous n'ait plus aucun “héritier” légal. A cette date, tous devront être “juridiquement inaptes”, c'est-à-dire émigrés ou en prison. L'objectif est qu'une éventuelle révolution ne dispose pas de financiers et que, si jamais elle se produit au détriment de l'élite en place, il soit impossible de restituer le patrimoine exproprié.”

DANS CE CONTEXTE où une minorité d'hommes de l'ombre dirige l'ensemble des sphères de décision, difficile de parler de liberté. Réuni le 10 décembre 2006, le Congrès panrusse des défenseurs des droits de l'Homme a dénoncé le “fascisme” en Russie. “Dans notre pays, il n'y a pas de droits de l'homme, qu'il s'agisse de la sphère politique, économique et sociale ou des droits civils. Il ne reste qu'un nombre restreint de libertés démocratiques, et les autorités soignent soigneusement l'accès à ces libertés”, affirme l'appel du congrès. Le premier congrès, que l'on a appelé “extraordinaire”, a eu lieu en 2001. Il avait constaté que l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir constituait une menace pour les droits de l'homme. “Nous étions réunis au début de l'ère Poutine, nous le sommes maintenant à sa fin. La réalité a dépassé de loin nos pires attentes”, a déclaré Lev Ponomarev, président du mouvement “Pour les droits de l'homme”. Les intervenants ont accusé les autorités russes d'entrave à la liberté de parole et au multipartisme, de répression à l'encontre de certaines causes politiques ou ethniques, ainsi que d'avoir introduit une idéologie xénophobe dans l'appareil d'Etat. Du coup, nombre d'observateurs s'interrogent quant à l'avenir. Qu'advient-il en 2008, lorsque Vladimir Poutine remettra son mandat en jeu ? S'il perd, l'acceptera-t-il ? Selon Sergueï Mikhalytch et Alexeï Poloukhine, “même si on imagine l'improbable - à savoir que la présidentielle de 2008 ait bien lieu et qu'elle soit reportée par l'opposition -, le nouveau chef de l'Etat n'aura guère que ses yeux pour pleurer. Car, si Poutine quitte la politique, le pétrole, le gaz, le complexe militaro-industriel, le nucléaire, les transports, tout cela restera entre ses mains et celles de ses amis.”



Page de gauche : Vladimir Poutine, lors d'un discours devant le Kremlin. (DR)

Ci-dessus : Une affiche de propagande de l'époque stalinienne. (DR)

**Notes**

- (1) Emil Pain, *Moskovské Novosti* (traduction : *Courrier international*)
- (2) Parmi les leaders tchétchènes assassinés : Aslan Maskhadov, président indépendantiste tchétchène, abattu en mars 2005 ; et Chamil Bassaiev, tué en juillet 2006.
- (3) La prise d'otages de Beslan commence le 1er septembre 2004 lorsque des séparatistes tchétchènes armés prennent des centaines d'enfants et d'adultes en otage dans l'école de Beslan en Ossétie du Nord. Le 3 septembre, après trois jours de siège, les forces spéciales russes donnent l'assaut. Celui-ci fut sanglant : selon le bilan officiel, il y aurait eu 344 civils tués dont 186 enfants.
- (4) En octobre 2002, un commando tchétchène prend en otage le public du Théâtre de Moscou. Ils portaient des ceintures explosives. Les services spéciaux russes ont utilisé un gaz mortel pour les neutraliser. Le commando a été totalement éliminé. Bilan : 128 morts parmi les otages, 41 parmi les terroristes.
- (5) Marie Jégo, *Le Monde*, Janvier 2007
- (6) Sergueï Mikhalytch et Alexeï Poloukhine, *Novaya Gazeta* (traduction : *Courrier international*)

RC

# Quand l'Afrique s'ouvre à la "mouvance alter"

Le Forum social mondial s'est tenu en janvier pour la première fois en Afrique, à Nairobi. Pourquoi le continent a mis si longtemps pour rejoindre le mouvement altermondialiste ? Explications.



Lors d'un Forum social en 2003, à Bamako au Mali. (AFP)

## Pétition

UNE DÉLÉGATION COMORIENNE a participé au Forum Social Mondial. Composée d'Assoumani Youssouf Mondoha, Mohamed Ben Ousseni et Youssouf Moussa, elle a assisté aux différents ateliers, et a rencontré diverses personnalités. Selon elle, "la question de l'île comorienne de Mayotte était au cœur des débats. Une pétition en faveur du retour de l'île comorienne dans son ensemble naturel, a reçu une forte adhésion de la part des participants." Cette pétition est disponible sur le site Internet : [www.sos-comores.org](http://www.sos-comores.org)

LE 7e Forum social mondial (FSM), qui se déroulait pour la première fois sur le continent africain, s'est achevé jeudi 25 janvier à Nairobi, au Kenya. Son bilan est mitigé. Il a réuni moins de participants que prévu -57.000 contre 100.000 attendus-, signe d'un possible essoufflement symbolisé par la décision de ne pas prévoir de FSM en 2008, ses organisateurs privilégiant plutôt une journée de "mobilisation mondiale". En outre, de nombreux couacs ont émaillé les six journées de rencontres, comme le rapporte le quotidien français *Libération* : "Par un effet miroir, le cahier de doléances, d'habitude exprimé du FSM vers l'extérieur, s'est parfois retourné contre lui. Le tarif rédhitoire de l'entrée pour les plus pauvres, qui ont organisé leur propre contre-sommet. Les tentes du Brésil et de l'Inde déplacées au profit d'un restaurant, propriété d'un ministre. L'absence d'eau gratuite, alors que les débats dénoncent la privatisation de ce bien public mondial. La chasse aux mèmes ou la présence d'une prison dans le stade, qui n'a d'ailleurs pas empêché le braquage du centre de presse alternatif. Le fiasco de la traduction (...) Des couacs dénoncés par un texte des mouvements sociaux, qui flingue "la commercialisation, la privatisation et la militarisation d'un espace ouvert" (1)." Plutôt embêtant pour un mouvement qui lutte contre ces trois termes...

Malgré tout, ce Forum a selon ses organisateurs "atteint l'objectif" de mobiliser en force les mouvements sociaux du continent africain. Le coordinateur du secrétariat du Forum social africain, Taoufik Ben Abdallah, s'est ainsi réjoui de la présence massive des mouvements africains, avec d'importantes délégations venues de Zambie, d'Afrique du Sud, d'Ouganda, du Mozambique, d'Éthiopie, de Somalie. "Nous espérons que ce FSM aura un impact fort sur les mouvements

sociaux africains qui sont plus fragiles qu'au Brésil par exemple", a ajouté M. Ben Abdallah. S'agit-il d'une étape essentielle dans la prise en compte de l'Afrique par le mouvement altermondialiste -et vice-versa dans l'implication forte des Africains dans ce mouvement ? Pas impossible. Paradoxalement, le continent, qui est certainement le plus atteint par les conséquences de la mondialisation, avait jusqu'à présent été absent des précédents forums. En 2000, lors du premier FSM, ils n'étaient que 50 Africains -pour 15.000 participants. Cinq ans plus tard, toujours à Porto Alegre, cette absence s'était particulièrement faite

**"Certains courants de l'altermondialisme africain entretiennent des rapports plus qu'ambigus avec les institutions officielles."**

JEAN MPELE, INTELLECTUEL

remarquer (en 2006, le FSM avait été délocalisé sur trois continents, dont l'Afrique, à Bamako). Comment expliquer cette faible représentation alors que "l'altermondialisation est une chance pour l'Afrique" (Aminatou Traoré) ? s'interrogeait-on à l'époque. Comment expliquer ce retard à l'allumage ?

"CELA REVIENT TRÈS CHER D'ALLER" à Porto Alegre, estimait en 2005 Dale McKinley, porte-parole de la principale organisation non-gouvernementale altermondialiste sud-africaine, Anti-Privatisation Forum (APF). Le manque de moyens est une des raisons qui expliquent ce phénomène. Mais ce n'est pas la seule. Le défaut d'implication en est une autre plus valable encore. L'un ne va pas sans l'autre, pense Angela Wauya, altermondialiste kenyane. "Vous ne pouvez pas

vous attendre à ce que des gens très pauvres qui ne reçoivent pas leurs salaires s'impliquent dans les problèmes de mondialisation", disait-elle à Porto Alegre. La majorité des Kenyans "passent l'essentiel de leur temps à se préoccuper de choses basiques comme se nourrir, avoir un toit et des vêtements, et ne se préoccupent pas de la complexité de la mondialisation", ajoutait Johnstone Summit, un consultant kenyan qui aide des ONG à définir leurs stratégies.

Cette situation aboutit à la faiblesse relative des mouvements africains, guère impliqués dans une démarche globale de contestation, comme le soutient François Houtard, figure majeure de la mouvance alter (2). L'intellectuel camerounais, Jean Mpele, confirme ce phénomène dans un article de la revue *Politique* (3) : "L'Afrique est l'un des continents dont les peuples sont les plus touchés par la phase néolibérale de la mondialisation. Cependant, le passage du rouleau compresseur néolibéral semble ne produire que des images de catastrophes sociales, de désolation, plutôt que de résistances, de mobilisations des Africain-e-s. Alors que d'Amérique dite latine et d'Asie vient plutôt des résistances de mobilisations contre la mondialisation néolibérale."

TOUTEFOIS ESTIME Jean Mpele, cette tendance est de moins en moins valable. La revendication autour de l'annulation de la dette des pays du Tiers-Monde a depuis quelques années soulé les résistances africaines et a permis la naissance des premiers groupes altermondialistes africains. De même, une prise de conscience est en train de se faire quant à la dimension néolibérale de l'intégration sous-régionale -particulièrement poussée en Afrique, où il existe une bonne quinzaine de ces institutions, comme le Comesa, la COI, la Cedeao... Contrairement au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), resté lettre morte, les mécanismes d'intégration régionale africains ont suscité peu de mobilisation populaire. Mais lorsque le Niger, en pleine famine en 2004, a décidé de hausser et d'imposer sa taxe sur la valeur ajoutée aux produits de première nécessité (eau et nourriture comprises), les organisations nigériennes ont rapidement fait le lien entre ces hausses et les obligations du Niger envers la Cedeao. Une opé-

ailleurs, poursuit l'intellectuel, "certains courants de l'altermondialisme africain entretiennent des rapports plus qu'ambigus avec les institutions officielles, nationales et régionales. Par exemple, au nom du panafricanisme, des altermondialistes ont défendu l'idée d'une collaboration avec l'Union africaine, voire du soutien à son programme économique, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), malgré son ancrage néolibéral évident. (...) Derrière ce panafricanisme semble se cacher une quête de la reconnaissance, de la respectabilité du mouvement, voire un opportunisme." Le mouvement altermondialiste serait pour certains "le premier pas d'une carrière" politique.

Devant ces difficultés, afin d'éviter que la dynamique altermondialiste ne soit un rendez-vous manqué pour les peuples africains, "elle doit s'enraciner dans les couches les plus exploitées et opprimées des sociétés africaines, aussi bien urbaines que rurales", estime Jean Mpele. "Sans l'élitisme consistant à ne donner voix au chapitre qu'aux "intellectuel-le-s", dont les pratiques quotidiennes participent souvent plus de la reproduction des rapports de domination que de la marche vers un monde sans oppression" et "sans le populisme, consistant à penser que les peuples africains sont dépourvus d'idéologies et de pratiques reproductrices des rapports inégalitaires." La récente Semaine citoyenne organisée par l'Ipac (Initiative pour une alternative citoyenne), à Mwali en juillet 2006, a montré à quel point il est difficile de convertir les militants associatifs habitués à travailler avec les organisations internationales à l'idéologie altermondialiste, qui vise à casser ce système. Mais l'espoir persiste : ceci exigera, selon J. Mpele, "du temps et du tact", mais "l'altermondialisme africain peut néanmoins relever le défi de participer à la construction d'une autre humanité juste, égalitaire, pacifique et écologique".

LE FORUM SOCIAL et son flot de paroles et d'analyses vient d'ailleurs de le démontrer. Edward Oyugi, du comité d'organisation, n'a pas hésité à évoquer "le réveil fracassant des sociétés civiles africaines jusque-là à la traîne." "Jamais je n'aurais pensé que le vent démocratique allait souffler aussi vite, aussi fort", a confirmé Njoki Njehu, animatrice d'un réseau altermondialiste à Washington (2). Le Nigérien Moussa Tchangari affirme pour sa part que "ce n'est plus une petite élite qui incarne la société civile citoyenne. Dans tous les domaines, de plus en plus de gens demandent des comptes au gouvernement. (2)"

Problème, comme l'indique le Nigérien Femi Aborisade : "Les mouvements sociaux sont concrés, vivants, plein d'énergie, mais, paradoxe, ils n'ont jamais été aussi désorganisés dans mon pays." Autre difficulté à dépasser : la dépendance de la société civile africaine vis-à-vis du Nord. Comme l'indique *Libération*, "la société civile africaine semble en quête d'une double autonomie. Revendiquant une indépendance avec les ONG du Nord, et non plus un paternalisme ou un rôle d'alibi. S'émancipant aussi, progressivement, de la tutelle des pouvoirs en place, loin des fameuses OTG (organisations très gouvernementales) d'hier." Y arrivera-t-elle ?

RC

(1) *Libération* (quotidien français), janvier 2007  
(2) *Le Courrier* (quotidien suisse), janvier 2007  
(3) *Politique* (revue québécoise), février 2006

# AUTO ECOLE RIAMA

Pour une conduite irréprochable !

Apprenez à conduire dans une 206 neuve et climatisée, avec un moniteur certifié fort de 20 ans d'expérience.

Formation au code de la route et à la conduite

**Forfait normal** : séances de 30 minutes trois fois par semaine pendant trois mois

**Forfait accéléré** : séances d'une heure tous les jours pendant un mois



# ASC AIR SERVICE COMORES

Place de l'Europe (rond-point du Café du port), Moroni  
e.mail : aviservice@comorestelecom.km

**MORONI**  
(00269) 73.59.59  
73.21.00

**ANJOUAN**  
71.60.32

**MOHELI**  
72.03.85  
33.03.85



## Lundi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h35 Anjouan  
- Dép. 10h Anjouan  
Arr. 10h35 Moroni  
- Dép. 11h Moroni  
Arr. 11h25 Mohéli  
- Dép. 12h Mohéli  
Arr. 12h25 Moroni

- Dép. 10h Mohéli  
Arr. 10h25 Moroni  
- Dép. 14h Moroni  
Arr. 14h30 Anjouan  
- Dép. 15h Anjouan  
Arr. 15h20 Mohéli  
- Dép. 16h Mohéli  
Arr. 16h20 Moroni

## Mercredi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h25 Mohéli  
- Dép. 9h45 Mohéli  
Arr. 10h10 Moroni

## Mardi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h25 Mohéli

- Dép. 10h30 Anjouan  
Arr. 11h10 Mohéli

## Jeudi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h35 Mohéli  
- Dép. 10h Anjouan  
Arr. 10h25 Mohéli  
- Dép. 10h45 Mohéli  
Arr. 11h10 Moroni

## Vendredi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h25 Mohéli

- Dép. 9h45 Mohéli  
Arr. 10h10 Anjouan  
- Dép. 10h30 Anjouan  
Arr. 11h Moroni

## Samedi

- Dép. 9h Moroni  
Arr. 9h25 Mohéli  
- Dép. 10h Mohéli  
Arr. 10h25 Moroni  
- Dép. 11h Moroni  
Arr. 11h35 Anjouan  
- Dép. 12h Anjouan  
Arr. 12h25 Moroni

# mawana 1500

Prix de vente : Mayotte : 1,50 euros / Réunion et Métropole : 2 euros  
www.lemawana.fr



En vente dans tous les bons kiosques et les boulangeries

# Pour l'info, rien que pour l'info

Retrouvez nous sur [www.lemawana.fr](http://www.lemawana.fr)



POUR PLUS D'INFORMATION SPORTIVE  
**LE mawana SPORT**

# océan indien chagos

## Chagos : le retour des "Ilois" est-il possible ?

Déplacés vers les colonies britanniques de Maurice et des Seychelles entre 1967 et 1973, les habitants de l'archipel des Chagos n'ont pas perdu l'espoir de retourner un jour vivre sur la terre de leurs ancêtres. Leur déportation avait été réalisée par Londres afin de permettre aux Etats-Unis d'implanter sur ces îles une base militaire qui, aujourd'hui, est toujours en fonction. Retour sur une histoire restée longtemps secrète, celle des "Palestiniens de l'océan Indien".

**DANS** la catégorie des espoirs qui font vivre, celui de voir la justice britannique donner raison aux Chagossiens pourrait connaître son épilogue en ce mois de février. Le 11 mai 2006, la justice de la Grande-Bretagne avait déclaré "illégal" l'expulsion dans les années 1970 des Chagossiens, exilés à Maurice et aux Seychelles par l'ancienne puissance coloniale, pour des raisons de géopolitique alors dominée par la Guerre froide et afin de permettre aux Etats-Unis de bénéficier d'une base militaire dans cette zone. Le verdict du 11 mai avait été qualifié par les réfugiés chagossiens qui militent en faveur de leur retour dans l'archipel, de "victoire historique". Mais le gouvernement britannique avait fait appel. Le jugement est prévu pour ce mois-ci. Selon l'anthropologue américain David Vine, sollicité en tant qu'expert-témoin dans

les poursuites intentées contre les gouvernements anglais et américain, et qui a écrit un article à ce sujet le 2 janvier dernier dans *The Washington Post*, la plupart des observateurs, et notamment les juristes, notent qu'il ne faut pas attendre des juges britanniques une décision différente de celle qu'ils ont déjà rendue par deux fois, en 2006 donc, mais aussi en 2000 - le 3 novembre de cette année-là, la "Royal High Court of Justice" de Londres avait constaté que le "déplacement" des "Ilois" (ainsi nommé-t-on les Chagossiens) était illégal. Reste à savoir si cette sentence certainement positive aura des effets tangibles, ou si elle ne constituera pas seulement une victoire symbolique pour un peuple qui ne cesse depuis 30 ans de défendre sa cause. Pour David Vine, "une nouvelle victoire pourrait ouvrir définitivement la voie au retour des Chagossiens", dans la mesure où

une condamnation définitive du "traité secret" anglo-américain "permettrait au Congrès américain, à majorité démocrate depuis les dernières élections, de mettre en difficulté l'administration Bush, en l'obligeant à reconnaître ce que les précédents

que représentent le Moyen-Orient -en terme d'énergie- et l'Asie du sud-est -en terme d'industrie- font que Washington a besoin de conserver certaines bases militaires comme celle qu'il possède sur l'île de Diego Garcia, dans l'archipel des Chagos.

**"Une nouvelle victoire pourrait ouvrir définitivement la voie au retour des Chagossiens."**

DAVID VINE, ANTHROPOLOGUE AMERICAIN

pouvoirs ont jusqu'ici nié". Cette vision semble cependant très optimiste. Car ce serait compter sans l'intérêt stratégique indispensable que revêt ce petit archipel dans la politique étrangère des Etats-Unis. Certes, la Guerre froide n'est plus, mais les "ennemis" ne manquent pas en ce début de XXIème siècle. La menace islamiste, l'avancée diplomatique de la Chine, Tenjeu

Dans un article diffusé en juin 2006 dans le quotidien réunionnais *Témoignages* (dont nous publions des extraits ci-dessous), le juriste André Oraison avait fait part du même enthousiasme que David Vine. Il avait toutefois avoué son scepticisme quant à une fin heureuse pour les Chagossiens. En cause : cette base militaire. "Après un voyage mémorable réalisé par une centaine

de Chagossiens pendant une dizaine de jours en avril dernier sur leurs îles natales (Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon) (1)", écrivait-il, "c'est l'ensemble de la communauté chagossienne déportée à Maurice et aux Seychelles - il y a maintenant une trentaine d'années - qui reprend espoir. Le 11 mai 2006, la Haute Cour de Justice de Londres vient en effet de lui donner raison en annulant deux orders-in-council (décrets-lois) en date du 10 juin 2004 qui interdisait aux Ilois de revenir vivre sur leurs terres de leur naissance. Ainsi, leur retour est devenu juridiquement possible. Mais pourra-t-il avoir lieu ? Les Américains qui ont loué à bail pour des fins stratégiques et pour une période de 50 ans renouvelable l'atoll de Diego Garcia, y consentiront-ils ?" Rien n'est moins sûr.

RC

(1) Lire *Kashkazi* n°36



## "Les dernières victimes de la Guerre froide"

Dans un article publié par *Témoignages* en juin 2006, dont voici des extraits, le juriste André Oraison revient sur l'histoire de l'archipel et du peuple des Chagos. Selon lui, ce dernier restera dans l'Histoire comme la dernière victime de la rivalité idéologique Est-Ouest dans l'océan Indien.

**À QUI APPARTIENT L'ARCHIPEL DES CHAGOS OÙ SE TROUVE LA BASE MILITAIRE ANGLO-AMÉRICAINE ÉTABLIE À DIEGO GARCIA ?** À la Grande-Bretagne qui l'a intégré dans le British Indian Ocean Territory (BIOT) en 1965 ou à Maurice qui considère sa décolonisation comme "inachevée" ? Ou plus simplement aux Chagossiens, tous expulsés pour des raisons stratégiques par les Anglais à l'initiative des Américains et désireux, pour certains d'entre eux, de revenir aux Chagos après obtention de nouvelles compensations financières de la part de la Grande-Bretagne, accusée d'avoir volé leurs racines et leurs âmes ?

Après près de trente années d'exil à Maurice, le droit de retour des Chagossiens sur leurs terres natales leur avait déjà été reconnu par la "Royal High Court of Justice" de Londres dans une décision du 3 novembre 2000. Mais ce droit de retour n'a pu encore être concrétisé en raison de

l'hostilité du Gouvernement de Washington, très forte après la destruction du World Trade Center de New York le 11 septembre 2001 et l'utilisation de la base de Diego Garcia en 2001-2002 contre les commanditaires de cet attentat, supposés être installés en Afghanistan. Après l'intervention militaire américaine en Irak qui a chassé du pouvoir le président Saddam Hussein en avril 2003, puis permis son arrestation, le retour des Chagossiens sur leur sol natal semblait même compromis pour une longue période.

Pour sa part, l'État mauricien revendique la rétrocession de ce territoire lilliputien depuis 1980. Lors d'une visite à Londres le 7 juillet 1980, Sir Seewoosagur Ramgoolam en avait fait la demande auprès de Margaret Thatcher, à l'époque Premier ministre de Grande-Bretagne. C'était "la première fois" qu'il accomplissait une telle démarche depuis 1965, date à laquelle il avait "cédé" les Chagos aux Anglais pour la somme dérisoire de 3 millions de livres sterling. En sa qualité de Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam est également intervenu le lundi 19 septembre 2005 à l'occasion de la soixantième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale. Il a renouvelé les revendications de son pays "sur l'archipel des Chagos qui avait été détaché de la colonie de Maurice par le Royaume-Uni en violation du droit international".

Mais quand, comment et pourquoi les Chagossiens ont-ils été déportés ? (...) Au moment où a soufflé le vent de la décolonisation, la Grande-Bretagne - en plein accord avec les États-Unis - a voulu maintenir dans l'océan Indien des bases militaires pour assurer la



Page de gauche : la base militaire américaine de Diego Garcia. (DR)  
Ci-contre : une carte de l'archipel des Chagos. (DR)

●●● liberté de navigation sur l'ancienne route des Indes. C'est donc dans un contexte de compétition Est-Ouest caractérisé par les premières croisières de bâtiments de guerre soviétiques dans l'océan Indien qu'à l'initiative des USA, un accord politique anglo-américain a été conclu en 1961 entre le Premier ministre britannique Harold Macmillan et le Président américain John Fitzgerald Kennedy. Dans cet accord secret, les Américains prennent l'engagement d'installer une base militaire dans cette région pour défendre les intérêts du camp occidental à la double condition que le territoire anglais retenu pour l'abriter échappe au processus de décolonisation et que sa population en soit évacuée. En contrepartie, ils offrent un rabais de 14 millions de dollars sur les fusées Polaris que les Britanniques envisagent alors d'acheter pour équiper leurs sous-marins nucléaires. Ce marchandage politique a été plus tard avoué par le département d'Etat (...).

À la suite de ces tractations, intervenues au plus haut niveau, le Gouvernement de Londres a institué le BIOT par un décret-loi du 8 novembre 1965. Ce texte avait pour objet d'introduire des dispositions nouvelles pour l'administration de certains îlots exigus et peu peuplés. Il s'agissait du groupe des Chagos situé à 2.150 kilomètres au Nord-est de Port-Louis, et de trois îlots dispersés dans la partie occidentale de l'océan Indien. Les îles Chagos étaient jusqu'ici administrées par le Gouvernement autonome de Port-Louis

(...) Descendants d'esclaves qui reçurent le nom de "Noirs des îles" et dont les premiers occupants viennent des Mascareignes à la fin du 18ème siècle, les Chagossiens sont alors analphabètes, catholiques romains et monolingues créoles. Avant le déplacement forcé de l'intégralité de ses habitants vers les colonies anglaises des Seychelles et de Maurice, l'archipel des Chagos comptait 1.400 personnes réparties en 426 familles, vivant en régime autarcique et s'adonnant aux cultures vivrières, à la pêche côtière, à l'élevage d'animaux de basse-cour et au ramassage des noix de coco selon un mode de vie qui était resté - jusqu'à la date de leur exil - celui du temps de la marine à voile et des lampes à huile. Les seules îles habitées étaient celles de Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon. Certes, les Chagossiens ont été "déplacés" vers Maurice et les Seychelles entre 1967 et 1973. Mais il faudra attendre 1975 (...) pour que l'opinion publique découvre le sort des Chagossiens, l'incurie des autorités mauriciennes à les accueillir décemment et le cynisme de la diplomatie anglo-américaine.

(...) Par la suite, les Chagossiens ont été obligés d'abandonner leurs terres natales en application d'une *Immigration Ordinance*. Édité le 16 avril 1971, cet étrange document dispose : "Aucune personne ne peut pénétrer sur le Territoire ou, si elle se trouve sur le Territoire, ne peut y être présente ou y rester, à moins d'être en possession d'un permis ou à moins que son nom ne soit porté sur un permis". Parallèlement, les bateaux qui visitaient jusqu'en 1967 les Chagos cessent graduellement de leur apporter les approvisionnements nécessaires. À la même époque, les centres administratifs, les écoles et les dispensaires des Chagos sont progressivement fermés. Ces multiples défaillances de la part des Britanniques, assorties de menaces d'expulsion, obligèrent en 1973 les Chagossiens récalcitrants, encore réfugiés à Peros Banhos, à quitter à jamais les îles où ils étaient nés et où ils avaient grandi.

(...) Isolées à 1.200 milles nautiques au Nord-Est de Maurice, les Chagos sont presque à égale distance des routes maritimes traditionnelles, vitales pour les puissances industrialisées. Elles sont presque à mi-chemin du canal de Mozambique et du détroit d'Ormuz, qui sert de voie de passage obligée entre le golfe Persique et la mer d'Oman. Elles sont encore situées à proximité du détroit de Bab El-Mandeb qui met en communication la mer Rouge et l'Océan Indien. Le groupe des Chagos est enfin ancré dans le voisinage des goulots malais et indonésiens - notam-

ment les détroits de Lombok et de Malacca - qui comptent parmi les principaux "verrous" de cette partie du monde (...). C'est dire l'importance de ces îles pour les États-Unis.

(...) Le choix de cet atoll est compréhensible. L'île de Diego Garcia est située à proximité de quatre masses continentales : Afrique, Antarctique, Asie et Australie. Diego Garcia a été choisie en raison de sa position privilégiée. L'atoll est semblable à un "port-avions indestructible" à proximité duquel passent tous les navires et avions qui veulent traverser l'océan Indien. (...) Au fil des ans, cette plate-forme a été érigée au rang de complexe aéronaval ultramoderne, permanent et polyvalent, destiné à servir bien au-delà de 2016 - date d'expiration du bail initial fixé à 50 ans - et pour lequel les Américains ont dépensé des centaines de millions de dollars, d'abord pour son édification, puis pour son extension et, maintenant, pour son utilisation.

De fait, une décennie après avoir été l'un des pivots des raids aériens contre l'Irak pendant la Guerre du Golfe, la base de Diego Garcia est devenue l'une des "têtes de pont" du dispositif militaire américain dans l'océan Indien, lors de la guerre engagée contre le Gouvernement talibane de Kaboul. (...) Les USA semblent aujourd'hui déterminés dans leur lutte contre les attentats terroristes anti-occidentaux, plus ou moins tolérés par certains pays riverains de l'océan Indien, comme ils étaient hier résolus à freiner l'expansion de l'URSS dans cette région. C'est dire qu'ils ne sont pas prêts de renoncer à leur unique base militaire installée dans l'océan Indien. Mais c'est dire aussi que les Chagossiens ne pourront pas revenir de sitôt sur leurs terres natales.

(...) Étrangers au monde de la géopolitique, les Chagossiens ont bien été les premières victimes de la rivalité idéologique Est-Ouest dans cette partie du monde. Au surplus, le sort de ces insulaires a été pendant longtemps tragique. L'hospitalité mauricienne a fait défaut à leur égard : aucune structure digne de ce nom n'a été mise en place pour les accueillir à Port-Louis. Exilés dans un pays pauvre et surpeuplé, ceux qu'on a parfois appelés les "Palestiniens de l'Océan Indien" ont été "dispatchés" dans les bidonvilles de Port-Louis - notamment à Baie du Tombeau et à Pointe aux Sables - et abandonnés à leur sort le jour même de leur arrivée à Maurice. Très nombreux sont ceux qui, pendant longtemps, n'ont pas trouvé

## EXILÉS DANS UN PAYS PAUVRE ET SURPEUPLÉ, CEUX QU'ON A PARFOIS APPELÉS LES "PALESTINIENS DE L'OcéAN INDIEN" ONT ÉTÉ "DISPATCHÉS" DANS LES BIDONVILLES DE PORT-LOUIS ET ABANDONNÉS À LEUR SORT.

de travail, ont souffert de malnutrition ou ont sombré dans l'alcoolisme, la délinquance, la prostitution ou la toxicomanie quand ce n'est pas dans le désespoir, la violence, la démenche ou le suicide. Presque tous ont connu l'exclusion sociale ou le mépris de la population mauricienne ou ont eu des difficultés à s'insérer dans une société pourtant réputée "arc-en-ciel".

(...) [Le] retour des Chagossiens sur leurs îles natales ou sur la terre de leurs ancêtres (...) n'est pas encore entièrement assuré. L'accord formel des Américains est indispensable pour concrétiser ce retour sur l'archipel des Chagos et tout particulièrement sur l'île de Diego Garcia qui en est l'île la plus importante par la superficie comme elle en était jadis la terre la plus peuplée. Néanmoins, une chose est aujourd'hui certaine : l'espoir aux cœurs des Chagossiens est plus vivace que jamais. Leur combat continue.

### ANDRÉ ORAISON

professeur de droit public à l'Université de la Réunion, "À propos d'un éventuel retour des habitants des îles Diego Garcia, Peros Banhos et Salomon sur leurs terres natales", in *Témoignages*, juin 2006

## Le tour de la région

### L'événement Afrique du sud AU BON SOUVENIR DE L'EXTRÊME-DROITE...

L'EXTRÊME DROITE SUD-AFRICAINE, SUR LA TOUCHE depuis la fin du régime raciste d'apartheid, refait surface. Convaincus que le Sida et l'avortement sont les outils d'un complot pour décimer la race blanche, les militants du Boerestaat (Etat afrikaner) espèrent gagner en influence depuis que leur parti a officiellement été enregistré le 2 janvier. Le chef du Boerestaat, Coen Vermaak, estime qu'il est temps que les blancs (5 millions sur 47 millions d'habitants) rejettent le concept de "Nation Arc-en-Ciel", cher à l'ancien président Nelson Mandela (1994-99).

"Nous ne voulons pas accéder au gouvernement. Nous voulons changer le système", a-t-il déclaré à l'AFP après un meeting à Johannesburg. Son discours était empreint de la nostalgie de l'ancien régime, du temps où la minorité blanche baillonnait la majorité noire. Il l'a prononcé devant une cinquantaine de militants d'âge mûr, sur fond blanc, orange et bleu, les couleurs de l'ancien drapeau national relégué dans les poubelles de l'Histoire depuis la chute de l'apartheid. Pour M. Vermaak, les douze dernières années ont démontré qu'il est insensé de croire que les noirs et les blancs puissent vivre ensemble. "Je ne pense pas qu'il y ait de volonté de réconciliation de la part du gouvernement (...). Ils changent les noms des villes et nous confisquent nos affaires", affirme-t-il. En dépit de liens Internet avec des groupes antisémites améri-

cains et des organisations pour la suprématie des blancs, M. Vermaak affirme que son mouvement ne se considère pas comme raciste, tout en admettant qu'il puisse être ainsi perçu. Le directeur du parti, Nicholas Lang, affirme que le Boerestaat est "ouvert à toute race, à condition d'être d'accord avec nos idées", mais ajoute que "si un homme blanc est tué, tout le monde meurt".

Le Boerestaat est persuadé qu'un complot vise à exterminer les blancs, notamment par une plus grande accessibilité à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse.

"Je suis convaincu que l'avortement vise à se débarrasser des bébés blancs", affirme M. Vermaak. Le Sida, selon lui, n'est en outre qu'un prétexte pour obliger les blancs à utiliser des préservatifs. "Aucun Boer n'a jamais eu le Sida. Cela n'existe pas. C'est la plus grosse escroquerie jamais inventée", affirme-t-il.

Bien que le parti n'appelle pas à la restauration du droit de vote pour les seuls blancs, il rejette fermement le concept de suffrage universel en vigueur depuis la fin de l'apartheid. Pour M. Vermaak, il est ridicule qu'un médecin et un vagabond aient le même droit de se prononcer sur la façon de diriger le pays. "C'est logique, le vote de certains devrait compter davantage que d'autres", conclut-il.

(avec AFP)

## hommage mozambique FIDÈLES À FIDEL

LA PERSONNALITÉ DU LIDER CUBAIN, FIDEL CASTRO, a fait l'objet d'un hommage appuyé en décembre dernier, dans un village de la province de Gaza, au sud du Mozambique. Cette localité a en effet été rebaptisée du nom de l'illustre président cubain, à l'occasion du 80ème anniversaire de Fidel Castro et des 50 ans du début de l'insurrection armée contre la dictature de Batista. Cette manifestation a réuni des milliers de personnes. On a pu voir notamment des Cubains en service dans divers secteurs d'activité dans le pays, ainsi que nombre de Mozambicains formés à Cuba. "Ce fut un vrai moment de festivité qui a témoigné des excellentes relations de solidarité et de coopération entre nos peuples. Castigo Langa, président de l'association qui a organisé l'événement, a rappelé le profil historique et patriotique de Fidel Castro, aussi bien que le rôle prépondérant du dirigeant, avant et après l'indépendance du Mozambique, dans la formation de différents cadres, au sein de l'éducation, de la santé, de la défense et de l'agriculture", rapporte *Noticias*. A son tour, l'ambassadrice cubaine a affirmé : "Nous célébrons aujourd'hui cet anniversaire avec la même chaleur et la même émotion partout à Cuba. Nous avons tous un sentiment particulier pour notre dirigeant, parce qu'il est le défenseur des défavorisés."

(avec Noticias)

dossier



# Nyumakele

Dépossédés de leurs terres, les Nyumakéléens vivent encore aujourd'hui comme une population déracinée - des gardiens serviles de réserves foncières qui ne leur appartiennent pas. Chômage, faim, environnement menacé, exode : la situation de cette région la place au coeur des problématiques de l'archipel.

## les damnés de la terre

**NYUMA-KÉLÉ.** Littéralement, ces deux mots signifient "au-delà de la baie". Djamal'Eddine Salim, ancien ministre originaire de Ongojou, explique ainsi l'origine du nom de la presqu'île qui traditionnellement, s'étendait de Jomani à l'Est jusqu'à Moya sur le versant sud-ouest de Ndzuani. Ce plateau représente le tiers de l'île et culmine à 300 et 400 mètres d'altitude sur des fortes pentes qui se jettent à la mer, taillant de profondes ravines. La forêt croise des zones nues, résultat de la double action de l'é- ●●●

rosion et "du vent nuisible à la végétation et accroît l'effet de la saison sèche", décrit J.J.Thomas, dans une étude qu'il consacra à cette région en 1959. L'ingénieur français n'en retint pas moins de ce relief tout aussi contrasté qu'accidenté, un sol riche par sa structure, des températures généralement fraîches, une pluviométrie abondante malgré une saison sèche plus marquée en basse altitude, et surtout une "possibilité de cultures intensives" qui ont fait la prospérité de ce vaste domaine colonial après celui de Bambao et avant celui de Pomoni et de Patsy. Le tiers de la population anjouanaise est concentré sur ces 12.000 ha de terres qui battent le record de densité de tout l'archipel, avec plus de 400 habitants au km<sup>2</sup>. Autant d'atouts qui ont aiguillé le long du XIXe siècle, les convoitises des sultans, supplantées ensuite par les planteurs venus de l'occident. A l'aube du XXe siècle, correspondant à l'ère de "l'économie des plantations" dans l'archipel, selon l'expression de l'historien Ainouddine Sidi, le Nyumakele s'est illustré par le développement des cultures industrielles, avec l'introduction du sisal servant à la fabrication des fibres. Les plantes à parfum parmi lesquelles l'ylang-ylang, le basilic et le jasmin, ont pris le relais, tout comme la citronnelle.

CETTE POTENTIALITÉ soulève le paradoxe de cette région qui, en même temps qu'elle a fait la richesse des sociétés coloniales, a jeté ses habitants dans les ornières d'une misère encore présente. Si le Nyumakele continue "à nourrir la moitié de l'île en tarot et en patate douce" comme le démontre Ibrahim Halidi, premier cadre politique de la presqu'île, ce plateau est un concentré de tous les maux liés au sous-développement : démographie galopante, misère économique, déscolarisation, discrimination sociale et exode rural. Ce sud sauvage et misérable de Ndzuani serait pourtant le berceau de l'histoire de l'île. La tradition orale retient en effet que c'est à Chaweni, un petit hameau de quelques cases en torchis disséminées le long de la route de Mramani, que débarqua "la première vague des Iraz" [ainsi nomme-t-on les premiers habitants arrivés dans la région, ndr]. Ils ont jeté l'ancre à Chiroroni -une plage près de Domoni, ndr- et sont montés jusqu'à Chaweni" raconte Halfane Houmadi Mari, doyen et ancien chef du village. Quoique non datée, cette version semble admise par toute la région et confère à cette bourgade, le statut de première capitale de Ndzuani. Les fondations de Sandapoini offrent la preuve de ce peuplement, soutient le vieux Halifa. Mais ces populations dont la légende rapporte qu'elles marchaient au pas d'un mouton, leur animal fétiche, n'ont pas posé définitivement leurs bagages lors de cette première halte. Poursuivant leur ascension à travers les montagnes, elles ont traversé Mlimachehi, Daji, Jandza et Chilimantsindzi. Les plus fragiles auraient rebrousse chemin et regagné la côte pour s'installer à Domoni, "où ils ont érigé leur première mosquée" -premier ouvrage achevé de ce périple, affirme le vieillard. C'est aussi à partir de cette cité du sud qu'il deviendra plus tard la capitale du sultanat de l'île, "que ces populations se sont dispersées jusqu'à Bambao Mtsanga et Mutsamudu", poursuit le doyen de Chaweni. Djamal'Eddine Salim fait lui une lecture plus contrastée de l'histoire. "Les groupes de population qui ont débarqué à Chaweni provenaient de la côte africaine." Ce qui confirmerait la survivance dans les cinq villages de leur parcours, de pratiques africaines plus proches de l'animisme que de l'Islam à l'ins-

tar du Trimba, véritable culte célébrant les djinns venus de la mer. Au sud de Nyumakele, les villageois commémorent régulièrement ce souvenir de leurs ancêtres. Chaque année, une procession traverse les villages Iraz pour se terminer à Chiroroni, leur lieu de débarquement, où un bouc est alors sacrifié selon un rituel aux règles bien précises. "Les intestins de l'animal enveloppés dans sa peau sont déposés au fond de la mer en offrande au djinn."

POUR LE VIEIL HALIFA, comme pour la plupart des habitants de la presqu'île, le Trimba est plus qu'une fête. Un devoir de mémoire permettant de réaffirmer une identité refoulée par une histoire qui s'entête à effacer l'origine africaine et animiste de ces populations autochtones de l'île, qui forment aujourd'hui les habitants de l'au-delà de la baie, le Nyuma-kelé. Les indigènes seront rejoints par d'autres groupes qui cherchaient refuge dans la montagne, au fur et à mesure des migrations successives. "L'assaut mené par les hommes de Lopa contre Domoni vers 1890 a provoqué une forte migration qui est à l'origine de la fondation du village de Ongojou", raconte Djamal'Eddine Salim. Ce sont également des fugitifs de Domoni qui ont formé Mramani. Les habitants de ces deux villages revendiquent d'ailleurs leur différence, d'où le conflit permanent qui les oppose aux "bushmen" peuplant les 23 autres hameaux de la presqu'île. "Être traité de Nyumakéléen est péjoratif pour les gens de Mramani parce qu'ils se considèrent comme différents", fait remarquer Ibrahim Halidi.

Mais l'expropriation des terres par les colons, qui a réduit les habitants de la région en main d'œuvre servile, a tracé au delà de ces clivages identitaires, un destin commun. Pour les historiens, cette expropriation a été "une institution totale, voire totalitaire qui a investi tous les champs du social et induit (...) des formes sociologiques, politiques et culturelles dont les victimes n'ont pas véritablement récupéré, pas plus qu'ils n'ont pas récupéré les domaines de leurs ancêtres", souligne Ainouddine Sidi dans son livre sur la question foncière à Ndzuani (1). Cette caractéristique explique sans doute le fait que le Nyumakele n'a pas été perméable à l'institution de la chefferie, qui a caractérisé les zones côtières sous l'influence des civilisa-

tions arabes. Exclue de cette organisation sociale de la noblesse anjouanaise, la population de la zone a contribué à la construction du cliché du Nyumakéléen, perçu par le reste de l'île comme un broussard (matsaha) coupé de toute civilisation et bon à vendre sa force de travail aux nobles des villes (kabayla).

L'ENTRÉE EN SCÈNE des colons, avec la cession du Nyumakele à Jules Moquet sur contrat signé à Dzaoudzi le 15 février 1900 par le gouverneur Papinaud, a renforcé ce regard déformant porté sur les populations autochtones. L'historien français Jean Martin (2) éclaire cet état d'esprit en décrivant l'attitude du colon Jules Moquet. "Non satisfait de cette acquisition (12.000 ha furent ainsi cédés ou abandonnés en toute propriété, pour la somme dérisoire de 2.000 francs -17 centimes l'hectare- par l'administration), Jules Moquet aurait souhaité acheter les habitants en même temps que le sol de manière à obliger les indigènes à venir lui demander l'autorisation de venir travailler sur son domaine." Les Nyumakéléens

sont ainsi vendus au même titre que leurs terres. "On n'avait rien laissé aux habitants. Nous n'avions même pas assez de terre pour creuser des fosses d'aisance. Nous étions devenus des étrangers sur notre propre sol", déclare un ancien à Ainouddine Sidi (1).

Un siècle plus tard, les effets de cette expropriation sont encore présents. "C'est vrai qu'il y a eu une redistribution des terres. Mais celle-ci a été mal faite et reste inachevée" estime Ibrahim Halidi qui, entre deux élections, s'occupe de son champ à Bandrakouini.

L'absence de réforme foncière attribuant la terre aux habitants a maintenu de fait le statu quo colonial. "La réalité c'est que les paysans se targuent de cultiver librement la terre, alors que celle-ci ne leur appartient pas", insiste l'homme politique. La tolérance des pouvoirs publics, qui laissent exploiter ces réserves forestières confisquées par le nouvel Etat comorien au lendemain de l'indépendance, entretient le sentiment de déracinement qui caractérise cette population.

"A L'ARRIVÉE DU COLON, on nous a pris nos terres et nous sommes devenus ses sujets. Même pour quitter le domaine, il nous fallait mentir sur notre identité. Au départ du Blanc,

nous avons été colonisés par nos propres frères anjouanais chez qui nous travaillions comme métayers ou domestiques", résume Soifouane Ahmed de Mramani. "J'ai moi-même été envoyé par mes parents à Ouani et à Mutsamudu où j'ai travaillé comme domestique. C'est à Ouani qu'un notable de la ville, m'a permis de poursuivre mes études", confie Ibrahim Halidi. La fermeture des chantiers de

"Au départ du Blanc, nous avons été colonisés par nos propres frères anjouanais chez qui nous travaillions comme métayers."

SOIFOUANE AHMED, DE MRAMANI

sisal à la fin des années 60 a fait perdre au Nyumakele sa place économique et amplifié ce sentiment de victime. La région s'est trouvée enclavée, isolée du reste du pays sans aucune infrastructure ni équipement offrant une autre perspective de développement. Seul le village de Mramani disposait à cette époque d'un établissement scolaire, qui s'arrêtait à la classe de CE2. "A Ongojou, il n'y avait qu'une école coranique" se souvient Djamal'Eddine Salim. Les familles qui avaient des parents dans les villes voisines étaient les seules à pouvoir envoyer leurs enfants poursuivre leurs études. La route n'a commencé à pénétrer dans la région qu'à partir des années 80.

Page de gauche : des enfants du village de Adda, porte d'entrée du Nyumakele.

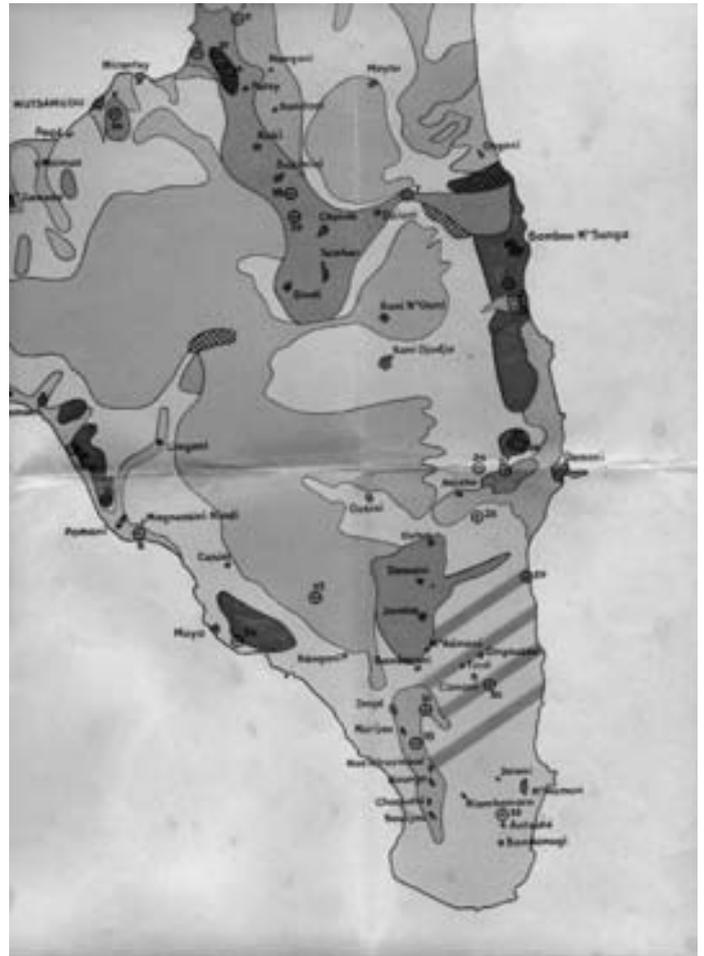
(L.G)

Ci-dessous : une carte de Ndzuani produite dans la thèse de J.J. Thomas. Le Nyumakele est la partie située en dessous de la ligne (imaginaire) reliant Moya à Domoni.

(DR)

"Être traité de Nyumakéléen est péjoratif pour les gens de Mramani parce qu'ils se considèrent comme différents."

IBRAHIM HALIDI, POLITICIEN ISSU DU NYUMAKELE



# dossier le nyumakele

Ci-contre : une femme du village de Mremani, au retour des champs. (NEP)

●●● L'électricité est récente et ne concerne qu'une poignée de villages seulement. Le téléphone est encore un fait rare. L'initiation, après l'indépendance, de quelques projets agricoles pour pallier aux conséquences de l'arrêt brutal des cultures industrielles, n'a pas réussi à maintenir la population dans la région. La vie a continué à se dégrader, poussant les plus valides à aller chercher du travail ailleurs. C'est le début d'un exode massif des jeunes de la presqu'île vers les zones urbaines. Mais à partir de la fin des années 80, avec l'appauvrissement des citadins du fait de la crise économique, les nobles n'ont plus les moyens de s'offrir du personnel de maison. L'exode prend alors le chemin des autres îles de l'archipel, et depuis quelques années s'est orienté vers Maore, plus proche et jugée plus attractive.

PRIS DANS CE CERCLE VICIEUX de la misère, les Nyumakéléens vivent un sentiment fort de discrimination sociale, renforcé par la précarité économique. D'un statut de réservoir de main d'œuvre servile au service des plantations coloniales pendant près d'un siècle, le Nyumakele est passé depuis l'autonomie interne à celui d'un réservoir électoral pour hommes politiques. Nyumakele obtient son propre représentant à l'Assemblée en 1978, trois ans après l'accession du pays à l'indépendance. Jusqu'à cette date, c'est un originaire de Domoni qui siègeait au nom de la région, se souvient Soifouane Ahmed, le premier député originaire de Mramani. Ibrahim Halidi doit lui son ascension au régime révolutionnaire d'Ali Soilih. Il a fallu attendre 1992, avec l'arrivée au pouvoir du président Djohar, pour rompre l'enfermement politique du Nyumakele. Cette évolution tardive n'a pas effacé les frustrations longtemps accumulées. La ligne de démarcation entre les

Wamatsaha (les gens de brousse) et les Kabayla (nobles des villes) maintient toujours le Nyumakele loin du reste de l'île. "Des valeurs négatives qui n'aident pas le pays à avancer", souligne Ibrahim Halidi. "L'esprit du noble l'empêche de se prendre en charge, ce qui n'est plus possible dans le contexte actuel. De son côté, l'homme de la brousse n'arrive pas à rompre avec l'esprit servile et à construire son autonomie. L'une et l'autre de ses valeurs ne peuvent plus se perpétuer. Il faut maintenant inventer une nouvelle pour éviter le chaos. Nous devons construire l'Anjouanais dans les Comores" analyse t-il.

Pour Djamal'Eddine Salim, un des hommes politiques de la région qui a émergé sous le régime du président Djohar, "le complexe d'infériorité du Nyumakéléen est en train de s'estomper. La démonopolisation par le gouvernement du président Djohar, de l'économie qui était concentrée à Mutsamudu et à Domoni, a permis l'émergence d'hommes d'affaires originaires du Nyumakélé. Ces derniers détention de grands commerces à Mutsamudu, ce qui a modifié le regard sur les Nyumakéléens et établi de nouvelles relations. On sait que chacun est prêt à faire un pas vers l'autre, même si on sent encore une gêne. Il faut accepter que l'histoire a été celle-là. Que la misère et l'ignorance ont été savamment entretenues par les sultans et les colons pour obtenir une main d'œuvre gratuite". Si cette évolution est incontestable, l'écart creusé par l'histoire reste profond. "La région a accumulé beaucoup de retards qui constituent une barrière psychologique à son développement" constate Soibaha, un fonctionnaire de Mramani.

Après un siècle de dépossession et de salariat agricole, le paysan du Nyumakele ne parvient

une vie aisée. C'est normal que de tels gens s'aventurent dans l'issue qu'on leur propose", souligne l'ancien ministre Djamal'Eddine Salim. "Ceux qui pouvaient comprendre les dérives de cette politique se trouvaient à Moroni. Au lieu de venir ici pour s'y opposer, ils sont restés là-bas à traiter les victimes de la misère d'arrière", regrette Soibaha. Pour Djamal'Eddine Salim, "rien n'explique que ceux qui ont initié ce mouvement prétendaient au bonheur de la population. Sinon qu'est-ce qui les empêchait de prendre quelques mesures pour améliorer la situation ? Des gens étaient jaloux et ont trouvé une opportunité pour manger en toute impunité", soutient l'ancien ministre. Entre crise économique et méfiance à l'égard d'une élite loin des réalités ou qui a trop menti, "les gens font plus confiance aux étrangers qu'aux locaux", note le fonctionnaire de Mramani.

30 ans après l'indépendance, le Nyumakele devient nostalgique de l'époque coloniale. "Les gens préfèrent la période coloniale parce qu'à l'époque, ils allaient jusqu'à Mramani pour cultiver le sisal, avoir un peu d'argent et pouvoir s'acheter ce qu'ils voulaient" constate

## Rompre le cercle vicieux de la misère

Partir ou attendre le messie. Le sort des jeunes se résume à cette équation.

"SI VOUS ne faites pas le Trimba, la mer vous dévorera." Seul Halifa Mari de Chaweni croit à cette légende et compte les enfants du Nyumakele qui perdent la vie en bravant la mer pour se rendre à Maore. "Ils ignorent que les djinns sont à Mronyambeni [un village de Maore, ndr] pour punir ceux de ses enfants qui tournent le dos à la terre" prévient t-il. Mais la rupture est déjà faite. Les jeunes n'ont plus d'autre modèle que celui que leur apporte leur vie d'exilés. Faute de pouvoir s'offrir le confort qu'ils recherchent à Maore, ils rêvent de France sur leur propre terre et jettent la houe pour brandir le fanion tricolore. Pourtant, face à cette majorité de sceptiques, certains Nyumakéléens gardent un espoir prudent de relever cette région sinistrée. "Il y a aujourd'hui quelques infrastructures, ce qui n'était pas le cas dans les années 80. Au lieu de porter les produits agricoles jusqu'à Mutsamudu, les gens des villes viennent s'approvisionner sur place", relève un paysan de Mramani. A Bandrakouni, sur la partie nord de la presqu'île, Ibrahim Halidi s'est installé dans ses terres, espérant provoquer le déclin qui permettra au paysan de vaincre "son attentisme". "Les ONG et les services de l'agriculture ont beaucoup travaillé et les paysans ont appris les techniques culturales. Mais il faut de l'argent et de l'encadrement pour combattre la pauvreté", lance t-il. Le regroupement des paysans des 15 villages du nord de ce plateau plaide pour "une spécialisation de la terre". L'espoir d'augmenter le rendement des cultures

(bananes, pommes de terre et tomates) et de convaincre les habitants de réinvestir la terre, "autrement, nous allons droit à la catastrophe", pense Ibrahim Halidi. "Pour n'avoir pas voulu planter les brise-vents pour protéger le bétail faute d'abris adaptés, les éleveurs ont perdu 300 zébus au début de la saison des pluies", explique un paysan proche du syndicat. Mais dans tous les cas, il faudra de l'argent. "De toute façon, rien ne se fera sans argent, les paysans d'ici ne cultivent que lorsqu'ils sont payés", souligne Halidi, qui fait savoir que "la région a applaudi le discours de Brigitte Girardin". La ministre française de la Coopération et du Co-développement, en visite à la fin de l'année dernière à Ndzouani, a promis une aide conséquente pour relancer l'agriculture dans cette région particulièrement. Tout le monde attend donc que la manne de la coopération commence à tomber pour donner le premier coup de pioche à l'agriculture.

Cette annonce suffira t-elle pour promouvoir le travail de la terre dans le Nyumakele ? "Très peu de paysans disposent de titres sur les parcelles qu'ils cultivent", affirme l'ancien ministre originaire de Ongoju. La redistribution des terres initiée par le président Cheikh et poursuivie par Ahmed Abdallah a été faite sur des bases clientélistes, laissant une frange importante de paysans sans terre. A Nyumakele, tout repose sur la problématique de la terre et la question foncière risque donc de surgir dans toute sa complexité, dans la perspective de cette relance de l'agriculture.

KE5

"Le Nyumakele est synonyme de région d'affamés, de pauvres et d'ignorants. C'est normal que de tels gens s'aventurent dans l'issue qu'on leur propose."

DJAMAL'EDDINE SALIM, ANCIEN MINISTRE

plus il est vrai, à se défaire des effets induits dans son champ social par "l'expropriation totale", et se représente encore l'agriculture vivrière comme une activité secondaire, de simple survie. Les jeunes ont pris les habitudes de la ville et n'ont plus envie de retourner à la terre. "A Mramani, il y a la mer, mais on ne pêche pas. La majorité des jeunes ne fait rien. Sans revenu, ils préfèrent voler que de cultiver des produits que personne n'achète", regrette Soibaha. "Les adultes préfèrent se mettre au service d'autrui en échange d'un salaire que de s'occuper de leur lopin de terre", ajoute Ibrahim Halidi.

UNE RÉSIGNATION qui n'offre aucune alternative que celle de partir ou d'attendre l'arrivée d'un messie. Les séparatistes ne pouvaient trouver meilleur sillon pour semer leur idéologie. "Au départ, on trouvait normal que ceux qui ont faim crient. Le Nyumakele est synonyme de région d'affamés, de pauvres et d'ignorants, pointés du doigt par ceux qui ont

Ibrahim Halidi. "Malgré les mauvais traitements qui les faisaient quitter Outsa et Hada à 6 heures pour ne revenir que le soir", ajoute Djamal'Eddine Salim, l'autre homme politique de la presqu'île. "Les jeunes qui partent ne veulent plus revenir dans ce trou. Pour eux, la vie est ailleurs. Les cadres de la région installés à Moroni ou à Mutsamudu ne sont plus capables de se réinstaller ici", relève Soibaha avec amertume. "Même les projets destinés à la région ont leur siège dans les villes. Si les gens bravent la mer, ce n'est pas pour chercher à manger, mais pour le confort et la belle vie que ne leur offre plus cette terre", ajoute Djamal'Eddine. L'histoire semble arrêtée sur une fatalité à Nyumakele, qui a désormais le regard tourné vers l'ailleurs.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

(1) Ainouddine Sidi, Anjouan, l'histoire d'une crise foncière, L'Harmattan, 1998 (disponible au CNDRS)  
(2) Jean Martin, Les Comores, quatre îles entre pirates et planteurs, éd. L'Harmattan, 1983

# Le présentoir de la misère

Isolée, la "presqu'île" est une arme précieuse dans les manœuvres électorales ou la recherche d'aides financières. Les hommes politiques n'ont pas forcément intérêt à ce qu'elle sorte de la pauvreté...

"**LA TERRE** a commencé à être emportée à la période où on a pris l'indépendance... Enfin pour nous, l'indépendance, c'était à Mutsumudu, à Wani, et à Moroni, parce qu'ici..." Vieux cultivateur du village de Sandapoini, Madjidi Ali traduit bien le sentiment d'isolement dans lequel a longtemps vécu le Nyumakele. Isolée de la politique, pour laquelle ses habitants n'ont longtemps été que de la chair à élection. Isolée de l'éducation "pami ma génération, on doit être 12 pour mille à avoir poursuivi des études", affirme Ali Ahamadi, directeur du réseau de micro-crédit Sanduk et âgé d'une quarantaine d'années. Et même isolé du commerce, comme en témoigne un vendeur ambulant qui sillonne la région depuis 30 ans à pied et en taxi brousse, ses livres de prière et ses babioles sous le bras, surnommé "Ba Mode" parce qu'il a été le premier à introduire les bijoux fantaisie dans les villages.

"Dans les années 70, la région constituait quelque chose d'un peu différent par rapport au reste de l'île d'Anjouan", se souvient l'agronome Mohamed Bacar, qui travaillait alors sur place. "C'était une presqu'île, un pays à part. Il n'y avait pas de bachelier. Les gens qui avaient le BEPC, on pouvait les compter sur les doigts d'une main."

Coupé des stratégies de l'élite arabe, coloniale puis nationale, le Nyumakele a toujours constitué un réservoir de population utile à bien des égards, dont les conditions de vie et d'épanouissement ont été constamment ignorées ou reléguées au second plan.

LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ coloniale du Nyumakele, dont les terres ont été achetées en 1899 pour une bouchée de pain par le Français Jules Moquet, a été une véritable caricature de spoliation foncière.

bordure de ses frontières, les villageois de la région n'avaient donc d'autre choix que d'y travailler. La privation de terre les transformait en main d'œuvre corvéable à merci. "Les zones sisalières étaient bordées de villages lesquels constituaient l'assise salariale", écrit Ainouddine. "En plus des salaires, certains villages de la zone sisalière (...) bénéficiaient d'attributions de terres plantées en cocotiers pour leurs cultures vivrières. Il ne s'agissait pas là d'attributions relevant d'une bienveillance désintéressée. La réalité c'est que l'étendue des domaines était telle qu'il était impossible aux Sociétés de tirer le maximum de profit sans avoir recours aux habitants des villages environnants." Le sisal, qui aurait considérablement appauvri les terres anjouanaises, occupait jusqu'au années 60 plus de 50% des surfaces cultivées de la société du Nyumakele. Selon Ainouddine, cette culture "freinait les revendications agraires des villages sisalières ; villages dont les habitants ne pouvaient que travailler dans les sisaleries (...). L'importance que lui avaient accordée les sociétés coloniales s'expliquait aussi par les rapports de production né de son exploitation ; rapports qui permettaient (...) de dominer des villages entiers."

Dans les années 60, l'administration a pourtant conscience depuis longtemps du caractère explosif d'un manque de terre criant et d'une forte croissance démographique, d'ailleurs encouragée au début du siècle par des colons en mal de main d'œuvre. Le temps de la répression pure et simple des révoltes paysannes étant passé, il s'agit maintenant de contenir le mécontentement afin d'éviter un soulèvement plus radical. L'agriculture souffre alors "des incohérences des différentes réformes du XXe siècle", écrit Ainouddine Sidi qui note "l'absence de prise en compte des intérêts paysans" lors des

attendant que les masses soient éduquées et mûres pour le progrès technique (lire page 41). Le démantèlement progressif des sociétés coloniales profitera de toutes façons très peu aux plus démunis, incapables d'acheter les terres qui passeront aux mains de l'élite locale.

AU PREMIER RANG de celle-ci, Ahmed Abdallah, dont les manœuvres électorales ont provoqué bien des conflits fonciers. "Les difficultés que nous connaissons dans cette région ne résultent pas seulement du fait que nous avons connu un siècle de colonisation", explique le cadé Baha Moutrafi à Ainouddine Sidi (1). "Les hommes politiques ont été obligés souvent de nous mentir, de nous promettre monts et merveilles pour gagner les

élections. Les discours mensongers de ces hommes expliquent pas mal de rivalités entre paysans de localités voisines (...). Ahmed Abdallah est un homme d'Etat qui a eu à jouer un rôle fondamental dans la réforme agraire. Il venait souvent à Nyumakele et tenait des réunions de sensibilisation. Pour charmer les populations paysannes, il promit aux paysans de Mramani la réserve du lieu dit Itsao. La même année, il fit la même promesse aux paysans de Nkangani, et cette réserve était convoitée par les deux localités. Les paysans de ces deux localités se ruèrent à Itsao pour occuper la réserve. Un conflit éclata entre les deux villages faisant un mort et plusieurs blessés graves." ●●●

Ci-dessous :  
Mariama  
Houmadi,  
de Adda.  
(LG)

"Les hommes politiques ont été obligés souvent de nous mentir, de nous promettre monts et merveilles pour gagner les élections."

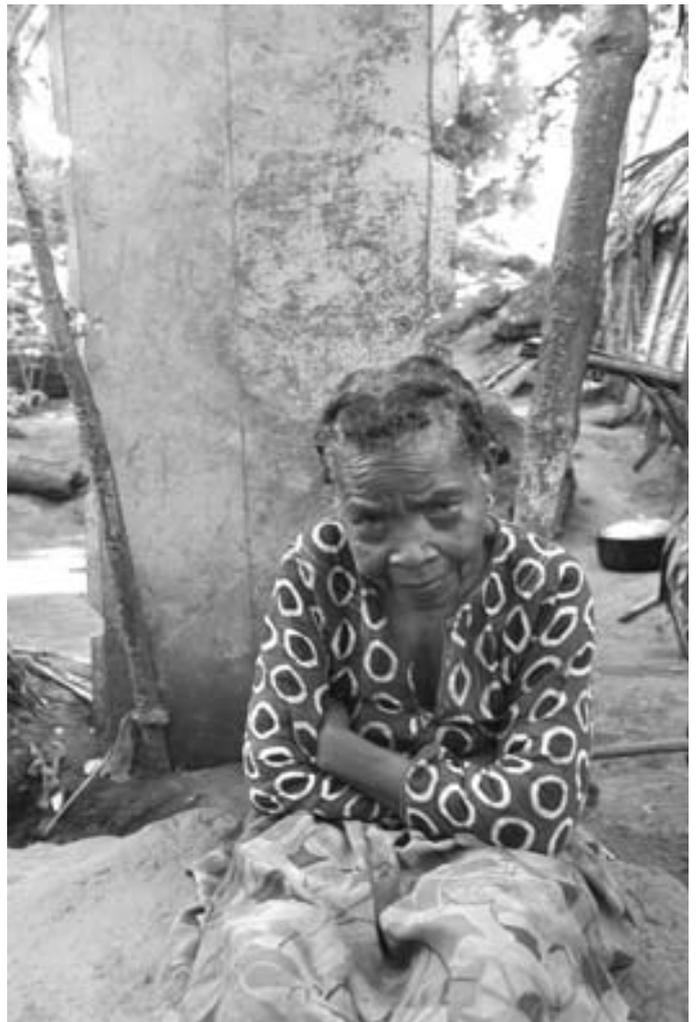
BAHA MOUTRAFI, CADÉ

"L'administration de l'époque était une administration coloniale. Son souci était de favoriser l'implantation coloniale", observe Bako Mdarasine, un vieil homme interrogé par l'historien Ainouddine Sidi (1). "Ici à Nyumakele, on nous a méprisés. L'administration nous déposséda parce qu'il ne restait plus de terres libres à Anjouan et elle tenait à donner satisfaction à Moquet. Ici la colonisation foncière ne s'est pas faite graduellement comme ailleurs (...). Les agents de l'administration parcourraient la presqu'île de Nyumakele pour demander aux paysans de présenter des hatvis (...). Des centaines de paysans comoriens avaient des titres délivrés par le Sultan mais ils perdirent leur terrain pour avoir refusé de les présenter avant l'inventaire des propriétés ou parce que les agents administratifs chargés de les récupérer les avaient cachés ou les avaient brûlés."

Dans l'acte de vente, "les terrains occupés à titre précaire par les bushmen ou par d'anciens esclaves libérés et faisant partie du domaine conformément aux lois, usages et coutumes d'Anjouan étaient compris dans la vente et aliénés comme tels", indique Ainouddine Sidi (1). Cernés par le domaine colonial ou relégués en

aménagement foncier de 1910, de la commission agraire de 1929 et de la réforme de 1949-1953. "La question de la disponibilité des terres cultivables, celle de l'éloignement de terres par rapport aux villages paysans, mais aussi la création par les personnalités comoriennes de villages implantés de façon anarchique, expliquent la complexité du contexte foncier des années soixante, marqué par des conflits qui déchirent les villageois" (2).

L'IDÉE D'UNE NOUVELLE réforme agraire plus large est cependant repoussée dans un rapport alarmiste du Bureau de développement de la production agricole de 1959 (3) : "On pourrait envisager le rachat des terres cultivées des sociétés dans le cadre d'une réforme agraire, partager les concessions en lopins de terre, la Société (en admettant que tout se passe bien) conservant le rôle de collecteur, d'usinier et d'exportateur." Mais cette solution, écrit le directeur du BDPA pour qui il n'est pas question de remplacer les cultures de rente par des cultures vivrières, serait "onéreuse pour le territoire et sa rentabilité peu prouvée". Mieux vaut, estime-t-il, pousser les sociétés à recruter un maximum d'habitants pour limiter le chômage, en



## dossier le nyumakele

●●● Aujourd'hui encore, les vieilles promesses d'Abdallah sont à l'origine de discorde.

L'exploitation politique du Nyumakele ne s'est pas limitée à ces manipulations du désir de terre. "Le Nyumakele a toujours été utilisé à des fins électorales", affirme l'agronome à la retraite Mohamed Bacar. "C'est un instrument politique assez puissant. Ça date de 1948, avec l'élection de Cheikh. Ensuite, jeune mili-

territoire. Il n'avait pas d'administration, pas de recensement. Juste, théoriquement, des chefs de canton. On comptait tantôt 15.000, tantôt 30.000 électeurs, selon le côté où on voulait que ça penche. Personne ne pouvait vérifier. La population était facile à manipuler." Le phénomène n'appartient pas au passé. A la dernière élection présidentielle, ce sont en majorité les résultats de villages du Nyumakele qui ont fait l'objet de contestations.

De là à penser que la région a été volontairement maintenue dans la pauvreté et l'ignorance pour mieux l'utiliser, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas

à franchir. "Il n'y a aucune volonté politique pour que le Nyumakele avance", critique Ali Ahamadi. "Le téléphone et l'électricité arrivent lentement, au rythme des élections."

Difficile en effet de comprendre qu'aucune

politique d'envergure n'ait été menée alors que les premières alertes à l'érosion et à la surpopulation ont été poussées il y a plus de cinquante ans dans cette région au fort potentiel agricole. Présentée comme une fatalité, la situation du Nyumakele a servi d'argument aux séparatistes de 1997 et continue de peser, en fournissant ses armées de candidats au kwassa, dans le déséquilibre et la déstabilisation des îles.

SA "MISÈRE" RESTE UN ARGUMENT quand il s'agit de demander des fonds, comme l'a montré la visite de Brigitte Girardin, ministre française de la Coopération, consacrée principalement aux problèmes de la région. Pour Ali Ahamadi, le Nyumakele représente une véritable arme économique. "Les interventions qu'on y a menées ont été plus affichées que dans les autres régions pour des raisons politiques", affirme-t-il. "Beaucoup

de politiques allaient à l'extérieur pour vendre la misère des Comoriens, et le Nyumakele servait de présentoir. On montait des projets pour combattre la pauvreté mais en réalité, les fonds n'étaient pas investis dans le Nyumakele. Les gens s'en servaient pour attirer certains fonds. A leurs yeux, il ne faut pas enlever ce présentoir, toujours le garder comme ça. Un jour, un collègue m'a dit : "Mais si on fait en sorte que les gens pauvres sortent de leur misère, qu'est-ce qu'on fera après ?"

LISA GIACHINO

(1) Ainouddine Sidi, Anjouan, *L'histoire d'une crise foncière*, L'Harmattan, 1998 (disponible au CNDRS)

(2) Ainouddine Sidi, *Tableau de l'île comorienne d'Anjouan dans les années 60*, in *Revue historique des Mascareignes* n°4, AHIOI, 2002

(3) J.J. Thomas, *L'opération Nyumakele*, BDPA, 1959 (disponible au CNDRS)

"Beaucoup de politiques allaient à l'extérieur pour vendre la misère des Comoriens, et le Nyumakele servait de présentoir."

ALI AHAMADI, DIRECTEUR DU RESEAU SANDUK

tant dans les années 70, j'ai constaté que les résultats du Nyumakele ont été envoyés en dernier à Moroni. La région contrebalançait toujours les résultats de l'archipel en fonction des besoins. Le Nyumakele était coupé du reste du

# Le tournant des années 60

Quinze ans avant le départ de la France, la hausse démographique, le manque de terres et la déforestation se font alarmants. Ces extraits d'un article de l'historien Ainouddine Sidi et d'un rapport du directeur du Bureau de développement de la production agricole de l'époque, témoignent d'une situation annonciatrice des problèmes actuels.

## Une préfiguration de l'avenir de Ndzuani

"ON SE REND BIEN COMPTE QUE LA RÉGION SURPEUPLÉE de Nyumakele est une préfiguration de l'avenir d'Anjouan. Rien de surprenant si le bilan du secteur de modernisation de Nyumakele géré par le Bureau de développement de la production agricole (BDPA) et créé en 1961 est négatif. Une enquête réalisée en 1966 révèle que la ration des hauts d'Anjouan est sans doute la plus faible et la plus carencée de tout l'archipel. Le rapport des ressources alimentaires à la population se trouve dans un déséquilibre tel que des difficultés d'approvisionnement en riz provoqueraient la famine. Le service de santé a pu relever de nombreuses maladies de carences tels que le béribéri, le scorbut, le kwashiorkor. Un observateur de cette période résume en ces termes toute la tragédie de cette presqu'île de Nyumakele : "Nioumakélé est devenu un point chaud du territoire. Les incidents révélant un caractère de gravité de plus en plus aigu se succèdent rapidement depuis moins d'un an. Ces luttres intestines et ces actions désordonnées sont la traduction d'un état d'hypersensibilité de la population et une tendance de plus en plus fâcheuse à se livrer à des actes de désespoir irraisonnés ; elles ont une cause : la "faim de terre" inspirée par la faim... Il est à craindre que cette évolution vers le pire s'accomplisse telle que nous le présageons aujourd'hui à moins que des mesures énergiques et simples ne viennent arrêter le processus de désagrégation... Nioumakélé résume, sur un territoire de faible étendue, tous les problèmes de surpopulation d'aujourd'hui et préfigure ceux de demain." Le niveau alimentaire des habitants de cette région était dans les années soixante si bas que les suppositions les plus optimistes ne laissaient elles-

mêmes aucune illusion : elles permettaient de moduler les degrés de la misère, mais ne changeaient rien au fond du problème. Pourtant, les habitants de cette région étaient bien connus pour leur ardeur au travail. Mais cela correspondait à une véritable lutte pour la terre, dont on ne laissait pas un mètre carré inculte qui ne soit mis en valeur. C'était sans doute la manifestation d'une situation de carence. Mais, au sein de la presqu'île, les situations variaient, tant géographiquement que sur le plan familial. Certains villages ont été bien lotis au moment de la répartition des "réserves", d'autres tout spécialement brimés.

### DES SOLUTIONS PALLIATIVES

Les situations décrites plus haut expliquent sans doute pourquoi au stade atteint par l'île dans les années soixante, les experts ne voyaient aucune solution d'ordre simplement technique ou économique qui soit susceptible d'entraîner un relèvement de la situation économique de l'île pour permettre à ses habitants de bénéficier d'un niveau de vie décent et le maintenir, voire l'améliorer dans l'avenir. Vers la fin des années soixante, ils avaient préconisé un certain nombre de solutions palliatives, permettant d'empêcher que les hommes, les enfants surtout, n'aient trop faim et éviter ainsi le risque d'une nouvelle dégradation de la situation. Il s'agissait des mesures d'ordre administratif (rétablissement du contact entre l'habitant de Nyumakele et son gouvernement), d'ordre foncier (modification de la répartition des terres en plaçant Nyumakele en première urgence dans l'exécution de la carte de vocation des sols), et partant de ce travail établir un inventaire exact des bouches à nourrir), et enfin d'ordre sanitaire,

comportant en premier lieu une enquête sur la situation sanitaire exacte, à la suite de laquelle devaient être prises les décisions convenables. (...) Il était prévu de mettre le riz à la disposition des populations au plus juste prix, l'aménagement de l'infrastructure pour permettre la circulation plus aisée des hommes et des produits, améliorer l'approvisionnement en eau des villages et remédier temporairement au sous-emploi des hommes. Mais pour les experts, cette palette de mesures n'était que palliative. Le contexte social nécessitait un programme d'éducation de masse. (...) Vers la fin des années soixante, la quasi-totalité des périmètres coloniaux de Nioumakele était envahie par des paysans poussés par une faim de terre, et conséquence prévisible de la surpopulation de cette partie d'Anjouan. Les paysans avaient installé leurs "grattes" (champs cultivés traditionnellement en cultures associées) au milieu des terres de rapport restantes. Ces terres étaient insuffisantes par rapport au besoin des paysans et peu de terres étaient recommandées pour les cultures vivrières. (...) Dans un pays qui n'avait pas de "faim de terre", la quasi-totalité de ces terres aurait dû être reboisée. Mais ce n'était pas le cas de la presqu'île de Nyumakele où il convenait de faire "feu de tout bois", afin de résoudre au mieux les besoins d'une région surpeuplée, dont les habitants étaient prêts à mettre en culture tout ce qui pouvait l'être, "même s'il fallait s'attacher avec une corde lorsque la pente était trop faible" comme cela se voyait quelquefois.

AINOUDDINE SIDI, *Tableau de l'île comorienne d'Anjouan dans les années 60*, in *Revue historique des Mascareignes* n°4, AHIOI, 2002

## Rechercher le maximum d'emploi de main d'œuvre

"DANS UN CADRE AGRÉABLE QUI RAPPELLE ÉTRANGÈMENT certains paysages de la Réunion, on suit de riches vallées entourées de montagnes boisées à forte pente ; les vallées sont la propriété de grandes Sociétés, complètement et très convenablement mises en valeur. (...) En bordure de ces concessions, accrochés au bas des pentes, on constate la présence de nombreux et importants villages autochtones, villages qui fournissent la main d'œuvre aux exploitations de la vallée. A partir de cette limite, les champs vont à l'assaut de la forêt et de la montagne. La culture dominante est celle du riz. Les façons culturales, quoique excessivement bien faites, jointes à la pente du sol, le dégradent rapidement et terriblement pour aboutir par endroit à une stérilisation complète, suivie d'une érosion en ravin, détruisant à tout jamais toute possibilité de mise en valeur.

(...) Le cas est grave (...) Tout d'abord, il est choquant de voir séparées par une limite artificielle d'un côté une culture riche, de l'autre une culture pauvre. Aux yeux d'esprits politiques, il est facile d'extrapoler et de mettre d'un côté la richesse de la Société et de l'autre la pauvreté, voire la misère de l'individu. Un esprit dit "avancé" trouverait séduisante la solution de pousser les populations à franchir cette barrière, solution d'autant plus facile qu'elle pourrait à la fois être soutenue par une idéologie politique et raciale, éventuellement religieuse.

Solution séduisante, trop peut-être, et pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je la précise : on pourrait

envisager le rachat des terres cultivées des Sociétés dans le cadre d'une réforme agraire, partager les concessions en lopins de terre, la Société conservant le rôle de collecteur, d'usinier et d'exportateur. Serait-ce une bonne solution ? Tout d'abord, rien ne permet de dire l'avantage qu'apporterait cette méthode sur le plan population, car de ce fait, du nombre de personnes ainsi "casées" devrait être déduit le nombre des ouvriers travaillant actuellement sur les concessions. La différence ne serait probablement que minime.

Ensuite, elle serait onéreuse pour le Territoire et sa rentabilité peu prouvée. Comme la plupart des exploitations agricoles, celles-ci se sont faites avec le temps (...) Enfin, rien ne prouve (...) que les paysans seraient capables de conserver le potentiel de productivité de ces terres, et il est probable que, appliquée dès maintenant, cette solution aboutirait dans un bref délai à la destruction complète des plantations actuelles (...) J'insiste sur le fait que la solution politique et sociale immédiate doit consister pour les Sociétés à rechercher systématiquement le maximum d'emploi de main d'œuvre à l'hectare (...) Je précise que cette formule consistant à se passer d'énergie (autre qu'humaine) n'est qu'un palliatif transitoire, pour une période d'évolution donnée. Le secret du progrès réside bien dans l'éducation des masses et la mise à disposition de ces masses d'une énergie toujours plus grande et si possible bon marché."

J.J. THOMAS, *L'opération Nyumakele*, BDPA, 1959

# Tous à l'école... et après ?

La région a enfin accédé à la scolarisation de masse. Mais rien n'est fait pour former les cultivateurs de demain.

**IL Y A** dix ans, l'image aurait été inconcevable. A Mramani comme dans plusieurs villages de la zone, elle est devenue habituelle : en fin de matinée, des grappes de bambins, sac sur le dos et gourde de plastique à la main, envahissent les ruelles. Avec retard mais enthousiasme, le Nyumakele vient d'entrer dans l'ère des cartables multicolores. Forte de ses cinq écoles maternelles communautaires et ses 19 conseils d'école, la région la plus pauvre des Comores est même à l'avant-garde de l'enseignement préscolaire à Ndzuanu.

La principale origine de ce bouleversement n'est pas à chercher bien loin : arrivée sur l'île en 1996, l'ONG française Initiative développement (ID) est présente dans toutes les écoles primaires publiques du Nyumakele où elle a initié ou appuyé, en partenariat avec l'Inspection pédagogique et les communautés, l'organisation de formations pour les enseignants, la mise en place de conseils d'école, le développement des capacités d'accueil, l'ouverture d'écoles maternelles communautaires, l'équipement de base des établissements... Les interventions de l'ONG sont si larges et celles de l'Etat si réduites qu'en écoutant les habitants, on croirait presque qu'ID gère l'éducation dans le Nyumakele... "On ne fait rien sans l'Etat et on ne pourrait rien faire si les enseignants n'étaient pas fonctionnaires", corrige Nasser Assumani, responsable du programme Education. "Notre objectif initial était de favoriser la scolarisation de masse des garçons et des filles." En moins de 10 ans, l'évolution a été spectaculaire: "On est passé de 5.789 enfants scolarisés dans le primaire en 1998, à 11.656 à la rentrée 2006."

**SURTOUT, L'ÉDUCATION** est passée au premier rang des préoccupations des habitants. Instruits ou non, ils la citent comme le principal moyen de sortir de la pauvreté. "Celui qui est éduqué doit vivre à l'aise", lance une mère de famille d'Hadda. "L'avenir devrait déjà être préparé maintenant par l'éducation", pense aussi un agriculteur de Sandapoini. Directeur de l'école de Mremani et

candidat du Front démocratique à la dernière élection présidentielle, Moussa Houmadi se félicite de "la politique de sensibilisation et la participation des parents, depuis 5 ans. Il fut un temps où nous n'avions pas cette mentalité", rappelle-t-il. "Les gens ont maintenant compris que l'école prépare les enfants à un bon avenir, qu'un instruit n'est pas pareil qu'un ignorant. J'ai remarqué un réel chan-

**"L'éducation offerte par les parents n'est pas suffisante, et encore moins celle qui est assurée par l'enseignant..."**

NASSER ASSUMANI, RESPONSABLE DU PROGRAMME ÉDUCATION POUR ID

gement. Il y a même un enseignant, maintenant, qui donne une formation aux adultes [lire ci-dessous]. Avec ses 1.150 élèves et ses 24 classes (près de 50 élèves par classe) pour 12 salles en rotation, l'école tourne à plein régime. Les résultats ne sont pas mauvais : 90 admissions en 6e pour 130 élèves de CM2. "Mramani nous devance", précise Moussa Houmadi.

"L'école dans le Nyumakele est devenu quelque chose de prioritaire", renchérit Nasser Assumani avant de se féliciter de la réussite des écoles maternelles et des conseils d'école. "L'influence d'ID peut s'expliquer par nos mentalités : quand un élément extérieur arrive, il est plus pris au sérieux..."

Mais les résultats de cette scolarisation de masse toute récente restent fragiles et inégaux selon les villages. Si à Mramani et Mremani on se félicite du chemin parcouru, les habitants de Sandapoini se sentent un peu sur la touche. "Nous, on n'a pas fait l'école, on n'a pas l'expérience d'aider les jeunes à s'intéresser à l'éducation", résume Madjidi Ali, un cultivateur. "L'éducation est délaissée", poursuit Sandil Saïd, un autre agriculteur. "Les instituteurs sont du village, mais ils n'ont pas eu une bonne formation. Souvent, ils ne pensent pas à aller à l'école. Ils n'ont pas la capacité de former les jeunes." Nasser Assumani confirme l'analyse des deux paysans : "Nous n'avons pas les résultats que nous attendons parce que l'éducation offerte par les parents n'est pas suffisante, et encore moins celle qui est assurée par l'enseignant. Le programme n'est jamais fini. L'enfant passe au CP2 sans avoir fini le programme du CP1. Et le fait que les parents soient le plus souvent analphabètes ne facilite pas l'apprentissage."

Comme l'explique Arbabi Soumaïla, le seul étudiant du village de Sandapoini, la poursuite des études est loin d'être garantie : "Actuellement dans notre milieu, nous sommes très arriérés pour l'éducation. Les gens abandonnent l'école pour trouver un travail à faire. Ils veulent de l'argent maintenant. Ils ne veulent pas savoir l'avenir de demain, c'est juste l'avenir d'aujourd'hui. Pourtant dans les villages voisins, nous voyons que si quelqu'un a appris à l'école il devient quelqu'un de dynamique. Nous espérons avoir un jour des gens dynamiques."

**A QUELQUES PAS DE LÀ**, un jeune homme revient de son champ, les pieds nus. C'est l'un des instituteurs du village. Comme 54 de ses 251 collègues du Nyumakele, il travaille bénévolement, dans l'espoir de l'intégration promise par le gouvernement anjouanais. Et comme beaucoup, il continue de cultiver pour vivre. "J'ai l'impression qu'en milieu rural, l'enseignement n'est qu'un métier secondaire", observe Nasser Assumani. "Je ne peux pas organiser de formation pendant les vacances : c'est le moment pour eux de préparer leur récolte. Les après-midi non plus : ils me disent non pas qu'ils préparent leur cour, mais qu'ils s'occupent de leur chèvre."

Mais alors que les enseignants sont restés des cultivateurs et que la plupart des enfants scolarisés continuent d'aider leurs parents aux champs, une frontière de plus en plus étanche s'instaure entre

le monde de l'instruction et celui de l'agriculture. Jusqu'à l'absurdité. D'un côté, des paysans limités par leur manque d'instruction, de formation et de perspectives (lire pages suivantes). De l'autre, leurs enfants instruits tant bien que mal, quasiment prédestinés au chômage, pour qui cultiver n'est pas un métier. Et entre les deux, des jeunes analphabètes qui, contrairement aux idées reçues,

un jeune de Sandapoini. Bien qu'on ne cesse de répéter que le salut de la région passera par l'agriculture et l'éducation, rien n'est fait pour que l'une serve l'autre : pas de lycée agricole, pas de formation professionnelle en rapport avec l'agriculture... L'avenir des centaines d'enfants qui ont enfin accès à l'école reste incertain. Les quelques tentatives pour apporter une formation pratique aux jeunes désœuvrés sont restées marginales et sans lendemain. "Notre défaillance, c'est que nous ne nous occupons que de l'éducation de base", avoue Nasser Assumani. "Après le CM2, on ne sait pas ce que devient l'enfant. Et puis, cela relèverait plutôt d'une politique générale." Une politique qui éviterait qu'après quelques années d'école, les enfants ne retournent sur la terre épuisée de leurs parents sans rien changer aux méthodes anciennes de culture.

LG

Une grand-mère et ses deux petites-filles vont au champ. (L.G)

## Initiative

**LE SAMEDI ET LE DIMANCHE, IL Y A ÉCOLE** pour 28 jeunes adultes de Mremani. Voilà 8 mois qu'Issoumaïla Saïd, un enseignant du village, s'est lancé dans des séances d'alphabétisation en langue comorienne et caractères latins, selon la méthode inaugurée sous le régime d'Ali Soilih. "J'ai regardé les gens et j'ai senti que beaucoup n'étaient pas alphabétisés", explique-t-il. "Je les ai appelés et je leur ai proposé de leur apprendre gratuitement. J'ai choisi des gens du nord, du sud, de l'ouest et de l'est du village et j'ai promis aux autres que je les prendrai quand j'aurai fini avec ceux-là. Il y a pas mal de jeunes filles. Pour eux, venir apprendre, c'est déjà quelque chose. Ils n'ont jamais fréquenté l'école. Ils apprennent à lire, à écrire et à compter." Sans matériel, Issoumaïla fait avec les moyens du bord. "J'ai récupéré la méthode d'Ali Soilih renforcée par le Projet Education 3 et je voudrais récupérer des manuels qui avaient été faits à l'époque. Sinon, c'est à moi de faire les recherches. Eux cherchent leurs cahiers, moi je les aide sur les craies pour les motiver. Ils souhaiteraient beaucoup passer ensuite à la langue française. Je leur ai dit que j'accepterai si on trouve des manuels."



# entre dépossession coloniale et dégradation des sols la longue marche des paysans

Condamné à la misère,  
le Nyumakele ?  
Loin de là, à condition  
de sortir les paysans  
de l'ignorance et de  
la dépendance dans  
laquelle les a plongés  
la confiscation  
des terres.

**LES JAMBES** et les bras maculés de poussière, le visage creusé par la fatigue, Mariama Houmadi vient de rejoindre l'un des "villages" de terre et de feuilles qui surplombent Mutsamudu. A quelques minutes de marche de la médina, des familles entières originaires du Nyumakele vivent en marge, certaines installées là depuis des années. Mariama dit avoir parcouru à pied le chemin depuis Adda, le village situé à la porte du Nyumakele, à la recherche de proches qui pourraient lui offrir des vêtements et du riz. "Mais ma famille n'a rien à me donner, alors j'entre dans les boutiques pour que les gens qui sont riches me donnent des choses", explique la vieille dame, toute frêle dans sa robe usée. "Après, si j'ai trouvé quelque chose, j'irai retrouver mes enfants."

La famille de Mariama vivait tant bien que mal de l'agriculture jusqu'à ce qu'un voisin ne s'empare de sa récolte et ne brûle le champ qui, selon lui, lui appartenait. Une histoire banale dans ce contexte de "faim de terre" vieux comme la colonisation et déjà

décrit dans les années 60. "Nous sommes allés à la justice, mais le monsieur avait de l'argent", affirme Mariama, désormais passée dans le camp des sans terre réduits à la mendicité par la crise foncière.

MADJIDI ALI, UN VILLAGEOIS de Sandapoini de la même génération que Mariama, a eu plus de chance. Son village, le "Dubai" du Nyumakele (lire page 44), est pourtant l'un des plus démunis de la région. Mais ce maître coranique à la barbe blanche impeccable dispose de plus d'un hectare de terre et de deux zébus -bien plus que ne possèdent la plupart des cultivateurs de la zone. Il finance les études de ses enfants au Sénégal, à Djibouti et en France en vendant du bois -planté par ses soins, assure-t-il. "Avec le peu que la terre donne, j'arrive facilement à nourrir ma famille", affirme Madjidi. "Je plante des cultures vivrières et des arbres pour vendre le bois. C'est ça qui fait vivre les enfants à l'extérieur. J'ai beaucoup planté mais je sais que la déforestation nuit à l'environnement. Je cherche une autre méthode, mais c'est mon seul

moyen de vivre."

Pour les uns la franche misère, pour les autres une vie paysanne relativement prospère. Le contraste entre les deux visages du Nyumakele existe aussi à l'échelle des villages. Le mois dernier, en pleine pénurie de riz à Ndzuan, les villageois de Mramani, à l'extrême sud de la presqu'île, se creusaient la tête pour préparer le moindre repas. "J'avais donné de l'argent à quelqu'un pour qu'il prépare un bouillon de maïs mais ce n'est pas prêt", s'est excusé notre hôte embarrassé avant de nous offrir du fruit à pain bouilli. Et encore, Mramani possède une spécialité, le maïs, vendue aux éleveurs de Mremani. Sandapoini, village de moindre importance plus pauvre en terre, est moins bien loti. Pendant ce temps, Mremani, le principal marché de la zone qui abrite le Centre d'encadrement agricole et la laiterie pilotée par l'ONG Initiative développement, est en mesure de vendre un petit surplus agricole. "Les gens de Sandapoini se ravitaillent ici car là-bas, la terre est épuisée", commente Moussa Houmadi, le directeur de l'école du village, candidat du Front démocratique à la dernière élection présidentielle de l'Union.

Les approches de la situation de la région diffèrent aussi selon les observateurs. Aux descriptions catastrophes du "réservoir de misère" anjouanais, Mohamed Bacar, agronome, qui a travaillé dans la zone avant l'indépendance des Comores, oppose les progrès accomplis. "On peut mesurer ce qui a été fait", assure-t-il. "Dans les années 60-70, le Nyumakele crevait de soif. Il m'arrivait d'être réveillé la nuit par des enfants dits malades qui, en réalité, avaient faim. Il y avait une sous-alimentation chronique et catastrophique. Aujourd'hui, on vend du lait du Nyumakele à Mutsamudu, Wani, Moroni. On cultive des légumes qui entrent illégalement à Mayotte... Dans les villes, on reçoit des bananes ou des patates douces de nos connaissances du Nyumakele... C'est qu'ils en ont. Avant, ça n'arrivait jamais. Techniquement, le Nyumakele a fait des pas de géant. Par rapport à ce qu'il y avait il y a 20-30 ans et comparé, aujourd'hui, à des zones comme Koni ou Jimilime, le Nyumakele est dans une relative prospérité."

L'ANCIEN FIEF du colon Jules Moquet n'en reste pas moins la région subissant la plus forte pression foncière, la hausse démographique la plus importante, et fournissant le plus gros des contingents de migrants vers les villes et les autres îles. Les nombreux enfants présentant des signes de malnutrition sont là pour rappeler que la production agricole n'est pas forcément consommée par les familles, quand celles-ci vendent leur lait ou leurs bananes pour accéder au système de consommation et payer les frais de scolarité ou de santé. Les produits vendus sur les marchés ne sont pas toujours synonymes de surplus agricole.

En dehors de jeunes désecurés et désabusés, l'agriculture occupe pourtant le plus clair du temps des habitants : du matin au soir, les routes sont parcourues d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants, qui surgissent de rideaux d'arbres la tête chargée de fagots, de fourrage, ●●●





●●● de fruits ou même de fumier. Chaque mètre carré est exploité jusqu'à devenir stérile ; les bas-côtés de la route sont couverts d'insignifiantes rizières qui donneront chacune quelques kilos de riz au plus. Pourtant, quand on leur demande ce qu'ils font comme travail, tous ces gens qui s'échinent sur leur parcelle et sur le moindre fossé cultivable répondent deux fois sur trois : "Rien." Si le travail est conçu comme un moyen de gagner de l'argent, leur réponse est logique. Tout comme leurs aïeux employés de force par la société coloniale gagnaient tout juste de quoi payer leurs impôts et ne pas mourir de faim, la plupart des paysans du Nyumakele d'aujourd'hui subviennent à peine à leurs besoins vitaux.

"Du matin au soir, je suis à la campagne pour une seule vache qui ne m'appartient même pas", se plaint ainsi Lokasa, à Mremani. "Pour faire manger ma fille, je suis à la forêt pendant toute l'année, pour une bête qui ne donne qu'un petit par an et quatre litres de lait par jour. Alors que chaque jour, il lui faut 200 kg pour manger !" Fatima Oussen, à Adda, constate aussi que "cultiver c'est un travail qui ne donne rien, parce que la terre est très légère depuis longtemps qu'on la cultive".

DIRECTEUR DE L'UNION des Sanduk, le premier réseau de micro-crédit implanté sur l'île, Ali Ahamadi ne dit pas autre chose quand il parle, exagérant à peine, de "productivité du travail mille fois inférieure à ce qu'elle peut être ailleurs". "Quand vous voyez les quantités énormes d'énergie que les gens mettent à cultiver leur sol pour des résultats misérables... On est à 20 quintaux de riz par hectare, contre 115 ailleurs dans le monde. Cette femme qui marche sur le bord de la route, va utiliser toute sa journée pour aller couper ce fourrage et le porter sur sa tête, et il sera loin d'être suffisant pour nourrir sa vache, qui du coup ne donnera que 4 ou 5 litres de lait au lieu de 15 ou 20. Cette région a encore énormément de potentialités de développement. Il reste d'énormes marges à gagner en terme de production agricole."

Question de moyens ? Même pas. Selon Ali Ahamadi, l'épargne drainée par le réseau Sanduk suffirait à financer des projets de modernisation portés par les petits producteurs. Mais si aucun cadre ne leur est proposé, ceux-ci avanceront très lentement. "Au niveau local, il y a assez d'argent", assure le directeur. "Beaucoup d'argent dort dans nos comptes, faute de projets." La plupart des prêts demandés sont consacrés aux dépenses familiales ou au commerce : "Même dans un milieu rural comme le Nyumakele, très peu d'argent est investi dans l'agriculture, car ces investissements sont peu rentables, les paysans voient d'abord à court terme, et il n'y a pas d'encadrement agricole. Les gens n'ont même pas les idées d'un projet. Ils sont dans un système de précarité terrible, il faudrait que ce soit le quotidien qui soit traité. Ils n'ont pas le temps de penser au long terme." Dans cette région longtemps isolée de tout et privée d'éducation, "il y a un problème d'ouverture, de connaissances, de savoir. Il n'y a pas la capacité de concevoir et de mettre en

moi-même un crédit."

La scolarisation de masse n'a pour l'instant pas résolu le problème. Ceux qui réussissent leurs études s'éloignent de la terre. Les autres ont du mal à dépasser les pratiques de leurs parents. "Même si ces jeunes s'insèrent dans le tissu agricole, ils ne sont pas capables de le rentabiliser", estime Ali Ahamadi. "Eux ne croient d'ailleurs pas pouvoir transformer l'agriculture."

CHEZ L'ENSEMBLE des cultivateurs, le discours est le même : tous sont en attente de formation, de connaissances qui leur échappent, et parlent comme si eux-mêmes ne savaient rien sur la terre qu'ils cultivent. "Il faut que les gens qui modernisent l'agriculture viennent dans notre village", demande un jeune homme de Sandapoini. "Nous,

"Cultiver, c'est un travail qui ne donne rien, parce que la terre est très légère depuis longtemps qu'on la cultive."

FATIMA OUSSENI, CULTIVATRICE DE ADDA

on fait n'importe quoi, enfin ce qu'on sait faire. On a beaucoup de terres à cultiver qui sont vides. Mais si on cultive, on ne récolte rien." Madjidi Ali confirme : "On n'a pas eu une formation. On cultive avec la pratique qu'on a eue. A Mremani, ils ont eu beaucoup de formations et ils arrivent facilement à s'en sortir. Quand les formateurs arrivent, ils s'occupent de ceux qui sont tout près. Ici, personne n'accède aux formations." "La première chose, c'est d'avoir des techniciens pour apporter l'expérience, nous dire comment planter du maïs, des ambrevades", poursuit Ahmed Bacar, du même village. "L'argent ne vient qu'après la formation." Pourtant, malgré tout, les pratiques et la conscience de l'environnement ont évolué. Les enjeux de l'érosion et de la déforestation sont connus des paysans, même si leur réaction reste insuffisante pour renverser la tendance. "La terre est fatiguée", décrit Fatima Oussen. "Depuis les années 60, mes parents travaillent sur la terre, moi aussi... Il n'y a pas moyen de la laisser reposer car il y a beaucoup de gens. Je l'ai travaillée l'année dernière et je la travaille cette année. Au bout de 3 ans, ça ne donne plus. S'il y a de la pluie ou du mauvais temps, la terre s'éroule." "Il n'y a pas de place suffisante pour toute la population", constatent des cultivateurs de Mremani. "La plus grande partie des gens n'ont qu'une place de 15 mètres et, à la maison, 11 ou 12 enfants. Les places sont touchées par l'érosion. On doit creuser, faire une sorte de banquette. La vache va faire un travail pour que la terre devienne plate et alors on peut cultiver."

POUR L'AGRONOME Mohamed Bacar, le Nyumakele est à l'avant-garde du progrès agricole par rapport au reste de l'île. "L'essentiel des activités du Bureau de développement de la production agricole (BDPA) (1) à Anjouan ont eu lieu dans le Nyumakele", indique-t-il. "Ses thèmes ont été repris par la FAO (2) et la CEE (3). Si aujourd'hui le Nyumakele a pu acquérir une certaine autosuffisance alimentaire, c'est grâce aux vestiges des années 60. Le BDPA a initié les paysans à protéger

Quand les colons sont partis, la terre a été vendue à ceux qui avaient les moyens d'acheter - peu de paysans. Dans les autres lieux, la pauvreté ne s'affiche pas comme ça", poursuit l'enseignant. "Toutes les aides et interventions vont dans le Nyumakele, et la région reste pauvre. C'est parce que les investissements ne sont pas conservés. Les gens se disent : c'est l'Etat qui a fait ça, donc ça n'appartient à personne. Et personne ne s'en occupe. Il y a eu un chantier d'adduction d'eau fait par la Chine. Il n'est pas resté fonctionnel. Le FADC l'a repris. Ça n'a pas marché. Maintenant c'est ID qui s'en occupe, depuis 1998. La dépossession a joué un rôle majeur dans la paupérisation. Il n'y a qu'à voir la différence entre l'Afrique et l'Asie, où les gens ont pu conserver des terres. Le fait de posséder quelque chose joue beaucoup sur le développement. Sans oublier que les gens du Nyumakele ne recevaient aucune considération. On ne les appelait pas par leur nom, mais par leur matricule. C'est resté ancré dans leur mentalité."

Le mode d'intervention dans la région, en développant un assistant parfois caricatural, n'a rien fait pour sortir les paysans de la dépendance. Après le BDPA qui a marqué la fin de la période coloniale, la campagne de reboisement du Programme alimentaire mondial a particulièrement marqué les esprits, avec son maïs américain et son lait hollandais distribués en échange de la plantation d'arbres. Lorsque l'Union européenne a pris la suite en subventionnant les cultures, "je connaissais des paysans qui plantaient des arbres le matin parce que l'équipe de contrôle allait passer puis les replantaient ailleurs l'après-midi", raconte Mohamed Bacar. "L'Union européenne payait. Certains avaient un niveau de vie qui ne correspondait à rien de ce qu'ils faisaient. Ils n'entretenaient pas les plants une fois la prime reçue. Quand le projet a cessé, ils se sont retrouvés avec une parcelle dénuée."

Aujourd'hui, à l'ère des approches "communautaires" et "participatives", les nouveaux acteurs intervenant dans le Nyumakele ont toutes les peines du monde à entraîner les paysans dans leur logique. Le

cas le plus frappant est celui de la laiterie de Mremani, construite par la coopération française sur impulsion de l'ONG Initiative développement (ID). Gérée par une association, elle appartient en principe aux producteurs. Mais elle a dû fermer momentanément, faute de fournisseurs en nombre suffisant. "Une grande partie des éleveurs ne s'approprie pas la laiterie", regrette Daniel Moudhine, le directeur. Malgré la garantie de pouvoir vendre leur lait chaque jour, les producteurs n'ont pas accepté que la laiterie pratique en basse saison des prix inférieurs à ceux des collecteurs postés en bord de route, compromettant son fonctionnement.

A MREMANI, la directrice du Centre d'encadrement agricole, qui dépend du gouvernement de l'île, souhaite également "instaurer une approche participative." Les maigres moyens dont dispose le centre trahissent cependant le peu d'investissements consentis par l'Etat pour améliorer la production agricole. "On ne fait pas grand-chose d'autre que la formation des organisations paysannes et maraîchères", avoue la directrice.

Après avoir pendant des décennies maintenu les paysans du Nyumakele dans l'isolement, l'ignorance et la précarité, on voudrait donc qu'ils adoptent maintenant les nouvelles conceptions du développement rural, sans qu'une véritable réforme agraire n'ait jamais renversé la balance de la dépossession coloniale. Mais rares sont les révolutions agricoles survenues sans volonté politique de l'Etat. "Les fonds étrangers ne sont pas permanents, ils fonctionnent par mode. Quand la mode est passée à autre chose, les fonds partent ailleurs. Alors que si c'était clairement inscrit dans la politique nationale, on ne pourrait pas laisser tomber comme ça", plaide Ali Ahamadi. "Il faut mettre en place de vraies structures d'encadrement. Des paysans ont dans leur tête quelques idées très vagues. Il faut les aider à développer leurs concepts. Sinon, on n'ira jamais loin."

LISA GIACHINO (avec NAOURDINE PAPAMWEGNE)

Page de gauche : Madjidi Ali et deux autres villageois de Sandapoini.

Ci-dessus : transport de fourrage à Adda.

"Quand les colons sont partis, la terre a été vendue à ceux qui avaient les moyens d'acheter - peu de paysans."

MOHAMED OUSSENI, ENSEIGNANT

chantier. Si quelqu'un arrive à monter quelque chose, tout de suite après, les autres font pareil." Moussa Houmadi relève la même difficulté à prendre des initiatives. "Les paysans ne peuvent pas se gérer. Les gens ne sont pas encore mûrs. Quand on leur prêtait de l'argent, ils n'arrivaient pas à rembourser", indique-t-il. "Certains ont dû mettre leur terre en gage. Du coup, ils se montrent méfiants." C'est ce qui est arrivé à Andil Saïd, de Sandapoini. "Actuellement, je n'ai pas de place pour cultiver", avoue-t-il. "Je loue une place ou j'emprunte à un ami. Avant, j'avais une place mais avec l'emprunt des Sanduk que je n'ai pas pu honorer, elle a été prise. J'avais pris un crédit pour acheter du coco, du manioc et monter une petite boutique mais avec les crédits de la population... j'ai oublié que j'avais

les sols, à produire du fumier. C'est dans cette région que les paysans se sont le mieux appropriés les techniques de modernisation agricole."

Entre la vache au piquet, les plantes anti-érosives, les murets et les plantations pour délimiter les parcelles, les innovations restent cependant limitées pour la plupart des paysans. Quant aux projets collectifs, ils tombent souvent à l'eau après le départ des bailleurs de fonds. Mohamed Oussen, qui a fait des recherches historiques dans la région, explique ce manque d'autonomie par la dépossession coloniale. "C'est normal que tout le Nyumakele connaisse une situation difficile, puisque les paysans n'ont rien", souligne-t-il. "Même les maisons appartenantes à la société [coloniale de Nyumakele]. La population a été paupérisée.

## Notes

- (1) Bureau fonctionnant dans les années 60
- (2) Fonds international pour l'agriculture
- (3) Communauté économique européenne, aujourd'hui Union européenne

# Dans le "Dubai" du Nyumakele, entre fatalisme et système D

Des jeunes sans avenir, des parents dépassés, des passeurs sur le qui-vive : l'espoir de s'en sortir est faible à Sandapoini.



Des jeunes de Sandapoini jouent au babyfoot. (L.G.)

**LA ROUTE** est longue jusqu'au "Dubai" du Nyumakele". Au terme d'un chemin boueux, un portail béant aux battants sortis de leurs gonds ouvre sur quelques salles de classes. Ecole de Sandapoini, annonce une pancarte fixée au-dessus du tas de ferraille qui pourrait aussi bien ne pas exister, puisque aucune clôture n'empêche de passer à côté. Le village est construit bien au-dessous de la petite école, bordant la mer et le "cimetière Balladur" (1), la plage où sont enterrées les victi-

vettes ont commencé au temps de Djohar. Avant, elles venaient de Mayotte pour prendre des passagers. Puis les pêcheurs anjouanais s'y sont mis. Et les vols ont commencé." En répétant le sobriquet que les autres villages ont collé à Sandapoini. Andil Saïd laisse échapper un rire sceptique. "Dubai ? Pourtant y a pas de vols là-bas ? Ces affaires que font les jeunes, ça met le village dans des problèmes", poursuit-il en soupirant.

Sur la terrasse d'une petite maison en dur, une dizaine de garçons reconnaissent que le scooter autour duquel ils se sont retrouvés a été volé. De toutes façons, ils n'en profiteront pas : l'engin sera bientôt vendu. "Motos, DVD... on peut tout avoir ici", annoncent-ils, désœuvrés de bon matin. "Volés par des jeunes Mahorais qui veulent de la drogue et l'échange contre une moto volée."

Sandapoini comme son voisin, Hamchako, est aussi réputé comme étant le lieu où les jeunes s'oublient dans l'alcool ou la fumette. "Beaucoup sont alcooliques", affirme Mohamed Soula, un enseignant de Mramani, à l'extrême sud du Nyumakele, pendant qu'une dizaine de gamins de moins de 12 ans se partagent un mégot. "Ils prennent la grande cigarette. Ils se ravitaillent à Hamchako... Quand on voit des enfants quitter le village vers 17h30, c'est qu'ils vont se saouler."

Le phénomène reste limité. Cependant "il y a des gens qui achètent l'alcool et la drogue à Mutsamudu et vendent ici parce qu'ici, il y a beaucoup de saouleries", confirment les garçons au scooter. "Ici, c'est la source. Pour consommer, on se regroupe sur la plage dans un endroit sombre, sous un baobab." Et les parents ? "Ils n'acceptent pas. Ils nous ont donné

une éducation. Mais on les écoute aujourd'hui, on les écoute demain, et puis ensuite, on voit qu'il y a un problème. Les anciens voyaient leurs enfants obéir mais aujourd'hui, on n'écoute plus parce qu'il n'y a rien à manger à la maison, rien, pas de travail à faire. Pourquoi écouter ? Je suis grand, je me débrouille ailleurs" dit l'un d'eux.

ÂGÉS ENTRE 15 ET 25 ANS, ces garçons font partie de la dernière génération à ne pas être allée à l'école, ou si peu. Ils ont raté le côche de la scolarisation de masse (lire p41) et se trouvent en rupture avec leurs parents cultivateurs... tout en restant aux portes de la société moderne qui les attire tant.

A peine sorti de l'enfance, Ahmed rêve d'une vie meilleure et ouverte sur l'extérieur pour ses propres enfants. Comme si sa chance, à lui, était déjà passée. "Puisque je ne suis pas allé à l'école, j'ai envie de trouver un travail pour avoir une belle vie, construire une belle maison avec ma femme et mes enfants, avoir l'électricité. Aujourd'hui il y a la télé pour savoir ce qu'il se passe dans le monde. Je ne veux pas que mes enfants soient comme moi. Je suis en train d'apprendre à conduire pour devenir taxi, et je cultive au champ."

A ses côtés, Abdallah, 19 ans, a depuis longtemps noyé ses rêves dans l'eau noire des traversées clandestines et les cellules de Majicavo. Il revient tout juste de la prison de Maore où il a passé cinq mois après avoir été arrêté tout près des côtes, avec vingt personnes à bord, en 2005. A Sandapoini, Majicavo est un nom aussi familier que Mutsamudu ou Moroni. Abdallah n'est pas le premier à être passé entre les murs de la maison d'arrêt mahoraise. "Je voulais juste de l'argent pour donner à ma maman",

dit-il. "J'avais arrêté l'école en 6e. Je ne faisais rien. Mon seul travail, c'est passeur. Je le ferai jusqu'à la mort. Mieux vaut mourir en mer que vivre dans cette misère." L'année dernière, trois jeunes passeurs du village ont disparu, noyés.

QUANT AUX PASSAGERS de kwassa, on ne les compte même plus. Dans chaque village du Nyumakele, c'est la même histoire : des jeunes, scolarisés ou non, vendent en douce un cabri ou un mouton appartenant à leurs parents avant de prendre le large. "Le voyage clandestin vers Mayotte a beaucoup déséquilibré l'éducation", estime Mohamed Soula. "Beaucoup quittent l'école pour Mayotte

**"Les parents ne sont pas contents, mais ils ne peuvent pas leur interdire."**

MADJIDI ALI, UN AGRICULTEUR

entre 12 et 18 ans. Ils volent un cabri et le donnent au passeur. Ça ne fait pas une semaine qu'un oncle est venu me voir. Son enfant de 16-17 ans avait fui pour la troisième fois. Il a dit qu'il allait à Mutsamudu et qu'il fallait le remplacer au champ. Il a pris un mouton et l'a vendu pour partir à Moroni, cette fois." "Les parents ne sont pas contents mais ils ne peuvent pas leur interdire", constate Madjidi Ali, un cultivateur de Sandapoini. "Ils pensent que leur avenir est à Mayotte."

Pour ceux qui s'accrochent à leurs études sur place, Maore représente un moyen de payer les frais de scolarité. Arabi Soulaïmana, étudiant en deuxième année de Droit à l'Université de Patsy, est le seul du village à poursuivre des études supérieures. Ces études, il les a payées grâce à trois voyages clandestins sur l'île voisine. "J'ai donné des cours aux enfants d'une Mahoraise. Pour payer ma deuxième année, il va falloir que je recommence", explique-t-il. Le journaliste et enseignant Assudine Abdallah, qui a étudié le jeu des migrations, remarque que ce phénomène est très répandu : "La première catégorie de migrants, ce sont les jeunes de 18-25 ans. Ils sont désœuvrés, ils ont raté leurs études ici, ils n'ont aucune activité."

Quant aux jeunes renvoyés par les autorités françaises, la pilule est amère. Les routes des plus gros villages sont pleines d'adolescents sapés comme pour un concert de rap. Déconnectés des réalités de la vie locale, ils entraînent dans leur sillage des dizaines de copains qui ne rêvent que de partir. "Babadi", qui a emprunté son surnom au chanteur mahorais, est de ceux-là. Elève de PPF (2) à Maore, il a tout de même été expulsé et se fait le porte-parole de la jeunesse frustrée d'Adda, le premier village sur la route du Nyumakele. "Nous, nous voulons nous amuser comme les autres. A Mayotte, un élève va gagner 38 euros (3), et on paie le prof... Ici, depuis la maternelle jusqu'à l'université, c'est nous qui payons. Le maître ne gagne pas grand chose. A Mayotte, est-ce qu'il y a des maisons comme celle-là [il en montre une du doigt, construite en terre] ? Tout ça, ça montre que nous, on est dans la merde."

COMME LE FAIT REMARQUER Assudine Abdallah, le fait que Télé Mayotte soit la seule chaîne captée dans la région joue "un rôle capital de stimulateur" dans les débats vers Maore. "On n'a que RFO comme télé", explique un lycéen, Abdou Abdallah. "Il y a une jalousie parce que là-bas, ils sont évolués. Nous, on voit tous les Mahorais dans leur télé et nous, les Nyumakelens, personne ne nous voit dans la télé !"

LISA GIACHINO

**"Motos, DVD... on peut tout avoir ici."**

DES JEUNES DE SANDAPOINI

mes d'un naufrage de kwassa. Comme tant d'autres à Ndzuani, Sandapoini date des années de concurrence entre Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed, les deux leaders politiques des années 60. "Avant, les habitants vivaient à Shaweni, mais au moment où on a pris l'indépendance, la terre se dégradait trop à cause du vent. Shaweni était devenu impraticable. Les notables sont allés voir Abdallah et Mohamed Ahmed qui leur ont fait des promesses. On est venus ici en 1972", raconte un vieux coupeur de bois, Andil Saïd. Le cultivateur à barbe blanche se souvient que les premières fuites vers Maore ont eu lieu quelques années plus tard, sous la révolution d'Ali Soilih. "Les gens du village parlaient sur des pirogues à balancier parce qu'ils ne comprenaient pas sa politique." Mais le phénomène de masse a débuté en 1995, lorsque la France a imposé aux Comoriens un visa pour se rendre à Maore. "Les

## Notes

(1) En référence au visa Balladur, instauré en 1995.

(2) PPF : classes pré-professionnelles, bien souvent des voies sans issue pour les jeunes sans-papiers.

(3) Il veut certainement parler des bourses que touchent les parents des élèves.

# Sur les pentes de Kaweni, la galère des “chercheurs d’or”

Les bidonvilles de Kaweni, appelés “le petit Nyumakele”, accueillent nombre d’immigrés provenant de cette région. Affranchis des contraintes sociales, ils y développent des réseaux de solidarité indispensables à leur survie.

**A PREMIÈRE** vue, il n’y a pas grand-chose à voir entre le Nyumakele des grandes et vertes étendues du sud de Ndzuani, et celui des pentes escarpées et sur-urbanisées de Kaweni. Mais l’on ne surmote pas pour rien “le petit Nyumakele” ce quartier de Lazerevouni et son extension, le quartier Mahabourih, qui surplombent la plaine de la zone industrielle. Selon “Toti”, un lycéen qui y habite, plus de 70% des gens qui vivent ici viennent de cette région. Une estimation approximative qui semble assez juste, si l’on se fie à nos rencontres effectuées durant ce reportage.

Dans les ruelles en forme d’escaliers de Lazerevouni, les maisons précaires se superposent dans un amas de tôles et de dalles en béton dont on se demande comment elles résistent, année après année, aux pluies du *kashkazi*. La maison de Fatima comporte deux pièces, dans laquelle se côtoient trois femmes -des sœurs- et deux enfants. “Je suis arrivée à Mayotte il y a cinq ans” dit-elle. “J’avais un oncle qui habitait à Acoua. Mais je devais travailler, donc j’ai décidé de venir plus près de Mamoudzou. Immédiatement, on m’a indiqué ce quartier. J’ai facilement trouvé une place. Je loue ma maison à un Mahorais pour 60 euros par mois. J’ai d’abord accueilli une de mes sœurs et ses deux enfants. Elle vivait avant moi à Mayotte mais elle s’est faite répudier par son mari.” Il y a deux mois, c’est la troisième sœur, âgée de 19 ans, qui les a rejointes. “Je ne voulais pas travailler aux champs. A Anjouan, on n’a aucune perspective”, explique-t-elle.

LORSQUE FATIMA est arrivée, cette jeune femme de 25 ans, qui a passé son enfance à Adda et vit aujourd’hui des ménages qu’elle fait chez des particuliers, a retrouvé de nombreuses connaissances. “Mon voisin était le fils d’un de mes voisins au village. On se connaissait bien. Plus haut, il y avait aussi un ami d’enfance, mais il a été renvoyé, et je ne l’ai plus revu.” Depuis, le Nyumakele n’a cessé de se “délocaliser” à Lazerevouni. “Chaque semaine, je vois arriver des gens de mon village. Il y a un mois, une cousine à moi s’est installée juste en face. Avant, c’était un autre garçon qui habitait le sud

connu qu’à Mgombani [un quartier de Mamoudzou, ndlr]. Tout le monde sait où ça se trouve. Tous les jeunes savent que si un jour ils viennent à Mayotte, ils trouveront un ami pour les héberger. Et pourquoi pas pour les aider à trouver un travail.” Pour lui, Lazerevouni est avant tout une mini colonie nyumakelaise : “Des immigrés, il en vient de partout, mais quelqu’un qui vient du Nyumakele passe forcément par ici. Il ne s’y arrête pas toujours, mais il y passe. C’est un peu notre ambassade à nous.”

LORSQU’IL EST ARRIVÉ à Maore en kwassa, Ahmed, 23 ans, savait où il dormirait le premier soir. Débarqué sur une plage du nord de l’île, il a immédiatement pris la direction de Kaweni. “Un ami à moi a une case ici. Quand je suis arrivé il était seul. Aujourd’hui, on est quatre [dans une chambre de 5 m<sup>2</sup>, ndlr]. Tous du même village, Mramani. Tous des amis d’enfance. C’est comme si on était chez nous. On est entre amis, on a tous des cousins qui vivent ici. La différence, c’est qu’on a du travail.” Tous les quatre vendent des babioles à l’entrée du marché de Mamoudzou. Une tâche de plus en plus ingrate, à cause des contrôles de police, mais qui permet “de vivre bien mieux que chez nous”, de s’acheter des cigarettes et, ils le disent à demi-mot, des “Castel”. “C’est aussi pour ça qu’on reste ici”, dit “Gringo”, l’un d’eux. “Ici, on est libre. Nos parents n’ont plus de pouvoir sur nous, surtout qu’on leur envoie de l’argent. Et il n’y a plus les vieux du village pour nous dire quoi faire, ce qui est bien ou pas.” Recontré en fin de journée, “Gringo” en était à sa deuxième bière. Déjà saouli, il avait boire souvent, non pas par dépit, mais “parce qu’il aime ça.” Cette vie d’immigrés éloignés des contraintes sociales, c’est aussi ce qui plaît à Youssouf, 24 ans. “Au village, non seulement on n’a pas de travail, mais dès qu’on fait quelque chose, on nous regarde d’un mauvais œil. Ici, personne ne nous dit rien, car personne n’a de pouvoir sur nous. Beaucoup d’entre nous sommes jeunes. C’est vrai qu’il y a quelques anciens ou des familles, mais ils s’occupent d’abord de leurs problèmes. Au village, c’est le contraire. Comme

quent. Parce que là-bas, on nous emmerde, mais au moins on s’intéresse à nous. Ici, on a l’impression d’être personne. Il y a tellement de gens qui arrivent et repartent, qui se font expulser, qu’on a toujours l’impression d’être seulement de passage.” Autre effet pervers : la délinquance. Pour Mohamed, cette liberté n’est ainsi pas forcément positive : “Les jeunes n’ont aucun repère, aucune limite. Ils boivent, fument, certains se droguent et vivent de trafics pas clairs. Cela aboutit à de la délinquance. Et comme les policiers ne passent quasiment pas ici, le soir, cela peut être dangereux. Pas pour nous qui habitons ici, mais pour les étrangers.” Hachim confirme : “Certains font n’importe quoi. S’ils étaient au village, ça fait longtemps qu’on les aurait punis. Mais ici, il n’y a personne pour les accompagner. Il n’y a aucun éducateur, aucune autorité.”

PARADOXALEMENT, À LAZEREVOUNI, ce vent de liberté vis-à-vis des coutumes sociales n’exclut pas la fin des solidarités villageoises. Au contraire, elles semblent plus fortes ici qu’ailleurs. Selon Fatima, “on s’entraide beaucoup. Quand quelqu’un a besoin d’appeler en urgence au village, quand il faut envoyer de l’argent pour un décès, quand une maman n’a plus rien pour nourrir ses enfants.” Naïma, une jeune maman de quatre enfants -issus de trois pères différents- qui habite Mahabourih et n’a pas de travail (lire ci-dessous), se souvient de cette période où les pères ne passaient plus -depuis, elle a rencontré un homme avec qui elle vit : “Mes deux derniers enfants n’avaient que 1 an et 2 mois. Les voisins ont fait une quête et m’ont donné de quoi les nourrir. Alors que je ne leur avais rien demandé. Mais ils avaient vu que j’en avais plus rien.” Si selon elle, la solidarité

existe également dans le Nyumakele, elle est moins forte. “Là-bas, on est dans la misère, mais comme les familles restent soudées, la solidarité se passe à l’intérieur des familles. Elle est limitée. Ici, comme les familles n’existent plus beaucoup, on est obligés de compter sur d’autres personnes, et de faire attention à nos voisins.” C’est que, explique Fatima, cette solidarité est indispensable. “S’il n’y avait pas ça, on reparti-

“Ce qui m’a plu quand je suis arrivé ici, c’est que je me suis senti dans un autre monde. Il n’y avait plus le poids des parents.”

HACHIM, 26 ANS

rait tous. A part quelques uns qui trouvent de bons boulots, on galère tous pour s’acheter à manger.”

Tous ou presque affirment, à Lazerevouni, ne pas regretter d’être venus ici. Mais tous ou presque avouent sans cesse douter. Car la vie qu’ils espéraient meilleure en venant ici ne l’est pas vraiment. “On n’a pas plus d’argent. C’est vrai qu’on gagne de l’argent. Mais entre ce qui nous sert à payer la nourriture, à envoyer à la famille, à louer la maison [la plupart des cases du quartier appartiennent à des Mahorais], il ne nous reste plus rien. Des fois, on se prive de manger”, dit “Gringo” qui, lorsqu’il ne vend pas ses claquettes à l’entrée du marché, part aux champs, où il a trouvé une place. Et puis, affirme Fatima, “il y a tous ces contrôles de police. On a l’impression d’être des voleurs [“pire, des animaux” ajoute sa sœur]. C’est désagréable de sentir sur soi ces regards. Pourtant, on n’a rien fait. On essaye juste de survivre, comme tout le monde.” Comme ceux qui sont restés dans leur village... La différence, ajoute Ahmed, “c’est qu’ici on a un travail. On ne s’ennuie pas. Dans le Nyumakele, on devient des grands-pères à force d’attendre.”

RC

## Un cocktail explosif

“A Mremani, le nom de Lazerevouni est plus connu qu’à Mgombani. Tout le monde sait où ça se trouve.”

MOHAMED, UN DES PLUS ANCIENS HABITANTS DU QUARTIER

d’Adda qui a loué une maison juste en dessous. Parfois, j’ai l’impression d’être à Adda !” Une familiarité qui n’est pas pour lui déplaire. “La vie est difficile ici. On est serrés, il fait chaud dans nos maisons, et on a peu d’argent. Pour quelqu’un qui a grandi dans les champs, ce n’est pas toujours simple. Et puis il y a la police. On a peur. S’il n’y avait pas des gens d’Adda pour me soutenir, je ne dis pas que je partirais, parce que d’autres personnes sont là, d’autres Anjouanais, même des Grand-comoriens. Et puis, ici j’ai un salaire, je peux envoyer de l’argent à mes parents. Mais c’est un plus de savoir qu’on a des gens qui ont grandi avec soi. Cela permet aussi d’avoir régulièrement des nouvelles du village. Tous les jours même.”

Mohamed, qui est l’un des plus anciens du quartier -il dit y habiter depuis plus de 15 ans- confirme l’attrait de Lazerevouni sur les jeunes du Nyumakele. “Je suis récemment retourné dans mon village de Mremani. Là-bas, le nom de Lazerevouni est plus

il n’y a rien à faire, on préfère s’intéresser aux problèmes des autres.”

“Il n’y a pas de chef ici”, explique Mohamed. “C’est vrai que les plus anciens sont écoutés, mais ils n’ont pas de pouvoir. Surtout, ils ne sont pas nombreux. Un enfant d’un chef à Mremani ne sera pas plus écouté ici par les autres. Quand on arrive à Mayotte, on oublie notre statut.” Cela s’explique, pense-t-il, par le fait que “la plupart des gens qui arrivent ici sont des jeunes. Non seulement ils n’ont pas envie d’écouter les plus anciens -comme au village d’ailleurs-, mais en plus ils vivent en dehors des traditions.” Hachim, 26 ans, qui travaille dans un garage en bas, “dans la zone”, confirme : “Ce qui m’a plu quand je suis arrivé ici, c’est que je me suis senti dans un autre monde. Il n’y avait plus le poids des parents, des oncles. Si on veut pas aller prier, c’est pas un problème. Si on veut dormir tard le matin, c’est pas grave.” Cela dit, “au bout d’un certain temps, certaines choses du village nous man-

“SECOUEZ LAZEREVOUNI, ET VOUS VERREZ de quoi on est capable !” La menace, à peine voilée, provient de la bouche d’un jeune qui refuse de dévoiler son identité. Entouré de trois autres gars qui doivent avoir son âge (autour de 18 ans), il affirme qu’un jour, “tout ça explosera”. Comment en serait-il autrement ? Lazerevouni présente tous les ingrédients d’un cocktail explosif : des jeunes adultes sans travail, dont une partie s’est engouffrée dans la vente de drogue et dans les trafics en tout genre et dont l’autre tente tant bien que mal de gagner sa vie en échappant aux rafles ; des adolescents évincés du système éducatif sans avoir aucune formation -ni même la maîtrise de la langue française-, qui passent leurs

journées à boire et à fumer ; des filles livrées à elles-mêmes, dont certaines n’ont pour seule option afin de nourrir leurs enfants que de vendre leur corps. Enfin, surtout : une ribambelle de gamins qui, du matin au soir, vaquent dans le quartier, mendiant dans la zone industrielle. “Ces enfants n’ont pas été acceptés à l’école, parce que leurs parents sont clandestins”, dit Mohamed. “Que voulez-vous qu’ils fassent, sinon trainer et, un jour, voler ?” Selon les estimations d’une animatrice qui a travaillé pendant quelques années à Kaweni, ils seraient des centaines d’enfants en âge d’être scolarisés à ne pas aller à l’école. “La plupart ont été refoulés dès la rentrée, malgré les tentatives de leurs parents”, affirme-t-elle. “Mais

d’autres n’ont même pas tenté pour la simple raison qu’ils n’ont plus de parents. Certains vivent chez de la famille, des cousins ou des oncles, mais ceux-ci ne s’en occupent pas. D’autres sont carrément à la rue”, s’insurge l’animatrice, qui a tenu à garder l’anonymat pour des raisons professionnelles.

“Ces enfants ont faim, cela se voit. Ils seront prêts à tout, un jour, pour manger quelque chose. Certains d’entre eux vont à la décharge pour trouver de quoi manger ou des choses à revendre”, se désole Mohamed.

“Un Jour”, affirme Hachim, 26 ans, “le calme apparent de Lazerevouni explosera. Et on comprendra la misère qu’il y a ici. Tout Mayotte comprendra.”

L'amélioration de l'habitat et son accession au monde du travail ont permis à la femme mahoraise de s'émanciper. Quant aux hommes, "ce sont de vrais SDF" affirme le sociologue David Guyot. De quoi attiser les tensions conjugales... et les convoitises.

## A Maore, la "guerre des sexes" est déclarée

*restaient à la maison et étaient tributaires de l'argent de leur mari. Mais aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler. Moi, je suis libre, je n'ai pas besoin d'un homme pour m'acheter les choses que je veux, j'ai le permis. Si je n'avais pas eu de travail, j'aurais pris un mari plus tôt, mais là, je préfère prendre mon temps."*

CETTE MARCHÉ vers l'indépendance de la femme, qui reste lente affirme Faouzia Kordjee, présidente de la Condition féminine - "l'indépendance financière est un facteur important, mais ce n'est pas le seul, et il reste beaucoup à faire" dit-elle, ne se fait pas sans accrocs. Elle

peut même parfois s'apparenter à un combat entre les deux genres. A tel point que le sociologue David Guyot, qui étudie la société mahoraise depuis une dizaine d'années, n'hésite pas à évoquer une guerre des sexes. Une guerre qui opposerait femmes et hommes, dont le champ de bataille se déroulerait au niveau de la possession foncière et de l'habitat, et qui, paradoxalement, aurait depuis bien longtemps tourné en faveur de celles qui, dans d'autres domaines, sont les laissées-pour-compte. "On assiste à une guerre des sexes à Mayotte depuis quelques années, c'est un phénomène tu, que peu d'observateurs remarquent, mais qui est pourtant bien réel", affirme le sociologue. Qui poursuit : "On se cache derrière des assertions historiques du type : la femme possède la maison, l'homme travaille, mais on ne se rend pas compte que l'intrusion de bribes du droit commun dans l'existence quotidienne des gens aboutit à des situations compliquées, notamment sur le droit de succession, avec un concept qui est la communauté de bien en Occident, qui n'existe pas ici." C'est que le traditionnel schéma conjugal dans lequel la femme possède la maison et l'homme nourrit la famille est dépassé. Ce qui pouvait s'apparenter à un équilibre des forces est mort avec la transformation de l'habitat, devenu patrimonial, et l'entrée remarquable des femmes dans le monde du travail. Aujourd'hui, nombreuses sont celles qui non seulement possèdent deux voire trois maisons qu'elles louent, mais qui en plus gagnent un salaire honorable. De quoi faire perdre la tête à

pas mal d'hommes, qui se croyaient jusqu'à présent indispensables à la gent féminine...

Tout commence selon David Guyot à la fin des années 1970. La société mahoraise est alors très majoritairement rurale. Selon son rapport réalisé en 2004, 92% des logements sont précaires - pas pérennes, pas durs. La maison familiale n'est alors rien d'autre qu'un lieu de vie. Elle ne représente aucune richesse patrimoniale, sauf pour certaines familles aisées, "qui ne sont pas plus de 2 ou 3 par village". "L'Etat et les bons missionnaires qui le servaient ont dit : "On va durcir ces maisons", rapporte le sociologue, "mais ce qu'on n'a pas vu à l'époque, c'est qu'on allait en même temps à contre courant du cycle culturel où sur une surface donnée, le rythme naturel des successions féminines allait de pair avec le remplacement de l'habitat précaire maternel par l'habitat précaire filial. Le rythme naturel a été cassé dans la mesure où les aides de l'Etat sous forme de maisons en dur ont encouragé le rêve social des Mahorais, qui passe désormais par la construction d'une grande maison. Avant, la norme sociale était que tout le monde avait une maison précaire, et quelques notables possédaient une maison en dur. Mais l'aide de l'Etat a donné une réalité au rêve social. Un rêve que tout le monde pouvait toucher du doigt, car tout le monde avait droit à ces aides. Tout le monde en a profité. Certaines femmes se sont fait construire 3 ou 4 cases Sim."

CETTE PÉRIODE CORRESPOND selon lui "à une époque où la division sexuelle des rôles conjugaux trouve des correspondances avec la structure du marché de l'emploi et la division des richesses : la femme est propriétaire de la maison, c'est son seul bien (mais il n'est pas réellement évalué en tant que valeur marchande), elle ne travaille pas ou très peu dans le cadre d'un emploi rémunéré. L'homme est hébergé dans cette maison féminine qu'il finance, il possède alors tous les pouvoirs économiques. Son statut de "sans domicile fixe" se trouve en phase avec un marché matrimonial où une pratique polygame n'est que l'expression culturellement codifiée d'une forme assez universelle d'hypergamie économique." (2).

Le premier tournant a lieu en 1991, lorsque le nombre de maisons en dur atteint celui des maisons dites précaires (3). Durant cette même période, un autre événement

**LABATTOIR**, en Petite Terre. Sitti (1) se dit libérée. Son mari, explique-t-elle, la trompait. "A droite à gauche." Il rentrait à des heures pas possibles et s'occupait peu de leur petit garçon. Alors un soir qu'il rentrait tôt, elle l'a chassé. "Je lui ai dit de récupérer ses affaires et de partir. Il a bien tenté de me faire changer d'avis, mais j'étais décidée. Pourquoi continuer à subir cette humiliation alors que je n'ai pas besoin de lui pour vivre ? La maison est à moi, je travaille [au Conseil général] et gagne assez d'argent pour nourrir mon enfant."

Non loin de là, à Pamandzi, Hadidja (1), comptable dans une entreprise de Kawéni, a elle aussi "viré" son mari. "Il ne faisait que boire et faire la fête avec ses copains. Il ne s'occupait pas de moi et de nos deux enfants. Mais ce qu'il n'avait pas compris, c'est que moi, je n'ai pas besoin de lui. Je travaille, je gagne même bien ma vie, 1.400 euros par mois, et la maison est la mienne, ce sont mes parents qui l'ont construite pour moi. Lui, il ne ramenait que 1.000 euros par mois, et en consommait la moitié pour ses fêtes. Pourquoi l'aurais-je gardé à la maison ?"

Elles sont nombreuses comme Sitti et Hadidja, à avoir franchi le pas de l'indépendance économique vis-à-vis de leur conjoint. Comme elles, certaines

n'ont pas hésité à le chasser. Un habitant de Labattoir évoque ainsi l'une de ses voisines qui, après avoir demandé à son conjoint de partir, a entièrement remeublé son salon avec son argent à elle, histoire de prouver sa totale indépendance. D'autres, sans franchir cette ligne rouge, font comprendre à leur homme qu'il n'est qu'un invité dans la maison, et que son salaire seul ne suffit plus à lui pardonner ses écarts. Certaines enfin, encore célibataires et vivant sous le toit maternel, avouent mettre du temps avant de choisir "le bon". "On travaille, on a un salaire, pourquoi se presser au risque d'en prendre un mauvais ?" s'interroge, malicieuse, Karida (1), 23 ans.

"Il est fini, le temps où les femmes se faisaient marcher sur les pieds par les hommes", affirme en chœur Roukia et Amina (1), âgées de 26 et 21 ans, toutes deux secrétaires au Conseil général. Pour Roukia, "avant, nos mères étaient soumises car elles ne travaillaient pas. Elles

## La politique, un autre front...

**A LA DEMANDE DE LA DÉLÉGATION** aux Droits des femmes et à l'égalité de Maore, David Guyot a réalisé une étude sur la parité hommes/femmes dans le champ politique municipal à Maore, devenue obligatoire depuis la loi du 6 juin 2000. Il ressort de cette étude que la parité a permis une nette progression du nombre de femmes élues au Conseil municipal (45,5% des sièges), avec cependant des disparités selon les communes.

Selon l'étude, "localement, la présence féminine non seulement ne constitue pas un tabou, mais il semble que les femmes soient en mesure de négocier avec succès leur présence dans le champ politique municipal." David Guyot note toutefois un taux d'absentéisme très fort pour les femmes (du entre autres à leur faible nombre et à des raisons sociales). Sur tout, elles représentent une très faible proportion au niveau des exécutifs communaux : on ne compte aucune mairesse et elles ne représentent que 30% des adjoints. Ainsi, à la "relative parité institutionnelle" se superpose "une absence de parité factuelle".

Dans un chapitre plus sociologique, David Guyot note avec enthousiasme que "si les femmes apparaissent souvent en infériorité numérique au sein de l'exécutif, on voit bien qu'un tel rapport de force n'existe pas en ce qui concerne la position sociale de ces dernières, et en particulier le capital scolaire". Ce qui fait dire au sociologue qu'elles ne servent pas de pots de fleurs, mais sont arrivées à par leurs compétences -non compte de nombreuses enseignantes. Sur tout, l'avenir semble leur sourire, conclut-t-il : "Faute de parité numérique, la forte parité sociologique qui régnait actuellement dans l'exécutif du champ politique municipal invite à penser que le processus est déjà en marche."

Jeunes femmes mahoraises dansant le wadaha, octobre 2006. (RC)



●●● retient l'attention des Mahorais : fini la brique en terre séchée guère clim-quanté à leurs yeux ! La Sim (Société immobilière de Mayotte, en charge de la construction de logements sociaux depuis 30 ans) passe désormais au parpaing, et ses maisons prennent une autre valeur. La conséquence logique de cette évolution ne se fait pas attendre : les hommes aussi veulent leur part du gâteau. Sans remettre en cause le schéma traditionnel qui veut que la maison conjugale appartienne à la femme, ils tentent de leur côté de se procurer des terres et de se faire construire des maisons. D'autant que le prix des terres commence à prendre une certaine importance. "Le problème", poursuit David Guyot, "c'est que c'est devenu compliqué de partager ces terres entre tous les membres de la famille, il y a eu une sorte de privatisation de l'espace domestique." D'un objectif louable -la pérennisation de l'habitat-, pense le sociologue, on en a fait un outil d'acculturation. L'habitat est devenu richesse patrimoniale.

CE PHÉNOMÈNE A PRIS une ampleur plus large encore avec l'entrée des femmes dans le monde du travail, qui remonte au milieu des années 1980. "En 1985", rapporte David Guyot, "les femmes commencent à travailler. C'est un gros boum, les portes des bureaux s'ouvrent aux femmes, et pas les plus petites, puisque ce sont celles de l'administration. Les premiers recrutements touchent notamment la grande bourgeoisie de Pamandzi. Et d'un coup, ce qui faisait l'équilibre : l'homme travaille et gagne l'argent, la femme possède la maison, est détruit." Les premiers mouvements de "résistance" masculine remontent aux années 1990. Dans son rapport rédigé en 2004, David Guyot notait qu'en 1997, "au cours de son voyage d'études, [l'ethnologue Jon] Breslar observe à juste titre que la SIM a permis aux hommes de s'acquitter, à moindre coût, des devoirs constructifs vis-à-vis des femmes du groupe familial. Par ailleurs, la demande masculine destinée à servir une clientèle masculine, devient opératoire et socialement acceptable (...). Les hommes commencent donc à se consacrer à leur propre patrimoine par des stratégies rendues d'autant plus aisées qu'ils perçoivent leur statut d'hébergé conjugal comme une situation de précarité ainsi qu'un handicap à leur propres ambitions sociales et économiques. Ce point est tout à fait important puisque, d'un point de vue technique, l'intrusion des demandeurs hommes, homologues des femmes au plan sociologique (professions intermédiaires et postes salariés de moindre qualification), sur fond de concurrence conjugale, a pu conduire, à cette époque, à voir l'homme et la femme d'un même ménage tous deux candidats à l'habitat social. Ce phénomène sexuel annonce discrètement en fait les profonds bouleversements des modèles, en particulier matrimoniaux, qui sont en cours et prennent toute leur puissance au cours de la période suivante. L'accès des femmes à des emplois rémunérés (...) n'est pas sans conséquences sur les modèles traditionnels, en témoigne l'apparition de nouveaux profils de propriétaires : femmes seules, parce qu'elles disposent et du foncier et des moyens pour construire, hommes seuls en phase de conquête du foncier-logement masculin." L'architecte-urbaniste Monique Richter note pour sa part que les hommes propriétaires "ont de nouveaux comportements". "Une fois qu'ils

ont construit la maison qui abritera la famille", écrit-elle, "ils se lancent dans la construction d'une deuxième maison qu'ils loueront. Ceci leur permet d'éviter le sentiment de régression en cas de rupture avec l'épouse et de retour dans la maison familiale des parents. (...) Toutefois, en milieu rural, l'homme propriétaire ne construira cette maison qu'à partir du moment où ses filles rentreront dans un autre réseau de financement." (4)

"CERTAINS SE DISAIENT : "Ma femme a déjà trois cases Sim, moi aucune, ça commence à bien faire", se souvient Ibrahim, ancien conseiller municipal de Pamandzi, enseignant à la retraite. Lui-même se pose des questions. "Je me disais que ce n'était pas logique que ma femme possède tout, alors qu'elle travaillait. Avant, c'était compréhensible puisque c'était une sécurité pour elle, d'avoir une maison. Mais en gagnant un salaire, c'est devenu un insécurité pour les hommes. J'ai alors fait construire ma propre case Sim." Contrairement à la conception occidentale, la communauté de biens dans un couple n'existe pas. Ce qui appartient à la femme appartient à elle seule. Et quand la maison appartient au couple, bien souvent, "le mari fait don de sa part à son épouse", remarque l'anthropologue Sophie Blanchy (5). "Je savais que ma femme pouvait me jeter du jour au lendemain", poursuit Ibrahim. "Et comme je n'étais pas polygame, je me suis dit que si cela arrivait, je me retrouverais vraiment à la rue. J'ai donc demandé à bénéficier des aides pour construire un case Sim et j'ai acheté une place." Comme Ibrahim, une poignée d'hommes sentant le vent tourner achète des terres. Mais cela reste dans le milieu des initiés. "Ces hommes ont profité de l'ambiguïté juridique et du fait que leur femme ne porte pas le même nom qu'eux pour eux aussi devenir propriétaires de cases Sim", indique David Guyot. "Souvent, l'homme achetait un terrain en disant que c'était pour sa fille, mais en fait c'était pour lui."

Ce sursaut mâle reste toutefois limité. Il prendra une autre ampleur au début des années 2000. Ce sont alors les étudiants partis en France qui s'inscrivent en masse pour bénéficier de ces cases quasi gratuites. "A partir de 2002 il y a un boum de la demande venant d'étudiants, des hommes notamment", note le sociologue. "Ils sont en France, ils ne sont pas encore mariés, mais ils

demandent et obtiennent le financement d'une case Sim. Bien souvent d'ailleurs, ils ne feront pas construire une case, mais ils auront le terrain." Ces étudiants, ajoute-t-il, sont les enfants des premiers hommes à avoir réagi une décennie plus tôt.

Hachim est l'un de ceux-là. En 2001, étudiant en France, il dépose un dossier alors qu'il n'est ni père ni même marié. "C'était en prévision. On m'avait sensibilisé au fait que c'était de plus en plus difficile d'avoir un terrain, et je sentais que les femmes allaient travailler de plus en plus, donc que le schéma social allait changer. J'ai eu ma parcelle, mais je n'ai pas fait construire tout de suite, je n'avais pas l'argent. Ce n'est que quand je suis revenu à Mayotte, en 2004, que j'ai commencé à construire ma maison à moi." Aujourd'hui, il n'est pas encore marié mais vit dans sa demeure, à Tsararano.

CE PHÉNOMÈNE s'accompagne d'un changement de comportement entre les jeunes. Roukia, une femme qui possède un travail, une voiture, et montre des signes d'aisance financière, avoue ressentir une sorte de méfiance de la part des hommes de son âge. "Aujourd'hui, ils ont peur des femmes comme moi, car ils savent qu'ils n'auront pas le pouvoir financier. Ils ont peur de se retrouver à la rue un jour." La crainte de devenir SDF est d'autant plus forte, affirme David Guyot, que l'interdiction de la polygamie (en 2004) ne permet pas à l'homme de prévoir une porte de sortie. Les rapports conjugaux s'en trouvent détériorés. "Aujourd'hui on se trouve dans une situation très violente", affirme-t-il. "Pour la première fois dans l'histoire de Mayotte, l'homme peut se faire foutre à la porte par sa femme, et il ne peut rien dire." "Les hommes deviennent complètement fous", note non sans ironie une enseignante présente à Maore depuis plus de 20 ans, fine observatrice des moeurs locales. "Leur femme leur demande de leur acheter les plus beaux bijoux, la dernière voiture, le dernier frigo, et ils ne peuvent leur refuser, parce que sinon ils peuvent se faire jeter. Ils s'endettent ; avec leurs petits salaires, ils ne peuvent pas s'en sortir."

FACE À CETTE PERTE de pouvoir, nombre de Mahorais qui n'ont pas pu acheter du terrain à temps se tournent vers des femmes moins "puis-santes" : les sans-papiers. "De nombreux hommes, après un divorce, ne retournent pas avec une femme mahoraise, mais se réfugient chez une Anjouanaise", analyse le sociologue, chiffres à l'appui - en 2002, le nombre des couples mixtes homme de nationalité française / femme de natio-

nalité comorienne atteint le chiffre de 4.365 ménages, soit 20% de l'ensemble des ménages français natifs. Evolution logique : la femme de nationalité comorienne, souvent en situation irrégulière, est restée vulnérable financièrement -les salaires sont souvent très bas- et surtout elle ne possède pas de terres. "Les deux membres du couple se retrouvent ainsi à égalité au niveau du patrimoine." Mais l'homme a retrouvé son emprise financière.

Moussa, un enseignant de Tsararano qui habite Hapandzo, avoue avoir choisi une Anjouanaise en situation irrégulière par souci de sécurité. "Ma première femme m'a lâché. Elle était instable elle aussi et possédait la maison. J'ai dû retourner chez mes parents. C'était honteux. J'ai alors décidé de trouver une femme qui ne pourrait pas me faire vivre ça une nouvelle fois. On est nombreux dans ce cas", affirme-t-il. Roukia peste d'ailleurs contre cette évolution. "Comme ils ont peur de nous, les hommes cherchent des proies faciles. Et ce sont des Anjouanaises. Elles n'ont ni argent ni maison. Eux ont un emploi. Ils peuvent donc reproduire le pouvoir qu'ils ont perdu mais que leur père avaient sur leurs femmes."

Autre conséquence visible en brousse notamment : des jeunes filles issues de familles mahoraises pauvres qui n'ont pas les moyens d'acheter une place s'entichent très tôt d'hommes mahorais. Elles comptent sur eux pour construire la maison... jusqu'au jour où ils les quittent. Elles se retrouvent alors sans rien.

AINSI, EN 2007, "la guerre des sexes" entamée voici une dizaine d'années est très aigue, note David Guyot. "Les hommes en ont ras le bol, ils ne sont plus maîtres de leur destin, puisqu'ils peuvent se faire virer d'un jour à l'autre. On observe une méfiance entre les deux genres, on s'achemine vers tout sauf l'image de la famille occidentale heureuse de se retrouver à table le soir." Et de noter ce paradoxe : "Alors que la société mahoraise s'occidentalise à fond, le modèle social (occidental) basé sur la solidarité conjugale est remis en cause du fait qu'ici, les cellules familiales sont différentes. Et ce n'est pas prêt de s'arrêter, car la puissance économique et politique des femmes [lire ci-contre] ne cesse d'augmenter. Je pense que ça va modifier profondément la société. Je pense en particulier au fait que le locatif va exploser. Il y a trois ans, quand on parlait de logement locatif, les élus rigolaient, aujourd'hui ils se rendent compte que ce n'est pas si idiot que cela, avec ces couples d'hommes mahorais et de femmes anjouanaises qui ne possèdent pas de terres. On est à l'aube d'une nouvelle société."

RC

"Aujourd'hui, les hommes ont peur des femmes comme moi, car ils savent qu'ils n'auront pas le pouvoir financier."

ROUKIA, 26 ANS

"Et d'un coup, ce qui faisait l'équilibre est détruit."

D. GUYOT, SOCIOLOGUE

### Notes

- (1) Prénom d'emprunt
- (2) Etude sur l'avenir de l'habitat social à Mayotte, D. Guyot (ISM), avril 2004,
- (3) Les données logement en 1978 font état d'une proportion très importante de l'habitat traditionnel (92,3% de l'ensemble des logements), alors que la part des habitats modernes est de 3,8%. En 1985, ces cases traditionnelles représentent encore 72% des habitats, contre 40% en 1997.
- (4) Quel habitat pour Mayotte ?, M. Richter, L'Harmattan, 2005
- (5) La vie quotidienne à Mayotte, S. Blanchy, L'Harmattan, 1990

# Le bled

## prépondérant même à 10.000 kms

A Paris, Dunkerque ou Marseille, se poursuivent les vieilles querelles de cité. Le Comorien appartient d'abord à son village. La bannière insulaire ou nationale ne vient qu'en seconde position.



### “LA FAMILLE

comorienne, tout en épousant les valeurs républicaines du pays des droits de l'homme, décide [...] de ne faire aucune concession sur tout ce qui la lie à sa communauté villageoise. Ses principaux refuges et pôles de référence en France seront [...] son foyer et l'incontournable association villageoise” analyse Saïd Hassan Jaffar dans un mémoire consacré à la diaspora comorienne en France. Deuil, mariage ou repas en groupe reconstitué le week-end. Tout lui est prétexte pour retrouver l'unité désertée du bled d'origine. “*Wa bale mipaka yo mdjini hata huu*” résume Ibrahim Barwane, anthropologue. Le migrant Comorien ne fréquente par exemple ni théâtres, ni musées, ni cinéma, sauf si ses enfants nés Français l'y entraînent de force. Car il préfère, lui, se prélasser avec ses semblables dès qu'il a un temps de libre. Pour satisfaire à une certaine nostalgie, sans doute. Pour se sentir moins perdu face à l'immen-

de l'intégration du pays d'accueil en même temps qu'une absence de confiance en soi des migrants Comoriens. Un complexe d'infériorité qui leur fait croire qu'ils n'y arriveront pas seuls “en milieu hostile”, dans le grand bain du monde, d'où le regroupement par l'affinité villageoise, le premier dénominateur commun, le plus facile aussi.”

EN SOMME, le village rassure. Mais “la démarche communautaire s'est focalisée sur une adhésion à l'appartenance villageoise comme principale alternative” selon Soilih Mohamed Soilih. Cependant, Fikri Ali Mohamed nuance : “Le repli de village est, me semble-t-il, une spécificité grand-comorienne. Les Anjouanais de France, à part les Matsamudiens et ceux des grandes villes, ne se réunissent pas tant que cela en terme de village. En tout cas leur village transposé est moins ostentatoirement mis en scène, comme les Grands-comoriens le font. Les Mahorais que je fréquente ne sont pas non plus dans ce rapport-là. Il y a donc me semble-t-il, une spécificité de la Grande-Comore. En Grande-Comore, on est d'abord de son village avant d'être un M'gazidja, avant d'être a fortiori un Comorien. Donc repli il y a. Ce n'est même pas un repli, parce que cela supposerait qu'il y a eu un jour ouverture. C'est un “recroquevillement” fétal, naturel. Et c'est ce qui est terrible. On en est encore à l'âge fétal. Alors oui dans ce cas, les débats quant aux appartenances insulaires ont de beaux jours devant eux. Car une patrie reste à inventer”. Même le principe d'appartenance à un Etat ou de filiation “archipélique” s'y trouve broyé. “Être de tel coin ou de

tel autre, ce sont des clivages qui ont leur importance au pays. En France, ils permettent aux uns et aux autres de se jauger, d'analyser le chemin parcouru et surtout de garder le lien ombilical avec la terre des ancêtres” argumente Mohamed Saïd, étudiant en communication. “Nous sommes partis de nos îles pour accumuler un capital de réussite. Ce capital ne doit pas quitter le village. Si un enfant réussit à faire de bonnes études, si un mec gagne au loto, si une entreprise lui paie un salaire de roi, les dividendes doivent aller au village qui l'a vu naître” ajoute-t-il. Les dividendes ! Le communautarisme de village,

Eddy, “il nous a tout interdit pour satisfaire aux exigences de son bled. Il a accumulé pour le mariage, pour aider à construire des choses là-bas, et puis il est mort sans en avoir profité. Je reconnais quand même que le jour où il est mort, ils sont tous venus à la morgue pour prier. Et ça c'était immense. Je n'aurais jamais cru”.

MOMBI, DU 3ÈME EÏL, constate : “C'est dans les moments les plus durs qu'on la trouve, la solidarité comorienne. Mais après, elle disparaît d'un coup. On ne la voit plus”. Le village reste quand même un liant fort pour toute une communauté en perte de ses repères, surtout depuis que le principe de solidarité, valeur hautement revendiquée par les Comoriens de France, est en train de se per-

“On a réimplanté ce truc-là ici, et ça ne marche pas, parce que nous, jeunes, on a un autre modèle.”

SOLLY, DE CENTRE MUSIC SCHOOL, À MARSEILLE

tel que cultivé dans l'Hexagone, reprend effectivement les recettes éculées du passé. Il a ses notables, ses preneurs de décision engageant le nombre, son autorité morale, ses oncles, ses grands frères, qui veillent au bon respect des règles communes et au retour sur investissement des parents restés au bled. Cela s'effectue au travers notamment des associations villageoises. “Une des grandes originalités [...], c'est le non-dit des statuts. En effet, sans que ce soit précisé quelque part, tout ressortissant d'un village est automatiquement considéré comme membre, par conséquent redevable des cotisations et corvéable à merci. Tout contrevenant est mis au ban de la société dans la communauté villageoise aux Comores, avec tout ce que cela suppose comme pression et sanctions vis à vis de ses proches restés au village”. Ces associations transposent en France les défauts d'une organisation villageoise pourtant en crise dans le pays. Décisions arbitraires imposées à tous, guerre de mépris entre les quartiers historiques des plus grandes cités, privilèges de clans sociaux transmis de famille en famille et absence d'une réflexion approfondie sur les enjeux du monde actuel. Ce qui pousse la nouvelle génération à aller voir ailleurs.

Boss One, l'autre acolyte du 3ème Eïl, pique une colère à cette idée : “Il n'y a aucune solidarité entre les Comoriens. Il y a du racisme surtout. C'est tel village qui est plus grand que l'autre qui va l'emporter. Toi, tu viens d'un petit bled où l'on ne mange que des nana. Toi t'es un pêcheur, l'autre c'est un ci, c'est un ça. Donc ça divise les gens. Il se peut qu'il puisse y avoir à un moment donné une solidarité mais elle est pas énorme”. La vieille école, incapable de respecter ses propres valeurs affichées, fait tâche aux yeux de ces jeunes. Solly de Centre Musical School à Marseille, ne cache pas sa déception : “En fait, c'est le concept du village qui pose problème. On a réimplanté ce truc-là ici et ça ne marche pas, parce que nous, jeunes, on a un autre modèle : c'est l'idée de nation, de peuple. Alors que là-bas au pays, c'est divisé en 10.000 villages. Et chacun veut être chef à la place du chef. Il n'y a personne qui parle d'une même voix alors qu'on est un petit Archipel de rien du tout. Le spectacle que donne la communauté dans les îles est frustrant. Tu te dis : “voilà des individus qui ne luttent que pour une chose : manger plus que le voisin”.

SON POINT DE VUE reflète le mal-être d'une génération, qui se sent à l'étroit dans l'imaginaire de la République française, mais qui ne se retrouve pas dans l'esprit d'une communauté immigrée finalement très éclatée. Une génération qui finit en même temps par générer ce sentiment de “comorianité” que le Comorien n'arrive pas toujours à assumer en tant que tel. Paradoxe ? Fatima, Moronienne, confie : “Actuellement, nos mamans ont tellement peur qu'on leur ramène un non-Comorien qu'elles finissent par accepter tout genre d'origine comorienne, quel que soit son village. L'essentiel est qu'il soit du pays. Ce qui ne se faisait pas il y a quelques années, parce qu'il fallait à tout prix épouser le cousin ou le fils du village. Pour le mariage, elles commencent à parler “comorien”, en lieu et place du village”. Victoire ? Le mariage est le premier bastion du clan. Ce sur quoi le principe du village est censé veiller...

SOEUF ELBADAWI

“Ce n'est même pas un repli, parce que cela supposerait qu'il y a eu un jour ouverture.”

FIKRI ALI MOHAMED, CHERCHEUR EN SOCIOLOGIE POLITIQUE

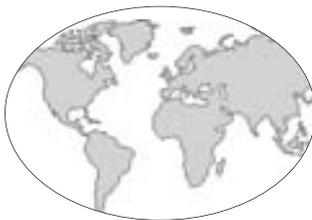
sité du pays d'accueil, surtout. Refusant de se soumettre à ce type de considérations (“pour une question de santé mentale et d'esprit de liberté, je n'ai pas de vécu villageois” dit-il), Fikri Ali Mohamed, chercheur en sociologie politique, estime que c'est le signe d'un échec certain : “L'échec

Ci-dessus : Un soirab communautaire (bal du village) à Marseille. (C. DELMAS)

# CMTI

## Déménagement

*Maîtrise, savoir-faire, sécurité*



## L'expérience vous déménage !

**Vous quittez les Comores**, vous venez vous y installer ? Forts d'une expérience de plus de 15 ans dans le métier et d'une solide maîtrise du transport logistique international, nous prenons en charge votre déménagement dans des conditions optimales de sécurité et de suivi.

**Notre réseau international** de bureaux et d'entreprises partenaires vous permet d'organiser entièrement le transport de vos biens à partir de Moroni, auprès d'un seul interlocuteur. Nos plate-formes à Johannesburg, Dar es-Salaam, Nairobi, et à l'aéroport Charles De Gaulle garantissent nos dessertes en Afrique, Europe, Asie, Etats-Unis, Amérique latine, Australie... nous maîtrisons le monde entier et nous vous déménageons où vous voulez.

**Grâce à nos équipes** locales et internationales de professionnels, nous proposons des prestations à la carte, depuis le simple fret par avion ou bateau jusqu'au "porte à porte" : emballage de vos biens à votre ancien domicile, installation dans votre nouveau "chez vous".

**Une directrice commerciale** pour écouter au mieux vos besoins, un directeur de l'exploitation pour coordonner nos équipes, un service

de transit chargé des formalités d'embarquement et de douane, et enfin un service de livraison à domicile : CMTI Déménagement se démarque par la spécialisation, l'organisation et le professionnalisme de ses services.

**Par la qualité de nos services** et notre respect des cahiers des charges internationaux, nous avons su instaurer la confiance avec les meilleurs prestataires de services dans toutes les régions du monde. Nos prestations sont certifiées par HHGFAA (l'association américaine Household Goods Forwarders Association of America), dont nous sommes membre, et qui rassemble des déménageurs de toute la planète.

**CMTI Déménagement** est par ailleurs le correspondant aux Comores de la société parisienne **AGS Déménagement**, dont nous bénéficions de la logistique et qui assure nos livraisons en France.

**Assuré à 100% de sa valeur** déclarée, votre déménagement est en sécurité entre nos mains - nous vous informons à chacune des étapes de son acheminement. Parce que vos biens sont précieux, nous mettons un point d'honneur à les protéger jusqu'à leur arrivée à destination.



Notre directrice commerciale vous écoute et contacte nos partenaires internationaux pour vous satisfaire au mieux.



Aux Comores, notre équipe prend soin du transport de vos biens.



Par bateau ou par avion selon votre choix, nous gérons toute la logistique et les formalités de l'expédition.



**CMTI déménagement**  
BP 1685 Moroni Djivani  
directeur d'exploitation : Ahmed Soilhi  
(00269) 33.74.41 / 73.56.13  
cmtahmed@hotmail.com  
directrice commerciale : Mme Zarina Sombe  
33.32.12 - cmtzarina@hotmail.com  
secrétariat : 73.56.13 - fax : 73.41.74

## LES MAUX DE LA FIN

# Le parti d'en rire

par Vincent Misson

"BIENVENU AU MDM. Si vous êtes sympathisant du courant "Force de l'alternance - Les départementalistes c'est nous", tapez 1. Si vous êtes sympathisant du courant "Que la force soit avec toi - canal historique", tapez 2. Si vous êtes sympathisant du courant "Que la force soit avec toi - canal historique", mais qu'en fait, vous êtes membre d'un autre parti, comme l'UMP par exemple, et que vous souhaitez soutenir un candidat MDM aux prochaines législatives pour qu'il l'emporte -ou pas-, tapez 3. Si vous êtes Chihaboudiniste, vous vous êtes trompé de numéro."

SI LE MOUVEMENT DÉPARTEMENTALISTE mahorais avait un accueil téléphonique, nul doute qu'il ressemblerait à ça, avec en fond sonore la douce mélodie de La Marseillaise, l'hymne français. Si, si. Croyez-moi. Le MDM est certainement l'un des partis les plus insolites qu'il soit donné de voir. Ce n'est certes pas le parti le plus bête du monde, comme le fut en son temps le RPR de Nicolas Sarkozy -c'est lui-même qui l'avait dit, sinon, croyez bien qu'on ne se permettrait pas de railler ainsi le futur empereur des Français, comme se plaisent à l'annoncer les télévisions-, mais force est de reconnaître qu'il (le MDM) laisse parfois pantois. On aurait bien dit qu'il s'agit d'un parti à dormir debout, mais ceux qui se fournissent à la Maison du matelas à Ndzouani, la société d'un certain Sambu qui arbore le même sigle (MDM), y auraient vu un jeu de mot un peu trop facile. Pas notre style !

Mais de quoi s'agit-il, au juste ? Avant tout, il convient de revenir brièvement en arrière. Jusque dans le milieu des années 1980, Maore vit sous le joug d'un seul parti, le MPM (Mouvement populaire mahorais). Puis est arrivé le RPR, qualifié alors d'indépendantiste, devenu aujourd'hui sous le sigle de l'UMP le symbole de ce contre quoi il est né : la pensée unique. D'autres partis sont venus se greffer, mais longtemps le MPM est resté aux manettes. Puis vint la rupture : 2000, les accords de Paris, la proposition du statut de Collectivité départementale et non de Département. Les partisans de ce dernier statut fondent alors le MDM. Hormis Younoussa Bamana, on y trouve les leaders historiques du combat pour "Mayotte française" : Marcel Henry, Adrien Giraud et Zoubert Adinani, entre autres. Seulement voilà, rapidement -en 2002- eux-mêmes se divisent entre Marcellistes (pro-Marcel Henry) et Williamistes (William étant le nom de Giraud lorsqu'il gérait un business bien de son époque durant la guerre d'Algérie). Les premiers sont pour le département tout de suite. Les seconds sont pour le département tout de suite. Pour le jeu des sept différences, on repassera.

D'ailleurs, là n'est pas l'essentiel. Les premiers sont les plus légitimes, puisqu'ils sont soutenus par le plus départementaliste des départementalistes, Marcel Henry himself. "Comment peut-on se revendiquer du MDM et combattre le chemin tracé par Marcel Henry ?" se demandent-ils (1). Ils se font appeler "Force de l'alternance" et affirment haut et fort que "les départementalistes, c'est nous !"

LES SECONDS ONT EXACTEMENT le même objectif. D'ailleurs, ils n'hésitent pas à annoncer qu'au second tour des législatives, ils espèrent bien se réconcilier avec les premiers. "Il faut que chacun travaille pour l'autre, et que nos forces soient complémentaires", dit ainsi Ahamed Madi, ex-futur candidat sur lequel nous reviendrons dans quelques lignes. Pourquoi ne pas se retrouver tout de suite alors ? Parce que eux aussi ont un mythe, Adrien Giraud, et qu'il s'est fâché avec Henry, l'ami de 30 ans. Adrien Giraud : le casseur de "serré-la-main" dans les années 70, celui qui passait pour la brute quand son compère de Pamandzi était le bon, "l'ami" des journalistes et accessoirement celui qui a, pendant des années, chapoté l'économie locale. Sauf que ceux-là, estimant qu'ils sont les "vrais" militants du MDM, n'ont pas de nom de courant. On va les appeler "Que la force soit avec toi", celle qui a permis à Adrien Giraud de se créer un véritable empire financier au fil des années. Quant à savoir s'il s'agit du bon ou du mauvais côté de la force...

Mais revenons à nos moutons. Ces deux courants ont décidé de ne tou-

jours pas s'entendre, malgré une timide tentative en août dernier, et vont présenter chacun un candidat aux prochaines élections législatives, en juin prochain. Une manière comme une autre de mettre en pratique l'adage qui dit que "plus on est de fous, plus on rit". A l'électeur, après, de comparer les programmes... Département ou département ? RUP (terme assez barbare signifiant Région ultra-périphérique, mais qui sonne plutôt dans la tête des dirigeants locaux comme une machine à sous européenne) ou RUP ?

Bref. Si du côté de "Force de l'alternance", le choix du candidat s'est effectué sans coup férir -il s'agit d'Abdoulatifou Aly-, "Que la force soit avec toi" a vécu un épisode des plus burlesques. Pour faire court et prendre un exemple récent, imaginez que Nicolas Sarkozy en France ait été élu par son parti face à son adversaire -je sais, cela demande une grande imagination vu qu'il avait terrassé toute opposition bien avant qu'il n'ouvre le débat- qu'il se soit fait élire, je disais, grâce à des voix de militants socialistes. Inimaginable ? Dans le parti le plus bête du monde, oui, mais pas au MDM.

Explications : pour se présenter aux militants du parti (tendance Giraud) et gagner l'investiture des Williamistes, il fallait répondre à plusieurs critères, parmi lesquels la présentation d'une somme d'argent plutôt rondelette (30.000 euros, la démocratie n'est pas donnée à tout le monde) et celle de 45 signatures de soutien de la part d'élus locaux estampillés MDM. Après avoir évité la candidature jugée "farfelue" de Saïd Alifa, et après le désistement de Siadi Vitta, deux hommes restaient en course au début du mois de janvier : Ahamed Madi et Zainadine Daroussi. Le premier, maire de Bouéni de 1989 à 2001, l'a emporté avec 27 voix contre 21 pour son adversaire, à la suite de trois heures de débat et d'écoute. Seulement voilà, informé par une puce fort indiscreète, Zainadine Daroussi a révélé qu'Ahamed Madi avait reçu la signature (parmi les 45 nécessaires) d'élus... UMP (9 en tout), mais aussi d'autres partis (8). Ce même Ahamed Madi qui, dans un entretien accordé au *Mawana*, affirmait après sa victoire : "Je localise un seul adversaire pour ces élections : le candidat officiel de l'UMP. Il ne s'agit pas de faire une querelle de personnes mais il y a entre nous une différence nette et claire de vision politique." (1) Comprenez qui pourra...

TRAHISON ! COUP FOURRÉ ! ENTRISME ! La réaction ne s'est pas faite attendre. Il était bien entendu inacceptable pour le courant d'Adrien Giraud de déroger aux règles les plus élémentaires de la démocratie, et ainsi laisser entrer le loup dans la bergerie. Ni une ni deux, "Que la force soit avec toi" a décidé d'annuler le vote. On imagine mal en effet des élus UMP soutenir un candidat MDM... à moins qu'ils n'estiment qu'il est le meilleur pour ne pas battre Mansour Kamardine, ou qu'ils ne soient eux-mêmes des traîtres au sein du parti tout puissant de la droite française, ce qui n'est pas impossible en ces temps troubles. Sagesse aidant, le MDM tendance Giraud a donc décidé de remettre ça. On ne transige pas avec l'intégrité chez les Williamistes ! On a donc préféré organiser une nouvelle élection. Avec Zainadine Daroussi donc. Mais aussi avec le contrevenant, le "tricheur", Ahamed Madi. Lequel déclarait après cette décision : "Je ne doute pas que les délégués qui m'ont élu le 6 janvier dernier me re-confirmeront leur confiance" (2)... A dormir debout.

Avant d'en finir avec ce parti riche en rebondissement, comment ne pas évoquer le cas de Chihabouddine Ben Youssouf, le conseiller général le plus dans les étoiles de Maore. C'est que sa situation n'est pas simple : celui qui affirme le plus sérieusement du monde qu'il sera présent au second tour et apportera aux Mahorais une ère nouvelle, caresse le rêve d'être soutenu... par le MDM. Pas l'entreprise de matelas, le parti. Sauf que ce parti n'en veut pas. Mais lui veut ce parti dont, soit dit en passant, il ne fait pas partie. Mais après tout, n'est-il pas dans le vrai ? Un doux rêveur pour un parti à dormir debout : ils sont fait l'un pour l'autre !

VINCENT MISSON  
est journaliste à Maore (il s'agit d'un pseudonyme)

(1) *Le Mawana* n°50 / (2) *Le Mawana* n°51

Trahison ! Coup fourré ! Entrisme ! Il était bien entendu inacceptable pour le courant d'Adrien Giraud de déroger aux règles les plus élémentaires de la démocratie, et ainsi de laisser entrer le loup dans la bergerie.

## le mois prochain

dossier

### prostitution une réalité aux multiples facettes

décryptage

### le co-développement : enquête sur une nouvelle donne

gros plan

### deuxième étape de notre série sur les capitales : mutşamudu

hors-piste

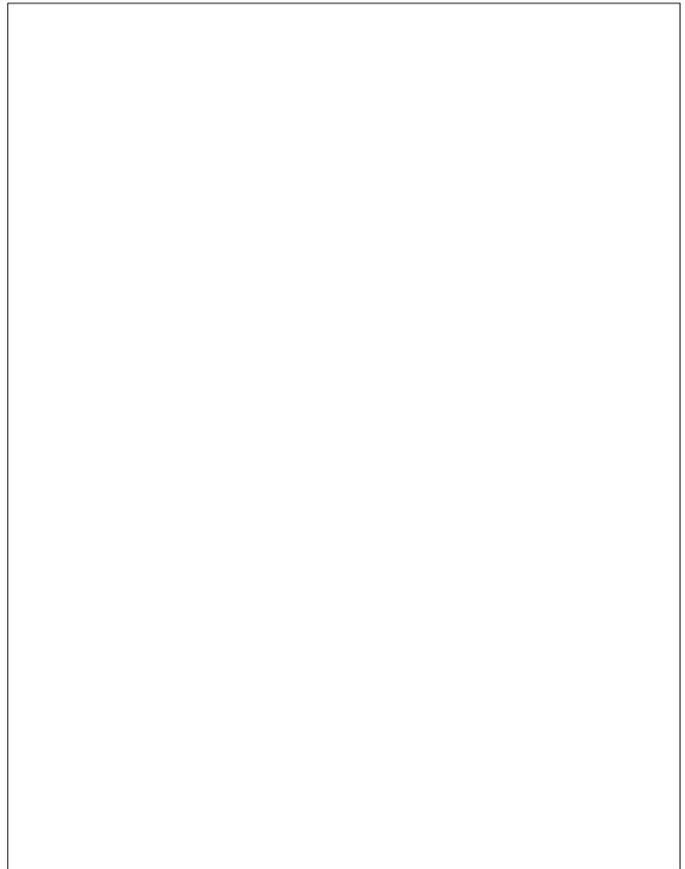
### marş 1968 retour sur une révolte fondatrice

dans les kiosques le  
jeudi 8 marş 2007



[www.malango-comores.com](http://www.malango-comores.com)  
[www.malango-mayotte.com](http://www.malango-mayotte.com)  
[www.malango-annonces.com](http://www.malango-annonces.com)  
[www.malango.net](http://www.malango.net)  
[www.malangoblog.com](http://www.malangoblog.com)  
[www.malango-voyage.com](http://www.malango-voyage.com)  
[www.malango-emploi.com](http://www.malango-emploi.com)

*les portails de  
l'Océan Indien...*



[www.kashkazi.com](http://www.kashkazi.com)



chaque mois,  
achetez le journal  
en ligne

des documents inédits,  
les archives gratuites,  
tous les anciens numéros

[www.kashkazi.com](http://www.kashkazi.com)

Etablissement Public

# AÉROPORT INTERNATIONAL DE MORONI PRINCE SAID IBRAHIM



Le directeur de l'aéroport, Hadji Mohamed Ali.

B.P 1003 Moroni COMORES  
Tél.: 73 24 52 / 73 04 47 / Fax : 73 14 68  
e-mail : aimpsi@comorestelecom.km



## LE MONDE CHANGE VOTRE AÉROPORT AUSSI

En attendant l'inauguration de son nouveau bâtiment, prévue pour le second semestre 2007, l'Aéroport international de Moroni met en oeuvre une série d'actions en réponse aux exigences du monde aéroportuaire actuel sur le plan de la sûreté et de la sécurité.

### POUR LES USAGERS

Les conditions d'accueil seront améliorées.  
Le domaine de délivrance et de pesée des colis devient étanche.  
La rapidité dans le service au départ comme à l'arrivée sera améliorée.

### POUR LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Rénovation de la tour de contrôle  
A la fin des travaux, réfection de 700 m de piste concernant les zones d'impact.  
Tuyauterie de carburant jusqu'au parking avions

### POUR LES COMPAGNIES

Satisfaction des normes OACI (Organisation de l'Aviation civile internationale) et entrée dans la famille de l'ASECNA regroupant plus de 43 pays de l'Afrique et Madagascar.

Mise en œuvre en cours du manuel de certification de l'Aéroport. Cette certification qui est exigée pour tous les aéroports fin 2007 représente une garantie pour les compagnies et permettra d'augmenter le trafic.

Un trafic passager en pleine expansion avec la desserte de nouvelles compagnies régionales et internationales.



En haut, le chantier de la nouvelle aérogare.  
En bas, les murs étanches qui permettent de séparer les passagers et les colis du public.



La tour de contrôle en rénovation.

